Gen'l Library
Techny
Dept. Hom.
Ser. D. No. 5.

Techny, Ill.
The Catholic Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

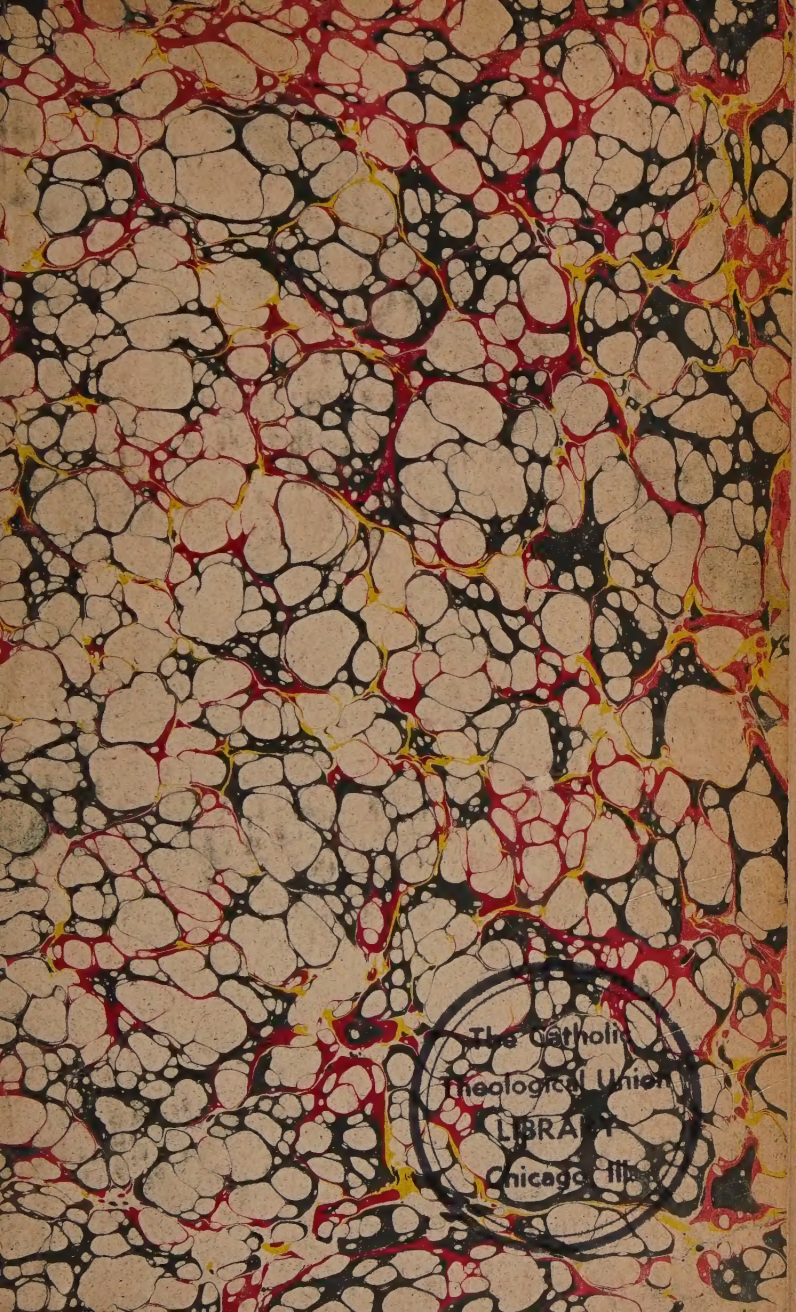
The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

MANUEL

D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

PROPRIÉTÉ.

Tous droits réservés.

MANUEL
D'ÉLOQUENCE SACRÉE,

A L'USAGE

DES SÉMINAIRES ET DE CEUX QUI COMMENCENT A EXERCER LE MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION,

PAR

L. BELLEFROID,

CHANOINE HONORAIRE DE LA CATHÉDRALE DE LIÈGE,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE ET D'ÉLOQUENCE SACRÉE AU PETIT-SÉMINAIRE
DE SAINT-TROND.

—

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

Euntes docete. (*Matth.* 28. 19.)

The Catholic Theological Union
WITHDRAWN
LIBRARY
Chicago, Ill.

EX LIBRIS
TECHNY, ILLINOIS
SOCIETAS VERBI DIVINI

LIÈGE,
H. DESSAIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE TRAPPE.

1862.

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR VAN BOMMEL, POUR LA PREMIÈRE ÉDITION.

Nous avons lu avec une vive satisfaction le *Manuel d'Éloquence sacrée*, etc. Cet ouvrage nous a paru contenir et au delà tout ce que promet son titre. Une seule pensée a présidé à sa rédaction ; c'est de former à tous les degrés de l'éloquence sacrée, depuis l'humble catéchiste jusqu'au brillant panégyriste, de dignes ministres de la parole divine, comprenant leur sublime mission, uniquement occupés à la remplir avec zèle et aptes à s'acquitter de tous les devoirs qu'elle impose. C'est le but que l'auteur s'est proposé, et nous pensons qu'il l'a atteint avec bonheur.

En conséquence nous adoptons le Manuel comme ouvrage classique pour nos séminaires, et de plus, nous en recommandons la lecture à tous les ecclésiastiques chargés d'instruire et de prêcher dans les diverses églises de notre Diocèse.

Fait à Liége, le 31 août 1845.

† C. ÉVÊQUE DE LIÉGE.

23| 894

APPROBATION

DE LA PRÉSENTE ÉDITION.

Ayant fait examiner cette troisième édition du *Manuel d'éloquence sacrée* et préparée par l'auteur peu de temps avant qu'il ne fût enlevé par la mort à notre affection et à celle de ses élèves, et nos examinateurs nous ayant assuré que les corrections et les additions faites à cet ouvrage ajoutent singulièrement à son mérite déjà incontesté, nous permettons très-volontiers l'impression du travail de notre excellent et si regretté professeur, M. le Chanoine BELLEFROID, et nous saisissons cette occasion pour payer à sa mémoire un nouveau tribut de bien sincère regret.

Fait à Liége, le 18 février 1862.

† THÉODORE ÉVÊQUE DE LIÉGE.

VENERABILI FRATRI

CORNELIO EPISCOPO LEODIENSI.

GREGORIUS P. P. XVI.

Venerabilis frater salutem, et apostolicam benedictionem. Venit in conspectum nostrum Dilectus filius D. de L. quem gravissimo Fraternitatis tuæ testimonio vel maxime commendatum, eâ, qua par erat, benevolentiâ libentissime excepimus. Ipse tuo nomine Nobis libellum obtulit leodiensibus typis superiori anno in lucem editum atque inscriptum « *Manuel d'Éloquence Sacrée* » quem Dilectus Filius Ludovicus Bellefroid istius Cathedralis Templi canonicus honorarius, atque in tuo minori Seminario Sacræ Eloquen-

tiæ tradendæ doctor gallice conscripsit. Etsi vero gravissimis supremi nostri pontificatûs curis continenter distenti libellum ipsum nondum legere potuimus, tamen gratum Nobis fuit ex tuis litteris cognoscere hujusmodi opus tuo judicio vehementer probari. Debitas autem pro dono ipso tibi gratias agimus, ac propensissimo nostræ in te voluntatis studium hâc familiari epistolâ iterum testamur et confirmamus. Cujus certissimum pignus accipe apostolicam benedictionem, quam ex imo corde profectam Tibi ipsi, Venerabilis frater, atque eidem dilecto Filio Canonico Bellefroid, omnibusque commemorati Seminarii alumnis ac reliquis istius Ecclesiæ Clericis laicisque Fidelibus, tuæ curæ commissis peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die I aprilis, anno 1846, Pontificatûs nostri anno decimo sexto.

GREGORIUS P. P. XVI.

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR VAN BOMMEL,

ÉVÊQUE DE LIÉGE,

PRÉLAT DOMESTIQUE DE S. S.

ET

ÉVÊQUE ASSISTANT AU TRONE PONTIFICAL.

MONSEIGNEUR,

Bien des motifs me faisaient un devoir de placer l'ouvrage que je publie sous les auspices de votre Grandeur, en la priant de daigner en agréer la dédicace.

Il traite de la parole de Dieu : n'était-ce pas pour l'auteur une obligation d'en offrir l'hommage à l'un de ceux auxquels le dépôt de cette divine parole a été confié, qui, revêtus spécialement par l'Esprit-saint de la fonction d'enseigner, regardent avec les apôtres

et avec le saint concile de Trente, le ministère de la prédication comme leur office propre et leur principal devoir, et qui étant à la fois les dépositaires, les dispensateurs et les gardiens du trésor de la parole sainte, veillent avec une constante sollicitude pour que rien ne la corrompe, que rien ne l'altère.

Il est particulièrement destiné à seconder la prédication de la parole divine, à faciliter l'instruction religieuse parmi les nombreuses ouailles que le pasteur des pasteurs a confiées à vos soins, et que vous nourrissez avec un zèle infatigable du pain de la parole de vie. Tant de travaux entrepris pour répandre de plus en plus et faire fructifier dans toutes les parties de ce vaste diocèse la semence évangélique ; les succès d'un clergé dévoué, s'animant à la voix et par l'exemple de son Évêque ; la coopération zélée de saints religieux, de missionnaires mûris par l'expérience et remplis de l'esprit de Dieu ; tant de grandes choses accomplies en faveur de l'instruction de la jeunesse et pour le bonheur de cette portion chérie du troupeau de J.-C. qui, avec le goût et la connaissance des lettres et des sciences humaines, reçoit un bienfait incomparablement plus précieux, celui d'une connaissance approfondie et d'un amour sincère de la religion ; un grand et continuel encouragement accordé aux études destinées à former de dignes organes de la parole sainte ; enfin une si forte impulsion donnée à toute sorte de bonnes œuvres et en particulier à cette œuvre si magnifique de la propagation de la foi qui, en procurant aux pays lointains le bienfait de la parole divine, nous en mérite à nous-mêmes la conservation : tels sont les effets du zèle actif et infatigable que ce petit ouvrage par son objet est destiné à seconder : ne devais-je pas dès lors commencer par supplier votre Grandeur

de bénir mon œuvre, de jeter sur elle un regard de bienveillance et d'encouragement.

Enfin, Monseigneur, il a pour but spécial de diriger dans leurs études préparatoires aux importantes fonctions de la prédication, cette nombreuse jeunesse que vous avez réunie à l'ombre du sanctuaire, sur laquelle reposent vos espérances pour l'avenir du diocèse, et dont le désir le plus ardent est de pouvoir cultiver un jour une petite portion du vaste champ fécondé de vos sueurs. Mais de plus, il est le résumé de leçons données sous votre autorité et en votre nom dans un établissement qui est particulièrement le vôtre, car vous l'avez fondé ; vous en êtes l'âme ; il s'anime en quelque sorte de votre esprit et vit de votre direction : si donc cet ouvrage a quelque mérite, il doit être considéré comme vous appartenant, et en vous priant de vouloir bien en agréer l'hommage, je ne fais qu'acquitter une dette de justice. Qu'il me soit cependant encore permis de l'offrir à votre Grandeur, comme un témoignage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L. BELLEFROID.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Il existe d'excellents ouvrages sur l'éloquence sacrée ; mais il nous semble que leurs auteurs ont beaucoup moins pensé à initier des jeunes gens à la connaissance de l'art de la prédication, qu'à guider et à perfectionner des prédicateurs déjà formés. Notre but est tout différent : nous avons particulièrement en vue dans ce Manuel, d'abord de venir en aide aux élèves des séminaires : au terme de leurs humanités, ils ont besoin qu'on leur apprenne à faire au discours sacré l'application des règles générales de la rhétorique, et qu'on les prépare à l'accomplissement d'un devoir d'où dépendra tout particulièrement un jour le salut des âmes confiées à leurs soins. Nous nous proposons en second lieu d'être utile aux jeunes ecclésiastiques qui, dans le cours de leurs études, n'ont pas eu l'occasion d'acquérir une notion suffisante de la rhétorique sacrée. Il nous a paru que ceux-ci, aussi bien que les premiers, pourraient

tirer un grand avantage d'un manuel de prédication, simple, clair, méthodique, embrassant un plan assez vaste pour que rien d'essentiel ne fût omis, et en même temps resserré dans des bornes assez étroites pour qu'il ne cessât pas d'être un manuel : c'est un livre de ce genre que nous avons eu dessein de composer en entreprenant cet ouvrage.

Nous faisons précéder les règles du discours sacré de considérations d'un ordre plus élevé. Car on doit toujours craindre en faisant un objet d'étude d'une chose aussi sainte que la prédication évangélique, de perdre quelque chose du respect qui lui est dû, d'en venir à n'y plus chercher qu'un art profane, à oublier le fond pour ne plus voir que la forme. D'ailleurs, on ne saurait donner aux jeunes lévites une trop haute idée de l'auguste ministère auquel ils sont destinés. Nous avons donc cru devoir commencer par réveiller en eux les idées de la foi sur la nature de la mission qui leur sera confiée.

Le plan que nous avons adopté nous y amenait naturellement. Nous envisageons dans la première partie de ce manuel la personne même de l'orateur sacré. Nous considérons dans un premier livre *ce que c'est que l'orateur sacré;* et dans le second, *les qualités requises dans l'orateur sacré.* Pour faire comprendre ce que c'est que l'orateur sacré, pour donner une idée juste de son ministère, nous étions obligé de rappeler ce que notre sainte religion nous enseigne sur la parole divine dont il est le dispensateur, puisque c'est d'elle qu'il tire tout ce qu'il y a dans son caractère de prédicateur, de grand, de relevé, de sublime, d'auguste.

Mais ce noble caractère de ministre de la divine parole, doit être soutenu par celui qui en est revêtu, par les qualités naturelles ou

acquises, par des talents, des vertus, des connaissances : tel est l'objet du second livre de la première partie ; nous y traitons de chacune de ces trois choses avec une étendue proportionnée à son importance. Nous passons de là à la seconde partie, qui renferme les règles du discours sacré. Nous y avons réuni tout ce qui nous a paru devoir être préféré comme plus solide, plus utile, plus pratique, 1° relativement *au discours sacré en général*, 2° par rapport *aux différents genres de discours sacré*, 3° quant *à l'action qui convient au discours sacré*. Cette seconde partie se trouve ainsi partagée en trois livres ; nous cherchons à y guider l'orateur depuis le choix du sujet jusqu'au débit du discours dans la chaire chrétienne. Nous avons mis dans l'exposé des préceptes le plus de clarté, de méthode et de précision qu'il nous a été possible.

Puisse cet ouvrage aplanir quelques-unes des difficultés qui trop souvent arrêtent, dans la noble carrière de la prédication évangélique, des jeunes gens d'ailleurs pleins de mérite et de bonne volonté ! Destinés par la divine providence à produire beaucoup de fruit dans les âmes, ils se laissent intimider par l'idée des travaux que demandent la composition et le débit d'un discours. Puissions-nous leur être de quelque secours, ainsi qu'à toute cette précieuse jeunesse sur laquelle repose l'avenir de la religion, et par là contribuer en quelque manière au succès d'un ministère auquel sont attachés la conservation de la foi parmi les hommes, le bonheur du monde, le salut des peuples !

NOTE SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Les premières éditions de cet ouvrage ont été accueillies avec une bienveillance qui nous a vivement touché. Organes éclairés de l'opinion publique, plusieurs des meilleurs journaux de notre pays ont bien voulu en rendre un compte extrêmement flatteur. Qu'il nous soit permis, surtout pour la satisfaction des jeunes lévites qui font une étude sérieuse de ce manuel, de présenter ici quelques extraits des articles qui ont suivi la première publication.

« Une lecture attentive du *Manuel d'Éloquence sacrée,* nous a pleinement convaincu que c'est un livre d'une utilité incontestable, et qui atteindra le but que s'est proposé son auteur : celui d'initier les jeunes lévites à la connaissance de l'art de la prédication. »

« Ce qui le caractérise essentiellement et le place en dehors de tant d'ouvrages qui encombrent le domaine de la science sans l'enrichir, c'est que, tout rempli d'une haute idée de son ministère, l'auteur s'est appliqué à établir partout cette importante vérité : qu'il ne suffit pas dans l'éloquence sacrée comme dans les lettres profanes de connaître à fond tous les ressorts, toutes les ressources de l'art; mais qu'il faut encore, et avant tout, chercher dans les vertus d'une vie sainte, dans les contemplations d'une piété fervente, certaines délicatesses de langage et de sentiment qui ne sont révélées à l'homme que dans les mystérieux entretiens de l'oraison mentale. On aime à suivre l'auteur dans cette série de chapitres où il développe successivement et avec une sollicitude bien digne,

les qualités nécessaires à celui qui se destine à la prédication évangélique. Sans méconnaître jamais les avantages de la science humaine, dont il proclame sans réserve la connaissance indispensable, on le voit avec plaisir engager ses disciples à demander à Dieu leurs plus belles inspirations. »

« Ces considérations sur le caractère de l'orateur sacré occupent exclusivement toute la première partie de l'ouvrage; personne cependant ne sera tenté d'y voir une digression : ces détails, qui d'ordinaire ne figurent que très-accessoirement dans les ouvrages du même genre, donnent à celui-ci une physionomie particulière. » (*Journal de Bruxelles*, 6 Janvier 1846.)

« On n'a qu'à lire avec attention cet excellent ouvrage pour se convaincre que rien d'essentiel n'y est omis et que tous les points importants y reçoivent les développements convenables. »

« Ajoutez à ce premier avantage une remarquable netteté et simplicité de style, une diction toujours pure, une admirable lucidité, un ordre parfait, et l'on comprendra que ce manuel doit inspirer beaucoup d'intérêt et que c'est un ouvrage qui restera. »

« Nous dirons même que, destiné spécialement aux élèves des séminaires et aux jeunes prêtres qui débutent dans la carrière de la prédication, ce manuel sera lu avec profit par ceux-là même qui ont déjà plusieurs années de pratique dans l'important ministère de la parole de Dieu. De plus, nous pensons que les personnes du monde trouveront dans cette lecture, outre l'intérêt littéraire, de quoi s'instruire et se faire une juste idée de la dignité et de la sublime mission de l'orateur sacré et des sentiments avec lesquels on doit écouter la parole de Dieu. »

(*Gazette de Liége*, 19 Janvier 1846.)

« Non-seulement ce manuel est complet ; il est aussi éminemment élémentaire et classique. Nous voulons dire que ce sage professeur s'est sévèrement interdit tout genre d'innovation : La règle, l'antique règle, le précepte fondé sur les facultés de l'homme, sur le bon goût, sur l'expérience des siècles ; il ne voit que cela. L'entraînement d'une époque, où l'on s'est beaucoup permis, n'a pas eu de prise sur lui. »

« Quant à la nature des conseils et des avis qu'il donne en particulier pour le ministère de la chaire, pour la manière d'annoncer la parole de Dieu avec fruit, on ne saurait, ce semble, rien imaginer de plus sage, de plus prudent, de plus apostolique, de plus pieux, de plus charitable, de plus vraiment pastoral et clérical. Heureux les ministres de cette parole divine, heureux les prédicateurs tant réguliers que séculiers, qui auront fidèlement mis ces règles en pratique ! Ils auront marché sur les traces des saint François de Sales et de tous ceux que l'Église honore comme ses plus dignes missionnaires. Comment pourraient-ils s'égarer ! »

(*Journal historique et littéraire*, T. XII, p. 495.)

Un grand nombre de personnes, particulièrement en état de bien juger une œuvre de ce genre, ont bien voulu nous adresser aussi des félicitations très-encourageantes. Nous les prions de recevoir ici nos bien sincères remercîments. Mais nous offrons surtout l'expression de notre vive reconnaissance à plusieurs de nos vénérables évêques, dont l'approbation et les éloges donnés à notre œuvre, ont été pour nous et une bien douce récompense et un puissant encouragement.

L'illustre pontife qui gouvernait à cette époque le diocèse de Liége, a mis le comble à toutes les marques d'intérêt qu'il avait prodiguées à cette œuvre, en lui ménageant l'insigne honneur d'être offerte au Père commun des fidèles.

Touché des hautes approbations et de l'extrême bienveillance dont notre travail a été l'objet, nous avons cru ne pouvoir mieux y répondre qu'en faisant pour cette troisième édition ce qu'il nous avait été impossible de faire pour la seconde, parce qu'elle suivait de trop près la première : nous lui avons donné des soins particuliers.

Quant à la marche générale de l'ouvrage, elle nous a paru pouvoir être entièrement conservée. Nous avons seulement fait une couple de transpositions peu importantes, mais qui nous paraissaient utiles.

Ce que nous désirions le plus en revoyant notre œuvre, c'était de pouvoir l'abréger, afin d'en rendre l'étude moins pénible aux jeunes lévites. Mais nous nous souvenions en même temps que ce manuel avait aussi en vue les membres du clergé qui, au début de leur carrière, se trouvent forcés d'annoncer la parole sainte, sans avoir eu auparavant l'occasion d'étudier les règles de l'Éloquence sacrée, et qui, abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent pas dès lors recueillir assez de fruit d'un simple résumé des préceptes. Nous ne croyons pas non plus que, même dans l'enseignement des séminaires, ce soit une chose désagréable, soit pour les élèves, soit pour les maîtres, d'avoir en main un guide présentant avec certain développement les choses essentielles du grand art de la prédication. Nous avons donc laissé subsister notre ouvrage primitif. Nous y avons même ajouté ça et là des éclaircissements, des expli-

cations, des exemples propres à donner plus de jour à notre enseignement.

Nous avons encore fait quelques additions qui nous ont semblé utiles, ou qui nous ont été recommandées par des personnes au jugement desquelles nous aimons à souscrire. C'est ainsi qu'à la fin de la 1re partie, nous avons fait suivre l'histoire très-abrégée de la prédication de quelques notions particulières sur les prédicateurs flamands. Au second livre de la 2me partie, nous avons intercalé quelques formes d'instruction chrétienne dont nous n'avions pas parlé d'abord. Enfin, il nous a paru qu'une liste de questions sur les matières traitées dans l'ouvrage en faciliterait l'étude aux jeunes gens. Nous l'avons placée à la fin du livre.

En ajoutant quelque chose à notre premier travail, nous avons évité avec soin de nous étendre. Une foule de choses, un grand nombre de belles connaissances peuvent se rattacher à l'enseignement de l'Éloquence sacrée. Mais on n'aborde pas avec plaisir les gros volumes; l'étude en est difficile et peut-être moins profitable, l'attention partagée entre tant d'objets, ne pouvant s'arrêter suffisamment sur ce qu'il y a d'essentiel. Nous nous sommes donc borné, comme dans les précédentes éditions, à considérer la nature des fonctions du prédicateur, les qualités qu'il doit réunir, la méthode qu'il doit suivre pour bien composer et bien débiter un discours. Heureux si nous sommes parvenu à mériter quelque chose de cet éloge que l'on a bien voulu donner à notre 1re édition, qu'il ne s'y trouvait rien de trop, ni rien de trop peu !

MANUEL

D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ORATEUR SACRÉ.

LIVRE PREMIER.

Ce que c'est que l'orateur sacré.

L'orateur sacré est le ministre, le dispensateur de la parole de Dieu. C'est l'envoyé du souverain maître, son organe auprès des hommes, l'ambassadeur qu'il leur députe, pour leur faire connaître ses volontés, le dépositaire de cette mission que Dieu le Père a donnée à son divin Fils, en l'envoyant sur la terre, et que ce divin Fils a léguée ensuite aux ministres de son évangile. *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* (2. Cor. 5, 20.)

Telles sont les grandes idées que l'orateur sacré doit avant tout se former de son sublime ministère. Pour les mettre dans tout leur jour, et faire comprendre tout ce qu'il y a de noble et de relevé dans le caractère de ministre de la prédication, nous considérerons d'abord ce que l'orateur sacré et l'orateur profane ont de commun et ce qui les distingue; ensuite, combien est auguste la parole dont le prédicateur est l'organe, et enfin, quelle est la force, la vertu de cette divine parole.

CHAPITRE I.

CE QUE L'ORATEUR SACRÉ ET L'ORATEUR PROFANE ONT DE COMMUN ; CE QUI LES DISTINGUE L'UN DE L'AUTRE.

Les deux orateurs se rencontrent dans le but auquel ils tendent, dans les moyens qu'ils emploient, dans la marche qu'ils suivent : même but immédiat, celui d'opérer la persuasion ; mêmes moyens généraux : gagner la confiance par l'expression des mœurs et l'exacte observation des bienséances, éclairer l'intelligence, émouvoir la sensibilité, pour pénétrer jusqu'à la volonté, agir sur elle et lui faire aimer et embrasser la vérité. Enfin, ils suivent une même marche et se soumettent, l'un comme l'autre, à ces lois de l'art de bien dire que la réflexion a puisées dans la nature et que l'expérience a perfectionnées.

Si la rhétorique n'était, comme quelques personnes se l'imaginent encore, que l'art de coordonner de spécieux raisonnements et de les revêtir d'expressions sonores et pompeuses, sans doute l'éloquence sacrée ne saurait trop désavouer un art aussi frivole, aussi indigne de toute véritable éloquence. Mais si c'est un art très-sérieux, un art qui conduit l'homme à perfectionner ce beau don de la parole, l'un des plus précieux qu'il ait reçus de la divinité, un art qui lui apprend à éclairer les esprits, à toucher les cœurs, à dompter les volontés les plus rebelles, à prendre sur ses semblables un merveilleux ascendant, peut-on mieux employer ses admirables secrets qu'à défendre les plus sublimes vérités, à servir les plus grands intérêts de l'humanité ?

On emploie tous les jours, dit St-Augustin, (*De doctrina christiana,* L. IV. 2) l'art de la Rhétorique à persuader le

faux aussi bien que le vrai : et l'on osera soutenir que les défenseurs de la vérité doivent la laisser sans défense contre le mensonge ! Les maîtres de l'erreur connaissent l'art de se concilier dès le début la bienveillance de leurs auditeurs, de gagner leur attention, d'éclairer leur intelligence : et les docteurs de la vérité devront seuls y rester étrangers ! Ceux-là présentent leurs faussetés avec concision, clarté et vraisemblance : et ceux-ci devront offrir aux regards la vérité de telle manière que, ne donnant aucune lumière, elle n'excite que l'ennui et le dégoût ! Les uns savent par de captieux raisonnements attaquer la vérité et soutenir l'erreur : les autres devront se résigner à l'impuissance de repousser l'erreur et de combattre pour la vérité ! Les uns, en faveur du mensonge, émeuvent et entraînent l'auditeur ; ils cherchent à lui inspirer des sentiments de terreur, de tristesse, de joie ; ils le pressent vivement : les autres s'endormiront dans une manière de dire fade et languissante ! *Quis ita desipiat,* ajoute le St-Père, *ut hoc sapiat !*

S'appuyant sur l'autorité de cet incomparable docteur, le pieux Louis de Grenade, dans sa Rhétorique sacrée, s'élève avec force contre ceux qui s'ingèrent dans le ministère de la prédication, sans s'être auparavant munis de la connaissance des règles de l'art oratoire. C'est, dit-il, une chose bien indigne que d'entrer dans un emploi aussi noble, aussi nécessaire pour l'Église, dans celui qui de tous les ministères est le plus difficile, sans s'être mis en peine auparavant de s'instruire de la méthode à suivre pour s'en acquitter avec fruit. C'est une chose d'autant plus étrange, qu'on ne peut exercer les moindres arts, si l'on ne s'y est d'abord formé par un long et pénible apprentissage. Et voilà pourquoi, ajoute le pieux auteur, parmi tant de prédicateurs, il s'en trouve si peu qui parlent convenablement et beaucoup

moins encore qui réussissent à porter les pécheurs à la pénitence et à l'amour de la vertu.

Mais si la connaissance des règles de l'art de bien dire est aussi légitime, aussi nécessaire pour l'orateur sacré que pour l'orateur profane, si ces deux éloquences tendent au même but et ne peuvent y parvenir que par les mêmes moyens, quelle différence en même temps de l'une à l'autre! quelle supériorité de l'éloquence sacrée sur l'éloquence profane! Cette supériorité résulte :

Premièrement, de la nature des matières qu'elle est appelée à traiter : ce sont les sublimes mystères de la religion, et des questions capitales pour les auditeurs, desquelles dépend pour eux un bonheur ou un malheur éternel. L'une des conséquences de ceci, c'est qu'aucun genre n'est aussi favorable à l'éloquence, aussi propre à satisfaire toutes les facultés de l'homme. S'agit-il d'éclairer l'intelligence? L'éloquence sacrée communique à l'homme la connaissance des vérités qui sont à la fois les plus hautes, les plus certaines et les plus essentielles : elle lui révèle l'existence d'un Dieu créateur, rédempteur, rémunérateur ; elle lui apprend sa noble origine, ses nobles destinées; elle le dirige dans l'accomplissement de ses devoirs; elle guide ses pas vers l'heureux terme de son pèlerinage sur la terre. S'agit-il de confier à la mémoire de précieux souvenirs, ou d'offrir à l'imagination des tableaux propres à l'émouvoir vivement? aucune éloquence ne peut présenter à l'esprit du genre humain quelque chose de comparable aux grands événements qui remplissent l'histoire de la religion, à ces faits d'une si haute portée, qui se rattachent tous à la création, à la rédemption, aux destinées éternelles de l'homme. D'un autre côté, y a-t-il rien de si propre à enflammer l'imagination que ces vives images, ces admirables peintures que les

livres saints offrent en si grande abondance au ministre de la parole de Dieu? Quant à l'art de parler aux passions et d'exciter la sensibilité, c'est là le triomphe de l'éloquence sacrée. L'éloquence judiciaire sera satisfaite si elle peut quelquefois éveiller dans l'âme des juges la compassion ou l'indignation; l'éloquence sacrée s'adresse à toutes les passions; amour, haine; crainte, espérance; désir, aversion. Toutes entendent son langage; toutes se laissent séduire par elle, parce qu'elle a en main les plus puissants mobiles, parce qu'elle peut faire valoir des considérations qui touchent aux plus graves intérêts de l'homme, le salut, le ciel, l'éternité.

Secondement, des diverses circonstances où se fait entendre l'orateur sacré : c'est dans une enceinte consacrée par la religion, remplie de la gloire du souverain maître, réservée à son culte et aux plus augustes cérémonies; c'est en face des saints autels, parmi tant d'objets propres à émouvoir celui qui parle; souvent même au milieu du sublime sacrifice de la loi nouvelle que l'on interrompt pour entendre sa parole. S'il atteste Dieu, Dieu est présent sur les autels; s'il mêle à ses exhortations le souvenir de la mort, les auditeurs croient voir encore défiler sous leurs yeux ces cortéges funèbres qui tant de fois, dans cette même enceinte, ont frappé leurs regards. L'orateur lui-même est revêtu d'un auguste caractère : il est prêtre ou pontife; ces mains qu'il étend vers le peuple, ont touché ce jour-là le corps adorable de J.-C. et ses lèvres ont été teintes de son sang. La multitude l'écoute dans un religieux silence; elle l'écoute, non comme des auditeurs ordinaires écoutent un orateur dont il leur est libre d'adopter ou de rejeter les opinions, mais comme des disciples écoutent un maître et un docteur, qui a autorité pour les instruire et dont ils sont tenus de

respecter les enseignements et de suivre la doctrine ; seul auditoire dans nos temps modernes où se trouvent régulièrement réunis et confondus dans une même enceinte et autour du même orateur, tous les rangs, toutes les fortunes, toutes les conditions ; où puisse par conséquent habituellement se faire entendre cette éloquence populaire, la plus haute, la plus vraie de toutes les éloquences.

Troisièmement et surtout, de ce que la parole du prédicateur est véritablement la parole de Dieu. *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. Cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.* (1. Thes. 2, 13.) C'est la différence essentielle, celle que nous avons ici principalement en vue, et qu'il importe extrêmement, et à l'auditeur et au prédicateur, de ne jamais perdre de vue. *A l'auditeur :* car s'il perd de vue le caractère divin de cette parole sainte, s'il la confond avec la parole de l'homme, il ne craindra plus de s'ériger en critique, en juge de cette divine parole ; et dès lors il fera à Dieu la plus grande injure, il se fera à lui-même le plus grand tort. Il fera à Dieu la plus grande injure ; car il méconnaîtra sa voix dans la bouche de son ambassadeur, et il paiera d'ingratitude l'insigne bienfait de la prédication évangélique, à laquelle il doit et sa foi et tout ce qu'il est dans l'ordre du salut. En même temps il se fera le plus grand tort à lui-même ; car d'abord, comme remarque St-Chrysostôme, il y a obligation d'entendre la parole de Dieu, et celui-là ne remplit pas le précepte, qui n'écoute pas la parole du prédicateur comme parole de Dieu. En outre cette sainte parole dont la force est si admirable, l'efficacité si étonnante, se trouvera pour lui sans force et sans vertu, par la raison que, si d'un côté cette force, cette puis-

sance de la parole sainte est indépendante des qualités de celui qui l'annonce, elle exige d'un autre côté, comme condition essentielle ordinaire, qu'on ait foi en elle, et qu'on la reçoive avec la docilité due aux enseignements de Dieu même. Enfin, elle ne lui sera pas seulement inutile, mais nuisible. *Verbum meum..... non revertetur ad me vacuum.* (Isaï. 55, 11.) C'est ainsi que les Juifs se sont perdus, en ne voulant pas recevoir la parole de J.-C comme parole de Dieu. *Nonne hic est filius fabri? Nonne mater ejus dicitur Maria..... et scandalizabantur in eo.* (Matth. 13.) *Nonne hic est Jesus, filius Joseph cujus nos novimus patrem et matrem?* (Joan. 6, 42.) Et de là aussi le terrible châtiment des Juifs : *Tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die Judicii.* (Matth. 10, 15.)

A l'orateur : 1° Rien de plus propre à enflammer le zèle de celui qui se prépare à entrer un jour dans la carrière de la prédication, que l'idée des nobles fonctions qu'il devra remplir en qualité d'organe du Très-Haut et de dispensateur de la sainte parole. Destiné à être quelque jour l'envoyé de Dieu vers les hommes, le médiateur entre le créateur et la créature, il comprendra comment, d'une part, il doit s'efforcer par la piété de s'unir étroitement à celui dont il doit être ministre et l'instrument, afin que se remplissant de son esprit, il soit digne de devenir son ambassadeur et son interprète. Il comprendra également comment, d'autre part, il doit se former avec soin à toutes les sciences, acquérir toutes les connaissances qui peuvent un jour faire accueillir plus favorablement son ministère, et le rendre lui-même un instrument plus utile entre les mains de Dieu.

2° De cette vérité que la parole du prédicateur est la parole de Dieu, suit la nécessité de la mission. Qui osera

annoncer la parole divine? qui osera s'ingérer à parler au nom de Dieu, si Dieu même ne l'en charge? Et comment Dieu l'en chargera-t-il, si ce n'est par l'intermédiaire de ceux qui, par une suite non interrompue de pontifes, remontent jusqu'au pontife suprême, jusqu'à celui qui a dit : *Sicut misit me pater, ita ego mitto vos.* (Joan. 20, 21.) — *Quomodo vero prædicabunt nisi mittantur?* (Rom. 10, 15.)

3° Dans l'exercice même du ministère de la parole, l'orateur puisera dans cette idée qu'il annonce la divine parole, beaucoup de force et de fermeté. Se souvenant qu'il parle au nom du roi des rois, du Dieu de toutes les sciences, il ne craindra, ni les sages du siècle, ni les puissants : les sages, dont la science est bien peu de chose à côté de celle qu'il annonce : *Quod stultum est Dei, sapientius est hominibus* (1. Cor. 1, 25); les puissants, qui ne sont plus devant lui que des disciples et d'humbles chrétiens : *Ne formides a facie eorum; nec enim timere te faciam vultum eorum.* (Jerem. 1, 17.) Fort de la protection de celui dont il annonce les volontés saintes, qui l'a choisi pour parler en son nom, il ne se laissera pas aller à une vaine et dangereuse pusillanimité : il saura se rappeler à l'occasion et s'appliquer à lui-même, à lui prophète de la loi nouvelle, également envoyé de Dieu, ces paroles du Seigneur à Moïse, qui s'excusait de remplir la mission qu'il lui confiait : *Non sum eloquens,* disait-il, *ab heri et nudius tertius.* Dieu lui répond : *Quis fecit os hominis? aut quis fabricatus est mutum et surdum... Nônne ego? Perge igitur et ego ero in ore tuo doceboque te quid loquaris.* (Exod. 4, 12.) Il mettra donc sa confiance dans celui qui l'envoie, et il enseignera la doctrine sainte avec ce ton d'autorité que prenait son divin maître. *Erat enim docens eos tanquam potestatem habens, et non sicut scribæ.* (Marc. 1, 22.)

Enfin, la pensée de l'auguste ministère qu'il remplit, lui inspirera un grand respect pour la parole qu'il annonce, et une grande pureté d'intention. On le verra soigneux de ne pas substituer sa propre parole à celle du Sauveur, sa propre doctrine à l'enseignement du divin maître. Se bornant à exposer, à développer la vérité révélée, s'oubliant lui-même pour ne se souvenir que de sa mission, il offrira toujours en sa personne le prophète de la loi nouvelle et l'organe de J.-C. Mais s'il vient à perdre de vue de quelle parole il est l'organe, il recherchera les louanges des hommes, se prêchera lui-même et dénaturera la parole sainte : *Qui a semetipso loquitur,* dit le Sauveur, *gloriam propriam quærit, qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.* (Joan. 7, 18.) Il fera violence à la parole divine en la revêtant de formes qui lui sont étrangères et la rendent méconnaissable ; il la surchargera de vains ornements, et la profanera indignement en faisant d'une chose aussi sainte un instrument de vanité, *adulterantes verbum Dei.* (2 Cor. 2, 17.-4, 2.)

CHAPITRE II.

COMBIEN EST AUGUSTE LA PAROLE DONT LE PRÉDICATEUR EST LE MINISTRE.

La grandeur et la dignité du ministère de la prédication provenant surtout de la nature même de la sainte parole, cherchons à nous en former une idée en remontant jusqu'à sa céleste origine pour redescendre ensuite avec elle jusqu'à ceux qui en sont encore aujourd'hui les organes sur la terre.

Origine de la sainte parole. — Ce n'est ni sur la terre, ni parmi les choses créées, mais dans le sein de Dieu même et

au-delà de tous les temps, que nous devons chercher l'origine de la sainte parole. Dieu le Père a compris éternellement ses infinies perfections, et éternellement cette infinie intelligence de lui-même est substantielle, et constitue une seconde personne, qui est l'expression de sa pensée, sa parole, son verbe, *Verbum*. Celui-ci s'étant revêtu dans le temps d'une chair semblable à la nôtre, s'est montré aux hommes, dit Bossuet (*discours sur la parole de Dieu*), en deux manières différentes, dans la vérité de sa chair et dans la vérité de sa parole, et il s'est perpétué de même parmi nous dans la sainte Eucharistie et dans la prédication évangélique, prenant ainsi un double corps et vivant parmi nous de deux manières. Il a institué des ministres chargés de perpétuer sa mission, aussi bien que sa présence réelle ; de faire revivre sa parole renfermée dans les évangiles, aussi bien que son corps ; en sorte, ajoute Bossuet, que le corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable, que la vérité de Jésus-Christ dans la prédication évangélique. Dans l'Eucharistie, les espèces que vous voyez, sont des signes ; mais ce qui y est renfermé, c'est le corps même de Jésus-Christ ; et dans les discours sacrés, les paroles que vous entendez, sont des signes, mais la pensée qui les produit et celle qu'elles portent dans vos esprits, c'est la doctrine même du Fils de Dieu. Telle est en abrégé l'histoire de la parole divine ; entrons dans quelques développements.

Mission du fils de Dieu. — Il y a mission entre les personnes divines, lorsque l'une procède de l'autre avec une destination spéciale, concernant un effet temporel. Dieu le Père ne la reçoit de personne ; Dieu le Fils ne la reçoit que de Dieu le Père ; Dieu le Saint-Esprit la reçoit des deux autres personnes divines.

Touché du malheur de l'homme, Dieu le Fils s'étant offert pour le racheter, reçut de son Père deux missions, l'une concernant l'incarnation, l'autre, l'instruction des hommes; *Evangelizare pauperibus misit me* (S. Luc. 4, 18); mission, dont le Sauveur semble avoir eu fort à cœur de bien établir la vérité; il ne cessait de répéter que tout ce qu'il disait, il le tenait non de lui-même, mais de son Père qui l'avait envoyé l'annoncer aux hommes. *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* (Joan. 7, 16.) *Sermonem quem audistis non est meus, sed ejus qui misit me Patris.* (Joan. 11, 24.) *Quæ audivi ab eo hæc loquor in mundo.* (Joan. 6, 26.) C'est cette mission que Dieu le Père sanctionna sur le Thabor en disant : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui; ipsum audite.* (Matth. 17, 5.) Dieu donna cette mission à son Fils à cause de l'état de dégradation où le péché avait réduit l'humanité. Il ne fallait pas seulement fournir à l'homme une expiation suffisante, mais encore les moyens d'en profiter. Frappé dans toutes ses puissances, incliné vers la terre, esclave des sens, il ne lui fallait pas moins que cette toute puissante parole qui lui avait donné l'être, pour le relever de ses ruines et lui rendre une nouvelle vie. *Ego veni in mundum ut vitam habeant et abundantius habeant.* (Joan. 10, 10.) Il fut donc décidé dans le conseil des trois adorables personnes, non seulement que le Fils de Dieu prendrait une nature étrangère à la sienne, pour pouvoir s'humilier et satisfaire, mais encore qu'il descendrait au milieu des hommes et vivrait parmi eux, pour créer en eux par sa parole le nouvel homme, le nouvel Adam. *Vivit... homo... in omni verbo quod procedit de ore Dei.* (Matth. 4, 4.)

En attendant que les temps fussent accomplis pour cette double mission du Verbe, Dieu n'abandonna pas sa créa-

ture. Sa voix retentit dans le Paradis terrestre. Elle se fit entendre aux saints Patriarches et ensuite à tout le peuple choisi, par l'organe de Moïse et successivement par l'entremise de pieux personnages qui recueillaient ce que Dieu leur révélait et le transmettaient de vive voix ou par écrit. Dieu ne cessait de susciter des prophètes qu'il remplissait de son esprit et sur les lèvres desquels il mettait sa parole, en sorte même que leur rareté du temps d'Héli est remarquée comme une chose extraordinaire. *Sermo Domini erat pretiosus in diebus illis; non erat visio manifesta.* (1. R. 3, 1.) En outre Moïse avait établi par l'ordre de Dieu une succession de pontifes qui devaient être les dépositaires de la parole divine et les interprètes de la vérité. *Super cathedram Moïsis sederunt scribæ et pharisæi : omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite.* (Matth. 23, 2 et 3.) Enfin, le Fils de Dieu paraît dans le monde. *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio.* (Ad Heb. 1, 1.) Il descend sur la terre sans quitter le sein de son Père. De même, dit St-Augustin, que, lorsque nous revêtons notre pensée du son de notre voix, pour la manifester extérieurement, cette pensée ne laisse pas de rester dans notre esprit entière, intacte et sans la moindre altération, de même le Verbe, sans quitter le sein de son Père, parut sur la terre revêtu de la nature humaine, *et verbum caro factum est;* et descendit parmi les hommes pour accomplir la double mission qu'il avait reçue et se donner à eux, pour toute la durée des siècles, et dans la réalité de sa chair, et dans la vérité de sa parole.

Prédication du Sauveur. — Avant de commencer le cours de ses prédications, le Sauveur voulut s'y préparer par

trente ans de retraite, d'obscurité, de prière. Au terme de ces trente années, il fit profession publique de pénitence, en s'humiliant sous la main de son précurseur, dont il reçut le baptême, et se retira ensuite au fond d'un désert pour y faire un jeûne de quarante jours. Enfin, il se mit à parcourir les villes et les campagnes, annonçant partout la bonne nouvelle, et nous offrant dans sa personne le plus admirable modèle que se puissent jamais proposer ceux qui lui ont succédé dans l'apostolat.

Il se tient rigoureusement dans les bornes de la mission qu'il a reçue de son Père. *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israël.* (Matth. 15, 24.) Il renvoie soigneusement à son Père la gloire de toute chose. *Quid me dicis bonum? nemo bonus nisi unus Deus.* (Marc. 10, 18.) A la différence des Pharisiens : *Dicunt enim et non faciunt* (Matth. 23, 3) il fait le premier ce qu'il demande de ses auditeurs. *Cœpit Jesus facere et docere.* (Act. 1, 1.) Il prêche beaucoup aux pauvres, aux gens plus simples de la campagne, et c'est même là l'une des marques qu'il donne à Jean de la vérité de sa mission. *Pauperes evangelizantur.* (Matth. 5, 3.)

Sa doctrine est sublime, il l'annonce avec simplicité; il la met à la portée de tous. Tantôt il expose simplement et avec la plus grande clarté quelque précepte; tantôt il descend au raisonnement humain; tantôt, selon l'usage des orientaux, il enveloppe d'une allégorie quelque point de doctrine, et rien n'est beau, rien n'est touchant comme ses paraboles.

Où trouver un plus parfait désintéressement? *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* (Matth. 8, 20.) Où trouver portée à un plus haut point, cette extrême bienveillance qu'un

auditeur doit lire dans le regard et le cœur de celui qui l'instruit ? *Quoties,* s'écrie-t-il du ton le plus affectueux, en s'adressant à cette ville ingrate qui allait bientôt demander sa mort avec des cris furieux, *Quoties volui congregare filios tuos quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti?* (Matth. 23, 37.) Comment ne pas écouter avec amour la parole de celui qui, si dur à lui-même, était plein d'une si tendre compassion pour tous les infortunés, dont tous les pas étaient des bienfaits ; qui ne se lassait pas d'instruire, de consoler, de guérir les malades innombrables qu'on lui présentait ; qui enfin accueillait avec tant de bonté les pauvres pécheurs, prenait leur défense et mangeait avec eux ? Sa patience et sa douceur étaient inaltérables. Il reprit vivement ses disciples qui l'engageaient à faire tomber le feu du ciel sur une ville de Samarie qui lui avait fermé ses portes : *Nescitis*, leur dit-il, *cujus spiritûs estis ? Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare.* (Luc. 9, 55 et 56.)

Enfin, un dernier caractère de la prédication du Sauveur, c'est l'autorité avec laquelle il parlait à la multitude. *Stupebant super doctrina ejus. Erat enim docens eos, tanquam potestatem habens et non sicut scribæ.* (Marc. 1, 22.) Il parlait en effet, non en interprète de la loi, mais en législateur et en maître ; il confirmait sa doctrine par des miracles qui, en prouvant sa divine mission, étaient en même temps la figure de ce que sa parole opérait dans les cœurs et de ce qu'elle opérerait un jour par l'organe de ses ministres.

Choix des Apôtres. — Le premier soin du Sauveur au début de sa vie publique, fut de choisir des disciples qui après lui étendissent à tout l'univers, et par leurs successeurs à tous les siècles, la mission d'évangéliser qu'il avait

reçue de son Père pour un temps si court et pour un pays si borné. Il les choisit dès le principe, d'abord afin qu'ils recueillissent les prémices de son enseignement et les premiers fruits de sa doctrine ; ensuite, afin qu'assistant à tout le cours de sa prédication, ils apprissent à loisir de la bouche de leur divin maître, et la doctrine qu'ils devaient un jour annoncer à l'univers, et la manière de l'annoncer. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* (Rom. 10, 17.) Ayant choisi St-Paul après la résurrection, pour l'agréger au collége apostolique, il voulut auparavant l'instruire de sa propre bouche dans les révélations dont il le favorisa. *Neque enim ego ab homine accepi illud* (*evangelium*) *neque didici, sed per revelationem Jesu-Christi.* (Ad Gal. 1, 2.)

Enfin, il était nécessaire que les apôtres l'eussent constamment accompagné dans sa vie publique, afin qu'ils pussent un jour rendre témoignage de ce qu'ils avaient vu et entendu. *Eritis mihi testes.* (Act. 1, 8.) *Vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.* (Joan. 15, 27.) Aussi lorsqu'après l'Ascension il fut question dans le cénacle de donner un successeur au traître Judas, St-Pierre se conformant à l'esprit de son divin maître, ne laissa le choix libre qu'entre ceux qui avaient suivi le Sauveur dès le principe. *Qui nobiscum sunt congregati in omni tempore..... incipiens a baptismate Joannis usque in diem quo assumptus est a nobis;* pourquoi ? pour qu'il pût, aussi bien que les onze, rendre témoignage de la résurrection du Sauveur. *Testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.* (Act. 1. 21. 22.)

Son choix tomba sur des hommes du commun, sans nom, sans crédit, sans autorité, sans instruction, absolument dépourvus de tout ce qui peut, chez les hommes, aider à établir une doctrine, donner cours à une opinion. Il fallait

qu'il parût clairement que le doigt de Dieu était dans les prodiges de conversion qu'ils opéraient, et que le changement de l'univers converti à leur parole, ne pût aucunement leur être attribué.

Pour leur faire recueillir des fruits plus abondants de sa prédication, il leur expliquait en particulier ce qu'il ne disait au peuple qu'en parabole : *Seorsum autem discipulis suis disserebat omnia.* (Marc. 4, 34.); promettant de leur envoyer son esprit saint, qui leur donnerait la parfaite connaissance des vérités qu'ils n'étaient pas encore en état de recevoir : *Adhuc multa habeo vobis dicere; sed non potestis portare modo; cùm autem venerit spiritus ille veritatis, docebit vos omnem veritatem; non enim loquetur a semetipso.* (Joan. 16, 12 et 13.) Cet esprit saint, dit-il ailleurs, que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera tout ce que je vous ai dit. Je vous donnerai, dit-il encore, un autre paraclet, qui restera avec vous jusqu'à la fin des siècles. Aussi vous est-il utile que je m'en aille. *Expedit vobis ut ego vadam; si enim non abiero, paraclitus non veniet ad vos.* (Joan. 16, 7.)

Mission des Apôtres. — Pour préparer ses apôtres à la grande mission qu'il devait leur confier solennellement après sa mort, il voulut déjà de son vivant les exercer à ce sublime ministère. Il était occupé à parcourir infatigablement les villes et les bourgades de la Judée, lorsque, portant ses regards sur la multitude de ses habitants, *Videns turbas*, il fut touché de compassion : *quia erant vexati et jacentes sicut oves non habentes pastorem.* (Matth. 9, 36.) La moisson est grande, ajouta-t-il, mais les ouvriers sont peu nombreux; demandez donc au maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans son champ : puis, faisant approcher

les douze, il les envoya prêcher le royaume de Dieu, après leur avoir conféré le pouvoir de faire des prodiges, et les avoir pourvus des plus sages instructions. (Matth. 10.) Un peu plus tard eut lieu une nouvelle mission, confiée cette fois aux soixante-douze disciples, qu'il choisit à cet effet. Il les envoya deux à deux, *in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus.* (Luc. 10.) Cependant la trahison de l'un des douze et une mort cruelle mirent fin à l'apostolat du Sauveur. Mais à peine est-il ressuscité, qu'on le voit uniquement occupé des moyens de continuer sa prédication parmi les hommes et de la mission qu'il voulait confier à ses apôtres. Le jour même de sa sortie du tombeau, il leur apparaît et leur dit : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos. Hœc cum dixisset, insufflavit et dixit eis : Accipite spiritum sanctum.* (Joan. 20, 21 et 22.) Il se fit voir encore à ses disciples un grand nombre de fois. *Per dies quadraginta apparens eis et loquens de regno Dei.* (Act. 1, 3.) Mais la plus intéressante des apparitions du Sauveur après sa résurrection, fut celle qui eut lieu sur une montagne de Galilée ; apparition qu'il avait annoncée lui-même un peu avant sa mort et ensuite le jour de sa résurrection ; c'était celle où il devait conférer solennellement à ses apôtres la mission qu'il avait reçue de son Père.

Les onze disciples s'étant rendus en Galilée, *in Galilœam, in montem, ubi constituerat illis Jesus* (Matth. 28, 16.) Jésus leur apparut et aussitôt ils l'adorèrent ; puis s'approchant d'eux, il leur adressa ces paroles solennelles : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ. Euntes ergo docete omnes gentes.* (Matth. 28, 18 et 19.) Quel exorde ! Comme le Sauveur en appelle à la toute-puissance qu'il vient de conquérir au prix de tout son sang, pour autoriser l'ordre qu'il donne à ses apôtres d'évangéliser toutes les nations ! Il a

conquis l'univers ; il va en prendre possession par ses envoyés. *Euntes in mundum universum prædicate evangelium omni creaturæ.* (Marc. 16, 15.) Les voilà donc investis d'une mission universelle ! Quel en est l'objet ? *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* (Matth. 28, 20.) Mais quelle assistance auront-ils dans une entreprise aussi extraordinaire, eux et leurs successeurs ? *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi ;* et les plus éclatants miracles autoriseront leur mission ; enfin ceux qui croiront à leur parole seront sauvés, ceux qui resteront incrédules, seront condamnés. (Marc. 16, 16.) Peu de temps après, le Sauveur leur apparaissant une dernière fois, les bénit, s'éleva vers le ciel et disparut.

Les apôtres transmettent leur mission. — Ces paroles solennelles du Sauveur ayant constitué les apôtres, ses envoyés, ses ambassadeurs auprès des hommes, *apostoli,* dépositaires de cette même mission qu'il avait reçue de son Père : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos ;* après qu'ils eurent reçu, au jour de la Pentecôte, les forces et les lumières qui leur avaient été promises, ils se dispersèrent dans tout l'univers, annonçant partout la bonne nouvelle, fondant des églises et se donnant eux-mêmes des coopérateurs pour perpétuer et transmettre à leur tour la divine mission. Ces coopérateurs, ainsi que leurs successeurs dans l'épiscopat, recueillirent d'âge en âge ce glorieux héritage de la prédication évangélique, et le communiquèrent aux simples prêtres et aux diacres ; en sorte que le moindre en dignité parmi les ministres de l'évangile, pourvu d'une mission légitime, se trouve être le véritable dépositaire de la doctrine des apôtres, et par la mission qu'il

a reçue de ses supérieurs, il remonte jusqu'à celle de Jésus-Christ.

Ainsi s'est maintenue dans l'Église et se maintiendra jusqu'à la fin des siècles, selon la promesse du Sauveur, la succession légitime de la parole de Dieu; parole toujours sainte, toujours vénérable, quel que soit l'organe qui l'annonce, parce qu'elle reste toujours la parole de Dieu. Aussi le Sauveur exige-t-il que l'on ait pour elle, lorsqu'elle nous arrive par l'intermédiaire des prédicateurs, le même respect, la même docilité que si elle sortait de sa propre bouche. *Hic est Filius meus dilectus.... ipsum audite,* avait dit Dieu le Père; Dieu le Fils dit à son tour à ses envoyés : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit; qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.* (Luc. 10, 16.) Il menace de juger avec autant de sévérité le mépris de leur prédication que le mépris de la sienne propre. *Quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros, exeuntes foras de domo, vel de civitate, excutite pulverem de pedibus vestris. Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die judicii, quam illi civitati.* (Matth. 10, 14 et 15.)

Enfin, il donne à l'une et à l'autre la même efficacité : il se sert de l'organe des prédicateurs, comme il se servait du sien propre, s'incarnant en quelque sorte de nouveau sur leurs lèvres et se cachant sous le son de leur voix, pour pénétrer dans les cœurs; la voix du prédicateur est la voix d'un autre Jean-Baptiste : *Vox clamantis.* Elle lui procure dans les âmes une nouvelle naissance. *Filioli mei,* dit Saint-Paul, *quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Gal. 4, 19.) A cette voix vivifiante l'homme renaît, mais ce n'est plus le même homme, il est changé; il est devenu un autre homme; il est devenu un autre Jésus-Christ. *Vivo*

autem, jam non ego, vivit vero in me Christus. (Gal. 2, 20.) L'esprit saint s'est servi de la parole des ministres de la religion, pour ménager au Fils de Dieu dans les cœurs une nouvelle naissance mystique, comme il s'en sert encore chaque jour pour lui donner sur l'autel au saint sacrifice, une nouvelle naissance sacramentelle.

Telle est donc la grandeur et la dignité de la parole dont le prédicateur est le ministre. Elle remonte par une succession non interrompue jusqu'à Jésus-Christ lui-même, qui a perpétué sa parole dans la parole de ses envoyés, comme son corps sous les espèces sacramentelles, et par lui elle remonte jusqu'au sein de Dieu le Père où sa naissance est éternelle.

CHAPITRE III.

FORCE ET VERTU DE LA PAROLE DE DIEU.

La parole de Dieu est le canal et l'instrument de la grâce : elle renferme la doctrine de Jésus-Christ, et le fait naître lui-même dans les cœurs; elle est dès-lors elle-même une grande grâce et agissant comme la grâce, elle opère sur les âmes avec une admirable suavité, avec une force merveilleuse ; elle cache sous des formes pleines de douceur une grande énergie, une vertu toute puissante. *Omnipotens sermo tuus, Domine.* (Sap. 18, 19.) Ceci est vrai dans l'ordre spirituel, aussi bien que dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre de la nature, la parole divine fait jaillir l'univers du néant. *Dixit et facta sunt.* (Ps. 32, 9.) Un jour elle évoquera du tombeau toutes les générations d'Adam. *Omnes qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei.* (Joan. 5, 28.) Et quel prodigieux empire n'a-t-elle pas eu, non-seulement dans la

bouche du Sauveur, mais encore dans celle d'un Moïse, d'un Josué, d'un Élie, de tant d'hommes pieux, pour maîtriser les éléments et rappeler même les morts à la vie? C'est là une image de ce qu'elle produit dans l'ordre de la grâce; mais sa puissance est ici d'autant plus admirable, qu'elle s'exerce sur la volonté libre de l'homme.

Pour nous faire comprendre la force, la vertu que renferme la divine parole, l'écriture sainte la compare tantôt à une pluie bienfaisante, qui féconde infailliblement le sol qu'elle arrose : *Quomodo descendit imber et nix de cœlo et illuc ultra non revertitur, sed inebriat terram et infundit eam et germinare eam facit, et dat semen serenti et panem comedenti. Sic erit verbum meum..... non revertetur ad me vacuum, sed faciet quæcumque volui* (Isaï. 55, 10 et 11.); tantôt à une semence qui rend jusqu'au centuple; tantôt à un glaive à deux tranchants : *Vivus est sermo Dei et efficax, penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ* (Hebr. 4, 12.); tantôt au marteau qui broie la pierre; tantôt à une vive flamme : *Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petram.* (Jerem. 23, 29.) *Nonne cor nostrum erat ardens in nobis*, disaient les disciples d'Emmaüs, à la suite de cet entretien qu'ils avaient eu avec le Sauveur sans le reconnaître.

Enfin, Jésus-Christ déclare que sa parole est esprit et vie : *Verba quæ ego locutus sum vobis spiritus et vita sunt* (Joan. 6, 64.); et cette vie, c'est lui-même : *Ego sum vita.* (Joan. 14, 6.) Et de même que la sainte Eucharistie produit la mort là où elle ne produit pas la vie, *mors est malis, vita bonis;* ainsi la vertu de la parole divine frappe de mort l'âme qu'elle ne vivifie pas. Celui qui reçoit indignement le corps du Sauveur, mange son propre jugement et sa condamna-

tion; celui qui reçoit mal sa parole, la verra également un jour se tourner contre lui et devenir son accusateur et son juge : *Qui spernit me et non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (Joan. 12, 84.); parce que, ajoute le Sauveur, je ne parle pas de moi-même, je ne fais que rapporter ce que mon Père m'a ordonné de vous dire; or, chaque prédicateur peut tenir le même langage : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.*

Cette force, cette vertu propre à la parole divine mérite d'autant plus notre admiration qu'elle lui est tout-à-fait inhérente, et qu'elle est indépendante et des talents naturels, et de la sainteté, et de l'intention même du ministre qui l'annonce. Elle ne dépend pas de ses talents naturels : les apôtres en sont une preuve suffisante, ainsi que beaucoup d'autres ministres de l'évangile, qui, doués de peu de talent, mais remplis de l'esprit de Dieu, ont prêché avec tant de succès la folie de la croix et les rigueurs de la pénitence à des hommes superbes et corrompus. Elle ne dépend pas davantage, ni de la vertu, de la sainteté du ministre, ni même de son intention; et ce dernier avantage lui est tout-à-fait propre; car si la sainteté du ministre n'est pas nécessaire à la valeur du saint sacrifice et des sacrements, on ne peut pas en dire autant de son intention. Sans doute une intention peu droite nuit infiniment au prédicateur et à l'effet de ses discours; sans doute Dieu se servira peu d'un instrument aussi imparfait; mais enfin il peut s'en servir et lui faire produire les mêmes prodiges, parce que sa parole est toujours sainte, vénérable, efficace, quel que soit le canal par lequel elle parvient aux hommes. Caïphe avait le cœur plein de fiel contre le Sauveur; cependant, comme il était souverain pontife, il prophétisa que le Sauveur

mourrait pour sa nation : *A semet ipso non dixit; sed cum esset pontifex anni illius prophetavit* (Joan. 11, 51.); et Saint-Paul craignait de devenir réprouvé en sauvant les autres : *Ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* (Cor. 9, 27.)

Mais ouvrons les yeux sur ce qui se passe autour de nous et partout nous apercevrons les effets prodigieux de cette toute puissance de la parole divine. Qui a constitué ce corps admirable de l'Église chrétienne? qui a conduit à la mort des millions de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition? qui a converti le monde, si ce n'est la parole de Dieu ? Saint-Pierre parle une première fois aux Juifs : trois mille personnes se convertissent, et cinq mille à une seconde prédication. Ces prodiges se sont renouvelés dans tous les siècles. Saint-François Xavier baptise de sa propre main près d'un million d'idolâtres et de Sarrasins qu'il a évangélisés. Saint-François de Sales ramène au giron de l'Église soixante-dix mille hérétiques.

C'est la parole de Dieu qui chaque jour encore, dans toute l'étendue du monde catholique, féconde dans le cœur de l'homme ce germe de foi et de piété que le baptême y a déposé, qui sans elle y resterait enfoui et à jamais stérile. C'est elle qui chaque jour encore rend au père de famille une multitude d'enfants égarés, ceux-là même quelquefois qui ne venaient entendre la prédication évangélique que pour la juger et la critiquer, et qui, terrassés tout-à-coup comme St-Paul, de loups ravissants deviennent subitement des agneaux paisibles et dociles. C'est elle qui dans la bouche d'un pasteur zélé, renouvelle en peu d'années la face d'une paroisse; c'est elle qui par la voix des missionnaires étend jusqu'aux extrémités du monde les conquêtes de la religion; c'est elle enfin qui conserve dans l'univers la

foi, l'espérance, la charité, toutes les vertus, tous les penchants généreux, et qui provoque parmi les hommes tout le bien qui s'y fait.

Ce que nous devons conclure de ces considérations, c'est que nous aurons un jour un compte bien sévère à rendre à Dieu si, ayant entre les mains une arme aussi puissante pour le bien, nous négligeons d'acquérir les connaissances et toutes les qualités qui doivent nous mettre à même d'en faire un bon usage, et de produire les fruits que Dieu attend de notre coopération à sa grâce. Si la parole de Dieu semble quelquefois inefficace, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, ce n'est pas même à la négligence, à l'indifférence de l'auditoire, c'est bien plutôt à celle du prédicateur qui n'a pas fait tout ce qui était en lui pour devenir entre les mains de Dieu un instrument utile, en sorte qu'il n'est en état, ni de seconder la grâce de la sainte parole, ni de changer, comme il le pourrait, aidé de cette même grâce, les mauvaises dispositions de ceux auxquels il s'adresse.

LIVRE SECOND.

Qualités requises dans l'orateur sacré.

Quoique la parole de Dieu renferme en elle-même une force invincible, une vertu toute-puissante, et que la grâce, pour lui faire changer les cœurs et procurer les plus admirables effets, n'ait besoin ni des talents, ni des connaissances, ni même des vertus du prédicateur, cependant, dans l'ordre ordinaire des choses, elle restera vaine et stérile si elle ne rencontre pas ces qualités dans celui qui est chargé de la dispenser. La raison en est que, dans l'état actuel du monde, les moyens ordinaires de la persuasion suffisent à la grâce pour conserver et accroître dans l'univers l'héritage de Jésus-Christ ; et l'on peut dire des différents dons extraordinaires conférés aux apôtres, tels qu'une assistance spéciale de l'esprit saint, le don des miracles et l'infaillibilité de la doctrine, ce que Saint-Paul disait en particulier du don des langues : *Linguæ in signum sunt non fidelibus, sed infidelibus.* (1. Cor. 14, 22.) Il faudra donc que celui qui se croit appelé au ministère de la parole sainte, réunisse les moyens ordinaires de la persuasion, et qu'il s'efforce de les perfectionner continuellement. Ces moyens ordinaires, en d'autres termes, les qualités requises dans l'orateur sacré, sont les talents naturels, les vertus, les connaissances.

CHAPITRE I.

DES TALENTS NATURELS.

SECTION I.

Si et jusqu'à quel point les talents naturels sont nécessaires à l'orateur.

L'éloquence, c'est-à-dire, le talent de persuader, est un don de la nature, qui suppose dans celui qui en est doué plusieurs talents naturels réunis. Nul en effet ne peut espérer de devenir véritablement éloquent, ni aspirer au titre d'orateur, si à la justesse et à la pénétration de l'esprit, à la profondeur et à l'élévation des pensées, il ne joint une imagination vive et féconde, une extrême sensibilité, et, pour parler en public, une mémoire sûre et fidèle, une voix nette, sonore, flexible, et toutes les dispositions naturelles à l'éloquence du corps.

La réunion de ces diverses qualités dans une même personne étant fort rare, du moins à un certain degré de perfection, il en résulte que les vrais orateurs sont aussi fort rares, et que dans la multitude des prédicateurs il est bien borné le nombre de ceux qui peuvent à bon droit revendiquer ce titre, soit parce qu'ils manquent réellement d'une ou de plusieurs de ces qualités essentielles, soit parce qu'ils ont négligé la culture des talents qu'ils avaient reçus de la nature. D'un autre côté, on ne peut pas dire que les grands talents naturels soient nécessaires au prédicateur pour opérer le bien et sauver les âmes. L'expérience prouve même que ce ne sont pas toujours les hommes doués d'un esprit supérieur qui ont plus de succès et convertissent les âmes,

mais bien plutôt les talents médiocres secondés par le zèle et l'humilité.

Dieu se plaît même quelquefois à manifester le pouvoir de sa parole, en bénissant de préférence les efforts de ceux qui paraissent presqu'entièrement dépourvus des dons de la nature. L'onction et la simplicité peuvent parfois pour la conversion des incrédules et des pécheurs les plus endurcis, ce que n'ont pu la science et tout l'art du plus habile raisonnement. Il suffira donc à celui qui se croit appelé de Dieu à ce sublime ministère, de réunir à un degré médiocre les talents naturels nécessaires, pourvu qu'il cherche à suppléer à ce qui lui manque, par l'étude, la prière, le zèle et l'humilité. Qu'il cultive avec soin les dons de la nature ; car ce serait tenter Dieu que d'attendre d'en haut un secours extraordinaire, pendant qu'on ne se donnerait pas la peine de tirer parti des moyens ordinaires. Insensé serait le laboureur qui négligerait de cultiver son champ, en se reposant sur Dieu du soin de le féconder.

Si l'on se voit avantagé du côté des facultés naturelles, on doit éviter avec soin de mettre en soi-même sa confiance et d'attendre le succès de ses propres talents. Rien à la fois de plus déraisonnable, de plus nuisible au vrai succès, de plus dangereux pour l'orateur : de plus déraisonnable, parce qu'enfin le fruit de la prédication, l'édification, la conversion des âmes, est un des plus excellents effets de la grâce, et que la grâce ne peut dépendre ni venir de l'homme, mais de Dieu seul. Tous les talents de l'univers réunis ne feront pas naître dans le cœur de qui que ce soit, sans le secours de la grâce, une seule bonne pensée. Par conséquent le sentiment qui doit dominer dans le cœur du prédicateur, lorsque ses efforts ont été couronnés de quelque succès, c'est celui d'une vive et bien humble reconnaissance envers

Dieu, qui a daigné se servir de ses faibles moyens et d'un organe aussi imparfait pour opérer de si grandes choses. *Hæc mutatio dexteræ excelsi* (Ps. 76, 11.), doit-il dire ; *Soli Deo honor et gloria.* Rien en même temps de si nuisible au vrai succès. Dieu est jaloux de la gloire qui doit lui revenir de ses œuvres. *Gloriam meam alteri non dabo*, nous dit-il par la bouche d'Isaïe. (48, 8.) Il ne fera pas fructifier la parole de celui qui s'appuyant sur lui-même, détournera aussi sur lui-même la gloire qu'il devrait renvoyer à Dieu seul. Enfin, rien de plus dangereux. Qui pourrait en effet nous apprendre le nombre de ceux qui, doués de grands talents, se sont malheureusement perdus, sont devenus pour l'Église la cause d'une vive et profonde douleur, parce que les brillantes qualités dont ils étaient ornés, n'étaient pas accompagnées d'une piété solide et d'une humble défiance d'eux-mêmes.

Remarquons en terminant qu'il est extrêmement utile de discerner de bonne heure son talent particulier, celui auquel on semble prédisposé par la nature ou par l'éducation. Un prédicateur a ordinairement un talent propre : celui-ci sait instruire, celui-là émouvoir; l'un attendrit, l'autre effraie; quelques-uns manient bien l'arme de la controverse ; il en est qui ont une grande facilité pour l'improvisation. Il est important de reconnaître pour quel genre on a le plus de disposition, afin de s'y attacher et de chercher à s'y perfectionner.

SECTION II.

De quelques talents naturels en particulier.

L'orateur sacré a besoin d'un esprit juste et pénétrant pour saisir d'abord dans chaque sujet ce qu'il renferme de

solide et de vrai. Cette pénétration et cette justesse lui seront encore plus nécessaires, lorsqu'il lui faudra exposer et prouver sa doctrine par un raisonnement exact et bien soutenu. Si à ces qualités il joint de l'élévation dans les idées, il échappera aux conceptions vulgaires, saisira les belles et hautes pensées des modèles et ne souffrira dans ses propres compositions rien de bas ni de rampant.

L'imagination mettra sous sa main une foule d'images qui rendront la vérité plus sensible ou plus frappante, en même temps qu'elles embelliront le sujet, varieront le style, soulageront et faciliteront l'attention, en la reposant sur des objets qui parlent aux sens, et en ôtant au discours cette sécheresse qui est la suite d'une argumentation trop soutenue. Mais c'est surtout quand il s'agit d'obtenir les grands effets de l'éloquence, d'entraîner par la force des mouvements, de persuader en agissant sur la volonté par les passions, que l'on sent tout le prix d'une vive et féconde imagination. D'où naissent en nous les émotions? des objets extérieurs avec lesquels nous sommes mis en contact ; en sorte que s'il était possible d'offrir aux regards des auditeurs les objets mêmes que nous savons propres à les émouvoir, de les conduire, par exemple, dans les réduits affreux de la misère, quand il s'agit de leur inspirer la compassion pour les pauvres ; ou d'ouvrir un tombeau sous les yeux du voluptueux pour le ramener à la vertu, on serait à-peu-près certain d'atteindre son but. Mais cette présence réelle des objets n'est presque jamais possible. Heureux donc l'orateur qui doué d'une imagination vive, peut les dépeindre par la seule parole d'une manière si frappante que les auditeurs s'imaginent les avoir sous les yeux, et éprouvent en conséquence une émotion analogue à celle qu'ils éprouveraient, si les objets frappaient réelle-

ment leurs regards. Les images, dit un rhéteur, non seulement animent et échauffent le discours, mais domptent et subjuguent l'auditeur. Si l'on ne sait les employer, si l'on n'a le génie de peindre, dit Fénélon, jamais on n'imprimera les choses dans l'âme de l'auditeur, on ne peut ni échauffer son imagination, ni exciter ses passions.

La sensibilité est encore une de ces qualités indispensables à l'orateur qui, non content d'instruire, d'établir et d'expliquer les principes de la religion, se propose, ainsi qu'il le doit, d'émouvoir, d'entraîner par la force des mouvements. Car il n'y parviendra jamais s'il n'est d'un naturel à s'émouvoir facilement lui-même de toute sorte de sentiments; et cette facilité de s'émouvoir, c'est la faculté de la sensibilité qui la lui donnera. Que celui qui se destine à la carrière de l'éloquence, s'attache donc dès ses jeunes années à développer le germe de sensibilité que la nature a déposé dans son cœur. Qu'il remplisse son âme de toute sorte de nobles sentiments, qu'il se laisse toucher par tout ce qu'il y a dans le monde, soit physique, soit moral, de sublime ou de beau. Qu'il contemple souvent les magnificences de la création; et que, transporté, à la vue de ce spectacle, de reconnaissance et d'admiration, il loue avec une vive émotion l'auteur de tant de merveilles, la source de tant de bienfaits. Qu'il suive l'historien, le poëte, l'orateur dans les peintures si animées, si pittoresques, qu'ils nous mettent sous les yeux, lorsqu'ils décrivent les actions les plus héroïques, les scènes les plus terribles ou les plus touchantes. Qu'il voie de près les infortunes des hommes, et qu'il apprenne de bonne heure à pleurer sur leurs maux.

Il nous resterait à parler des grands avantages que tirera l'orateur d'une mémoire sûre et fidèle, ainsi que des dispositions que la nature ou l'éducation lui auront données

pour l'action ; mais c'est ce qu'il sera facile de conclure de ce que nous dirons à la fin de cet ouvrage sur la nécessité d'apprendre exactement et de débiter convenablement un discours.

CHAPITRE II.

DES VERTUS NÉCESSAIRES A L'ORATEUR SACRÉ.

En vain l'orateur sacré aura été doué par la nature des plus beaux talents ; en vain il aura reçu une éducation même distinguée ; en vain son esprit se trouvera orné des plus belles connaissances ; si tout cela n'est relevé dans sa personne par la bonne vie et la vertu, il n'atteindra jamais l'unique et véritable but du discours sacré, l'édification des fidèles et le salut des âmes. La vertu peut quelquefois dans le prédicateur suppléer à tout le reste ; mais rien ne supplée à la vertu. La conviction de cette vérité résultera, nous l'espérons, des développements dans lesquels nous allons entrer ; nous parlerons d'abord en général de la bonne vie, de la vertu nécessaire au prédicateur ; nous traiterons ensuite en particulier des vertus qui lui sont propres.

SECTION I.

De la bonne vie et de la vertu en général.

Les anciens définissaient l'orateur : un homme de bien, doué du don de la parole. S'ils ne concevaient pas que l'on pût persuader sans un cœur pur et sans la bonne vie, s'ils refusaient le titre d'orateur à celui qui se fait l'interprète de

la vérité et de la vertu, sans en avoir l'amour dans le cœur, sans en offrir les traits dans la conduite, combien ne devons-nous pas être plus exigeants à l'égard de l'orateur sacré, du ministre de l'évangile, de l'ambassadeur du Très-Haut, de l'organe de J.-C., de celui qui annonce de si sublimes vérités, enseigne toutes les vertus, duquel enfin dépend le salut du monde !

Telle est pour le prédicateur la nécessité de la bonne vie et de la vertu, que tous les saints personnages qui ont parlé dans leurs écrits de la prédication évangélique, sont unanimes à dire que la perversion des hommes, le peu de conversions qui s'opèrent, et ce qui en est la suite, la perte d'une infinité d'âmes, tout cela est surtout l'effet du défaut de vertu et de sainteté dans ceux qui annoncent la parole sainte. Donnez-nous un prédicateur éminemment vertueux, disent à la fois sainte Thérèse et la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, et il fera plus de fruit que cent autres. Un petit nombre de personnes, dit encore cette dernière, qui auraient l'esprit apostolique, convertiraient et embraseraient encore le monde de l'amour de Dieu, comme ont fait autrefois les apôtres.

Douze hommes, si mal pourvus de talents naturels, ont bien pu, dit St-Chrysostôme, conduire à J.-C. l'univers presque tout entier, et nous qui sommes innombrables, nous nous trouvons par notre lâcheté hors d'état de lui amener le peu qui reste, nous qui devrions suffire pour convertir mille mondes. Et que l'on ne dise pas, ajoute le saint docteur, que les apôtres avaient le don des miracles ; car d'autres ont aussi opéré des miracles, sans produire de semblables fruits de conversion. Qu'est-ce donc qui a fait si admirablement fructifier la parole des premiers disciples ? C'est la sainteté de leur vie, les victoires qu'ils remportaient

sur eux-mêmes, leur mépris pour les richesses et pour les honneurs. Supposez-les dominés comme nous par les inclinations de la nature : quand même ils auraient ressuscité des milliers de morts, non-seulement ils n'auraient pas eu de succès, mais on les aurait tenus pour des imposteurs. St-Jean Baptiste ne faisait point de miracles : *Joannes signum fecit nullum* (Joan. 10, 41.), et par l'impression que faisait sur les esprits sa vie extraordinaire, il attirait à lui toute la Judée et obtenait d'admirables conversions : tant il est vrai, dit en terminant St-Chrysostôme, que c'est la vertu, la sainteté qui donne du lustre à tout le reste, et qui remplit les prédicateurs de la grâce divine et pour eux-mêmes et pour les autres.

Cette sainteté absolument nécessaire à l'orateur sacré doit être à la fois intérieure et extérieure; il faut que l'orateur sacré soit et paraisse vertueux. Avant tout, il doit régler sa vie et en retrancher tout ce qui pourrait être pour ses auditeurs de peu d'édification. La raison en est qu'il lui faut nécessairement se montrer par ses œuvres pénétré le premier de cet amour de la vertu qu'il prétend inspirer aux autres. Les actions ont bien une autre force que les paroles pour faire impression et entraîner les cœurs. Si les actions du prédicateur ne sont pas d'accord avec ses discours; s'il condamne ce qu'il dit par ce qu'il fait; s'il montre par sa vie qu'il ne croit pas lui-même à la vérité des choses qu'il recommande à ses auditeurs; il est évident qu'il ôte à ses discours toute autorité. On le laissera dire pour la cérémonie, dit Fénélon; mais on croira et l'on agira comme lui : s'il montre du talent, on le regardera comme un homme qui joue fort bien une sorte de comédie, de manière que plus il se montrera éloquent, plus on se défiera de lui, parce que l'on croira qu'il y met d'autant plus d'ar-

tifice. On admirera son esprit, on lui donnera le titre d'orateur, auquel on pense qu'il s'attache principalement ; mais se laisser persuader par un tel homme, jamais.

Les anciens avaient bien raison d'exiger que l'orateur fût homme de bien. L'orateur semble vouloir s'imposer comme maître et comme guide, et les hommes n'accepteront jamais pour tel celui qu'ils jugeront être un malhonnête homme, un homme pervers. Le plus léger soupçon de désaccord entre la conduite et la parole d'un orateur suffit pour lui enlever toute chance de succès. Même sans y penser, l'auditeur met en pratique ce conseil de Sénèque : *Eum elige doctorem, quem magis admireris cum videris quam cum audieris.* Mais combien n'est-on pas plus fondé à exiger qu'il soit vertueux celui dont les discours ont pour matière la vertu même, et qui prétend nous persuader la vertu? Qui jamais se laissera persuader le détachement des richesses par un homme intéressé, l'amour du mépris par un ambitieux, la mortification par un voluptueux, le dégoût du monde et de ses maximes par un homme rempli de l'esprit du monde et partisan de ses plaisirs? Nulle autorité, nulle liberté évangélique dans celui qui n'offre pas en sa personne le modèle des vertus dont il fait aux autres une obligation. Le prédicateur a besoin d'une confiance sans bornes de la part de ses auditeurs ; mais la confiance n'est jamais là où n'est pas l'estime.

Enfin, les hommes sont ainsi faits : ils exigent que celui qui prétend venir au nom de Dieu leur tracer leurs devoirs, leur faire connaître et leur imposer leurs obligations, ne soit pas seulement vertueux, mais encore irrépréhensible ; ils veulent qu'il puisse dire avec l'Apôtre : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.* (1. Cor. 11, 1.) Mais aussi quels fruits abondants ne recueillera-t-il pas, si ses paroles sont soute-

nues d'une vie sainte et exemplaire? La réputation de vertu est le plus insinuant de tous les exordes; la bonne renommée ouvre le cœur à la confiance, et il nous suffit de savoir que celui qui va nous parler de notre salut s'occupe avec zèle du sien propre, pour que nous soyons persuadés d'avance de la vérité de tout ce qu'il nous dira. Son exemple a déjà prouvé deux choses : la première, que ce qu'il demande est possible; la seconde, que lui-même est le premier convaincu de ce dont il prétend nous convaincre à notre tour. Dès lors sa vue seule réveille en nous des idées pieuses et nous dispose à la persuasion. Sa vertu est à la fois un puissant encouragement et une autorité irrésistible.

Mais ne suffirait-il pas, dira-t-on peut-être, de sauver les apparences? et n'atteindrait-on pas au même but en se contentant des dehors de la vertu? Oui, si 1° le ministère de la parole n'était pas un ministère très-saint, et ne requérait pas en conséquence, dans celui qui en est chargé, une véritable et sincère vertu; et si 2° il était possible d'être réellement éloquent sans vertu, ou de convaincre sans être convaincu soi-même.

Y a-t-il sur la terre une fonction plus sainte que celle de dispenser la divine parole? Des trois naissances du Fils de Dieu, la première qui est éternelle, a pour principe Dieu le Père; la seconde qui est temporelle, a pour principe la bienheureuse Vierge Marie; la troisième qui est spirituelle, ce sont les prédicateurs qui la donnent au Sauveur, en le faisant naître par leur parole dans le cœur des fidèles. Mais si les principes des deux premières naissances sont si parfaits, si excellents, ne faudra-t-il pas que le prédicateur, principe de la troisième, s'efforce d'atteindre, du plus près qu'il lui sera possible, à la perfection des principes des deux

précédentes ? Ne devra-t-il pas travailler continuellement, sur l'exemple de Marie, à devenir parfait comme le Père céleste est parfait ? Lorsqu'il donne naissance au Fils de Dieu dans le cœur des hommes, il est le canal et l'instrument de la grâce : mais n'y a-t-il pas une sorte de sacrilége à souiller cet instrument par le péché ? à recevoir dans un canal impur la grâce divine, cette source sacrée qui jaillit du sein de la divinité ? Dieu le pourra-t-il souffrir ? et n'est-ce pas à celui qui profane ainsi sa parole sainte qu'il adresse ces reproches : *Quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum?* (Ps. 49, 16.) Ne dédaignera-t-il pas, ne rejettera-t-il pas un tel organe ? et de qui se servira-t-il pour opérer les merveilles de sa grâce et faire aimer des hommes ses volontés saintes, si ce n'est de celui qui le premier se soumet à lui en toutes choses, se laisse guider par son divin esprit et met son bon plaisir au-dessus de tout ? Dès lors, plus un prédicateur est soumis aux volontés du souverain maître et docile aux inspirations de la grâce, plus il est apte à en seconder les opérations dans les âmes des fidèles, et il n'est aucune de ses vertus les plus secrètes, de ses mortifications les plus cachées, de ses bonnes œuvres les plus ignorées, qui ne contribue à le rendre de plus en plus propre à procurer le salut des hommes. Enfin, quand une âme est parvenue à une entière pureté de cœur, dit le P. Lallemant, Dieu l'instruit lui-même, tantôt par l'onction des consolations spirituelles et des goûts intérieurs, tantôt par des lumières douces et affectueuses qui apprennent bien mieux à parler au cœur des auditeurs que ne peuvent faire tous les moyens humains. C'est là le chemin le plus court et le plus aisé pour parvenir à faire du fruit dans les âmes.

Mais à considérer la chose humainement, quel talent de persuasion, en d'autres termes, quelle éloquence peut s'allier

dans le cœur de l'orateur avec des inclinations basses et vicieuses? Point d'éloquence sans quelque chose d'élevé et de généreux dans le caractère; or, le propre du vice est d'abaisser l'âme et de la rétrécir, parce que son principe est l'égoïsme. La vertu au contraire, ayant pour principe le dévouement, le sacrifice, inspire à l'âme quelque chose de noble et de magnanime, agrandit le cœur et fortifie le génie. Enfin, comment faire aimer la vertu, si on ne l'aime pas soi-même? Comment paraître convaincu qu'elle est aimable, si on ne l'est pas réellement, si l'on a des affections toutes contraires? Comment reprendre ses auditeurs et tonner contre le vice avec cette fermeté, cette autorité, cette liberté nécessaire au prédicateur et que donne le témoignage d'une bonne conscience, quand au contraire de secrets reproches troublent intérieurement, et que l'on croit entendre continuellement retentir à ses oreilles ces paroles du prophète Nathan : *Tu es ille vir!* Tout dans la morale de la prédication évangélique est appuyé sur la foi, est plus ou moins vérité de foi; or, les vérités de la foi demandent de la part de celui qui les annonce la plus entière conviction; mais cette entière conviction ne sera jamais dans l'esprit, si elle n'est aussi dans le cœur; et elle ne peut pas être dans le cœur, si l'on a des goûts, des inclinations incompatibles avec l'amour de la vertu.

SECTION II.

Piété.

A une vertu solide et à la bonne vie le prédicateur doit joindre l'esprit de piété, c'est-à-dire, un tendre sentiment d'amour pour Dieu, une douce et vive affection pour celui

dont il doit inspirer l'amour aux hommes. Si la piété est si indispensable au prêtre en général, pour l'aider à s'acquitter convenablement de ses saintes fonctions, combien n'est-elle pas plus particulièrement nécessaire au prédicateur, dont le principal emploi est d'entretenir et de propager parmi les hommes ce feu du divin amour que J.-C. est venu apporter sur la terre? Un prêtre avec une piété médiocre et même dépourvu de piété, pourra validement administrer les saints sacrements et par là sauver les âmes ; mais sans piété il lui sera impossible, du moins dans l'ordre ordinaire, de faire naître dans les cœurs l'amour divin par la prédication et conséquemment d'y produire des fruits de salut. Car d'abord, comment communiquer et inspirer un sentiment qui n'est pas dans le cœur et qu'on n'éprouve pas soi-même? Pour qu'un charbon puisse embraser d'autres charbons, ne faut-il pas qu'il soit lui-même ardent et embrasé? Commencez par vous remplir vous-même de pieux sentiments, dit Saint-Bernard, puis vous penserez à les épancher au-dehors : *Implere prius et sic curato effundere.* Soyez un bassin qui donne de son abondance, et non pas un canal qui ne fait qu'épancher les eaux qu'il reçoit d'ailleurs. *Si sapis, concham te exhibetis, non canalem.*

En second lieu, c'est la piété qui allume dans les cœurs le zèle de la gloire de Dieu et du salut des hommes, et ce zèle est l'âme de la prédication. C'est encore de la piété du prédicateur qu'il faut attendre particulièrement la conversion des pécheurs. En effet, le prédicateur n'est qu'un instrument entre les mains de la grâce ; or, un instrument opère avec d'autant plus d'adresse et de succès qu'il est plus uni à la main qui s'en sert ; nous réussirons donc à proportion que nous serons plus unis à Dieu, et c'est l'amour et la piété qui unissent étroitement notre âme à Dieu, l'instrument

fragile et mortel à la main divine qui daigne par lui opérer des œuvres de vie et de salut.

Enfin, c'est de la piété que naît l'onction. L'onction ! c'est-à-dire quelque chose de suave et de tendre qui semble comme couler de source, pour s'insinuer avec la voix du prédicateur jusqu'au fond des âmes, les toucher et les remuer profondément : don ineffable que Dieu a fait à son Église et qui ne se trouve que dans son Église ; langage spécial de l'esprit saint, qui pénètre dans les cœurs avec une merveilleuse suavité, fait répandre de douces larmes, et opère en même temps sur la volonté avec toute la puissance, toute l'efficacité de la grâce, dont elle procède comme plus immédiatement.

Ce don admirable et divin, cette manière pleine de Dieu qui gagne et subjugue, à laquelle rien ne résiste, qui sauve plus d'âmes que les plus beaux talents, que les plus éloquents discours, ne se trouvera jamais sur les lèvres d'un orateur dont le cœur n'est pas embrasé des vives flammes de la piété chrétienne. L'onction coule du sentiment intérieur des choses de Dieu ; elle part d'une âme qui goûte Dieu. Votre âme est-elle desséchée ? il n'en sortira que des paroles mortes, qui ne sauraient donner la vie ni allumer chez les autres un feu qui leur manque à elles-mêmes. Un orateur homme d'esprit pourra se monter l'imagination, exalter en lui la sensibilité ; mais si la piété n'embrase en même temps son cœur et n'y fait naître une flamme d'un ordre supérieur aux mouvements des passions humaines, ce ne sera qu'un feu factice et étranger qui éblouira peut-être, mais n'échauffera pas et ne laissera aucune vive empreinte ; tandis que l'orateur à l'âme pieuse, les lèvres brûlantes des ardeurs du divin amour, saura prendre mille formes pour s'insinuer, pour s'emparer des cœurs et y propager l'incendie qui le consume lui-même.

Cette douce et tendre piété qui respire dans le regard, la voix, les paroles du prédicateur et se manifeste par un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, trouve son aliment dans l'esprit d'oraison, sa règle dans la prudence, son guide dans la pureté d'intention, et sa sauvegarde dans l'humilité. Nous allons dire un mot de chacune de ces vertus particulièrement nécessaires au prédicateur.

SECTION III.

Esprit d'oraison.

C'est dans l'oraison que se puise l'onction, c'est de l'oraison que se nourrit principalement la piété. L'oraison est pour le prédicateur le meilleur de tous les livres, le plus éloquent de tous les maîtres, et en même temps un préservatif continuel contre les dangers de son ministère. Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher, disait le P. Lejeune, c'est de bien prier, le second, c'est de bien prier, le troisième, le quatrième, le dixième, c'est de bien prier. Ce saint missionnaire appuyait ce précepte fondamental sur l'exemple du Sauveur qui consacrait le jour à la prédication, la nuit à la prière. *Erat pernoctans in oratione.* (Luc. 6, 12.)

L'oraison nous donne à la fois la connaissance, l'intelligence et le goût des vérités que nous devons annoncer. *Vita activa,* dit St-Thomas, *præsupponit abundantiam contemplationis; prædicando enim contemplata tradit.* La vie active, dont la prédication fait l'une des plus nobles parties, présuppose l'habitude de la contemplation; car le prédicateur ne doit prêcher que les mystères qu'il aura contemplés et les

choses sur lesquelles il aura été éclairé dans l'oraison ; ainsi la prédication découlera de la plénitude de la contemplation comme de sa source : *Prædicatio ex plenitudine contemplationis derivatur*. Si le prédicateur est homme d'oraison, et qu'il ait soin de se préparer par l'oraison, ses discours auront une force et une onction admirables ; ils seront comme arrosés de dévotion, animés de l'esprit de la grâce ; ses paroles seront autant d'étincelles qui jailliront du feu dont son cœur est embrasé, autant de rayons émanés du soleil divin qui l'illumine et l'enflamme intérieurement.

Nous pouvons, dit encore St-Thomas, parvenir à la connaissance d'une chose de deux manières : ou bien par l'étude et l'enseignement, ou bien par nous-mêmes et par notre propre expérience. Celle-ci est de beaucoup supérieure à l'autre. Ainsi un homme chaste comprendra beaucoup mieux l'excellence et les délices de la chasteté, que ne le pourra jamais faire un moraliste très-savant, mais vicieux ; et l'on concevra bien mieux ce que c'est que la douleur d'une maladie en l'éprouvant, que par tous les raisonnements de la science. De même nous acquerrons une connaissance bien plus parfaite des choses spirituelles et divines, en les savourant, en les sentant en nous-mêmes dans l'oraison ; nous comprendrons infiniment mieux la grandeur, la sainteté, l'infinie amabilité de notre Dieu, après en avoir fait l'épreuve en quelque sorte, après avoir goûté nous-mêmes ces divins attributs dans la méditation, que si nous ne possédions sur ces choses divines que les notions toutes sèches et toutes spéculatives que donnent les livres et la lecture.

Non-seulement on acquiert dans la méditation la science pratique des choses de Dieu ; non-seulement on y puise de ces considérations fortes et touchantes, qui font ensuite sur

les auditeurs les plus vives impressions ; mais on s'y forme encore à l'art de développer avec suite et méthode les vérités chrétiennes ; car la marche d'un discours et celle d'une méditation sont à peu près les mêmes. Enfin, on y apprend à s'émouvoir vivement de toutes les grandes vérités du Christianisme. Habitués à remplir nos âmes des sentiments de douleur, de joie, de crainte, de haine, d'amour, que la considération des différents mystères, la vue de nos péchés, la pensée des fins dernières, feront naître en nous, nous éprouverons la plus grande facilité à renouveler en nous-mêmes, aussi souvent que nous le voudrons, ces diverses impressions ; la seule pensée, le seul souvenir des émotions éprouvées les réveillera dans nos cœurs. Nos succès dans la prédication seront dès lors assurés ; car formés à l'art de nous émouvoir nous-mêmes, nous aurons découvert le moyen le plus sûr d'émouvoir les autres, et dans la prédication tout est là.

Tels sont les avantages que le prédicateur recueillera de l'exercice fréquent de l'oraison. Ne nous étonnons pas après cela que ceux à qui Dieu a donné le plus de bénédictions pour la conversion des âmes, confessent qu'une demi-heure de méditation leur a toujours été plus utile pour se disposer à la prédication, que des heures entières données à l'étude. C'est là, c'est au pied du crucifix, qu'ils puisaient toutes leurs lumières, le don de toucher les cœurs et d'opérer les conversions. Nous ne partagerons pas leurs succès, sans employer leur méthode, sans apporter à nos discours la même préparation. Que l'orateur sacré s'attache donc beaucoup à l'oraison mentale, qu'il n'en omette jamais ou presque jamais l'exercice journalier, et qu'il s'efforce d'approfondir, de comprendre et de goûter le premier dans la méditation les vérités qu'il se propose de faire passer dans

l'intelligence et dans le cœur de ceux qu'il évangélise. *Priusquam exerat proferentem linguam,* dit St-Augustin, *ad Deum levet animam sitientem, ut eructet quod biberit, vel quod impleverit fundat.*

Il faut en outre offrir à Dieu des prières ferventes pour l'heureux succès du discours que l'on prépare. On ne doit jamais perdre de vue que l'on n'est autre chose qu'un instrument, une main qui jette la semence, et qu'à Dieu seul appartient de la féconder. *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* (1. Cor. 3, 7.) Quelque talent que nous ayons pour la prédication, quelque préparation que nous y apportions, quelque bonne que soit l'intention qui nous dirige et dans la composition et dans le débit, si le St-Esprit ne parle lui-même aux cœurs, c'est en vain que nous frappons les oreilles du son de notre voix. *Nisi intus sit qui doceat,* dit St-Grégoire, *doctoris lingua exterius in vacuum laborat.* Exciter à la componction, à la pratique des bonnes œuvres, à des sentiments de piété, ce sont là des choses au-dessus de toutes les forces de la nature, et qui ne peuvent être opérées que par une vertu surnaturelle, celle des mouvements du St-Esprit; et ces mouvements, cette gratuite intervention du divin esprit dans les discours du prédicateur, c'est la prière humble et fervente qui l'obtiendra.

Jésus-Christ a donné la prière à son Église pour être sa ressource assurée dans tous ses besoins. Telle est sa vertu qu'elle dispose en quelque sorte de la toute-puissance divine, qu'elle peut changer l'ordre des événements de ce monde et produire les plus merveilleux résultats, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral et spirituel. La prière du prêtre arrête peut-être chaque jour un nombre infini de fléaux. C'est également à la prière du prêtre, du religieux,

des fidèles fervents et humbles de cœur, qu'il faut attribuer les fruits de conversion qu'opèrent les prédicateurs. Parmi les services que les ordres religieux contemplatifs rendent à la société, l'un des plus précieux et des plus propres à exciter notre reconnaissance, c'est sans doute l'abondante bénédiction que ces pauvres de J.-C. attirent continuellement, du fond de leur sainte solitude, par leurs prières, leurs mortifications et la pratique de toutes les vertus, sur la parole des ministres de l'évangile. Voilà donc pour les prédicateurs le grand moyen de succès : ils ne peuvent pas tous être éloquents ; mais tous peuvent prier, tous peuvent demander avec larmes la grâce de toucher les cœurs, tous peuvent en priant, en employant un moyen auquel J.-C. a bien voulu attacher une force infaillible, concilier à leur parole la plus grande efficacité.

Ainsi, avant de mettre la main à l'œuvre et comme première préparation, que le prédicateur se prosterne devant celui de qui découle tout don parfait, qui est l'auteur et le dispensateur de toute sagesse, qui sait rendre éloquente la bouche même des petits enfants. (Sap. 10, 21.) Qu'il lui demande instamment de l'éclairer, et sur le choix du sujet, et sur la manière de le traiter, et qu'il abandonne ensuite son cœur à l'action de la grâce divine, afin qu'elle lui inspire les paroles les plus propres à toucher les âmes et à produire des fruits de salut. *Dabit verbum evangelizantibus virtute multa.* (Psalm. 67, 12.) Qu'il continue à prier pour ses auditeurs dans le cours de son travail. Il fera bien, le jour où il devra monter en chaire, de célébrer la sainte messe pour l'heureux succès de sa prédication, afin de communiquer par là à tous ses raisonnements, en les arrosant en quelque sorte du sang de J.-C., une force à laquelle rien ne puisse résister.

Il nous sera aussi très-utile de nous recommander aux saints anges et aux saints patrons de nos auditeurs, en les suppliant de vouloir bien suppléer par leur médiation et leurs bonnes inspirations à la faiblesse de nos paroles. Mais c'est surtout la Vierge Marie, que nous devons invoquer fréquemment et avec ferveur, Marie, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés, le salut des infirmes, le rempart de l'Église contre l'hérésie et l'incrédulité, la patronne spéciale des prédicateurs, qui, en donnant naissance au Fils de Dieu dans les cœurs, participent en quelque sorte à sa glorieuse maternité. L'Église en consacrant le pieux usage de ne commencer à traiter une vérité chrétienne, qu'après avoir invoqué l'assistance de cette Mère du bon conseil, nous engage à mettre sous sa protection spéciale et nos discours et toutes nos espérances de succès. En travaillant au salut des pécheurs, nous nous employons à une œuvre qui lui est extrêmement chère, comme le prouverait au besoin cette multitude de prodiges qui à notre époque signalent et sa commisération en faveur des âmes qui gémissent dans les chaînes du péché, et son pouvoir pour les soulager. Nous devons donc mettre en elle une confiance sans bornes, et dans une œuvre dont le salut des pécheurs est le but, tout attendre de sa puissante protection.

SECTION IV.

† *Zèle.*

Voici un grand principe de succès, voici l'âme de la prédication évangélique, et en même temps une qualité tellement nécessaire au prédicateur que s'il ne sent pas en lui-même une sorte de passion pour le salut des âmes, semblable à

celle de l'avare pour les richesses, de l'ambitieux pour les honneurs, du conquérant pour la gloire et la renommée, il ne doit attendre aucun fruit de ses prédications; il doit se regarder même comme tout-à-fait incapable d'un ministère qui est essentiellement un ministère de zèle et de charité. Mais aussi celui qui est embrasé de ce feu sacré, peut compter sur un succès assuré. Car le zèle, c'est l'amour; et il n'est rien qui résiste à l'amour. *Ama et fac quodvis*, dit St-Augustin; rien de plus fort, de plus industrieux, de plus courageux, de plus persévérant. *Fortis est ut mors dilectio.* (Cant. 8, 6.) L'amour renferme tout, supplée à tout, l'amour fait faire des prodiges. M'aimez-vous, dit le Sauveur à St-Pierre, avant de le charger du gouvernement de son Église. *Dicit ei tertio : Simon Joannis, diligis me plus his* (Joan. 21, 16.)? Un amour plus ardent pour sa personne, voilà la seule condition qu'il semble mettre à un choix d'une si grande conséquence.

Et comment ne serions-nous pas embrasés d'un zèle ardent pour le salut de nos frères, quand nous les voyons périr par milliers à cause de l'ignorance où ils sont des vérités de la religion? Que de fois, écrivait St-Xavier, que de fois il m'est venu dans l'idée de me transporter en Europe, et, dussé-je y passer pour fou, de parcourir les académies et de crier à tous ces savants qui ont plus de doctrine que de charité : C'est par votre faute qu'une multitude épouvantable d'âmes sont exclues du royaume des cieux et sont plongées dans les abîmes éternels.

Peut-on en effet réfléchir à la perte de tant d'intelligences sublimes créées à l'image de Dieu, rachetées à un si haut prix, destinées à une éternelle félicité, sans être vivement ému de compassion et enflammé du désir de leur tendre une main secourable, qui les arrête sur le bord de l'abîme? Et

quel encouragement, quelle consolation si l'on parvient à ramener des portes de la mort éternelle, si l'on réussit à guider dans les voies du salut un grand nombre de frères qui en ce monde déjà nous couvriront de mille bénédictions, et qui un jour seront notre plus beau titre à la couronne de gloire et à la félicité des élus !

Le premier effet du zèle sera de nous faire entreprendre courageusement les travaux du ministère apostolique. Nous éprouverons ce qu'éprouvait St-Paul : *Charitas Christi urget nos* (2. Cor. 5, 14) ; et nous suivrons l'avis si pressant qu'il donne à son disciple Timothée : *Prædica verbum : insta opportune, importune ; argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.* (2. Tim. 4, 2.) Nous nous affectionnerons à ce saint ministère; nous nous y livrerons avec ardeur, et par l'établissement dans les paroisses de confréries et de différentes dévotions, nous ferons naître de nombreuses occasions de l'exercer et d'annoncer au peuple les vérités du salut.

Un second effet du zèle sera de soutenir l'orateur dans les fatigues et les difficultés de sa sainte carrière. Outre la peine des recherches, de la méditation du sujet, de la composition et du débit, des difficultés de plus d'un genre sont de nature à rebuter l'orateur. Cette pureté d'intention que l'on exige de lui, n'est pas l'une des moindres. Ailleurs, l'amour de la gloire est proposé comme un utile stimulant, et il fait faire en effet quelquefois des choses merveilleuses ; ici ce désir de s'illustrer et de se faire un nom est sévèrement interdit. Le prédicateur est obligé d'une part de faire tout ce qui serait de nature à lui procurer des applaudissements ; de l'autre il doit se refuser continuellement à cette sorte de récompense, à ce que l'on serait assez porté à considérer comme un dédommagement de tant de fatigues et de travaux. S'il réussit, com-

bien de rudes combats n'a-t-il pas à soutenir contre la vanité; s'il ne réussit pas, contre le découragement et le dégoût? Combien ne lui faut-il pas encore de vertu pour être prêt à prêcher en tous lieux et devant toute sorte de personnes? de courage pour surmonter toutes les vaines terreurs et cette fâcheuse crainte de déplaire aux hommes qui fait qu'on retient la vérité captive, et que cette liberté évangélique que J.-C. a donnée à ses ministres, reste entre ses mains une arme inutile?

C'est le zèle qui donne à l'orateur l'assurance et la fermeté, et lui fournit des armes aussi bien contre la vanité que contre le découragement. Quelque succès a-t-il couronné nos efforts? Le zèle nous porte à nous réjouir de ce que Dieu, a été glorifié et à lui renvoyer fidèlement la gloire de toute chose. Croyons-nous avoir éprouvé quelque échec? Nous nous consolons en pensant que nous n'avons agi que par un principe de zèle, et que la couronne qui nous est réservée dans le ciel pour récompense de nos travaux, sera d'autant plus brillante que les flatteries des hommes n'auront pas pu en ternir l'éclat. N'aperçoit-on devant soi qu'un auditoire peu nombreux ou peu distingué? Le zèle nous empêche de nous en faire un sujet de peine. On ne cherche que le salut des âmes : n'y en eût-il qu'une seule, le salut de cette seule âme vaudra toujours infiniment plus que tout ce que le prédicateur aura pu s'imposer de peines et de fatigues. J.-C. au besoin serait mort pour elle seule. Lui-même prêcha près de la fontaine de Jacob, n'ayant d'autre auditeur que la Samaritaine; et les anges tutélaires ne s'appliquent-ils pas pendant un si grand nombre d'années à procurer le salut d'une seule âme? C'est le zèle qui inspirait St-François d'Assise, lorsque, comme nous l'apprend St-Bonaventure : *Eâdem mentis constantiâ magnis loquebatur et parvis, eâdem-*

que spiritus jucunditate paucis loquebatur et multis. Ayez grande joie, disait St-François de Sales, quand, en montant en chaire, vous apercevrez peu de gens, et que votre auditoire sera clair-semé. C'est une expérience de trente années qui me fait parler ainsi. J'ai toujours vu de plus grands effets pour le service de Dieu dans les prédications que j'ai faites en de petites assemblées qu'en de grandes.

La qualité des auditeurs ne rebutera pas plus un prédicateur zélé que leur petit nombre. Toujours dans la main de ses supérieurs, indifférent à tout, prêt à tous les emplois, s'il a quelque prédilection, ce sera pour enseigner les pauvres, les enfants et les habitants des campagnes. Il sait que c'est parmi eux que l'on peut produire les fruits les plus abondants et avec le moins de danger pour son propre salut ; que ce sont là les auditeurs que notre Seigneur semblait chercher de préférence, auxquels il se disait particulièrement envoyé : *Evangelizare pauperibus misit me*, et qui à leur tour s'attachaient à lui davantage, le bénissaient, l'admiraient, l'accompagnaient partout, tandis que les riches et surtout les grands affectaient de le connaître à peine, et lui faisaient même un sujet de reproche de ce qu'aucun des princes des prêtres ou des docteurs de la loi ne s'était déclaré son disciple.

Enfin, et c'est là un dernier, mais bien précieux avantage du zèle, il est le plus grand maître dans l'art oratoire que l'on puisse désirer ; et il en sait plus que tous les rhéteurs pour enseigner les moyens de s'insinuer et d'opérer la persuasion, pour découvrir les meilleures preuves, les raisons les plus convaincantes, les expressions les plus fortes, les figures les plus énergiques. Il enflamme le regard, le geste, la voix, toute l'action de l'orateur, en sorte que, touchés de l'amour qu'il leur témoigne, et prévenus d'ailleurs par la

grâce divine qui donne aux paroles de celui qui aime Dieu et qui est zélé pour sa gloire, une force, une onction particulière, les auditeurs écoutent avec plaisir, suivent avec intérêt et se trouvent à la fin entièrement gagnés, convaincus, subjugués.

SECTION V.

Prudence.

Plus le zèle est ardent, plus il est à craindre, du moins dans les jeunes prédicateurs, qu'il ne devienne quelquefois inconsidéré et indiscret. Il n'est d'ailleurs que trop ordinaire de prendre le change et de confondre une ardeur toute naturelle avec le véritable zèle, et ses propres inspirations avec celles du St-Esprit. Il est donc extrêmement important d'unir au désir ardent du salut des âmes, une sage circonspection; il faut que le zèle soit selon la prudence et que celle-ci le modère, le règle et le dirige.

La prudence apprendra à ne jamais suivre un premier mouvement, mais à peser mûrement devant Dieu, avant d'élever la voix pour corriger des abus, les avantages et les inconvénients, l'obligation et la possibilité. La prudence fait considérer attentivement les circonstances dans lesquelles on se trouve, calculer les chances de succès, attendre les moments favorables, les moments de la grâce. La prudence empêche de précipiter une démarche, qui tentée un peu plus tard pourra parfaitement réussir, et qui hasardée aujourd'hui non seulement échouera, mais devra être indéfiniment ajournée. Cette vertu nous porte encore à ne jamais nous en rapporter à nous mêmes, quand il s'agit d'une détermination importante, mais à nous donner le temps de consul-

ter Dieu et de prendre l'avis de personnes capables de nous éclairer.

Nous verrons à l'article des bienséances, de quels ménagements on doit user à l'égard des pécheurs et envers tout le monde. Remarquons seulement ici qu'un prédicateur prudent et discret évitera soigneusement de reprendre à contretemps, lorsque par exemple il y a plus de motifs de craindre l'exaspération du pécheur que d'espérer son amendement. Il est cependant quelques cas, mais en fort petit nombre, où le ministre des autels doit élever la voix, quoiqu'il n'espère pas obtenir la réforme de l'abus qu'il signale. C'est lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un scandale public que son silence semblerait autoriser.

La prudence demande encore que l'on emploie la plus grande circonspection pour traiter certaines matières et en particulier celles qui sont relatives au sixième commandement. Enfin, elle recommande de se garder en général de toute exagération, mais surtout sur certains points de la doctrine chrétienne qui sont de nature à faire une plus forte impression. C'est avec la plus grande réserve qu'il faut prêcher sur les rigueurs de la justice divine, sur la difficulté du retour après une rechute, de la conversion au lit de la mort, du salut quand on a manqué sa vocation ; sur la prédestination, le petit nombre des élus, l'*inutilité* des bonnes œuvres dans l'état de péché mortel, etc. Si on insiste trop fortement sur ces vérités, on jette infailliblement beaucoup d'âmes dans le découragement, et ce découragement sera peut-être un jour la cause de leur perte éternelle.

L'expérience prouve qu'il se perd plus d'âmes par découragement que par présomption. La prudence et un zèle éclairé doivent donc porter l'orateur sacré à exciter continuellement l'espérance, à encourager les pauvres pécheurs,

à faire naître en tous la confiance. Il doit sans cesse montrer la possibilité du retour à Dieu, faire valoir l'utilité des bonnes œuvres, rappeler les infinies miséricordes du Seigneur, et lorsqu'en prêchant les plus terribles vérités, il a jeté dans les âmes un effroi salutaire, il ne doit jamais terminer sans amener quelque considération consolante, qui fasse succéder l'espérance à la crainte et encourage à la conversion et à la persévérance.

SECTION VI.

Intention droite.

La prudence dépend beaucoup des motifs qui font agir : quand le zèle est pur, il est sage, réfléchi, éclairé, secondé de la grâce. L'intention droite tient à la fois du zèle et de l'humilité, du zèle qui nous porte à diriger tous nos efforts vers Dieu, de l'humilité qui nous empêche de nous rechercher nous-mêmes.

La pureté d'intention consiste à ne se proposer autre chose dans le ministère de la parole sainte, que la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est là sans doute la première obligation du prédicateur, puisqu'elle le porte à tendre continuellement à l'unique but pour lequel la prédication a été établie. Il doit pouvoir dire avec St-Paul : *Ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo qui probat corda nostra.* (Thessal. 2, 4.) *Non enim nosmetipsos praedicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum.* (2. Cor. 4, 5.) Mais il est bien petit le nombre de ceux qui peuvent tenir ce langage avec vérité, tant le désir de l'estime, l'amour des louanges est un poison subtil qui se mêle à presque toutes nos actions et ne respecte ni les fonctions les plus sacrées, ni les plus

redoutables ministères; défaut cependant infiniment nuisible et au prédicateur lui-même et au succès de la divine parole.

Combien n'est pas répréhensible un prédicateur qui, occupé d'une fonction aussi grave, aussi sainte, aussi importante que celle de sauver les âmes, se détourne d'un but aussi noble et aussi relevé, pour s'amuser à de misérables calculs de vanité et d'ambition? Ne se conduit-il pas comme ferait un homme instruit dans l'art de guérir, qui apprenant que son fils est atteint d'une grave maladie et se trouve en danger de mort s'il n'est promptement secouru, au lieu de voler sur-le-champ à son secours, s'amuserait chemin faisant à considérer quelque vain spectacle, à regarder des jeux d'enfant? Ne peut-on pas le comparer encore à celui qui, chargé par son prince de négocier une illustre alliance et de solliciter la main d'une auguste princesse, commettrait cette trahison de se substituer à la place du prince qui l'envoie et de traiter pour lui-même? Ainsi agit le prédicateur qui, député par le roi du ciel pour lui gagner des âmes, supplante, pour ainsi dire, son divin maître, travaille pour son propre compte et s'occupe beaucoup moins de procurer des hommages à celui qui l'envoie que d'en obtenir pour lui-même.

Dans quel nombre infini de péchés ne tombent pas ceux qui profanent ainsi par des vues de vaine gloire et d'égoïsme la parole de Dieu? Dans les discours de ces prédicateurs, dit le P. L. Lallemant, le plan, les pensées, le style, le geste, tout est plein d'imperfections et de fautes du moins vénielles, à cause des vues impures qui les dirigent dans leur travail, et des vaines complaisances qui se mêlent à tout ce qu'ils font. C'est une chose monstrueuse, dit-il encore, de voir un homme appelé à la vie apostolique, porter l'ambition et la vanité dans le sacré ministère de la prédication..... De

là viennent les mécontentements, les chagrins et les chutes funestes. Si un tel prédicateur ne réussit pas, il se trouvera en proie à tant de troubles, de peines, de jalousies, qu'il tombera dans le découragement et finira par abandonner une carrière où il voit bien qu'il ne peut plus espérer de trouver ce qu'il y cherche uniquement. Si au contraire il atteint à cette renommée qu'il ambitionne, il sera exposé à se perdre par l'orgueil, qui se portera alors à un point où sa persévérance même dans la vertu et la fidélité à sa sainte vocation courront les plus grands dangers. Le succès doit le faire trembler; c'est une preuve que Dieu lui accorde la récompense qui est l'objet de ses plus ardents désirs, et par conséquent il ne doit pas en attendre d'autre. *Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.* Ajoutons avec St-Augustin : *vani vanam.*

On peut se perdre en sauvant les autres; St-Paul l'a supposé lorsqu'il a dit : *Ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* (1. Cor. 9, 27.) Mais le défaut d'une intention droite n'est pas seulement fatal au prédicateur; il empêche encore presque toujours le fruit de sa parole et conséquemment le salut des âmes. Rien n'est plus capable d'arrêter les grâces de Dieu et de rendre les discours stériles. Vous devriez vous faire un continuel reproche à vous-même, écrivait St-Xavier à un religieux qui faisait ostentation de science et recherchait la faveur du peuple ; vous devriez être couvert de confusion et abîmé dans la douleur, en voyant que par votre faute Dieu ne trouve pas en vous un instrument propre aux grandes et excellentes choses qu'il voulait faire par votre entremise. C'est vous qui êtes cause que Dieu est privé d'une partie de sa gloire ; c'est vous qui êtes cause que les âmes dont le soin vous est confié, ne reçoivent qu'une faible partie des fruits abondants que vous étiez appelé à

leur procurer. Oh! combien de dons et de biens célestes qui étaient sur le point de couler sur elles, et que vous avez arrêtés par cela seul que vous n'êtes pas tel que vous pouvez et devez être. C'est pourquoi, ajoute le saint, je vous avertis de réfléchir sur le compte terrible qu'au jugement de Dieu vous aurez à rendre de tant de biens que Dieu voulait faire, qu'il était prêt à faire, et que vous l'empêchez d'accomplir.

Que l'orateur sacré ait donc soin, avant de commencer à se livrer au ministère de la prédication, et chaque fois qu'il doit monter en chaire, de purifier ses intentions et de se former des vues bien droites. Qu'il s'efforce de s'oublier entièrement lui-même et d'enflammer tellement en lui le désir du salut de ses auditeurs que cette pensée absorbe toutes les autres pensées, qu'elle le dirige dans le choix du sujet, dans la composition, dans le débit et en toutes choses. Qu'il repousse avec le plus grand soin, comme une tentation très-dangereuse et très-subtile, par laquelle le démon ne manquera pas de chercher à empêcher le fruit qu'il pourrait faire, tout désir de faire paraître de l'habileté, de la doctrine, de l'éloquence, toute idée de se complaire en quelque avantage que ce soit. Que non-seulement il s'abstienne de tout ce qui peut ressentir le moins du monde la recherche et l'affectation, de ces fleurs et de toutes ces belles choses qui amusent l'esprit sans l'instruire et sans le toucher ; mais qu'il ait soin, même en employant la méthode et les ornements convenables, de n'avoir jamais en vue que la plus grande gloire de Dieu.

Que d'avantages ne recueille-t-on pas d'une intention droite ? D'abord le talent a toute sa force, l'esprit toute sa liberté, parce qu'on n'est pas distrait par la malheureuse envie de paraître. On n'a qu'un but ; tout ce qu'on dit, on

le dit dans ce but ; on y marche sans cesse d'un pas ferme ; il paraît clairement à nos yeux ; rien ne l'offusque ; et lui-même il nous éclaire sur les moyens les plus sûrs de l'atteindre. D'ailleurs on se sent plein de courage et d'énergie, parce que la conscience ne cesse de rendre ce témoignage que c'est Dieu seul que l'on cherche ; le succès est plus son affaire que la nôtre ; on est sans inquiétude sur ce point, et Dieu de son côté se trouve comme engagé à bénir d'une manière particulière la parole de celui qui ne prétend autre chose que de procurer sa gloire. Enfin, que l'on ait du succès ou que l'on n'en ait pas, ce sera toujours une bien grande consolation de penser qu'en ne négligeant aucune fatigue pour rendre sa parole fructueuse, on n'a cherché, on n'a désiré que Dieu pour récompense et pour fruit de ses travaux, récompense qui, dans l'un comme dans l'autre cas, de réussite ou de non succès, est également assurée au séjour de la gloire. *Ego..... merces tua, magna nimis.* (Gen. 15, 1.)

SECTION VII.

Humilité.

Une véritable et sincère humilité n'est pas seulement nécessaire pour préserver le prédicateur de la recherche de l'estime et des louanges, mais encore pour lui faire pratiquer le premier et appuyer de ses exemples la vertu qu'il doit le plus souvent recommander à ses auditeurs. Elle est encore nécessaire, soit pour attirer sur la semence qu'il jette dans les cœurs la rosée de la grâce, sans laquelle tous ses efforts restent stériles, soit pour le sauver lui-même, après le succès, du vice de l'orgueil et de toutes ses fâcheuses conséquences.

L'humilité est la vertu fondamentale du christianisme et en même temps la plus difficile peut-être à pratiquer. Si jamais l'orateur a besoin de soutenir sa parole de ses œuvres, c'est surtout quand il s'agit de porter les hommes à une vertu aussi contraire à leurs goûts et à leurs penchants. Notre-Seigneur lui-même préluda au ministère de la prédication par l'exercice de l'humilité : il s'abaissa devant son précurseur et voulut être baptisé de sa main, pour nous apprendre, dit St-Grégoire de Nazianze, que la pureté de l'âme et l'humilité doivent précéder la prédication et lui préparer les voies. D'ailleurs, pour peu que les vices opposés à l'humilité percent dans celui qui prétend enseigner les autres, on n'a plus aucune créance à sa parole. Au contraire, l'humilité relève toutes les actions de l'homme qui en est doué et donne un grand poids à ses discours. On aime à se laisser persuader par celui dans lequel on n'aperçoit aucune prétention, aucune envie de se faire valoir; on lui permet un langage qu'on ne souffrirait pas de la part d'un autre; on l'aime, on le respecte, on lui laisse prendre toute autorité; car il ne porte aucun ombrage, et pendant que sa modestie relève extérieurement son mérite et répand sur toute sa personne, sur toutes ses actions, comme un parfum d'amabilité, l'humilité le perfectionne intérieurement, donne à son esprit plus de lumières, à ses vertus plus de solidité. Qu'on cherche tant qu'on voudra le secret de bien prêcher et de convertir, dit le P. Rapin, on trouvera que ce n'est que par l'humilité, la mortification et la vie édifiante que fructifie d'ordinaire la parole de Dieu.

Mais si l'humilité a tant de charmes aux yeux des hommes; si elle est si propre à ouvrir les cœurs à la persuasion; que dirons-nous de son pouvoir sur le cœur de Dieu même, et de son efficacité pour attirer sur la parole du prédicateur

une grande abondance de bénédictions célestes? Dieu ne sait rien refuser à l'humilité; autant il est inexorable et inflexible envers l'orgueilleux, autant il aime à descendre vers l'humble de cœur, à l'aider dans toutes ses peines, à le bénir dans toutes ses entreprises. Cette vertu est notre meilleure avocate auprès de Dieu; elle nous est indispensable, toutes les fois que nous nous présentons devant lui pour solliciter ses faveurs, mais combien plus lorsqu'il s'agit d'obtenir le succès d'une œuvre qui dépend aussi particulièrement de la grâce, que la conversion des pécheurs, le salut des âmes? C'est aux humbles qu'a été réservée la révélation des vérités de notre sainte religion : *Confiteor tibi Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis?* (Matth. 11, 25.) C'est parce qu'ils étaient humbles et détachés des biens de la terre, que les Saints ont vu leur prédication couronnée de prodigieux succès; comme on l'assure en particulier de St-Vincent Ferrier qui, appuyant ses discours des exemples de ces deux vertus, dans ses courses apostoliques en France et en Espagne, convertit à une meilleure vie plus de cent mille chrétiens, et à la foi plus de vingt mille Juifs et une multitude de Sarrasins.

Enfin, l'humilité garantit le prédicateur du danger propre à son ministère, de la vanité, des vaines complaisances que l'on sent naître en son cœur du moment que l'on se voit écouté, suivi, applaudi; écueil funeste où se sont perdus tant de prédicateurs renommés, en perdant en même temps tout le fruit de leurs travaux. Rien de plus dangereux que les succès de la chaire pour celui qui ne possède pas cette vertu d'humilité au même degré et même à un plus haut degré encore que le don de l'éloquence. Il n'y a rien qui enivre comme les applaudissements qui résonnent autour de

nous ; rien qui éblouisse comme le spectacle si flatteur d'une multitude attentive qui se presse autour de la tribune sacrée, écoute avidement la parole de l'orateur et lui laisse prendre sur elle un tel ascendant qu'il en fait, pour ainsi dire, tout ce qu'il veut.

On ne saurait donc trop s'attacher à la pratique de cette importante vertu, ni trop se prémunir par son secours contre le vénin des louanges et de l'admiration du public. Ne manquez pas, écrivait St-Xavier au P. Barzé, de rapporter à Dieu, comme à sa vraie source, tout le bien que vous ferez ; car tout ce que vous dites de bon, c'est lui qui vous l'inspire et le dit par votre bouche, de même qu'il donne au peuple le goût de vous écouter. Faites donc bon usage du talent qu'il vous a confié et gardez-vous de vous rien attribuer. Rappelez-vous que plusieurs grands prédicateurs, qui ont été plus habiles et plus utiles que vous, brûlent maintenant dans les flammes éternelles, se sont malheureusement fermé à eux-mêmes cette porte du ciel qu'ils avaient ouverte à tant d'autres, et ont pris l'enfer pour leur partage, parce qu'ils se sont laissé enivrer de la vanité et de l'estime d'eux-mêmes, qui leur renversant l'esprit et la raison, les a portés à détourner injustement sur eux-mêmes la gloire de leurs actions, qu'ils devaient rendre à leur Créateur.

Il l'engage ensuite à attribuer ses succès bien plus aux prières des autres qu'à l'efficacité de ses discours. Ce sont en effet les prières et les mérites des âmes vertueuses dans le monde et des bons religieux dans le cloître, comme nous l'avons déjà fait remarquer, qui attirent la grâce divine sur la parole des prédicateurs. Souvent, dit St-Pierre Chrysologue, les lumières de ceux qui enseignent viennent des prières de ceux qui écoutent. *Hoc accipit doctor quod meretur auditor.* Tout ce qui se fait de bien dans l'Église,

même par les pasteurs, se fait, dit St-Augustin, par les secrets gémissements de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre. Un pauvre frère lai, mais bon religieux, dit St-Bonaventure, se trouvera au dernier jour avoir engendré par ses oraisons, ses mortifications et ses bonnes œuvres faites en secret, une foule d'enfants spirituels, tandis que le prédicateur fameux qui se sera vu sans cesse entouré d'une foule nombreuse, qui aura cru avoir attiré beaucoup d'âmes à Jésus-Christ, comprendra alors qu'il n'est nullement l'auteur du bien qu'il peut avoir fait, et ne recevra, à cause des vues de vanité qui l'animaient, que des reproches et des châtiments. *Sterilis peperit plurimos, et quæ multos habebat filios infirmata est.* (1. Reg. 2, 5.)

Nous terminerons ces réflexions sur l'humilité nécessaire au ministre de l'évangile, et tout ce chapitre sur les vertus que l'Église requiert dans ses docteurs, par conjurer les jeunes élèves du sanctuaire de s'attacher de bonne heure à orner leurs cœurs de toutes les qualités que l'on sera un jour en droit d'exiger d'eux. C'est maintenant, c'est dans la pieuse solitude où, loin des distractions du monde, ils sont préparés par des mains si habiles au sublime ministère qu'ils rempliront dans la suite, c'est au milieu de tant de moyens de progrès et de salut, qu'ils doivent ouvrir leurs âmes aux douces influences de la grâce et s'appliquer sérieusement à faire ample provision de savoir et de vertu. Qu'ils travaillent constamment à acquérir une vertu solide et une tendre piété, à se détacher des choses de ce monde, à se remplir des sentiments d'une sincère humilité et à s'enflammer d'un grand zèle pour la gloire du souverain maître et pour le salut des âmes. Ils recueilleront un jour au centuple le fruit de leurs travaux; et quelle consolation déjà pour eux de

d'abord à devenir, à ste Jeanne D. la fraisure de V. L. et ensuite la ste Vierge.

savoir que chaque victoire qu'ils remportent sur eux-mêmes, chaque sacrifice qu'ils font à Dieu, en un mot chaque acte de vertu n'est pas seulement ennobli par l'excellence du but qu'ils se proposent, mais participe encore au mérite des travaux qu'ils embrasseront un jour, et contribuera au succès qui couronnera leurs efforts. Ce germe de tant de précieuses vertus qu'ils auront fécondé dans leurs cœurs, sera bientôt développé par les saints ordres. Ainsi préparés, ils pourront, avec des talents même médiocres, rendre de grands services à l'Église et obtenir pour eux-mêmes ces belles récompenses spécialement promises aux apôtres et aux docteurs de l'évangile : *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates.* (Dan. 12, 3.)

CHAPITRE III.

DES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A L'ORATEUR SACRÉ.

L'élève du sanctuaire doit s'estimer heureux de pouvoir être initié à toutes ces belles connaissances dont le propre est d'orner l'esprit, de perfectionner les facultés, de concilier à l'homme l'estime de ceux qui l'entourent. Car qui, plus que lui, aura un jour besoin de cet ascendant que donne dans le monde un esprit poli et cultivé par l'étude ? Mais en ne considérant l'instruction que sous le rapport des avantages qu'elle peut procurer à l'orateur, on peut dire qu'il n'est aucune science dont la chaire chrétienne ne retire beaucoup d'utilité. La métaphysique, la physique, l'histoire naturelle, la jurisprudence, les belles-lettres, tous les arts, toutes les sciences, celles-là même qui semblent le plus s'éloigner de la doctrine propre à l'ecclésiastique, lui fourni-

ront néanmoins un grand nombre de faits, d'idées, de comparaisons utiles pour établir la vérité. Ne négligeons donc aucun genre d'instruction, lorsque la divine Providence nous met à même d'augmenter la somme de nos connaissances. Ayons soin seulement de placer toujours en première ligne les études principales, celles qui ont pour objet la science essentiellement propre à l'orateur sacré. Car celles-ci doivent passer avant tout ; et, s'il le fallait, tout le reste devrait leur être sacrifié. Nous nous arrêterons à cette dernière classe de connaissances, dont les unes sont absolument nécessaires, les autres particulièrement utiles à l'orateur sacré.

SECTION I.

Science de la Religion.

C'est la religion que l'orateur sacré doit prêcher ; c'est donc la religion qu'il doit connaître avant tout. La religion est la science sans laquelle il n'y a point de salut pour l'humanité : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* (Joan. 17, 3) ; et cette science l'humanité ne peut la recevoir que des ministres de la religion. Mais comment ceux-ci seront-ils en état de l'enseigner, de former l'esprit et le cœur de l'homme à la plus sublime des connaissances, s'ils ne la possèdent eux-mêmes assez pour devenir à leur tour maîtres et docteurs ? Un style correct, le talent de l'amplification, une élocution facile, ce sont là sans doute de précieux talents ; mais si ces belles formes ne sont soutenues par le fond des choses ; si elles ne sont destinées qu'à revêtir des idées vagues, communes, inexactes ou étrangères à la chaire chrétienne ; ce

ne sera plus qu'un vain bruit de paroles retentissantes, *Æs sonans aut cymbalum tinniens;* de nature peut-être à charmer des oreilles mondaines, à exciter quelques applaudissements, mais incapables de toucher les cœurs, de satisfaire les âmes pieuses, et de porter des fruits de salut.

Ce qui manque le plus, dit Fénélon, à certains orateurs, qui ont d'ailleurs beaucoup de talent, c'est le fonds de science. Leur esprit paraît vide. On voit qu'ils ont eu bien de la peine à trouver de quoi remplir leur discours.... Sans le fonds de science, on est réduit à payer de phrases et d'antithèses; on ne traite que des lieux communs; on ne dit rien que de vague; on coud des lambeaux qui ne sont pas faits les uns pour les autres; on ne montre point les vrais principes des choses; on se borne à des raisons superficielles et souvent fausses; on n'est pas capable de montrer l'étendue des vérités, parce que toutes les vérités générales ont un enchaînement nécessaire, et qu'il faut les connaître presque toutes pour en traiter solidement une en particulier; on ne peut rien dire avec force; on n'est sûr de rien; tout a un air d'emprunt et de pièces rapportées.

Que l'orateur sacré se mette donc en état par une étude suffisante de la religion, de donner à ses auditeurs une doctrine saine, sûre, solide et variée. Qu'il puisse composer des discours bien nourris, forts de choses, capables de laisser dans les esprits une solide instruction; car c'est là le premier mérite des discours sacrés. Qu'il sache faire un juste discernement du vrai et du faux; tracer la limite entre ce qui est et ce qui n'est pas de foi, entre l'obligation grave et l'obligation légère, entre ce qui est de commandement et de nécessité absolue, et ce qui n'est que de conseil et de perfection.

SECTION II.

Théologie dogmatique.

Le dogme est le fondement de la religion ; tout découle des vérités de la foi. Ce n'est pas connaître la religion que d'en connaître seulement la morale ; c'est savoir les conséquences et ignorer les principes. Pour établir solidement celles-là, il faut nécessairement remonter à ceux-ci, et les prouver préalablement. Suivre une autre méthode, c'est bâtir sur le sable. Quel respect, par exemple, aurai-je pour les commandements de Dieu, quelle soumission aux obligations qu'ils imposent, si avant tout on ne m'a fait connaître le Dieu tout-puissant, le maître souverain qui a droit de me commander ? Qu'est-ce qui pourra me déterminer à résister à l'attrait si doux, à l'ascendant si impérieux de mes passions, si je n'aperçois au-dessus de moi le bras menaçant d'un Dieu vengeur, et un enfer éternel sous mes pieds ? Enfin, quelles dispositions apporterai-je à la réception des saints sacrements, si l'on ne m'en a expliqué l'institution, la nature, les effets ?

Se conçoit-il même que l'on puisse prêcher la morale séparée du dogme ? à moins que l'on n'entende par ce terme une morale tout humaine, appuyée sur la seule raison, telle à peu près que nous la retrouvons dans les traités de Sénèque et de Cicéron, ou telle que la prêchent les ministres protestants ? Mais ce n'est pas là la morale de l'évangile, la morale révélée, celle qui trouve dans les dogmes, également révélés, son nerf et sa sanction.

Dans un cours quelconque de religion, l'instruction dogmatique doit précéder, servir de préliminaire et de fonde-

ment à l'édifice que l'on se propose de construire. Il faudra en outre que dans les discours même de morale, tout s'appuie sur les vérités dogmatiques, en sorte que les vérités morales soient présentées et restent basées dans les esprits sur le fondement inébranlable du dogme. Cette méthode a toujours été nécessaire ; elle l'est devenue bien davantage dans le temps où nous vivons, à cette époque où nous voyons les principes de la foi si souvent ignorés ou combattus.

Ainsi donc en tout temps, mais aujourd'hui particulièrement, l'orateur sacré doit avoir fait une étude sérieuse de la dogmatique, en avoir acquis une connaissance suffisante et avoir appris en même temps l'art d'en transmettre aux fidèles les notions dépouillées des termes de l'école, d'une manière intelligible et attrayante.

SECTION III.

Théologie polémique.

Cette partie de la théologie est devenue également de nos jours d'une haute importance. Les vérités même fondamentales de notre sainte religion sont appelées chaque jour au tribunal de la raison humaine. A cette époque que caractérisent si bien l'impatience de tout joug, un besoin immense d'indépendance et l'opposition à toute autorité, on n'en croit plus sur parole ceux que J.-C. a constitués les dépositaires de sa doctrine, et les ministres de l'évangile se voient quelquefois réduits, au sein même d'un pays catholique, à faire l'apologie de la religion, et à discuter les premières vérités, comme ils le feraient parmi des idolâtres ou des hérétiques.

De là la nécessité pour un élève du sanctuaire de donner des soins particuliers à l'étude de la polémique. Il doit connaître les principales difficultés que les sectaires ou les incrédules nous opposent, ainsi que la meilleure manière de les résoudre. Mais il doit surtout s'attacher à connaître les erreurs de notre temps, les préjugés propres à notre pays, les objections populaires particulières à telle ou telle localité ; car voilà surtout ce qu'il faudra combattre, et si on le fait avec une prudente adresse, on aura le bonheur de ramener au bercail une foule d'âmes égarées par les sophismes de l'incrédulité, et d'empêcher la défection de beaucoup d'autres.

A la polémique appartiennent les discours de controverse. En traçant les règles de ce genre, nous aurons l'occasion de faire observer combien le talent de la controverse est rare, et combien il faut réunir de qualités diverses pour y réussir.

SECTION IV.

Théologie morale.

Le ministre de l'évangile doit se regarder comme responsable des mœurs et de la vie des peuples ; c'est à lui qu'il appartient de former les hommes à la science du salut, de leur faire connaître les obligations de leur baptême, les devoirs qu'ils ont à remplir envers l'auteur de leur être, envers leurs frères, envers eux-mêmes, et les règles de conduite qu'ils doivent suivre dans la condition où la Providence les a placés. C'est à lui de les prémunir, s'ils persévèrent ; de les soutenir, s'ils faiblissent ; de les ramener, s'ils s'égarent. Dès lors quel fonds de science morale n'est pas nécessaire à l'orateur sacré ! Avec quel soin ne doit-il pas s'être formé

des principes sûrs, également éloignés du rigorisme et du relâchement.

La science morale doit donc être pour celui qui aspire à monter dans la chaire chrétienne, l'objet d'une étude approfondie. Il doit acquérir non-seulement la connaissance des préceptes, mais encore une certaine habileté, une certaine facilité à faire aux cas particuliers l'application des principes généraux, afin d'être un jour en état de diriger les âmes, soit du haut de la tribune sacrée, soit au saint tribunal. Cette direction ne laissera pas cependant que d'être encore bien incertaine et bien insuffisante, s'il ne joint à une science étendue des principes de la morale et à l'art d'en faire une juste application, une connaissance que ne lui donneront pas les traités de théologie, la science des hommes, la connaissance du cœur humain.

Cette connaissance est indispensable au prédicateur de la morale. C'est elle qui lui fournira les moyens de pénétrer avec Massillon, jusque dans les plus secrets replis des cœurs, pour en saisir tous les mouvements, en entendre tous les murmures, et découvrir, sur le lieu même du combat, les armes les plus propres à vaincre l'adversaire.

Parmi les sources où il est possible de la puiser, nous nommerons, mais pour les déconseiller, le commerce du monde et la lecture des poètes soit comiques soit satyriques ; ces sources sont dangereuses. Nous trouverons tous les secours nécessaires dans la lecture de l'écriture sainte, des bons ouvrages historiques, de quelques livres spéciaux, et surtout dans l'étude de notre propre cœur. Étudions habituellement notre propre cœur ; sondons en les plis et les replis ; observons avec soin ce qui s'y passe ; tâchons de le surprendre dans les mouvements qui lui échappent ; démêlons les secrets ressorts qui nous font agir ; remontons au

principe caché de nos pensées et de toute notre conduite, et nous serons étonnés de découvrir combien de petites passions s'agitent dans ce cœur en apparence si bien réglé, combien nous sommes industrieux à nous rechercher nous-mêmes en toutes choses, ingénieux à trouver de spécieux prétextes et des raisons plausibles pour justifier à nos propres yeux et autoriser nos moins excusables penchants. Enfin, si nous mettons dans cette recherche de la constance et de la bonne foi, nous nous connaîtrons bientôt parfaitement nous-mêmes, et cette connaissance nous aura donné la clé de tous les cœurs ; car ils se ressemblent tous ; nous retrouverons tous les autres dans le nôtre ; ils ont tous le même fond, les mêmes passions, le germe des mêmes vices ; tous sont portés à se laisser guider plutôt par leurs penchants que par la raison, à se flatter et à se tromper eux-mêmes dans tout ce qu'ils affectionnent.

Cette science de l'homme en général doit être secondée par la connaissance particulière du caractère, des mœurs, des coutumes de ceux que l'on est chargé d'évangéliser. Partout où vous aurez à exercer les fonctions du ministère, dit St-François-Xavier, n'y fussiez-vous même qu'en passant et pour un peu de temps, interrogez avec soin des hommes de bien, qui aient l'expérience de la vie que mènent les gens du pays. Appliquez-vous à vous instruire par leur moyen, le plus exactement que vous pourrez, non-seulement des vices les plus communs dans le pays, des divers artifices qu'on emploie pour commettre l'injustice et tromper dans le négoce, mais aussi des usages reçus parmi le peuple, des opinions généralement répandues, des goûts de la nation, des coutumes particulières de la religion ; en un mot, de tout ce qui se passe dans la société civile et dans la manière dont les hommes ont coutume d'agir entre eux.

Croyez-en mon expérience, ajoute le Saint, il n'est point de connaissance plus utile pour le médecin des âmes; par là il apprend à connaître les maladies, ainsi que les remèdes les plus efficaces, et il se met en état d'avoir toujours sous la main des spécifiques pour tous les maux qu'il rencontre. C'est encore par là que vous saurez sur quoi il faut le plus insister et revenir le plus souvent dans la prédication.

Le prédicateur acquerra une connaissance plus parfaite de ceux qu'il est chargé d'évangéliser, et du cœur humain en général en se livrant au saint ministère dans le tribunal de la pénitence. Car rien ne fait si bien connaître le véritable état des esprits et des cœurs, les vrais besoins des âmes que la direction des consciences. Les lumières que l'on y puise, procurent ces deux grands avantages, l'un d'exciter, l'autre de diriger le zèle, en sorte qu'après avoir exercé quelque temps le saint ministère, on parle d'une manière bien plus appropriée aux besoins des fidèles.

SECTION V.

Théologie ascétique.

La théologie ascétique forme le cœur à la piété. Lorsqu'elle traite des voies plus sublimes de la perfection, elle prend le nom de théologie mystique. Ce sont deux degrés d'une même science, dont la connaissance est bien importante au ministre de l'évangile, soit pour sa propre direction, soit pour celle des autres dans la prédication, au saint tribunal et dans les entretiens particuliers. Elle est tellement indispensable au prédicateur qu'il doit renoncer à produire dans les cœurs de véritables fruits de salut, s'il n'a

fait longtemps de la science ascétique la nourriture de son cœur, encore plus que de son esprit.

En effet, le prédicateur ne doit pas seulement régler les mœurs, indiquer d'après les principes de la morale ce qui est bien et ce qui est mal; il doit encore s'efforcer de conduire les âmes à la piété chrétienne, de donner le goût des saintes pratiques et des dévotions particulières recommandées par l'Église, d'exciter à la fréquentation des sacrements, de porter les âmes à la perfection et de les diriger dans cette voie. Et ce ne sont pas seulement quelques personnes d'élite qu'il doit ainsi engager et former à la pratique de la piété, c'est au peuple lui-même qu'il doit inspirer ce sentiment, au peuple pour qui la piété est à la fois un si grand moyen de salut et une si douce consolation dans les peines et les travaux qui l'accablent; au peuple parmi lequel peuvent se trouver aussi des âmes privilégiées, que Dieu s'est choisies dans le rang le plus obscur pour ses épouses chéries, et auxquelles il communique dans le secret les faveurs les plus signalées. Le peuple d'ailleurs a particulièrement besoin d'être éclairé sur la véritable dévotion; il doit être guéri de beaucoup de préjugés, préservé de beaucoup d'écarts dans l'exercice de la piété; il doit être sans cesse ramené de la dévotion extérieure à celle du cœur, et l'on ne saurait lui en rendre la pratique trop douce et trop aisée.

La morale elle-même a besoin de l'onction de la piété pour ne pas rebuter par sa sécheresse. La lecture constante et pieuse des livres ascétiques fournira au prédicateur une foule de considérations vives et touchantes, qui feront goûter et embrasser avec amour les principes austères de la morale. Où trouver d'ailleurs de plus beaux développements, de plus belles applications des livres saints et des Pères, que dans les bons ouvrages de piété?

Il est donc extrêmement important de remplir son cœur des principes et des sentiments de la théologie ascétique. La méthode à suivre dans ce genre d'instruction n'est pas de consulter et d'étudier à la hâte un grand nombre d'auteurs, mais plutôt d'en choisir quelques-uns des meilleurs, de les méditer à loisir, de savourer la doctrine qu'ils renferment, et de s'en pénétrer de manière à se l'approprier tout entière. *L'Imitation, le Combat spirituel, l'Introduction à la vie dévote, les œuvres de Louis de Grenade, la Perfection chrétienne de Rodriguez, De la connaissance et de l'amour du Fils de Dieu, par le P. J.-B. Saint-Jure,* peuvent former un excellent fonds de théologie ascétique. Dans le choix des ouvrages de piété, il faut donner en général la préférence à ceux qui se distinguent par la simplicité du style, la solidité des principes et l'éloignement de toute exagération. Il sera bon d'y joindre quelques ouvrages de théologie mystique, tels que les *œuvres de Ste-Thérèse,* le *Traité de l'Amour de Dieu de St-François de Sales,* etc. Enfin, nous recommanderons comme un excellent manuel de théologie ascétique, *Le Directoire spirituel*, du P. Scaramelli, dont Mgr. notre Révérend. Évêque a fait publier un abrégé en français pour l'usage du clergé.

SECTION VI.

Écriture sainte.

L'écriture sainte est la principale source et le fondement de la science théologique, le livre où se trouve en germe toute vérité, qui renferme les oracles de celui dont l'orateur sacré n'est que l'ambassadeur et l'organe. L'étude en est donc pour celui-ci de la dernière importance. La grande

fonction du prédicateur n'est-elle pas en effet d'exposer la doctrine qui nous est révélée dans les saintes lettres et de déduire des conséquences des principes qu'elle contient? Aussi, nous dit St-Augustin, on mettra plus ou moins de sagesse dans ses discours, à proportion qu'on sera plus ou moins versé dans les saintes lettres : *Sapienter dicit homo tanto magis vel minus, quanto in scripturis sacris magis minusve profecit.*

Un premier avantage que l'on retirera de l'étude assidue des livres saints, ce sera d'être en état d'exposer sur chaque sujet la véritable croyance de l'Église, la doctrine la plus saine et la plus solide, soit pour le dogme, soit pour la morale, soit quant aux choses, soit quant à leurs preuves. *Omnis scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.* (2 Tim. 3, 16.) L'orateur qui ne s'appuie que sur des raisonnements humains, verra presque toujours sa parole demeurer stérile et ses efforts sans résultat; celui au contraire qui ne marche qu'éclairé du flambeau de la parole divine, et appuyé sur cette imposante autorité des oracles sortis de la bouche même de Dieu, rendra son ministère infiniment plus respectable et communiquera en même temps à sa propre parole cette merveilleuse vertu qui est inhérente à la parole inspirée.

L'écriture sainte fournira encore à l'orateur les plus puissants ressorts pour aller au cœur de ses auditeurs, pour parler vivement à leur imagination, à leur sensibilité, pour remuer les âmes et opérer par-là la persuasion. Où puiser en effet une connaissance plus parfaite du cœur humain et des moyens de l'émouvoir et de le captiver, que dans les œuvres inspirées par celui qui a fait le cœur de l'homme?

C'est là que l'on trouvera le langage le plus vrai de l'imagination et du sentiment ; d'une part, les tableaux les plus hardis, les plus sublimes, comme les images les plus douces, les plus gracieuses ; de l'autre, les mouvements les plus véhéments, les plus impétueux, ainsi que les sentiments les plus tendres et les plus délicats ; enfin, les figures les plus nobles, les plus passionnées ; des comparaisons historiques pleines de justesse et d'agrément, des exemples remplis d'intérêt, une source abondante d'allusions et d'applications. L'écriture sainte est une mine inépuisable de toute sorte de beautés.

On ne saurait donc se rendre trop familière la lecture des livres saints ; on ne saurait se livrer à cette étude avec trop d'ardeur. Dans les premiers siècles du christianisme, ce livre divin était la seule théologie, le seul objet des méditations de ces immortels orateurs qui dans leurs éloquents discours se bornaient à l'expliquer et à le commenter. Les moyens d'instruction se sont multipliés ; les canaux par où nous arrive la science évangélique, sont nombreux ; mais si nous voulons avoir les eaux dans toute leur pureté, remontons à la source et aimons à recevoir cette sublime doctrine de la bouche même de celui qui l'a donnée au monde, de la bouche de Dieu, de la bouche de Jésus-Christ.

Si nous méditons avec soin la Bible, notre âme se remplira de l'onction de l'esprit saint ; en même temps nous nous rendrons familière la langue divine des auteurs inspirés ; nous la transporterons naturellement dans nos discours ; ils auront un certain parfum de piété et d'onction qui charmera les personnes pieuses, et auquel les pécheurs mêmes ne pourront pas toujours rester insensibles.

Pour recueillir ces avantages, il est clair qu'il ne suffit pas

d'approfondir l'une ou l'autre partie des livres saints. Il n'est pas non plus indispensable à l'orateur sacré de connaître à fond toute l'écriture sainte, et d'être en état d'en résoudre toutes les difficultés. Ce que nous voudrions, c'est qu'indépendamment de l'étude approfondie de quelques livres, objet des leçons ordinaires, l'aspirant à la chaire chrétienne lût et relût continuellement, et dans des vues de piété encore plus que de science, les saintes lettres et surtout le nouveau testament. Nous voudrions que, déjà même dans le cours de philosophie, mais surtout pendant les années consacrées aux études théologiques, l'élève du sanctuaire, après avoir pris l'avis de son directeur spirituel qui lui indiquerait ce qu'il devrait lire de préférence et ce qu'il devrait omettre, lût chaque jour deux ou trois chapitres des livres saints. Il pourrait s'aider d'un commentaire dont les notes courtes et substantielles donneraient l'explication des principales difficultés, sans arrêter trop longtemps ; car dès que cette lecture devient étude et n'est plus simplement lecture pieuse, le cœur se dessèche à mesure que l'esprit est occupé, et l'âme est distraite des tendres sentiments de piété, dont la nourrissait la lecture suivie des livres sacrés. Une fois entré dans le saint ministère, il faudrait qu'il se fît une loi de ne passer aucun jour sans lire quelques pages, tant de l'ancien que du nouveau testament, de manière qu'au terme de chaque année il eût parcouru la Bible tout entière.

Pour tirer beaucoup de fruit de la lecture des saintes lettres, il faut y apporter comme dispositions éloignées, la bonne vie et un cœur pur, et pour dispositions prochaines, 1° une intention droite, par laquelle on se propose pour but de son travail, non pas de satisfaire une vaine curiosité, mais de procurer son propre bien spirituel, sa propre instruction, pour la faire servir plus tard à l'instruction et au salut

des âmes; 2° l'esprit de foi, qui nous rappelle sans cesse quel est celui dont nous lisons les paroles, d'où sont partis les oracles que nous méditons; nous la lirons dès lors avec le respect et l'humilité convenables; 3° le soin de la lire lentement, de laisser les vérités saintes s'infiltrer dans nos âmes, pour qu'elles pénètrent nos esprits de leur lumière, nos cœurs de leur onction.

SECTION VII.

Saints Pères.

Les saints Pères sont à la fois nos maîtres et nos modèles : ce sont eux qui nous ont transmis le dépôt sacré de la tradition. Après l'écriture sainte, c'est dans leurs ouvrages qu'il faut chercher la science de la religion et l'esprit du christianisme. Ils ont exposé le vrai sens des livres saints, dont leurs écrits ne sont, pour ainsi dire, qu'une savante et pieuse explication. En étudiant l'écriture sainte dans ces admirables commentaires, on n'en acquerra pas seulement une connaissance solide, mais on comprendra encore le parti que l'on doit en tirer et les règles qu'il faut suivre pour l'employer convenablement. Car les Pères sont aussi les plus beaux modèles que l'orateur chrétien puisse se proposer, soit dans la manière de faire valoir le texte sacré et d'en faire découler toute vérité, soit sous tout autre rapport.

Ils réunissent tout ce que l'on peut désirer dans le prédicateur de l'évangile, la sainteté et la science. Après que la foi eût été cimentée dans le monde par le sang des martyrs, Dieu suscita ces saints docteurs, ces beaux génies pour éclairer l'Église, semblables à des fanaux lumineux, pendant les siècles d'obscurité qu'elle allait traverser, et pour la

guider dans tous les âges. Il leur avait donné d'une part une haute vertu, une grande magnanimité, un zèle ardent et désintéressé, une vive affection pour leurs ouailles, et de l'autre, de grandes lumières, la profondeur du génie, une imagination brillante, tous les talents qui font les grands orateurs. Ils avaient été formés aux plus célèbres écoles du temps. Leur esprit était très-cultivé et très-poli. Enfin, leurs discours sont des modèles de la plus haute éloquence. On n'y trouve ni raisonnement subtil, ni art apparent, ni érudition affectée, ni rien qui sente la recherche ou le désir de plaire, quoiqu'ils sachent très-bien user de tous les secrets de l'éloquence, employer tous les moyens de persuasion, et parler vivement au cœur. Si quelquefois ils semblent sacrifier au mauvais goût de leur temps, il faut l'attribuer à cette influence qu'exerce, comme infailliblement, sur un écrivain l'esprit du siècle où il vit, et nullement au désir de recevoir des applaudissements. Rien de plus éloigné du genre des Pères que des vues semblables.

C'est donc à leur école que nous devons surtout nous instruire. Ce qui nous reste de loisir après l'étude de l'écriture sainte et de la théologie, c'est à la lecture des Pères que nous devons le consacrer. Il ne s'agit pas ici de parcourir un grand nombre de ces excellents ouvrages, chose impossible à la plupart, mais de lire assidûment quelques-uns d'entre eux, de s'en rendre ainsi la doctrine tout-à-fait propre, et de se former sur de si beaux modèles. De même que Saint-Chrysostôme lisait chaque semaine toutes les épîtres de Saint-Paul, Bossuet ne passait aucun jour sans lire Saint-Augustin.

On pourrait s'en tenir avec un grand avantage à la lecture de quelques ouvrages de Saint-Chrysostôme, de Saint-Augustin et de Saint-Bernard. Saint-Jérôme est surtout

utile pour l'interprétation des saintes écritures. Ces Pères doivent être lus, autant que possible, dans leur propre langue ; les traductions ne sont jamais que de pâles imitations.

Comme il ne suffit pas de tirer de l'écriture sainte et des saints Pères les vérités mêmes que ces ouvrages renferment, pour s'en faire un bon fonds de science, mais qu'il faut encore pouvoir les citer à l'occasion comme autorités et comme preuves de la doctrine qu'on annonce, il serait très-utile à celui qui se destine au ministère de la prédication, ou qui déjà se trouve engagé dans cette sainte carrière, de noter dans la lecture des livres saints et des Pères, tout ce qui lui paraîtrait plus remarquable. Cette pratique a pour elle une foule de graves autorités, entr'autres celle de St-Charles, qui la recommande aux autres, après en avoir tiré lui-même les plus grands fruits. On dispose les pages d'un cahier assez volumineux, selon les principales matières qu'il est plus ordinaire de traiter dans la chaire chrétienne, en les rangeant par ordre alphabétique, et inscrivant sous chaque titre tout ce que l'on rencontre de plus frappant. On pourrait y joindre les belles pensées des auteurs ascétiques et même des auteurs profanes, ainsi que ses propres réflexions. Outre que c'est un excellent moyen, comme le fait observer St-François Xavier dans une de ses lettres, de se graver dans l'esprit une foule de traits remarquables qui sans cela s'effaceraient bientôt, on se procure l'avantage d'avoir constamment sous la main, et sur toutes sortes de sujets, de précieux matériaux, qui facilitent singulièrement la composition des discours. Combien n'existe-t-il pas d'ouvrages qui n'étaient autre chose dans le principe que de semblables recueils?

§ SECTION VIII.

Droit canonique et Histoire ecclésiastique.

Ces deux sciences forment avec l'écriture sainte, les Pères et les ouvrages des théologiens, les lieux théologiques, les principales sources de preuves pour le prédicateur aussi bien que pour le théologien. Celui qui n'en a pas du moins quelque teinture, manquera souvent des preuves propres à la question qu'il traite et se trouvera privé d'un grand secours.

Le droit canonique fera connaître la constitution de l'Église et les lois qui la régissent, connaissance particulièrement intéressante dans ces temps d'incrédulité et d'indépendance, où l'on a vu ceux-là même qui proclamaient le plus haut l'autorité de l'Église et le respect qu'on lui doit, être les premiers à en secouer le joug. L'orateur sacré doit pouvoir établir invinciblement l'autorité de l'Église, et en faire connaître la nature. Il doit être en état de bien établir et de bien prouver les lois qui concernent plus particulièrement les fidèles. Nous verrons à l'article *des sources de preuves,* comment les conciles et les décrets des souverains pontifes lui fourniront touchant la foi et les mœurs des preuves certaines et des règles infaillibles.

A l'étude du droit canonique se lie naturellement celle de l'histoire ecclésiastique. Nulle histoire ne présente des faits plus certains, ni plus importants, ni plus intéressants à connaître. Tout ce que l'on peut dire sur l'utilité de l'étude de l'histoire en général, s'applique donc plus spécialement à l'étude de l'histoire de l'Église. Mais en outre avec quelle émotion ne suivra-t-on pas, en parcourant la suite des siècles,

l'admirable développement de cette institution la plus merveilleuse des œuvres du Tout-puissant? En voyant cette barque de Saint-Pierre, si frêle en apparence, soutenir néanmoins le choc de tant d'orages, et échapper à tant de dangers, qui ne serait convaincu qu'une main divine la protége, veille continuellement sur elle, la sauve de toutes les tempêtes, et fait surnager avec elle l'espérance du genre humain?

L'orateur sacré puisera dans l'étude de l'histoire ecclésiastique une connaissance plus exacte du dogme et de la morale, du culte extérieur et de la discipline. 1° *Du dogme et de la morale,* toujours invariables, traversant dix-huit siècles, sans la moindre altération, quoique toujours attaqués, contestés, tantôt dans un point, tantôt dans un autre, quelquefois dans tous en même temps, par les persécutions, les hérésies, les sophismes des philosophes. L'orateur sacré montrera cette admirable perpétuité, ainsi que l'uniformité de croyance dans les diverses églises particulières, afin d'en tirer des preuves, soit en faveur de la grandeur et de la divinité de la religion en général, soit pour établir chaque dogme en particulier. 2° *Du culte extérieur et de la discipline,* dont il montrera l'étroite liaison avec le dogme, dont il découvrira l'antiquité, faisant voir comment en certains points cette discipline n'a jamais varié, et relevant l'extrême répugnance de l'Église à toucher à sa discipline.

Enfin, l'orateur sacré trouvera dans l'histoire ecclésiastique une foule de faits propres à confondre les adversaires de la religion et à réfuter leurs calomnies, une foule de citations et d'exemples capables de fortifier les preuves et de nourrir la piété.

SECTION IX.

Liturgie.

Nos cérémonies, dit Bergier, sont 1° un monument des faits qui prouvent la divinité de notre religion, monument d'autant plus irrécusable, qu'il remonte à la date même des événements, et qu'il a été établi par les témoins oculaires. 2° C'est une profession de foi des vérités que Jésus-Christ nous a enseignées, qui marche à côté de l'écriture sainte et en détermine le sens; les cérémonies du baptême nous apprennent la corruption de la nature humaine par le péché; celles de la messe nous attestent la présence réelle; le signe de la croix nous retrace les principaux mystères. 3° Ce sont autant de leçons de morale qui nous rappellent nos devoirs; telles sont celles du baptême, du mariage, de l'ordre, etc. 4° Elles sont des liens de société, qui nous réunissent aux pieds des mêmes autels, nous placent à la même table, rapprochent les conditions trop inégales, contribuent à la douceur des mœurs et au repos de la société.

Par l'union de l'adoration extérieure à l'adoration intérieure, nos cérémonies procurent à l'homme le moyen de rendre à son créateur l'hommage de tout son être; par leur uniformité dans l'Église universelle, elles sont propres à maintenir partout l'unité de croyance et de culte; par leur majesté, leur pompe et leur éclat, elles ravissent l'âme et l'élèvent vers la divinité; enfin, par les sens si admirables qu'elles renferment, elles touchent vivement le cœur, pendant qu'elles instruisent l'esprit.

L'orateur sacré doit comprendre ces différents avantages de notre liturgie, pour les opposer à l'occasion aux calomnies

des hérétiques et des incrédules, qui ne veulent pas de nos cérémonies, parce qu'elles humilient leur orgueil. Non-seulement il saura les venger de leurs dédains ; mais il s'en servira, comme d'une preuve très-forte en faveur des dogmes que rejettent nos adversaires. Il fera voir l'antiquité et la perpétuité des rites de l'Église, qui de siècle en siècle remontent jusqu'aux apôtres, ainsi que l'admirable uniformité des plus antiques liturgies, où tout s'accorde à exprimer les mêmes croyances, en sorte que, si le style est quelquefois différent, le sens ne varie jamais et la marche est presque toujours uniforme.

En second lieu, il faut que l'orateur soit en état de faire comprendre aux fidèles le sens des prières et des cérémonies, afin qu'ils en conçoivent le respect et l'estime convenables. Enfin, il doit nourrir leur piété par l'explication des principaux points de notre belle liturgie. Rien de plus touchant que les prières de l'Église ; elles sont pleines de la plus tendre onction et des plus nobles sentiments ; elles sont animées d'une foi si vive et d'une si douce confiance. Bien méditées, elles élèveront l'esprit de l'orateur, enflammeront son cœur, et lui fourniront les plus beaux mouvements, les plus tendres épanchements, les plus heureuses paraphrases.

Les cérémonies ajoutent aux prières leur pompe imposante. Faire sentir ce qu'elles ont de sublime et d'expressif, c'est relever aux yeux du monde le culte extérieur de notre sainte religion, et préparer les voies aux effets qu'il doit produire sur les esprits. C'est ainsi que la liturgie deviendra pour l'orateur une source de preuves dogmatiques, morales et ascétiques.

SECTION X.

Connaissances philosophiques et littéraires.

Les études philosophiques et littéraires développent l'intelligence, polissent l'esprit, adoucissent les mœurs, fécondent toutes les facultés et forment le goût. Comme elles font partie de toute bonne éducation, et que les connaissances qui en sont le fruit, supposent une éducation soignée, elles concilient l'estime et la bienveillance des personnes instruites et des classes élevées, à l'ecclésiastique qui les a cultivées, et lui donnent souvent sur elles un utile ascendant. Les saints Pères qui font le plus d'honneur à la religion, s'étaient adonnés pendant longtemps aux études que nous recommandons ici, et en particulier à l'étude de l'éloquence, Saint-Chrysostôme sous Libanius, Saint-Jérôme sous Donat. Saint-Augustin et Saint-Cyprien avaient tous deux enseigné la rhétorique. Saint-Paul était versé dans la littérature des Grecs ; il cite deux de leurs poètes.

Quoique ces études ne soient pas toutes nécessaires au même point à l'orateur sacré, il n'en est aucune cependant qui ne lui fournisse de précieuses connaissances, et ne contribue à le former. La connaissance des langues anciennes lui mettra entre les mains les trésors de l'antiquité, le guidera dans l'étude des livres saints, et lui procurera l'avantage inappréciable de pouvoir lire les saints Pères dans leur propre langue. La lecture des poètes enflamme l'imagination, ouvre les sources de la sensibilité et excite cet enthousiasme qui est l'âme de l'éloquence, aussi bien que de la poésie. Elle apprend à donner au style de l'éclat, de l'élévation, de l'harmonie ; enfin, elle initie l'orateur à cet art de pein-

dre et de parler vivement aux yeux sans lequel on ne peut espérer d'émouvoir. L'histoire lui donnera la science des hommes et une expérience anticipée. Non-seulement elle le préservera de tomber dans des anachronismes ou d'autres fautes grossières, mais elle lui fournira encore des armes pour combattre la mauvaise foi ou l'ignorance intéressée des ennemis de la religion, qui ont prétendu s'en faire une arme redoutable pour combattre la vérité. L'étude des mathématiques aura ce précieux avantage d'ouvrir et d'aiguiser l'intelligence, de rendre la conception plus prompte et plus aisée.

Nous venons de recommander la connaissance des langues anciennes ; elle est indispensable ; mais celle de la langue dans laquelle on devra un jour annoncer la parole de Dieu, l'est véritablement encore davantage. Il n'est pas du tout indifférent qu'on se serve d'une diction correcte et polie, ou d'un langage vicieux et incorrect ; il n'est guère de défaut dans l'orateur qui afflige et rebute autant les personnes un peu instruites, et dégrade davantage à leurs yeux la parole divine. On peut dire même que c'est là un des plus grands obstacles au succès de la prédication dans notre pays. Parmi les jeunes gens élevés pour le sanctuaire, ceux qui appartiennent à la partie flamande de nos provinces, négligent trop souvent la culture de leur langue maternelle, et on regrette ensuite de les entendre se servir d'un idiôme grossier et à peine intelligible, tant il s'éloigne de la langue que parlent les personnes qui ont reçu de l'éducation. Viennent-ils à prononcer des discours dans la langue française, ils la défigurent en y introduisant une foule de locutions vicieuses, un ton désagréable et une prononciation tout-à-fait défectueuse : tant il est vrai que dans notre Belgique, et ceci

regarde autant les habitants de la partie wallonne que ceux de la partie flamande, on se contente en général d'une demi-connaissance de la langue française ; on croit en savoir assez dès qu'on est en état d'en comprendre les expressions les plus communes et les termes les plus ordinaires ; on ne voit pas combien cette langue est étendue et difficile, comment tout y est fixé, combien la langue du discours soutenu s'éloigne du langage de la conversation, combien le style en doit être coulant, la prononciation harmonieuse, enfin, combien il faut d'étude, de lecture et d'exercice pour parvenir à la parler même passablement.

La nécessité de bien apprendre la langue du pays où l'on est appelé à travailler au salut des âmes, était bien appréciée par le saint instituteur de la Compagnie de Jésus. Il en fait une obligation particulière dans ses constitutions aux religieux de son ordre. Lui-même au commencement de son généralat, quoique surchargé d'affaires, s'était donné beaucoup de peine pour se perfectionner dans la connaissance de la langue italienne. Il avait chargé un membre de la Compagnie de remarquer toutes les fautes qu'il ferait en parlant, et il prenait note des mots incorrects et de toutes les mauvaises phrases qui lui échappaient.

A l'étude de la langue, l'orateur sacré devra joindre comme lui étant également indispensables, l'étude de la dialectique et celle de l'art oratoire. Nous traiterons séparément de l'une et de l'autre dans les deux sections suivantes.

SECTION XI.

Dialectique.

Deux arts, dit l'orateur romain, doivent concourir à former l'homme éloquent : l'art de comprendre et l'art de s'exprimer. Si les bons orateurs sont si rares, c'est que les uns s'attachent uniquement à l'intelligence des choses, les autres à la science des paroles. Comment, s'écrie encore ce grand orateur, comment sans les enseignements des philosophes connaître le genre et l'espèce d'une chose quelconque ? Comment l'expliquer et la définir ? Comment la distribuer en ses parties ? Comment juger de ce qui est vrai, de ce qui est faux ? Comment voir les conséquences, prévoir les contradictions, ôter les ambiguités ?

Telle est la nécessité de la dialectique pour le prédicateur, et tels sont les services qu'elle lui rendra. Guidé par elle, il discernera sûrement le vrai du faux, ce qui rentre dans le sujet et ce qui y est étranger ; il embrassera et saisira d'une vue sûre et pénétrante toute l'étendue de sa matière ; il saura définir, diviser, arranger, subordonner, enchaîner toutes les parties ; il saura remonter aux premiers principes, les bien poser et en tirer de bonnes conséquences, sans jamais donner prise sur lui par un raisonnement peu exact ; il n'admettra pas de preuve qui ne soit forte et concluante, apercevra d'avance tout ce qu'on peut lui objecter et marchera continuellement vers son but, sans se laisser arrêter ni distraire dans le développement de l'idée principale.

On n'aura pas de peine à concevoir qu'un discours qui n'est pas prémédité, disposé, raisonné à l'aide de la dialectique, ne peut être qu'un amas de phrases sans ordre, sans enchaînement, sans lumière et sans aucune force pour éclai-

rer et convaincre. La dialectique est le nerf du discours, et celui-ci n'est autre chose qu'un tissu de raisonnements forts, solides, concluants, tendant tous à prouver une même vérité, mais en même temps revêtus de ces belles formes oratoires qui empêchent le discours de dégénérer en une froide dissertation.

Tous les grands orateurs ont été de profonds dialecticiens, *Démosthène*, *Cicéron*, *St-Chrysostôme*, *Bourdaloue*, etc. Il sera extrêmement utile de chercher dans leurs immortels ouvrages, l'application des règles du raisonnement que l'on aura étudiées dans le cours de dialectique ; on se formera par là à la manière oratoire de raisonner et de prouver la vérité. La méthode à employer dans ce travail, est d'analyser les discours dont on fait la lecture, de les décomposer en quelque sorte, en détachant les preuves de leur enveloppe oratoire, et les réduisant en purs arguments, pour mieux apprécier leur force, leur à-propos, leur gradation, leur enchaînement. Un travail analogue devra se faire lorsque l'on composera soi-même, c'est-à-dire qu'en travaillant il faudra suivre avec attention le fil de son raisonnement, de manière à s'arrêter dès qu'on voit qu'on s'écarte. Il faudra ensuite s'analyser soi-même, se demander ce qu'on a voulu dire et si on l'a dit.

La lecture des bons ouvrages apologétiques, tels que les *Variations* de Bossuet, sera très-propre, ainsi que toute œuvre littéraire bien raisonnée et bien conduite, à former l'orateur à la bonne dialectique.

SECTION XII.

Art oratoire.

En vain l'orateur unit-il l'avantage d'une logique juste et exacte à la multitude des connaissances ; en vain est-il à la fois bon théologien et bon dialecticien, il aura peu de succès, s'il n'est en même temps doué du talent de présenter ses idées sous des formes convenables, s'il ne sait ajouter à la force du raisonnement le poids de l'amplification, enfin, s'il n'est pas initié à l'art de s'insinuer dans les cœurs et de maîtriser les volontés. Il ne suffit pas d'être en état de faire connaître la vérité ; il faut pouvoir la faire valoir, la faire aimer, la faire vouloir, et c'est l'art oratoire qui en révèle les moyens. Nous engageons donc vivement celui qui se destine à suivre celle qui, parmi les différentes carrières de l'éloquence, est sans contredit la plus noble et la plus sublime, à ne pas abandonner l'étude des préceptes qui doivent le guider un jour, au terme d'une courte année de rhétorique. Cette faible connaissance des secrets de l'art oratoire et des règles qui le régissent, s'effacera bientôt presque entièrement de la mémoire, si elle n'est entretenue par des exercices analogues au ministère qu'on sera appelé à remplir dans la chaire chrétienne. D'ailleurs, la nature des études qui occupent en grande partie l'élève du sanctuaire, depuis l'achèvement de ses humanités jusqu'à sa sortie du séminaire, a nécessairement pour effet de refroidir l'imagination et de rendre moins facile la composition, en sorte qu'au moment même où le devoir oblige le jeune ecclésiastique à prendre la plume, il éprouve à cet égard une diffi-

culté presque insurmontable et qui lui était auparavant inconnue. Pour obvier à ces inconvénients, voici les exercices que nous lui conseillons, et que nous regardons comme indispensables, s'il veut sérieusement tirer du fruit de ses études oratoires, et se former à la science de la prédication.

Le premier, c'est la lecture des bons orateurs, l'étude des modèles. C'est en vain qu'on se sera donné beaucoup de peines pour acquérir la connaissance des règles, si l'on n'en voit l'application, si l'on n'en puise la vraie intelligence dans les modèles du genre auquel on prétend se former. Il n'y a que la lecture des bons prédicateurs qui puisse donner la vraie idée du genre et faire comprendre la manière et le style propre à la chaire chrétienne et le ton qui lui convient.

Pour lire avec fruit un discours, il est bon de s'en former d'abord une idée générale par une première lecture moins réfléchie, mais suivie, dans laquelle on se rend seulement attentif à la suite des raisonnements, dans le dessein d'en bien saisir l'ensemble. Vous reprenez ensuite le discours et vous l'étudiez, pour ainsi dire, ligne par ligne, appliquant à chaque proposition les règles de l'art de bien dire. Le texte se présente : quel effet produit sur moi ce texte ? est-il bien choisi ? le début de l'exorde est-il convenable ? L'exorde lui-même amène-t-il naturellement le sujet ? Est-il selon les règles ? J'examine de même la proposition, la division, l'invocation. Je passe à la première partie. Je remarque s'il y a un préambule, une subdivision. Je considère et je pèse chaque preuve en elle-même et dans son développement oratoire. Je vois à quel ordre elle appartient, quel parti en tire l'orateur ; comment il passe d'un développement à un autre. Je suis et j'étudie l'orateur dans l'emploi des mouvements, dans l'observation des bienséances, dans la perfection des

détails ; j'observe ce qui me touche ; j'en cherche les raisons. Je me rends attentif en particulier à l'emploi des figures et à ce qu'on appelle les beautés de style. J'approfondis de cette manière tout le discours, et dès lors je puis dire que je le possède à fond, soit quant aux choses, soit sous le rapport de l'art, parce que j'ai suivi l'orateur dans sa composition, j'ai fait un travail analogue au sien, j'ai compris la valeur et les motifs de chaque chose, de chaque phrase, de chaque mot.

On conçoit l'inappréciable utilité d'un tel travail et comment, ayant bien imprimés dans l'esprit le plan, la marche, l'ensemble d'un certain nombre de chefs-d'œuvre, on est ensuite bien plus en état de travailler soi-même. Faisons seulement deux observations : la première, c'est qu'il faut avoir soin, jusqu'à ce que le goût soit bien formé, de n'étudier de cette manière que les plus parfaits orateurs. Car si votre auteur a des défauts, surtout s'il a des défauts brillants, n'ayant pas encore le jugement assez formé pour distinguer l'or du clinquant, les vraies perfections des beautés fardées, vous serez extrêmement exposé, non-seulement à prendre le change et à faire de fausses appréciations, mais même à vous attacher davantage à ce qui est le plus défectueux, et à ne prendre peut-être de l'auteur que ce qu'il a de plus répréhensible. *Decipit exemplar vitiis imitabile.* Les bons auteurs nous fourniront des modèles absolument sûrs, aussi bien sous le rapport des formes et de l'expression, que sous le rapport des pensées et de la méthode d'instruction.

Notre seconde observation est qu'il est important, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de cultiver le genre de prédication pour lequel on se sent le plus d'inclination et de facilité, et dès lors de choisir de préférence pour ses lectu-

res les orateurs qui ont excellé dans ce genre. En effet, parmi les grands orateurs les uns ont un raisonnement plus fort, les autres une imagination plus vive ; d'autres enfin, excellent par le sentiment. Nous devons chercher à nous former, et par la lecture et par l'imitation, sur ceux vers lesquels se portent davantage notre goût et notre talent propre.

Le second exercice également indispensable, c'est la composition. Lire est bien, lire est beaucoup ; mais lire ne suffit pas ; c'est en composant que nous apprendrons à composer ; c'est en travaillant nous-mêmes que nous mettrons à profit le fruit de nos lectures. Disons un mot sur la méthode à suivre dans cet exercice. On choisit un sujet dogmatique ou moral sur lequel on a des idées ; et on le travaille en forme de petit discours. On peut aussi s'exercer à composer les parties d'un discours en règle ; on fait un exorde, une péroraison ; on développe une idée, un sentiment. Enfin, l'on trace et l'on exécute le plan d'un grand discours, en suivant les règles que nous exposerons dans la seconde partie de cet ouvrage.

Il est à désirer qu'un ami éclairé relise notre travail et nous avertisse des défauts qu'il renferme. Si nous n'avons personne qui puisse nous rendre ce service, nous pouvons y suppléer, en partie du moins, en nous exerçant à imiter nos modèles ; car ces modèles mêmes nous servent alors de maîtres. On met par écrit l'analyse d'un discours ou d'une partie de discours dont on a fait l'étude, puis on travaille soi-même sur ce canevas, et on développe chaque idée principale. Quand ce travail est fait, on le rapproche du modèle, on le compare à l'œuvre du maître, et l'on remarque soigneusement en quoi l'on s'éloigne de lui, en quoi on lui est inférieur ; il ne manquera pas de nous avertir de presque toutes nos fautes.

L'application à ces différents exercices pendant plusieurs années exigera sans doute des efforts et de la constance. Mais s'y refusera-t-on, quand il s'agit d'une chose aussi grande, aussi importante que le salut des âmes pour lesquelles Jésus-Christ a donné sa vie ? Les jeunes Romains qui se destinaient à la carrière des honneurs, s'imposaient pendant de longues années des travaux bien plus pénibles que les nôtres : *Illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant ; nos autem incorruptam.* (1 Cor. 9, 13.) Ne négligeons aucun moyen de rendre plus fructueuse, sous l'action de la grâce, la parole qui devra un jour continuer la mission du Fils de Dieu, empêcher la perte éternelle d'une multitude d'âmes créées à l'image de Dieu, rachetées de son sang, et enfin nous procurer à nous-mêmes une gloire immortelle.

Nous terminerons ces réflexions sur l'étude de l'art oratoire, et toute cette première partie concernant la personne même de l'orateur sacré, par une histoire abrégée de la prédication dans la suite des siècles et jusqu'à nos jours. Nous la diviserons en dix époques.

§ I.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

La première époque est celle des apôtres. Le caractère de leur éloquence est une extrême simplicité, qui s'allie néanmoins à la douceur et à la force, comme on le voit dans le discours où St-Pierre reproche à la synagogue son déicide. Les apôtres se donnent pour les témoins de la vie et de la résurrection du Sauveur, et ils concilient à leur témoignage une force merveilleuse en se montrant toujours prêts à le

sceller de leur sang. Organes de l'esprit saint, prévenus d'une assistance spéciale du Sauveur, ils étaient infaillibles dans leur doctrine, et ils soutenaient ce qu'ils avançaient de prodiges qui en disaient plus que les preuves les plus convaincantes. En les considérant du côté des talents naturels, on remarque dans *St-Pierre* et dans *St-Jacques* un langage doux et affectueux, animé d'un zèle ardent pour le salut du prochain ; dans *St-Jean*, une imagination fort ardente et un cœur extrêmement sensible. *St-Paul* est admirable pour la vigueur, la noblesse, l'élévation de son éloquence, aussi bien que de son caractère.

§ II.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

C'est celle des persécutions. Dans cet âge, les discours soignés, tels que les Pères de la période suivante nous en ont laissé, n'étaient ni nécessaires ni possibles. Les fidèles se réunissaient à la dérobée en des lieux écartés, ignorés des payens, pour y célébrer à la hâte les divins mystères. La sainte vie des chrétiens et l'héroïque courage des martyrs, voilà ce qui faisait sur les idolâtres une impression que n'auraient pu faire les plus éloquentes homélies.

Ce qu'il y a de remarquable à cette époque, ce sont les ouvrages des Pères apologétiques. Les principaux sont parmi les Grecs : *St-Justin*, *St-Clément d'Alexandrie* et *Origène*, que son beau génie, orné de vastes connaissances, ne préserva pas cependant de quelques erreurs. Son éloquence se distingue par une grande force de raisonnement et un style plein de noblesse. *St-Justin*, parfaitement instruit des opinions reçues parmi les philosophes, leur opposa avec un grand avantage leurs dogmes et leurs erreurs.

Parmi les Latins nous trouvons *Tertullien*, dont le génie profond, pénétrant et hardi, mais âpre et inculte, fut poussé au-delà des bornes de la vérité par une imagination ardente et peu réglée ; *St-Cyprien*, dont l'éloquence est douce, insinuante et persuasive ; *Lactance*, que la pureté et la politesse de sa diction ont fait surnommer le Cicéron chrétien.

§ III.

TROISIÈME ÉPOQUE.

C'est l'âge d'or de l'éloquence chrétienne. Cette époque renferme le 4me et le 5me siècle. L'Église grecque et l'Église latine nous y offrent l'une et l'autre des orateurs éminents et des génies incomparables. Mais comme la langue, la littérature et le bon goût s'étaient beaucoup mieux conservés chez les Grecs que chez les Latins, les Pères grecs l'emportent notablement en général sur les Pères latins sous le rapport de l'éloquence. La multitude de ceux qui parmi les premiers ont illustré la chaire chrétienne par leurs beaux talents, est vraiment étonnante. Nous nous contenterons de dire un mot des trois principaux d'entre eux : *St-Basile*, *St-Grégoire de Nazianze* et *St-Chrysostôme*.

St-Basile, admirable par l'élévation et la noblesse de son éloquence, l'étendue de son érudition, la profondeur de ses raisonnements, fut comparé par les payens mêmes aux orateurs profanes les plus fameux.

St-Grégoire de Nazianze est à la fois remarquable comme poète et comme orateur, par la pureté, la noblesse, la variété de son style, quelquefois par la sublimité de ses pensées, toujours par la force de son raisonnement. Peut-être prodigue-t-il un peu trop les ornements.

St-Chrysostôme. Le nommer, c'est nommer l'éloquence elle-même. Jamais homme n'a réuni à un plus haut point les talents qui font l'orateur : vigueur et sublimité de génie, prodigieuse fécondité d'imagination, talent admirable de dialectique, sagacité merveilleuse pour tirer parti des moindres circonstances, doctrine vaste et sûre, adresse étonnante à s'insinuer et à maîtriser les volontés. Orateur vraiment populaire, il est digne d'être proposé à tous les siècles comme le plus parfait modèle d'éloquence chrétienne; car d'une part on admire en lui avec le plus noble caractère, les plus hautes vertus des hommes apostoliques ; de l'autre, il unit à une admirable doctrine un goût très-pur et une parfaite connaissance de la langue dans laquelle il écrit. Nous avons de lui : 1° un traité du sacerdoce, 2° divers traités de controverse, de morale, etc. 3° des homélies. Il faut lire de préférence celles qu'il adressa au peuple d'Antioche : il les avait travaillées avec un soin particulier.

Parmi les Pères latins nous nommerons les quatre grands docteurs de l'Église latine : *St-Ambroise*, *St-Jérôme*, *St-Augustin* et *St-Grégoire le Grand*. Celui-ci venu assez longtemps après les trois premiers, doit cependant être considéré, à cause de son génie et de son éloquence, comme appartenant à la même époque.

St-Ambroise se fait remarquer par une diction pleine de majesté, de force et d'onction. On le représente ayant à ses pieds une ruche d'abeilles, emblème de la douceur de son éloquence.

St-Jérôme passe pour l'Origène des Latins à cause de sa vaste érudition. Son style est plein de vivacité, de force et d'élévation ; mais il est inégal et manque en général d'élégance. Il pousse quelquefois un peu loin la véhémence. Ses épîtres forment un recueil intéressant et très-instructif.

St-Augustin, génie vraiment prodigieux, soit pour l'étendue et la profondeur, soit pour la force et la justesse. Il s'est un peu ressenti du mauvais goût qui dominait de son temps dans l'Afrique où il était né, ainsi que dans l'Europe occidentale. Il aime les pointes et les saillies, et sa manière de moraliser est plus didactique qu'oratoire. Parmi la foule de ses ouvrages, nous nommerons comme particulièrement utiles à l'oratear sacré, à cause de l'admirable doctrine qu'ils contiennent et de la tendre piété qu'ils respirent, le *Livre des Confessions*, celui *de la Cité de Dieu*, les *méditations* et l'ouvrage intitulé *de la Doctrine chrétienne*.

St-Grégoire le Grand est sans doute, sous le rapport de l'éloquence, inférieur aux précédents ; mais ses écrits sont encore bien remarquables, soit pour la solidité, soit pour l'onction ; ils paraîtront tels surtout si on les compare aux ouvrages des auteurs contemporains. On ne saurait trop méditer son *Pastoral*.

§ IV.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

La quatrième époque s'étend du 6^{me} au 13^{me} siècle. Ce fut une époque de décadence pour les lettres et les sciences en général; il en fut de même pour la prédication, considérée sous le rapport de l'art. Sans doute la parole de Dieu ne perdit jamais rien de sa vertu ; elle ne cessa, malgré le mauvais goût de ceux qui l'annonçaient, d'être au milieu des temps qu'on appelle barbares, comme aux plus beaux jours de l'Église, le flambeau de la vérité, le canal de la science évangélique, la sauve-garde du christianisme et la lumière du monde. Dans les siècles les moins éclairés, on vit

cette sainte et toute-puissante parole gagner encore des royaumes entiers à Jésus-Christ, comme au temps où la voix de quelques pêcheurs soumettaient l'empire romain au joug de la foi. Au milieu des ténèbres qui enveloppèrent le monde à la suite des invasions des barbares et du bouleversement de l'empire, on vit paraître de siècle en siècle un grand nombre de saints personnages, qui s'élevant au-dessus du vulgaire autant par leurs lumières que par leurs hautes vertus, connaissaient l'art de toucher les cœurs, et savaient adoucir les mœurs farouches des conquérants.

Il n'en est pas moins vrai que, la culture des lettres et des sciences ayant été par suite du malheur des temps tout-à-fait négligée, le bon goût se trouva en peu de temps totalement perdu, le style devint barbare, la belle langue de Cicéron fit place à un idiôme grossier et corrompu; enfin le vrai génie de l'éloquence paraissait avoir entièrement disparu. Les discours n'étaient plus qu'une longue file de textes, entremêlés de froides figures, d'allégories outrées, de subtilités, de pointes, de rimes même; nulle critique, nul goût; partout les écarts d'une imagination bizarre et déréglée.

St.-Bernard, qui vivait au 12e siècle, dut sans doute à son beau génie d'être préservé des défauts de son temps. Sa diction est pleine de noblesse, son style poli, sa doctrine fort solide, et la plus tendre, la plus touchante onction anime tout ce qui sort de sa plume.

§ V.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Elle renferme le 13e, le 14e et le 15e siècle ; c'est l'époque des scolastiques. St-Jean Damascène au 8e siècle est le premier qui ait traité scolastiquement et méthodiquement toute la théologie, en la réduisant en un corps d'ouvrage. Ce qu'il avait fait pour les Grecs, Pierre Lombard et St-Thomas d'Aquin le firent pour les Latins, et bientôt la méthode scolastique passa de la théologie à la prédication. Nous devons en particulier à cette méthode, remarque Fénélon, nos divisions régulières et nos subdivisions symétriques.

A l'époque où la scolastique envahit la prédication, époque où l'on remarque plus de vraie science et de solide instruction que dans la précédente, une extrême sécheresse caractérisa les discours ; tout y fut compassé, mesuré ; souvent le fond était une allégorie dans laquelle on faisait entrer forcément toute la matière. *St-Thomas*, *St-Antoine de Padoue* et *St-Bonaventure* sont la gloire de cette époque.

§ VI.

SIXIÈME ÉPOQUE.

En abordant les temps modernes, où l'éloquence chrétienne réussit à se débarrasser des entraves du mauvais goût pour jeter de nouveau un vif éclat, nous nous bornerons à la considérer dans la chaire française. La chaire française doit naturellement nous intéresser davantage ; elle nous offre d'ailleurs les plus beaux modèles, et les progrès de la pré-

dication, considérée sous le rapport de l'art, y sont plus sensibles que partout ailleurs.

La 6e époque embrasse le 16e siècle ; ce fut celle de la renaissance des lettres en Europe. Partout à cette époque se ranimèrent l'amour de la science et l'ardeur pour les études littéraires ; mais le bon goût fut longtemps encore à se former; l'éloquence de la chaire parut même d'abord plutôt perdre que gagner. Dans l'âge précédent la manière de l'orateur était rude, sèche, surchargée de termes obscurs, hérissée de divisions bizarres ; néanmoins la vérité perçait, les discours instruisaient. A l'époque actuelle, les sermons offrent un étrange assemblage des plus ridicules ornements; traits d'histoire, sentences philosophiques, fable, poésie, histoire naturelle, tous les arts, toutes les sciences s'y trouvent confondus. La morale y est étouffée sous un amas d'érudition profane, la vérité défendue par de misérables raisons et des puérilités. Sacré, profane, latin, grec, tout y est mêlé. Sans doute ceux qui ne recherchaient dans la prédication que le salut des âmes et la gloire de Dieu, se gardaient d'une manière d'annoncer la parole divine aussi éloignée du but que l'on doit s'y proposer ; mais telle était la méthode des prédicateurs à la mode, de ceux qui faisaient imprimer leurs discours, ordinairement après les avoir traduits en latin. C'est le genre de *Raulin*, *Menot, Maillard, Barlette, Boucher,* etc.

§ VII.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

C'est une époque de transition ; elle occupe la première moitié du 17e siècle. Le bon goût commençait alors à reparaî-

tre dans la prédication aussi bien que dans la littérature. C'est l'époque de *St-François de Sales*. Il introduisit des idées plus saines dans la manière d'annoncer la parole de Dieu, quoique son exemple n'ait pas réformé d'abord le défaut de goût. L'évêque de Belley, *Camus*, qui lui survécut, ne put s'affranchir de la manie de s'exprimer singulièrement, et sous ce rapport il fut loin de marcher sur les traces de son saint ami. Celui-ci dégage ses discours du mauvais alliage qu'avaient introduit dans l'éloquence de la chaire les siècles précédents ; il laisse parler son cœur ; l'onction et la piété coulent de ses lèvres. Si l'on peut lui reprocher quelque chose sous le rapport littéraire, c'est peut-être de multiplier un peu trop les images. Au nombre de ses admirables épîtres, nous en trouvons une adressée à l'évêque de Bourges, qui renferme d'excellents préceptes sur la prédication.

Étienne Molinier, contemporain de *St-François de Sales*, a aussi beaucoup contribué à ramener le bon goût dans la prédication, par la solidité de sa doctrine, la justesse de ses raisonnements, la noblesse de son style. On regrette qu'il n'ait pas fait un usage plus modéré de l'érudition profane.

Viennent ensuite les P. P. *Caussin et Lejeune*, dit *l'aveugle*. Celui-ci perdit la vue à l'âge de 35 ans, et ne laissa pas que de continuer avec un grand zèle et un succès extraordinaire ses fonctions de missionnaire. On trouve dans ses ouvrages la parole de Dieu présentée avec simplicité et d'une manière solide. D'autres prédicateurs méritent encore d'être nommés, tels que *Senault*, *Lingendes*, *Texier*, *Joly*, etc.

§ VIII.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Vers le milieu du 17e siècle, le goût avait achevé de s'épurer et la langue semblait être parvenue à la plus haute perfection; cependant l'éloquence de la chaire laissait encore à désirer. *Bossuet* la porta tout d'un coup à un point d'élévation où sans doute bien peu d'orateurs pourront jamais atteindre. Il laisse ses devanciers bien loin derrière lui pour le sublime et la profondeur des pensées, la noblesse et la véhémence des sentiments, la grandeur et la majesté des images; génie créateur, également admirable pour la vigueur des conceptions, la force du raisonnement, la profondeur de la doctrine. Malgré sa grandeur et sa force il est toujours simple et naturel; s'il emploie quelquefois des expressions familières, il sait les relever et les ennoblir. Tous ses ouvrages sont des chefs-d'œuvre. Voici ceux dont la lecture doit être particulièrement recommandée : *L'Exposition de la doctrine de l'Église catholique, les Variations des Églises protestantes, l'Histoire universelle, les Élévations sur les mystères, la Connaissance de Dieu,* et les *Sermons* réunis en 17 volumes in-12. Il n'écrivait ses discours qu'en partie; souvent il ne les mettait par écrit qu'après les avoir d'abord improvisés; ceux qui sont les plus achevés forment un recueil de 6 volumes in-12, sous ce titre : *Chef-d'œuvre oratoire de Bossuet.* Il a donné une forme nouvelle à l'oraison funèbre et admirablement relevé cette sorte de discours. Parmi ses oraisons funèbres, il en est surtout trois qu'on ne saurait trop étudier, ce sont celles de la reine d'Angleterre, de la duchesse d'Orléans et du prince de Condé.

Bourdaloue. Il semble que la raison même ait parlé par la bouche de cet admirable prédicateur. Il possède au plus haut point l'éloquence du raisonnement : sa logique est exacte et serrée ; il excelle par une manière très-solide de traiter son sujet, par beaucoup de méthode et un style nerveux, noble et naturel. Sa doctrine est très-sûre : et il peut être regardé presque sans réserve comme un modèle achevé de prédication chrétienne. On ne peut assez admirer dans ses discours l'art des divisions, ainsi que le choix et l'emploi qu'il sait faire des textes de l'écriture sainte et des Pères. On regrette qu'à de si beaux talents il n'ait pas uni un plus haut degré de sensibilité, l'art des mouvements et cette onction qui rend la conviction efficace.

Massillon. Il rappelle Cicéron par la douceur, les charmes et l'harmonie de son élocution, de même que la force et la sublimité de Bossuet rappellent Démosthène. Il est admirable par la richesse et la beauté des développements, par l'art de pénétrer dans les cœurs, et par une onction qui touche profondément. On peut seulement lui reprocher une morale un peu trop sévère. On ne saurait assez lire et relire son avent, son carême et ses conférences ecclésiastiques. Le petit carême qu'il prêcha longtemps après ses autres discours, en présence du jeune roi Louis XV, doit être regardé comme un chef-d'œuvre de style, mais nullement de prédication chrétienne ; peut-être Massillon avait-il cru devoir changer sa manière à cause du jeune âge du prince devant lequel il parlait.

Fénélon. On ne le range pas ordinairement au nombre des grands orateurs de cette époque, sans doute parce qu'il n'a laissé qu'un très-petit nombre de sermons. C'est néanmoins et un grand maître et un beau modèle de l'éloquence apostolique: Ses *Dialogues sur l'éloquence* nous offrent de

très-sages préceptes sous une forme pleine d'attraits. Dans ses sermons pour l'Epiphanie, et pour le sacre de l'Electeur de Cologne, etc., on trouve une éloquence pleine à la fois de science et de goût, de chaleur et de grâces, de force et de simplicité.

Fléchier. C'est l'Isocrate français. Comme il semblait exceller dans l'oraison funèbre, on l'a placé quelquefois à côté des grands orateurs qui précèdent. Il est néanmoins plus disert que véritablement éloquent. Ce qui l'occupe surtout, c'est de rendre son style doux, coulant, nombreux. Ses ornements ne sont pas toujours de bon goût, et les mêmes figures reviennent trop souvent. On donne comme son chef-d'œuvre l'oraison funèbre de Turenne.

Mascaron a aussi laissé des oraisons funèbres; mais il mérite peu d'être cité après les grands orateurs dont nous avons parlé plus haut. Nous nommerons plutôt comme des prédicateurs très-distingués, les P. P. *Cheminais* et *La Rue*, remarquables, le premier par l'onction et l'art de s'insinuer, le second par la force et la véhémence. Indiquons encore *Giroust*, *Fromentières*, *Soanen*, *Bretonneau*, *Chevassu*, *Lafitau*, etc.

§ IX.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

La neuvième époque est celle du 18^{me} siècle. La grandeur et la gloire du siècle de Louis XIV semblaient être descendues avec lui dans la tombe. L'éloquence de la chaire ne put échapper à cette décadence étonnante qui se fit bientôt sentir dans les différentes parties de la littérature. On s'é-

carta des routes tracées par les grands orateurs du siècle précédent, et beaucoup de prédicateurs, plus sensibles aux applaudissements de la foule qu'à la gloire du divin maître, avilirent la parole sainte par l'affectation de tous les défauts qui en sont la suite.

L'éloquence sacrée dans la bouche de ces orateurs devint toute mondaine. Plus d'écriture sainte, si ce n'est par bienséance et comme ornement; grande recherche de style, manie des portraits, diction surchargée de sentences, de mots techniques, d'expressions poétiques. Plus d'instruction solide; morale toute philosophique, uniquement fondée sur les raisonnements humains. Plus d'onction : c'était assez d'amuser l'esprit et de chatouiller l'oreille par une vaine harmonie; plus de force, plus de pathétique, et conséquemment plus de fruit, plus de conversion. Au lieu de s'attacher à conjurer l'orage qui menaçait à la fois la société et la religion, un grand nombre de prédicateurs semblaient s'entendre avec ceux qui préparaient la plus terrible des catastrophes, en se faisant l'écho de leurs déclamations séditieuses, en censurant avec amertume les riches, les grands, les princes, toute autorité. C'était un moyen de se populariser, que l'on poussait quelquefois à un point incroyable, tant l'esprit philosophique avait tout envahi, sans respecter même la chaire chrétienne.

Heureusement ce mauvais goût et cette manière déplorable d'annoncer la parole sainte n'avaient pas pénétré partout. A cette époque même, de nombreux missionnaires, véritablement animés de l'esprit de Dieu, faisaient entendre au fond des provinces les accents d'une véritable éloquence, d'une éloquence vraiment chrétienne, qui opérait partout des prodiges de conversion. Nommons, comme le plus cé-

lèbre d'entre eux, le grand *Brydayne* que distinguait au plus haut point le talent d'émouvoir et d'entraîner les esprits, et auquel une multitude infinie d'âmes ont dû leur retour à la religion et leur salut éternel.

Dans la capitale même, plusieurs prédicateurs se préservèrent assez bien des travers de leur siècle ; les plus distingués d'entre eux sont les P.P. *Segaud, Poulle, Elysée* et surtout *Neuville*, qui semble avoir mérité d'être placé à la tête de tous les orateurs du second ordre. Il acquit une grande célébrité dans le cours du 18me siècle, et il jouit d'une vogue de quarante années. Il avait beaucoup de talent, une grande facilité, une imagination très-vive et assez de goût pour ne choisir que des sujets dignes de la chaire. Néanmoins son genre est un genre déchu : à force d'accumulerles synonymes, les épithètes, les antithèses symétriques, il finit trop souvent par n'être plus qu'un beau parleur sans force et sans onction. Il remédiait en grande partie à ces défauts par un débit très-animé et très-rapide.

A la suite de ces prédicateurs viennent *Griffet, Cambacérès, Lenfant* et *Beauvais*.

§ X.

DIXIÈME ÉPOQUE.

Nous voici parvenus à la dixième et derniere époque, celle des commencements du 19me siècle. Lorsqu'après la plus cruelle des tourmentes, les autels furent relevés et les temples rouverts, la prédication se ressentit de la chute des études ecclésiastiques et de la ruine des ordres religieux. Cependant quelques orateurs jouirent d'une réputation

méritée, tels que *de Boulogne*, *Legris Duval* et *Frayssinous*. De Boulogne n'est pas sans talent; mais il donne dans la recherche et l'enflure. Frayssinous a présenté, dans une suite de conférences prononcées à St-Sulpice, de 1803 à 1822, une belle apologie de la religion chrétienne ; nous en parlerons ailleurs. Le P. *Mac Carthy,* il y a peu d'années, excita aussi beaucoup d'admiration dans la capitale, et il renouvela dans les provinces les prodiges des missionnaires. Depuis cette époque l'éloquence de la Chaire a continué de se relever avec la connaissance et la pratique de la religion et elle offre un grand nombre d'orateurs distingués.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les différents âges de la prédication, suffira pour donner quelque idée de son histoire. Nous nous sommes borné à des notions très-succinctes: la nature et le plan de cet ouvrage ne nous permettaient pas de nous étendre davantage.

§. XI.

APPENDICE

SUR LES PRÉDICATEURS FLAMANDS.

Les Orateurs chrétiens de la Neerlande appartiennent à trois époques différentes : la première époque comprend les mystiques ; la seconde, les controversistes ; et la troisième, les moralistes.

La chaire *neerlandaise* ne nous offre rien de remarquable avant le milieu du 14ᵉ siècle. Les premiers orateurs sont les écrivains mystiques et scolastiques *Ruysbroeck* et *Toulère*. Le premier nous a laissé plusieurs traités sur la vie mystique et contemplative ; l'autre, cinquante sermons

ou homélies qui sont encore estimés de nos jours. Nous remarquons dans leurs ouvrages un heureux choix de mots *neerlandais* pour expliquer les vérités les plus élevées et les plus sublimes de notre sainte Religion. Bossuet a parlé de ces auteurs dans son *Instruction sur les Etats d'Oraison*. Jean Ruysbroeck naquit dans le Brabant, au village qui porte son nom, et mourut au monastère de Groenendal dans la forêt de Soignies en 1381. — Jean Toulère vit le jour en Alsace vers 1294, et mourut en 1361 à Strasbourg.

Au commencement du 15e siècle nous placerons *Harphixes* ou *Henri d'Erp*. Il a publié le *Miroir de la perfection chrétienne* en flamand, et ses sermons en latin, suivant en cela l'usage de son époque. Vers le même temps florissait Jean *Storm*, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, dont les sermons manuscrits se conservent à la Bibliothèque Royale de Bourgogne. Ajoutons-y les noms de Jean *Cauwelaer*, de Godfroid *Kemp*, d'Arnold *Achterhout*, qui vivaient à la même époque. Il est à regretter que les traits d'esprit et d'éloquence qu'on rencontre dans ces auteurs dégénèrent quelquefois en *bouffonneries*, que le bon goût doit répudier.

La deuxième époque des prédicateurs neerlandais commence au seizième siècle par Thomas *Herenthals* et finit à Rombaut Baex. C'est l'époque de la controverse contre les erreurs des hérétiques. Nous indiquerons ici les Sermons de Jacques *à Castro* ou *Van den Borg* au nombre de cent dix. L'auteur naquit à Amsterdam, fit ses études à Louvain avec le plus brillant succès, fut nommé à l'évêché de Ruremonde où il mourut à l'âge de 79 ans. Il avait montré dans ses fonctions pastorales un zèle et une vigilance infatigables. Ses sermons se distinguent par la solidité et l'érudition, ainsi que par la simplicité et l'onction. On y trouve peu de mots

étrangers ou empruntés à d'autres langues ; mais ils sont en général ou trop familiers ou trop élevés pour les auditeurs.

Henri *Adriani* d'Anvers, curé de Ste Elisabeth en cette ville depuis 1591 jusqu'en 1607, a publié des sermons catholiques sur les Epîtres et les Évangiles des dimanches et des fêtes, en trois volumes. Ces sermons se distinguent par la pureté du langage, la solidité du raisonnement et une grande élévation de pensée et d'expression.

La Société de Jésus, qui venait d'être établie, a fourni un grand nombre de prédicateurs à la Chaire flamande. En premier lieu se présente François *Coster* ou *Costerus* qui naquit à Malines et mourut à Bruxelles, âgé de 88 ans. Ses sermons sur les Epîtres et les Evangiles de l'année s'adressent au commun des fidèles et se distinguent par leur simplicité et une charité ardente pour les hérétiques qu'il voulait ramener au giron de l'Eglise. Viennent ensuite Adrien *Adriaenssens* ou *Adriani* qui publia plusieurs traités religieux en flamand et Charles *Seribani* qui naquit à Bruxelles en 1561 ; il fut un des douze Jésuites que le Père Costerus envoya en Belgique et qu'on nomma les *Douze Apôtres*. Ajoutons-y les noms de *Goudanus*, *Lummius*, *Astensis*, *Basseliers*, *Boccatius*, Jean *David*, *Claissonius* qui ont tous défendu la doctrine de l'Eglise contre les erreurs de Luther et de Calvin.

Au 17e siècle les trois frères *Engelgrave*, *Nagelmaecker*, *Van de Werve*, *Decock*, *De Camba*, *Olimaert*, *Segers*, *Vandentympel* se sont fait de la réputation par leurs sermons. Tous ces prédicateurs ont été surpassés par Rombaut *Bacx* qui a commencé une nouvelle époque pour la Chaire flamande. Né à Malines vers l'an 1650, il fut nommé curé de la cathédrale d'Anvers en 1679. Il y exerça le ministère de la

prédication l'espace de vingt-cinq ans. Son cours de Sermons a été regardé jusqu'ici comme l'un des meilleurs que l'on ait en flamand.

Vers le même temps florissait dans le diocèse de Bruges Pierre *Massemin*, qui fut enlevé par une mort subite en 1742 dans la 78e année de son âge. On a publié après sa mort ses sermons en dix volumes. Massemin a voulu donner des pièces de son fonds, qui en général sont marquées au bon coin. Il ne s'y est point assujetti aux divisions ordinaires. Il cite ordinairement l'Ecriture dans le sens littéral : quelquefois cependant il donne dans des sens détournés. Quelques années plus tard nous trouvons au même diocèse Pierre-François *Valcke*, décédé en 1787, après avoir donné dans le cours d'une longue vie le plus éclatant spectacle de toutes les vertus pastorales. Ses sermons, distingués par une éloquence simple, touchante et pleine d'onction, ont été imprimés sous les auspices de M. Brenart, évêque de Bruges. A la fin de ce siècle nous indiquerons encore les sermons et les méditations d'*Antonissen*, de *Vloo*, de *Mulder*, de *Florisoone* et de *Van Dun*.

A la tête des prédicateurs du 19e siècle se trouve J. *Tourbé*, qui a publié cinq volumes de méditations sur la passion et la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ avec exordes. Tel est le titre de ce cours d'instructions religieuses. L'auteur ne parle de la Passion que dans l'exorde qu'il place à la tête des méditations : c'est pourquoi il a été obligé d'écrire un volume d'exordes détachés afin de pouvoir adapter ses sermons à toutes les circonstances de l'année ecclésiastique. Les sermons de ce prédicateur occupent une place distinguée dans l'éloquence sacrée en Belgique. Il en a paru une nouvelle édition à Liége en 1844. Nous ne ferons qu'indiquer en passant les sermons de *in 't Groenewout*, *de Compeers*,

de *Restelen*, de *Smet*, pour nous étendre un peu davantage sur nos orateurs sacrés contemporains,

Les principaux sont :

De Cart, Curé-Doyen à Tirlemont. Sermons, méditations, instructions familières. 3 vol. in-8°. Ces ouvrages sont solides pour le fond; mais on désirerait plus de développement et plus de chaleur dans l'expression.

Jacobs, vicaire à Malines. Sermons. 3 vol. in 8°. On trouve dans ce cours d'instructions plusieurs sermons fort bien faits.

Heymans, directeur de l'institut des filles aveugles et sourdes-muettes, à Bruxelles. Préparation au Jubilé de 1850. L'ouvrage renferme quinze méditations nouvelles et une instruction sur le jubilé ; il se distingue par un style clair, concis, animé et toujours approprié au sujet. C'est un cours de retraite en langue flamande, principalement pour les laïcs. 1 vol. in-8°.

Schellens, ancien curé de Borg-Lombeek, ci-devant professeur de poésie et de rhétorique. L'éloquent auteur a publié, il y a une quinzaine d'années, un premier recueil de sermons flamands en six volumes. Ce recueil a eu deux éditions rapidement épuisées ; en outre, traduit en français, il a été répandu en France, à un grand nombre d'exemplaires. En 1857, M. Schellens a commencé une nouvelle série de sermons qui paraîtront aussi en six volumes. Le troisième volume de cette nouvelle publication vient de paraître, le style en est partout pur, clair, naturel, aisé et coulant, et les vérités de notre sainte Religion y sont expliquées de la manière la plus solide.

Faisons des vœux en terminant pour que la langue et la littérature flamandes aillent toujours de progrès en progrès !

SECONDE PARTIE.

DU DISCOURS SACRÉ.

Parmi les règles propres au discours sacré, les unes sont générales ou presque générales, et conviennent aux différents genres; les autres sont spéciales et concernent chaque genre en particulier, nous exposerons successivement les unes et les autres. Après que nous aurons accompli cette tâche, et guidé l'orateur dans l'œuvre de la composition, il ne nous restera plus qu'à lui mettre sous les yeux les préceptes qui l'aideront à faire valoir par l'action oratoire et le débit le fruit de son travail. Nous traiterons donc 1° du discours sacré en général, 2° des différents genres de discours sacrés, 3° de l'action qui convient à l'orateur sacré.

LIVRE PREMIER.

Du discours sacré en général.

CHAPITRE I.

CHOIX DU SUJET.

Il faut s'appliquer d'abord à bien choisir son sujet. Supposé que le sujet soit déterminé par les circonstances, encore faut-il examiner sous quel point de vue particulier il conviendra de l'envisager.

SECTION I.

Règle générale du choix du sujet.

Comme orateur, le prédicateur ne peut se proposer d'autre but dans tout ce qui concerne la composition et le débit, que de porter dans les cœurs une persuasion utile, et comme orateur sacré, une persuasion utile au salut de ceux qui l'écoutent. C'est là sa fin, et toute son ambition doit être, non pas de mériter par une sorte d'étalage de science ou un style brillant la réputation d'homme d'esprit, d'homme habile ou érudit, mais de dire ce qu'il faut et de la manière la plus convenable pour produire de salutaires impressions. Cette idée doit tout dominer dans l'orateur sacré: dans le choix même du sujet qu'il fasse abstraction de toute autre

considération, et s'arrête de préférence à celui dont il attend le plus de fruits pour son auditoire. Il se souviendra en particulier qu'il est des matières qui conviennent peu à l'orateur sacré, et d'autres qui ne conviennent pas dans toutes les circonstances

Parmi les premières rangeons les sujets qui sont plus du ressort de la philosophie que de la théologie et de la prédication évangélique. Il en est d'autres qui sont trop délicats, trop épineux, trop critiques ; tels sont, par exemple, le sort des enfants morts sans baptême, le salut des hérétiques. Il en est encore de trop abstraits, de trop vagues, peu faits par conséquent pour intéresser peu utiles. Enfin il en est de trop petits de trop minces, de trop puérils en quelque sorte, de trop circonscrits. Ainsi on ne peut guère approuver des discours entiers sur les différentes sortes de luxe, sur les différentes vanités des femmes, ni même sur les différents plaisirs publics. Il semble infiniment préférable de prendre pour thèse quelque grande, belle et forte vérité, dont on tire ensuite des conséquences contre les abus que l'on veut déraciner ; par exemple : les obligations du baptême, l'esprit du christianisme, le mépris du monde, la fuite des occasions du péché. Vous vous donnez ainsi à vous même, en traitant ces vérités, un ferme appui pour combattre avantageusement les désordres que vous avez en vue, et vous ne tracez pas seulement à votre auditoire des règles de conduite, mais vous les appuyez sur d'excellentes raisons, qui subsisteront ensuite dans les esprits et rendront la persuasion durable.

Enfin cette méthode a quelque chose à la fois de plus noble, de moins choquant et de bien plus persuasif. Vous annoncez que vous allez parler contre tel divertissement ou telle mode qui tient au cœur de vos auditeurs ; heurtés dès le début dans leurs affections les plus vives, ils ne

vous écouteront qu'avec un dépit secret, ils chercheront intérieurement à réfuter vos paroles, et ils ne céderont que de mauvaise grâce et pour un temps seulement. Il vaut beaucoup mieux sur des points semblables développer d'abord quelque importante vérité, sans que les auditeurs puissent prévoir d'abord où vous prétendez en venir. Ils vous accorderont facilement les prémisses, et ils ne pourront ensuite rejeter les conséquences de principes dont ils auront eux-mêmes reconnu l'évidence. Sans doute cette règle n'est pas sans exception, mais les exceptions ne peuvent être extrêmement nombreuses.

Quelque bon et convenable que soit un sujet en lui-même, il faut encore, avant d'arrêter son choix, considérer les circonstances dans lesquelles on se trouve. On doit faire attention au temps, au lieu, à l'auditoire, à soi-même. Il est des sujets pour la ville, il en est pour la campagne; les uns conviennent aux gens du monde, les autres aux personnes pieuses; ceux-ci, pour un auditoire choisi, ceux-là pour les personnes peu instruites, etc. Dans beaucoup de fêtes le choix n'est pas libre; le carême et les jours consacrés à la pénitence ne permettent pas non plus de traiter toute sorte de matières. Il faut consulter encore, non-seulement le degré d'instruction et les dispositions de l'auditoire, mais encore son degré d'intelligence. Enfin, avant d'aborder certains sujets, l'orateur devra quelquefois considérer son âge, l'autorité dont il jouit et s'il a quelque connaissance de la matière à traiter. De plus si nous voulons prêcher avec conviction et conséquemment avec fruit, choisissons de préférence une vérité dont la pensée nous frappe vivement nous-mêmes sur laquelle nous ne pouvons réfléchir sans éprouver une certaine émotion.

Résumons maintenant tout ce que nous venons de dire, et

posons cette règle générale: *Le sujet d'un discours sacré doit être une importante vérité chrétienne dogmatique ou morale, la plus propre, la plus utile à l'auditoire, eu égard aux circonstances.*

SECTION II.

Règles particulières concernant le choix du sujet.

1° Le prédicateur ordinaire d'une église paroissiale doit autant que possible traiter successivement toutes les vérités dont la connaissance importe le plus au peuple : c'est-à-dire, les vérités fondamentales de la religion , soit de dogme , soit de morale , les fins dernières de l'homme et l'historique de la religion. Lorsque plusieurs orateurs se succèdent dans la même chaire , ils doivent s'entendre et se distribuer les sujets de manière à y mettre de l'ordre et de l'enchaînement. Si l'on ne se concerte pas , si chacun choisit son sujet à sa guise , il en résultera que les mêmes matières seront fréquemment ramenées , tandis qu'on laissera ignorer au peuple des points importants de foi ou de morale chrétienne. D'ailleurs les instructions qui n'ont pas de liaison entre elles et ne forment pas un ensemble , ne laissent pas non plus un ensemble convenable de notions religieuses dans les esprits.

Si l'on objecte qu'il est difficile que plusieurs prédicateurs annonçant la parole de Dieu dans une même paroisse, puissent s'entendre sur un plan général , de manière que leurs instructions forment réellement un corps de doctrine , sans omission, sans redites, sans double emploi ; nous l'accorderons facilement et nous reconnaîtrons qu'il vaudrait infiniment mieux que le curé dans chaque paroisse pût donner seul ou presque seul l'instruction religieuse à son peuple.

Outre qu'il y aurait alors de l'enchaînement dans les matières, qu'elles seraient bien coordonnées, et que rien d'important ne serait laissé de côté, la parole du pasteur a naturellement plus de force et produit bien plus d'effet, par cela seul qu'il est le pasteur, que ses brebis entendent sa voix, et qu'il connaît mieux que personne les besoins du troupeau qui lui est confié. La prédication fréquente est d'ailleurs pour lui le grand moyen, soit de s'affectionner ses ouailles, soit de produire dans sa paroisse des fruits durables de salut.

2° Si l'ignorance du peuple est trop grande, ou si d'autres motifs empêchent de combiner un plan suivi d'instructions, on doit s'accommoder aux circonstances et aller au plus pressé. Et tous cas, il faut s'arranger de manière à revenir souvent sur les sujets plus importants, tels que les grandes vérités de la religion, les vices les plus communs dans la paroisse, et certains points d'une pratique plus fréquente, tels que la prière, la parole de Dieu, la confession.

3° Le choix du sujet étant d'une importance toute particulière, le prédicateur doit consulter Dieu sur ce point, comme sur tout le reste. Il conviendra aussi quelquefois de prendre l'avis de personnes prudentes, s'il s'agit d'aborder des matières un peu délicates.

4° Supposé que l'on puisse mettre dans les instructions un ordre rigoureux, il faut avant tout se former un bon plan général. Les vérités de la religion empruntent une grande force de leur enchaînement et de leur dépendance mutuelle. Les traiter pêle-mêle et sans suite, c'est ôter à la parole de Dieu un puissant intérêt.

Ce plan doit embrasser l'ensemble des vérités dogmatiques et morales dans un ordre naturel et méthodique. Pour que

l'auditoire le suive plus facilement et avec plus d'intérêt, on fera bien de l'exposer en peu de mots dès le début. On peut adopter celui de l'Homond dans sa *Doctrine chrétienne* ou celui d'un bon sermonnaire. *L'histoire abrégée de l'Eglise* et *l'histoire abrégée de la religion* du même auteur pourront servir pour la partie historique. Il faut qu'on remplisse son plan dans un espace de temps assez resserré ; qu'il n'embrasse guère au-delà d'une année. On pourrait en avoir deux ou trois qu'on parcourrait alternativement. Du reste il ne faut pas s'astreindre tellement à son plan, qu'on n'ose s'en écarter quelquefois, lorsque, par exemple, la solennité du jour, ou quelque évènement extraordinaire, ou un besoin plus pressant semble le demander. Si l'on n'avait à parler qu'à des personnes instruites, dont il suffirait de nourrir la piété, rien n'empêcherait qu'on ne prît pour guide la suite des évangiles des dimanches; mais il est impossible de faire marcher avec cette suite des évangiles une série de sermons formant un cours complet et régulier d'instructions religieuses.

Voici les principaux sujets qui doivent trouver place dans ce plan : Dieu. — La Sainte Trinité. — Les attributs de Dieu. — La création. — La chute de l'homme. — L'historique de la religion jusqu'à Jésus-Christ. — La personne du Sauveur. — La rédemption. — Les mystères de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. — La descente du Saint-Esprit. — L'Église. — Ses caractères. — Son autorité. — La parole de Dieu. — Les saints sacrements. — Le Baptême. — Les obligations du chrétien. — L'esprit du christianisme. — Le mépris du monde. — La Confirmation. — Le Sacrement de Pénitence. — Le péché mortel. — Le péché véniel. — La persévérance. — La rechute. — Les occasions du péché. — La ste. Eucharistie. — La ste. Messe. — La ste. commu-

nion. — Le st. viatique. — L'Ordre. — Le Mariage. — L'éducation. — La vocation à un état de vie. — Les quatres fins dernières. — Les commandements de Dieu et de l'Église. — Les vertus. — Les vices. — La prière. — Les bonnes œuvres. — Dévotions particulières, etc.

Quant à l'ordre à établir entre ces différentes matières, nous croyons devoir en laisser le choix au goût de chacun. Un ordre qui se présente naturellement, c'est celui du catéchisme diocésain. Comme il importe beaucoup que l'on saisisse bien l'enchaînement des vérités, il faut préférer un ordre dont l'ensemble, quant aux points principaux, existe déjà dans l'esprit des auditeurs. Aussi les statuts du diocèse de Liége prescrivent de se conformer dans l'enseignement de la religion à l'ordre du catéchisme, laissant cependant la faculté, surtout pour les paroisses bien instruites, de substituer à la marche ordinaire l'explication des évangiles du dimanche.

SECTION III.

Manière d'envisager le sujet.

Un discours n'est pas une suite de considérations, encore moins un amas de belles pensées et de phrases élégantes sur un sujet donné, mais un enchaînement de raisonnements tendant tous à établir une seule et même chose, à persuader une importante vérité. Il ne s'agit pas dans un discours de parler sur une proposition, mais de la traiter avec un parfait ensemble, une parfaite combinaison des moyens, une parfaite unité, en sorte qu'il puisse en résulter pour tous une même persuasion. On conçoit dès lors com-

bien il est important, après avoir choisi le sujet, de s'occuper à le déterminer à un point de vue particulier qui vous fixe vous-même d'une manière bien précise sur la vérité à traiter.

Ce point de vue ne doit être ni trop vaste, ni trop restreint. Il ne doit pas être trop vaste : car il est impossible de traiter à fond un sujet de ce genre, ni même de le parcourir en entier. Il ne doit pas être trop restreint, parce que dans ce cas il n'y a pas matière à ces développements féconds qui donnent carrière à l'éloquence ; l'orateur sacré se voit au contraire forcé par la stérilité de son sujet de s'en écarter pour se jeter dans des sujets voisins. Au reste ceci est relatif au plus ou moins de facilité, d'abondance, d'instruction de l'orateur.

En tête d'une suite de discours sur un sujet particulier, on pourra en placer un qui embrasse toute la matière et la propose en général ; mais hors de là il faut préciser. S'il s'agit, par exemple, de l'une des grandes vertus du christianisme, non-seulement il faut éviter de traiter en même temps le vice contraire, si ce n'est tout-à-fait accessoirement et comme contraste, autrement l'unité n'existerait plus, mais encore il vaudra mieux dans une instruction de peu d'étendue se borner à parler de l'excellence ou de la nécessité, ou des effets, ou de la pratique de cette vertu, que d'embrasser la matière tout entière. La ste. Trinité, un sacrement, un commandement, ce sont là aussi, ce semble, des matières trop vastes.

Il peut arriver qu'on généralise un sujet au lieu de le restreindre. Si ayant à parler du mystère de la sainte Trinité, je me borne, soit à prouver le mystère, soit à expliquer en quoi il consiste, soit à indiquer les devoirs qu'il nous impose, je restreins le sujet ; si au contraire de la con-

sidération de ce mystère en particulier je m'élève à la considération des mystères en général, je le généralise.

Mais il ne suffit pas de déterminer d'une manière quelconque le sujet, il faut encore le faire eu égard à l'utilité, au plus grand besoin des auditeurs. On ne doit pas s'étonner, dit le P. Albert, s'il y a peu de prédicateurs qui convertissent, parce qu'il y en a peu qui en forment le dessein, et plusieurs seraient fort étonnés si on leur montrait quelqu'un qui eût été converti à leur sermon, le salut de leur auditeurs étant une chose à laquelle ils n'ont jamais pensé. Ils sont tellement occupés du sujet, qu'ils oublient l'auditoire. Leur attention étant absorbée par le soin d'imaginer et de chercher partout de quoi remplir leurs discours, ils perden de vue le but et la fin de tout discours qui est d'instruire les auditeurs et de les porter à l'accomplissement de leurs devoirs.

Pour remédier à cet inconvénient, ce n'est pas assez de choisir un sujet utile et le plus utile ; on doit encore examiner ce qu'il y a de plus important, de plus nécessaire à apprendre aux auditeurs sur le sujet choisi, et conséquemment se conformer dans le choix du point de vue aux règles indiquées plus haut sur le choix du sujet lui-même. Le plus grand besoin des fidèles avant tout. Ignorent-ils la vérité dont vous croyez le plus convenable de les entretenir ? instruisez-les. La révoquent-ils en doute ? prouvez-la. Y a-t-il, relativement à cette vérité, désaccord entre leur croyance et leur conduite ? insistez sur les obligations que celle-là leur impose ; traitez cette vérité sous le point de vue de la morale et de la pratique. Les passions les dominent-elles de manière à former dans leurs cœurs de puissants obstacles à la vérité ? Opposez sentiment à sentiment, passion à passion. Plusieurs de ces points de vue peuvent être réunis.

Chacun d'eux se modifie d'ailleurs selon les différentes classes d'auditeurs, et de là aussi la nécessité du choix entre les différentes sortes de preuves ou de moyens. On n'envisagera pas de la même manière la pratique d'une vertu ou l'éloge d'un saint à la ville et à la campagne, devant des hommes faits ou des jeunes gens, etc.

D'après ce que nous avons dit précédemment, il ne sera pas sans doute nécessaire d'avertir le prédicateur, qu'en traitant une vérité chrétienne, il doit avoir soin de l'envisager au point de vue chrétien, et non pas d'une manière en quelque sorte mondaine, en confondant, par exemple, la charité envers les malheureux avec la philanthropie, l'humilité avec cette douceur de caractère qui nous gagne les cœurs, etc.

CHAPITRE II.

ÉTUDE DE LA MATIÈRE.

SECTION I.

Nécessité de cette étude.

Le sujet est choisi; le point de vue sous lequel vous voulez l'envisager, est déterminé. Ainsi, par exemple, vous voulez parler *de la bonté de Dieu à l'égard des pécheurs,* ou *de l'incertitude de la mort*, ou *de la nécessité de la restitution,* partie du septième commandement. Vous avez sur la matière des connaissances, des idées; mais ces idées, ces connaissances qui vous suffisent pour votre propre direction et pour la direction particulière des âmes, ne suffisent pas pour faire un discours. La matière nous fût-elle familière, encore devrions-nous nous occuper d'abord de tirer du fond de

notre esprit cette foule d'idées et de connaissances, qui presque toujours se dérobent à une recherche superficielle et rapide. Tout ce qui se présente d'abord à l'esprit, quand on commence à examiner son sujet, est en général faible, commun, insignifiant ; ce n'est qu'en l'étudiant a fond, ce n'est qu'en descendant jusqu'au cœur de la mine, que l'on découvre la veine des belles et solides pensées. Faute d'une préparation suffisante, le prédicateur s'expose à laisser précisément de côté ce que con sujet renferme de plus instructif et de plus intéressant. Enfin sans une étude approfondie de la matière, point de solidité, point de force, point de chaleur, peu d'exactitude, peu d'intérêt, peu de fruit.

Si au contraire vous creusez convenablement votre sujet, vous en recueillerez de grands avantages: 1° sur les matières qui au premier coup d'œil vous auront paru ingrates et peu fécondes, la seule réflexion vous fera trouver une foule de considérations fortes, neuves quelquefois, toujours intéressantes. 2° Les preuves s'offriront en même temps à vous sous leur véritable jour, avec leur véritable degré d'importance et de rapport au sujet ; vous en concevrez parfaitement la portée ; ainsi vous raisonnerez avec justesse et vous vous exprimerez avec clarté. 3° Non-seulement les idées vous apparaîtront sous leur véritable jour, mais encore avec les points de contact qu'elles peuvent avoir entre elles ; vous apercevrez facilement comment elles se résument en certaines idées plus générales, ce qui les rapproche l'une de l'autre, ce que l'une a de plus que l'autre et dès lors la distribution convenable, l'ordre, la gradation, la liaison, l'unité, tous ces avantages vous sont en grande partie assurés. 4° Le cœur sans cesse échauffé d'une même idée s'y affectionne vivement, y prend un vif intérêt, et lorsqu'il cherchera à faire partager sa conviction, il le fera avec cette

chaleur, ces figures, ces mouvements, ce style plein de feu, que l'on emploie toutes les fois que dans la conversation même on cherche à faire prévaloir son opinion.

SECTION II.

Méthode pour étudier la matière.

Pour se féconder l'esprit et rassembler les matériaux nécessaires à la composition d'un discours, il y a deux principaux moyens à employer, la lecture et la réflexion.

La lecture nous est indispensable toutes les fois que nous nous trouvons dans la nécessité de traiter un sujet qui nous est peu familier ou qui demande des connaissances sûres et précises, des preuves historiques, etc. Elle nous est encore très-utile même par rapport aux matières que nous connaissons le mieux : il suffira souvent de la lecture d'une demi-page d'un bon auteur, pour nous mettre en veine, en quelque sorte, et éveiller en nous les idées dont nous avons besoin.

On choisira parmi les auteurs qui ont traité la matière, ceux qui passent pour les meilleurs ; et on les lira la plume à la main, notant en peu de mots tout ce que l'on rencontrera d'idées, de notions, de preuves, d'autorités, d'images, de sentiments, qui semblent être propres au sujet et convenir au but que l'on se propose. On y ajoutera ses propres pensées, tout ce que la lecture ou la réflexion pourra suggérer. Car les meilleures idées se perdent ; les dernières font oublier les premières, et il peut ainsi arriver que ce que l'on avait d'abord trouvé de mieux, échappe et ne se retrouve plus au moment de la composition du discours. Il est donc important de prendre note, quoique fort briève-

ment et sans chercher alors à y mettre de l'ordre, de tout ce qui se présente à l'esprit de notions, de preuves, de citations relatives au sujet.

Sur la plupart des matières, les livres à consulter sont l'écriture sainte, un bon traité de théologie et un ouvrage ascétique. L'écriture sainte fournira les plus fortes preuves, les plus nobles ornements, les plus beaux mouvements; un traité théologique donnera des notions sûres et précises; un livre ascétique suggérera ces considérations touchantes qui communiquent l'onction à la parole du prédicateur, et vont au cœur de ceux qui l'écoutent. On tirera beaucoup plus de fruit de cette lecture que de celle des sermonaires. Ceux-ci présentent les vérités toutes développées et amplifiées selon les formes oratoires; développements que ne peut guère adopter l'orateur sans devenir plagiaire et sans tomber dans tous les inconvénients de ce défaut. Si cependant l'on juge à propos de consulter un orateur et d'en emprunter les raisonnements, qu'on ait soin de les déguiser un peu dans sa composition, de les accommoder à son genre et de les fondre dans sa propre argumentation.

Pour la composition des instructions ordinaires du dimanche, la source principale à consulter est indiquée et recommandée par nos statues du diocésains ; c'est le catéchisme du concile de Trentre. Il traite du symbole, des sacrements, des commandements, de la prière. C'est aussi l'ordre du catéchisme du diocèse. Si l'on préfère la méthode des homélies, l'ouvrage que nous venons de citer, indique dans une table les matières correspondantes à tous les évangiles de l'année. Il peut donc également servir pour les deux méthodes recommandées par les statuts.

Le second moyen d'invention, c'est la réflexion. Il n'est pas toujours nécessaire, ni même toujours possible, d'avoir

recours au premier moyen; il ne faut jamais omettre celui-ci, et il est toujours en notre pouvoir d'y recourir. C'est ce qu'on appelle la méditation du sujet. Elle consiste à se mettre la matière sous les yeux, à y fixer son esprit, à en faire l'objet d'un examen sérieux, de manière à en comprendre, à en apercevoir tous les détails. Au moyen de cet exercice, si nous voulons instruire, toutes les notions que renferme le point de doctrine dont il s'agit, et si nous voulons convaincre, tous les fondements de la vérité à prouver, nous apparaissent. Je me demande: Qu'est-ce qu'il y a de plus important à faire connaître sur ce point? qu'est-ce qui serait le plus propre à me faire comprendre ou à me faire admettre à moi-même cette vérité? Je consulte mon intelligence: elle me donne les preuves de raison ou *preuves intrinsèques;* je consulte ma mémoire : elle me fournit les autorités ou *preuves extrinsèques*.

Mais comme le discours le plus touchant est aussi le meilleur, et que l'orateur sacré doit surtout s'attacher à toucher, il aura soin de rechercher et de noter tout ce qui dans son sujet est de nature à exciter le sentiment, à émouvoir les passions. Il n'est pas de matières plus propres à faire naître toute sorte d'émotions de crainte, d'espérance, de joie, de douleur, etc., que les matières de la chaire chrétienne, et parmi celles-ci il n'en est point qui ne renferme les germes de plusieurs de ces passions. Il faut donc s'occuper dans l'invention même à découvrir toutes ces idées ou touchantes ou terribles ou consolantes, qui paraîtront propres à faire une impression favorable au but que l'on se propose. Ce sont surtout les idées favorables au sentiment, qu'il faut approfondir et dont il faut s'échauffer l'esprit; car ces idées nous animent nous-mêmes, communiquent leur chaleur au reste du discours, et font

que tout ce que nous disons ensuite, nous le disons avec feu. Voulez-vous composer un discours, dit de Besplas, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, lisez un peu, pensez davantage, sentez beaucoup.

Pour faciliter à l'orateur sacré le travail si important et en même temps plus ou moins difficile et pénible de l'invention du discours, nous allons indiquer vers quel ordre d'idées son esprit doit se porter dans la méditation du sujet, et dans quelles sources il pourra puiser non-seulement ses preuves, mais les germes de ses amplications, soit de raisonnement, soit de sentiment.

Parmi ces sources, les unes, en quelque sorte inhérentes au sujet, s'appellent, *lieux intrinsèques* et renferment les preuves de raison ; les autres se nomment *lieux extrinsèques* et contiennent les autorités. Parmi celles-ci, les unes sont plus particulièrement du ressort de l'éloquence sacrée, les autres sont communes à tous les genres. Indiquons d'abord et en peu de mots, le premier ordre des sources de preuves et d'amplification. L'habitude d'y recourir pendant que l'on s'exerce à l'art de la composition, en facilitera extrêmement l'usage et fécondera le talent de l'invention.

SECTIO NIII.

Des lieux intrinsèques, sources des preuves de raison.

1° *La définition.* Elle fait connaître la nature et les qualités principales d'une chose: elle est, ou rigoureuse et philosophique, ou développée et oratoire. Expliquez-vous un sacrement, un mystère, etc., vous êtes obligé d'en donner la définition rigoureuse. Voulez-vous faire comprendre que la médisance est une injustice, un vol? vous pouvez définir

l'injustice et en appliquer la définition à la médisance. Mais l'autre espèce de définition est d'un usage bien plus fréquent. Elle consiste dans un développement oratoire propre à faire ressortir un objet, sous un point de vue particulier, par sa nature et ses qualités principales. Ainsi St-Jacques définit la vie de l'homme : *Quæ est enim vita vestra? vapor est ad modicum parens,* etc. (Epis.Cath.4,15); et plus haut la langue, (3, 5-10.) St-Paul définit la charité, (1 Cor. 13, 4-7.) Massillon (*sermon pour la Toussaint*) définit le monde : *Qu'est-ce que le monde c'est une servitude éternelle . . une révolution journalière d'événements... une terre de malédiction où les plaisirs même portent avec eux leurs épines et leur amertume*, etc. Ce lieu est extrêmement utile pour faire sentir combien une chose est grande, importante, admirable, avantageuse, louable, etc., ou au contraire vile, dangereuse, déshonorante, etc.

Quelquefois on commence par expliquer ce qu'une chose n'est pas, pour mieux faire comprendre ensuite ce qu'elle est; et pour qu'on ne la confonde pas avec ce qui n'en a que l'apparence; c'est la définition par négation et par affirmation. Rapportez encore à ce topique la description, par laquelle on met vivement les objets sous les yeux; le portrait, dont on se sert pour présenter, resserré dans un cadre étroit, tout ce qui est de nature à caractériser un vice, une vertu, un personnage; enfin l'étymologie, qui fournit quelquefois une preuve, ou du moins une manière de présenter une preuve, ingénieuse et même frappante. *Vous êtes moine,* écrivait St-Jérôme à Héliodore, *interprétez le nom que vous portez; que faites-vous dès lors dans les assemblées du monde?* On rappellera de même au chrétien le nom qu'il porte. Les noms hébreux mais surtout le nom de Jésus offriront l'occasion de beaux développements.

2° *L'énumération des parties.* C'est un dénombrement vif et animé des parties d'une chose pour bien faire connaître le tout. Ainsi vous ferez admirer la sagesse divine dans la création de l'homme en faisant ressortir ce qu'il y a de perfection dans les différentes parties de ce chef-d'œuvre du tout-puissant. Ce lieu est d'un grand agrément et d'un grand usage. Il sert à la division, à la subdivision et au développement d'une idée. Massillon (*Petit carême, sermon sur le malheur des grands*) l'emploie heureusement pour montrer combien les passions exercent sur les grands un empire plus tyrannique que sur les autres hommes. On s'en sert dans l'exorde , la réfutation, la péroraison. Enfin il est très utile pour amplifier, orner , remuer.

3° *Genre et espèces.* Le genre contient sous lui les espèces; les espèces sont renfermées dans le genre. On conclut du genre à l'espèce : par exemple, de ce que le vice est odieux, on peut conclure que la vanité, qui est une espèce de vice, est odieuse. Mais on ne peut conclure rigoureusement des espèces au genre, que lorsqu'on peut affirmer la même chose de toutes les espèces. Ainsi je ne puis pas affirmer que la vertu, comme genre, soit agréable à Dieu si je ne puis l'assurer de toutes les espèces de vertu. Mais on se contente ordinairement dans le discours, ainsi que dans la poésie, de citer quelques espèces comme exemples ; on laisse à l'auditeur à conclure *à pari* la même chose des autres espèces.

Il ne faut pas perdre de vue que les lieux ne servent pas seulement à prouver, mais à amplifier et à faire valoir. Ainsi pour inspirer l'horreur de l'adultère , on ne peut remonter jusqu'à son genre éloigné qui est le péché mortel, et déplorer le malheur et l'aveuglement d'un homme vivant dans un état qui excite la colère de Dieu et expose continuellement son âme à la damnation éternelle. On en vient

ensuite au genre prochain, qui est le vice contraire au 6e commandement, et on appliqne à l'espèce tout ce que l'on peut affirmer du genre. Enfin on arrive à considérer tout ce qu'il y a de criminel dans l'espèce, envisagée en elle-même. Sans doute les premières considérations sont moins propres à la question, puisqu'elles sont communes à tous les vices ; néanmoins on peut en tirer un grand parti, ainsi que des secondes.

4° *Les causes et les effets.* L'effet se montre par la cause et la cause par l'effet. Par l'un et par l'autre, on rend une chose vraisemblable ou invraisemblable, aimable ou haïssable, etc. Vous commettez souvent des fautes contre telle vertu ; donc vous avez le vice contraire, cause de ces chutes Vous êtes oisif; donc vous ne tarderez pas à tomber dans toute sorte de désordres, effets naturels de l'oisiveté

Il y a quatre sortes de causes et par conséquent quatre sortes d'effets qui y correspondent : la cause matérielle : l'Église pour inspirer à l'homme des pensées salutaires, lui rappelle sa cause matérielle, le limon dont il est sorti, la poussière à laquelle il retournera. *Memento homo quia pulvis es, etc. Vous vous glorifiez de votre beauté,* dit St-Basile, *de vos richesses, de la noblesse de vos aïeux , ; etc. orgueilleux mortel, souvenez-vous etc.* — La cause formelle est ce qui caractérise une chose et la rend différente d'une autre. *Notre âme est immortelle : pourquoi chercher son bonheur dans des choses périssables ? Elle est créée à l'image de Dieu: pourquoi l'avilir, etc.* — La cause efficiente ou productrice : St-Paul prouve la vertu du baptême par cette raison , qu'il n'a pas été institué par les hommes, mais par J.-C. — La cause finale ; c'est le motif qui nous fait agir. Elle est d'une très grande importance. Selon qu'elle existe ou n'existe pas, une chose est probable ou improbable. C'est démontrer en

grande partie l'innocence d'un homme que de prouver qu'il n'avait aucun motif de commettre le crime dont on l'accuse ; au contraire c'est déjà une présomption contre lui, s'il avait des raisons d'intérêt, de passion, etc. Massillon (*sermon sur la vocation*) explique le grand nombre des vocations défectueuses par le vice même du but que l'on se propose le plus souvent en entrant dans un état de vie. Ce genre de cause sert encore beaucoup à relever ou à diminuer le mérite ou la malice d'une action.

Les effets forment aussi une source abondante de preuves. Par exemple, on peut faire valoir la bonne vie, une vertu, un sacrement, une pratique pieuse, par les heureux effets qui en découlent. On détournera un jeune homme de l'inconduite, en lui rappelant que trop souvent elle mine les forces, détruit la santé et ouvre prématurément la tombe.

5° *La comparaison* consiste à rapprocher l'un de l'autre deux objets différents, mais analogues, pour fonder sur cette analogie une conclusion de l'un à l'autre, en appliquant comme conséquence au second, ce qui a été dit du premier. Il y a trois espèces de comparaison. On conclut du plus au moins : *Si Dieu nous a donné son propre fils,* dit St-Paul, *s'il l'a livré à la mort pour nous, que pourrait-il encore nous refuser?* — Du moins au plus: *Voyez les oiseaux du ciel,* dit le Sauveur, *votre père céleste prend soin de les nourrir : n'êtes vous pas d'une bien plus grande valeur que les oiseaux du ciel?* Dans ces deux manières de raisonner on conclut *à fortiori;* mais dans le premier cas, le premier des deux objets comparés est plus ; dans le second, il est moins que l'autre. — D'égal à égal : *Si ce que nous connaissons des œuvres de Dieu, est si divin et si admirable*, dit Massillon, *pourquoi ne pas conclure que ce que nous n'en connaissons pas l'est aussi? Si Dieu*

inspire le courage, dit Bossuet, *il ne donne pas moins les autres grandes quatités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit.*

6° *La différence.* Elle entraîne certaine opposition entre les objets, ou même entre les états différents d'un même objet. *La voie des justes,* dit le sage, *est semblable à une lumière brillante, qui s'avance et croît jusqu'au jour parfait de l'éternité; la voie des méchants au contraire est pleine de ténèbres, etc.* Jérémie rend la peinture des maux de Jérusalem beaucoup plus touchante, en lui opposant son ancienne splendeur : *Quomodo sedet sola civitas plena populo, etc.* Le parallèle se rapporte à ce lieu.

7° *Les contraires.* Ils consistent à faire sentir que tel ou tel objet répugne si fortement à tel autre qu'il ne peut subsister avec lui. Vous prétendez être exemplaire, et votre vie n'est que désordre ! Il faut rapporter à ce lieu les contastes.

Tels sont avec les circonstances dont nous allons parler, les principaux lieux intrinsèques. Il est certain qu'ils peuvent fournir beaucoup de secours à l'orateur sacré. Vous voulez parler de la prière : quelle en est la *définition ?* une élévation de l'âme à Dieu. La *définition* oratoire ? Prier, c'est s'élever vers le trône du grand roi, être admis à l'audience du souverain maître, traiter avec lui des plus graves intérêts que l'on puisse avoir, etc, etc. *Le genre?* L'excellente vertu de religion. *Les espèces ?* La prière vocale, l'oraison mentale. *La cause officiente ?* L'Esprit-Saint qui prie en nous *gemitibus inenarrabilibus.* Pourquoi prier ? (*cause finale.*) Pour rendre à Dieu ses devoirs, subvenir à ses besoins, etc. Comment prier ? (*cause formelle*) avec les conditions requises. Que faut-il dire à Dieu ? (*cause matérielle*). *Obsecro primum omnium*, dit St-Paul, (1. Tim. 2.) *Fieri orationes,*

obsecrationes, *postulationes*, *gratiarum actiones*, etc. Quels sont *les effets* de la prière ? Un accroissement de grâce et de gloire, obtenir ce que l'on souhaite, des forces, des consolations, etc. Qu'a-t-elle de *contraire ?* L'oubli de Dieu, source de tous les maux, comme elle est elle-même la source de tous les biens.

Vous voulez guérir ou préserver de l'envie ? Commencez par *définir* oratoirement cette étrange passion qui se fait un mal du bien d'un frère, qui fait haïr en lui les dons de Dieu, etc. : passion dont le *genre* est l'orgueil, dont le propre, à *la différence* des autres vices, est d'être insatiable, dont *les effets* sont funestes à la fois et dans celui qu'elle ronge et dans ceux qui en sont l'objet et en deviennent la victime : Abel, Joseph, N.-S. etc.

Remarquez que l'on ne peut se servir utilement des lieux, que pour autant que l'on connaît suffisamment la matière à traiter. Il est bien clair qu'ils ne peuvent pas donner la science ; mais ils appellent les idées, aident à les trouver et sont ainsi de véritables sources de preuves.

SECTION IV.

Des circonstances.

Les circonstances appartiennent aux sources de preuves intrinsèques ; mais il y a cette différence essentielle entre ce lieu et les précédents, que ceux-ci concernent les questions plus générales, qu'on nomme thèses ; celui-là regarde les questions particulières et déterminées à certaines personnes, à certains faits, questions que l'on appelle hypothèses. Ce n'est pas la même chose, par exemple, de considérer une vertu en elle-même et indépendamment des personnes, ou

de la considérer dans un individu donné. Si je veux la traiter de la première manière, c'est-à-dire, en général, je me servirai de la définition pour en faire connaître la nature, de l'énumération pour en détailler, par exemple, les avantages, du genre pour la relever par là même qu'elle est une vertu, des espèces pour la faire valoir par le nombre et la qualité des vertus qu'elle contient sous elle comme espèces, des causes, etc. etc. Mais quand il s'agira d'envisager cette vertu, non plus en général, mais dans tel ou tel personnage, telle ou telle action, j'appellerai surtout à mon secours les circonstances de la personne ou celles du fait. Nous disons *surtout*, parce qu'alors même il ne faut pas négliger les lieux généraux, et l'on pourra faire valoir d'abord cette vertu par les moyens que nous venons d'indiquer; mais il faut ensuite descendre aux particularités qui modifient la personne ou la chose.

Les circonstances sont extrêmement utiles pour prouver, pour amplifier, pour donner ou ôter de l'importance à une chose, soit en bien, soit en mal. De quelque personne que nous ayons à parler, quelque exemple que nous ayons à citer, nous en tirerons grand parti. Il n'est pas de traits des livres saints, de fait historique quelconque, que nous ne puissions relever de cette manière, dont les circonstances ne soient une source d'instruction.

Il faut distinguer les circonstances de la personne et les circonstances du fait. Parmi les premières, placez 1° *Le nom:* On profite de ce qu'il a été donné pour quelque raison remarquable et extraordinaire. 2°. *La naissance :* On engage à ne pas se montrer indigne par sa conduite d'ayeux illustres, de parents vertueux. On comprend dans cette circonstance *le sexe ;* on fait valoir la fermeté, la grandeur d'âme, le

courage des saintes et surtout des saintes martyres, par les obstacles que leur opposait la faiblesse de leur sexe ; *la nation, la patrie, la famille, l'âge, le caractère* et *toutes les qualités* naturelles du corps et de l'esprit. Toutes ces circonstances peuvent ajouter au mérite ou au démérite ; que l'on soit, par exemple, d'une nation civilisée ou barbare, de la ville ou de la campagne, de haute ou de basse naissance, d'un âge tendre ou avancé, fort ou faible de constitution, doué ou dépourvu des dons de la nature. 3° *L'éducation:* cet homme a été bien ou mal élevé. 4° *La fortune* ou *la condition:* il est riche ou pauvre, en place ou homme privé, jouissant ou non de l'estime publique, etc. Enfin *les habitudes* vertueuses ou vicieuses ; les inclinations, les goûts, les connaissances, les actions, les desseins, les discours.

Les circonstances des choses ou des faits les modifient en différentes manières, et servent tantôt à les établir, tantôt à les amplifier. C'est tout ce qui précède, accompagne ou suit un fait. *Antecedentia, adjuncta, consequentia.* On peut prouver, par exemple, que la conversion du monde a été un fait miraculeux par les circonstances qui ont précédé, accompagné, suivi la prédication des apôtres. — Les peuples n'y étaient nullement préparés ; les intelligences étaient plongées dans de profondes ténèbres, les cœurs livrés à de fougueuses passions que favorisait le culte des faux-Dieux. — La doctrine de l'Evangile et ceux qui venaient l'annoncer, étaient entièrement dépourvus de tout ce qui, humainement parlant, pouvait séduire ou faciliter la persuasion. — Et voilà que, la force cédant à la faiblesse, la sagesse à la folie de la croix, l'univers est chrétien.

On renferme ordinairement les circonstances dans ce vers ? *quis*, *quid*, *ubi*, etc. *Quis* renferme toutes les cir-

constances de la personne. Qui a trahi le Sauveur ? un apôtre , un ami , un confident , témoin de tant de miracles , destiné à de si grandes choses , etc. etc. Les autres circonstances appartiennent aux choses, aux actions : *Quid :* qu'est-ce ? de quoi s'agit-il? quelle est la qualité de la chose ? quel est l'objet de cette action ? l'objet de la trahison de Judas ? qui a-t-il livré ? son Dieu , son Sauveur, etc. *Ubi :* où? en quel lieu ? public ou privé ? sacré ou profane ? C'est par cette circonstance que la punition de David devait être aggravée : *Tu fecisti absconditè : ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel et in conspectu solis.* (2 Reg. 12, 12). Où Judas commence-t-il l'exécution de son infâme dessein ? à la table même de J.-C., après l'avoir vu à ses pieds , etc. Où conduit-il ses ennemis ? dans ce lieu retiré dont il avait le secret , où il avait été témoin des ferventes prières du Sauveur pour le salut des hommes , où il avait reçu ses sages instructions , un lieu arrosé de son sang , etc. — *Quibus auxiliis :* par quels moyens ? avec quel secours ? quels instruments ? — *Cur :* pourquoi ? par quels motifs ? en quelle vue? — *Quomodo :* comment et de quelle manière ? — *Quando :* en quel temps? de jour , de nuit ? jour de fête ? etc. Judas se sert pour désigner son maître à ses ennemis du signe de l'amitié ; il le livre par le sentiment d'une infâme avarice , pour trente deniers ; il emploie , pour se saisir de sa personne , le temps et la manière qu'on emploierait pour s'assurer de la personne d'un brigand dangereux ; il venait de recevoir son Dieu , etc.

Telles sont les sources de preuves auxquelles on a recours surtout pour le développement des propositions déterminées ou hypothèses. Mais comme nous l'avons indiqué , il est bon de ne pas se borner à ces sources ; il faut tâcher au contraire de remonter toujours de la question particulière à

la question générale, du fait particulier à l'universel, de l'hypothèse à la thèse. Ainsi l'action de Judas étant odieuse indépendamment des circonstances qui l'aggravent, et par cela seul que c'est une trahison, on pourra commencer par présenter et faire valoir cette dernière considération. De même, s'il s'agit, par exemple dans un discours pour une vêture, de faire l'éloge d'un ordre religieux particulier, il sera convenable d'exalter d'abord la vie religieuse en général, pour descendre ensuite à l'éloge de l'ordre dont il est question, et à toutes les circonstances où se trouve la personne qui en reçoit l'habit. Dans ce cas on commence par remonter de l'hypothèse à la thèse; mais quelquefois c'est la thèse qui est la proposition du discours, et que l'on traite d'abord pour en venir ensuite à des applications. Ainsi on veut s'élever contre un vice : on le définit, on énumère les maux qu'il engendre, etc.; puis on en suit les fâcheux effets dans les personnes, les différentes conditions, les sexes, les âges, etc. etc.

SECTION V.

Des autorités propres à l'orateur sacré.

Les lieux extrinsèques ou autorités sont les témoignages sur lesquels on s'appuie pour établir la vérité. Ces autorités sont ou divines ou humaines. Celles-ci forment ordinairement des preuves plus faibles que les preuves de raison tirées des lieux précédents; les premières au contraire sont, considérées en elles-mêmes, les plus fortes de toutes les preuves, par la raison que, notre sainte religion étant une religion révélée, tout ce qui tend à nous attester cette révé-

lation sur un point quelconque, forme la meilleure preuve qu'on puisse alléguer en sa faveur. Les anciens n'en appelaient guère à l'autorité d'autrui, parce qu'ils ne recevaient leur mission de personne, et que ceux dont ils auraient pu invoquer le témoignage, n'auraient guère eu plus d'autorité qu'eux-mêmes. Il n'en est pas de même de l'orateur sacré, qui s'adressant aux hommes de la part du souverain maître, peut et doit sans cesse en appeler à celui qui l'a envoyé, qui l'a chargé de parler en son nom.

Des témoignages qu'il peut invoquer, les uns sont regardés par son auditoire comme infaillibles, les autres comme infiniment respectables. Appuyé sur de telles autorités, il peut parler avec assurance, prendre un ton et dire des choses que ses auditeurs ne souffriraient peut-être de la part de personne au monde. Ce qu'il y a encore d'avantageux pour lui, c'est que ces mêmes sources d'où il tire des preuves d'autorité certaines, lui fournissent en même temps les vérités elles-mêmes, avec les plus belles pensées, les plus beaux raisonnements et toute sorte de preuves intrinsèques.

La première source d'autorités et même la première de toutes les sources de preuves, c'est *l'écriture sainte*. En parlant plus haut des connaissances que doit acquérir le ministre de la parole de Dieu, nous l'avons vivement engagé à faire une étude continuelle de ce livre divin qui avec la tradition renferme toutes les vérités que l'orateur sacré doit produire ou développer dans la prédication. L'écriture sainte lui fournira le fond même de ses discours, des preuves infaillibles et les fondements inébranlables de la vérité. Cette source inépuisable de la plus sublime de toutes les sciences lui donnera à la fois la doctrine, l'éloquence et l'onction.

Il tirera des livres historiques les preuves nécessaires pour établir les faits qui concernent notre sainte religion ; en outre, une foule de traits instructifs et intéressants, où reluisent avec tant d'éclat tantôt la justice, tantôt la bonté de Dieu, tantôt son admirable providence ; enfin une foule d'allusions et d'applications ingénieuses. Les livres sapientiaux lui présenteront les plus sages maximes pour la conduite des mœurs. Dans les psaumes il puisera les plus tendres sentiments de piété, des élévations affectueuses et le sujet des plus belles paraphrases. Il trouvera le pathétique dans les prophètes : Isaïe toujours sublime et magnifique dans ses images ; Ezéchiel que caractérisent l'énergie et une sombre véhémence ; Jérémie incomparable pour la sensibilité ; Daniel toujours noble et élevé ; tous les prophètes lui fourniront tout ce qui peut inspirer l'éloquence, allumer l'enthousiasme, toucher les cœurs. Quant au nouveau testament, la citation fréquente des vérités qu'il renferme est tellement nécessaire à l'orateur sacré, pour donner autorité à sa parole, qu'il serait à désirer qu'il en sût par cœur la plus grande partie.

La première chose à faire quand il s'agit de préparer la matière d'un sermon, c'est de consulter l'écriture sainte pour en extraire ce qui concerne plus directement la vérité qu'on se propose de développer. Si l'on a eu soin, dans la lecture et l'étude habituelle des saintes lettres, de prendre note, par ordre de matières, des passages qui ont le plus frappé, on commencera par consulter ce travail. Au défaut d'un recueil semblable reste la ressource des tables de la Bible, des concordances et des ouvrages spéciaux destinés à aider les prédicateurs dans la composition de leurs discours, en leur fournissant des matériaux sur toute sorte de sujets, tels que ceux du P. Houdry et de Montargon. Mais

les recueils que l'on fait soi-même sont toujours préférables. Car d'abord on se grave dans la mémoire, en même temps qu'on les prend par écrit, une foule de grandes et belles vérités. En outre on profite beaucoup plus des textes qu'on à choisis soi-même dans une lecture pieuse et réfléchie, et l'on sent bien mieux la force des vérités qui nous ont frappés d'elles-mêmes et nous ont éclairés sans le secours d'une indication étrangère. Enfin on échappe à l'inconvénient qu'offre plusieurs recueils, qui est d'induire quelquefois en erreur par de fausses applications, ou du moins d'ôter à un passage toute sa force en le présentant isolé du contexte.

L'orateur sacré doit tirer trois choses de l'écriture sainte : 1° les vérités et leurs preuves ; 2° les tournures sous lesquelles elles sont présentées, c'est-à-dire, les textes ; car parmi les vérités sacrées qu'on énonce, il en est qui sont fondues dans le discours ; à quelques-unes on fait une simple allusion ; d'autres moins connues ou plus frappantes en elles-mêmes ou sous le rapport de la tournure, sont produites dans l'expression même des livres saints, dont on cite le texte ; 3° la langue même de l'écriture sainte, c'est-à-dire, les idées, les images, les sentiments, l'esprit, le style, les mouvements. C'est ainsi que l'écriture sainte est pour l'orateur sacré le fond, la matière même de ses discours, la doctrine qu'il développe, et, lorsqu'il la cite formellement et qu'il appelle Dieu en témoignage, la plus imposante des autorités. Nous indiquerons à l'article des preuves le choix qu'il faut faire des textes et la manière de les employer.

SECTION VI.

Suite des autorités propres à l'orateur sacré.

2° *La Tradition.* Aux yeux d'un catholique l'autorité de la tradition divine marche de pair avec celle de l'écriture sainte; elle est tenue également pour infaillible, parce qu'elle est également la parole de Dieu, également transmise d'âge en âge et proposée par l'Église à la croyance de ses enfants. C'est sur la foi de la tradition que nous croyons la virginité perpétuelle de Marie, le nombre des sacrements et plusieurs points de doctrine que ne renferment pas les livres saints. Outre les choses de tradition divine, il en est de tradition apostolique, telles que l'observation du dimanche, le carême, etc.; et d'autres de tradition ecclésiastique ayant été établies après le temps des apôtres, telle que l'observation des fêtes. En empruntant des preuves à ces deux dernières espèces de tradition, l'orateur aura soin de faire valoir leur autorité, fondée pour l'une sur l'autorité des apôtres, pour l'autre sur celle de l'Église.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler des ressources que fournissent à l'orateur sacré, sur un très-grand nombre de sujets, les cérémonies et les prières si instructives et si touchantes de l'Église; mais nous en avons dit un mot dans la première partie de cet ouvrage en parlant des avantages qu'offre au prédicateur la connaissance de la liturgie.

3° *L'autorité de l'Église.* Cette autorité est infaillible. Jésus-Christ a fait de son Église la colonne et le fondement de la vérité, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Ainsi elle est en matière de foi et de mœurs, infaillible dans sa croyance, infaillible dans son enseignement.

Mais pour que les preuves tirées de cette infaillible autorité aient toute leur force, il sera souvent nécessaire au prédicateur de rappeler ce que c'est que l'Église et quelle est sa divine mission. Il ne saurait trop insister sur l'obéissance qui lui est due, ni trop souvent ramener l'occasion de bien établir ce dogme important auquel se rattachent tant de points particuliers.

4° *L'autorité du St-Siége.* On tire également des preuves certaines et infaillibles des décisions du souverain pontife, toutes les fois qu'il juge comme chef suprême de l'Église en matière de foi et de mœurs. Il est le successeur, et il continue le gouvernement de celui pour qui Jésus-Christ a prié afin que sa foi ne défaillît pas.

5° *L'autorité des conciles.* Les décisions des conciles généraux faisant règle de foi, l'orateur en tire encore des preuves certaines et infaillibles. Il fera bien de recourir aussi aux ordonnances des conciles particuliers, surtout des conciles du pays où il parle. Quoique cette autorité ne soit pas d'elle-même infaillible, elle est cependant infiniment respectable et du plus grand poids.

6° *L'autorité des saints Pères.* Quand ils sont unanimes, leur autorité forme preuve infaillible, dès qu'il s'agit de connaître le vrai sens de l'écriture sainte et les vérités de la foi. C'est l'Église alors qui s'exprime par la bouche de ses docteurs. L'autorité d'un petit nombre ne laisse pas que d'être d'un grand poids. L'autorité même d'un seul forme preuve certaine, lorsque l'Église adopte et propose sa doctrine, par exemple celle de St-Athanase sur la sainte Trinité, celle de St-Augustin sur la grâce.

Le grand mérite de l'orateur sacré dans l'emploi des Pères, ainsi que dans celui de l'écriture sainte, est de faire passer dans ses discours leur doctrine même, leurs belles

pensées, leur méthode et leur onction. Cependant il en appellera souvent avec fruit à leur autorité et à leurs propres paroles. Nous aurons occasion en parlant des preuves, de tracer les règles qui concernent le choix et l'emploi des textes des Pères.

7° *L'autorité des Théologiens.* Lorsqu'ils sont d'accord sur un point de religion, leur opinion forme une preuve moralement certaine. Il en est de même de l'opinion des canonistes sur les matières qui les concernent. Quand il n'y a pas unanimité, il faut voir de quel côté penche le plus grand nombre, peser leurs raisons et prendre garde au degré d'autorité que leur accorde l'Église. Au reste il faut laisser de côté tout ce qui est controversé et ne proposer à la croyance que ce qui est clair et certain. Il faudra aussi avoir soin, en transportant dans ses discours la doctrine des théologiens, de la dépouiller des termes propres à l'école, et de la revêtir au contraire de formes attrayantes, de tournures oratoires.

SECTION VII.

Des autorités communes aux différents genres d'éloquence.

Ce fut, comme nous l'avons vu, la maladie du 16e siècle, à la renaissance des lettres, d'accumuler dans les discours sacrés citation sur citation, de faire marcher pêle-mêle et sur le même rang les auteurs profanes et les évangélistes, d'appuyer avec autant de force sur une pensée, une belle parole d'un ancien, que sur les oracles de la vérité incarnée, du grand législateur des chrétiens. C'était là un abus des plus graves. Les auteurs sacrés étant inspirés, leur doctrine doit être non-seulement proposée, mais imposée

aux hommes. Les docteurs de l'Église ont aussi des droits particuliers à être écoutés, à fixer notre croyance. Mais quelle obligation peut résulter pour nous de ce que les anciens ont pu faire ou penser ? L'opinion de tout ce que l'antiquité et les temps modernes ont donné au monde d'hommes éclairés parmi les profanes, peut bien nous faire impression, nous incliner à penser comme eux, mais nullement nous y obliger.

Concluons de là qu'il faut rarement employer l'autorité des auteurs profanes. On peut sans doute orner son discours de leurs belles pensées ; mais il faut le faire avec réserve, en s'abstenant en général de citer les auteurs par leurs noms et évitant de donner à leur manière de voir ou d'agir, une trop grande importance. Il faut plutôt présenter ces paroles remarquables, ces beaux traits de conduite, comme ornement à sa propre pensée ou comme preuve de raison, ne les citant pas à cause de l'autorité du nom, mais à cause de la beauté de la sentence, de la justesse de la réflexion, de la force du raisonnement. On peut aussi former des opinions et des exemples des sages de l'antiquité, un argument *a fortiori*.

Nous ne rangeons pas parmi les autorités communes à tous les genres, et qui par conséquent *peuvent* convenir à l'orateur sacré, *les lois ;* elles sont du ressort de l'éloquence judiciaire; ni *les sciences*, telles que l'histoire, l'histoire naturelle, etc. Les sciences *peuvent* fournir beaucoup d'idées, de notions, de faits, de comparaisons, etc ; mais elles ne *peuvent* être invoquées comme *autorités*. Voici les *autorités* communes à tous les genres :

1° *Les maximes reçues dans la société*, les sentences. Quand elles sont bien choisies et placées à propos, elles ne manquent pas de force, elles ont en leur faveur l'autorité

du sens commun. *Concordia res parvæ crescunt, discordia maximæ dilabuntur. — Des hommes mortels ne doivent pas conserver une haine immortelle.*

2° *Les paroles mémorables* des sages et des hommes dont le nom fait autorité dans le monde : elles servent à la fois d'ornement et de preuve. Quand on présume que la parole mémorable que l'on veut citer, est connue des auditeurs, il faut seulement y faire allusion. L'auditeur est flatté de cet hommage rendu à ses lumières. Il faut d'ailleurs user sobrement de ce genre de citations, et s'abstenir surtout d'en emprunter aux ennemis de la religion. Il serait inconvenant de les citer comme autorités, si ce n'est contre eux-mêmes, ou pour montrer la force de la vérité qui leur arrache de tels aveux, ou pour confondre ceux qui se donnent pour leurs admirateurs ou leurs partisans, ou enfin quand il s'agit de matières où ils font véritablement autorité.

3° *Les textes des auteurs.* C'est surtout sur ce genre d'autorités humaines que tombent les observations que nous avons présentées plus haut. Quoique ce ne soit plus guère l'usage, on peut cependant profiter de quelque belle pensée des auteurs et en fortifier son propre raisonnement. St-Paul a cité des poëtes grecs. Le poëte Claudien avait dit de Pompée : *stat magni nominis umbra.* St Bernard y fait allusion en disant du St-nom de Jésus : *Neque enim ad instar priorum meus iste Jesus nomen vacuum aut inane portat. Non est in eo magni nominis umbra, sed veritas. — Ne puis-je pas dire, Messieurs,* s'écrie Bossuet (*or. fun. de la Duchesse d'Orléans*) *pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens.* (Tac. Agric.) *qu'elle allait être précipitée dans la gloire.* Ayez soin de donner aux textes que vous présenterez une tournure propre au sujet et les accommoder au genre du discours sacré.

4° *Les exemples.* Ce lieu mérite la plus grande attention. Nous montrerons ailleurs comme on doit s'en servir; ici nous dirons un mot de son importance et de ses grands avantages.

Parmi les preuves du discours sacré, les autorités divines tiennent le premier rang, les preuves de raison, le second, les exemples, le troisième: il arrive souvent néanmoins que ce dernier genre de preuves a une force supérieure à celle de tous les autres, et l'éloquence sacrée y a fréquemment recours. Cette force de l'exemple vient de la nature même qui nous incline à imiter. Les hommes naissent avec une certaine sympathie qui les porte à entrer facilement dans les sentiments d'autrui et à faire ce que font les autres. Ainsi l'a voulu la providence pour faciliter entre eux l'union et la société. On imite volontiers ce que l'on voit faire, ou ce que l'on sait avoir été fait, tandis que ce qui est nouveau et inouï n'obtient que très-difficilement en général crédit et faveur. Nous avons d'ailleurs pour les affaires d'autrui une certaine curiosité naturelle qui fait que nous suivons avec un vif sentiment de plaisir le récit d'un fait proposé en exemple; nous aimons à fixer nos regards sur cette peinture, qui en passant sous nos yeux, nous intéresse et nous délasse.

Les exemples ont en outre ce double avantage sur les preuves de raisonnement qu'ils entrent plus aisément dans l'esprit et sont moins suspects aux auditeurs. Un raisonnement ne se saisit pas toujours immédiatement et de prime-abord; il demande quelque effort de la part de celui qui écoute. L'exemple au contraire est aussitôt compris que proposé. On ne s'en défie pas non plus; l'idée ne vient pas qu'il ait pu être inventé à plaisir pour le besoin de la cause; tandis que la subtilité d'un raisonnement, non seulement

passe la portée d'un auditeur peu intelligent, mais le met en défiance. Il craint que celui qui veut le persuader n'abuse de sa supériorité, ne lui tende des piéges et par une adroite argumentation ne surprenne sa trop crédule simplicité. Aussi l'orateur sacré fera-t-il bien, devant un auditoire de campagne ou composé de personnes d'un esprit peu cultivé, d'écarter tout raisonnement tant soit peu subtil, et de recourir de préférence à des preuves d'autorité et surtout aux exemples.

Comme ils prouvent la possibilité, ils sont une preuve sans réplique pour ceux qui allèguent leur impuissance. C'est par l'exemple de tant de chrétiens vertueux que St-Augustin s'encourageait à rompre les liens qui le retenaient attaché au vice. Pourquoi ne pourrais-je pas, se disait-il, ce que tant d'autres ont bien pu? L'exemple renferme ainsi un argument de comparaison, ou bien *a minori*, comme lorsqu'on nous encourage par l'exemple de personnes plus faibles, ou moins instruites, etc.; le sage se sert de l'exemple de la fourmi pour faire honte au paresseux; Dieu confond les juifs idolâtres par l'exemple des payens fidèles à leurs fausses divinités, et le Sauveur, par l'exemple de la reine de Saba et des Ninivites; ou bien *a pari*: il était homme, il a pu le faire; vous êtes homme, etc.; ou bien *a majori*, comme quand on nous propose l'exemple du Fils de Dieu.

On peut encore se servir heureusement des exemples pour insinuer certaines vérités délicates et jeter un blâme indirect sur des personnes qu'on n'oserait reprendre ouvertement. L'homme est si facilement touché d'un exemple qu'on lui propose, que pour peu qu'on y ajoute un mot d'exhortation, on trouve toutes les avenues du cœur ouvertes, et l'on en est maître avant même que l'auditeur s'en aperçoive.

Enfin l'orateur sacré tirera un grand parti des exemples dans l'éloge et dans la censure. Ainsi il pourra faire honte aux chrétiens de nos jours, en opposant à leur relâchement la ferveur des premiers fidèles. C'est encore de cette manière qu'on fera contraster la reconnaissance de l'animal qui s'attache à celui qui le nourrit, avec l'ingratitude de l'homme envers son créateur, etc.

Il faut surtout emprunter ses exemples à la vie de Jésus-Christ et des saints, et parmi les saints, de ceux-là particulièrement qui sont honorés aux lieux où l'on parle. Ces traits de leur vie sont très-utiles pour appuyer les règles de la morale et de la piété, non seulement en ce qu'ils montrent la possibilité et inspirent le courage, captivent l'attention, jettent de la variété dans le discours, mais encore parce qu'ils revêtent les préceptes d'une autorité respectable, et qu'ils renferment ordinairement beaucoup d'onction.

CHAPITRE III.

DISPOSITION GÉNÉRALE DU DISCOURS OU PARTAGE DE LA MATIÈRE.

SECTION I.

Plan du discours.

Vos matériaux sont rassemblés ; vous avez pris note de tout ce que la lecture et la réflexion ont pu vous fournir sur le sujet que vous vous êtes proposé de traiter. Sous vos yeux se trouvent réunis les textes de l'écriture sainte, les pensées des Pères, les idées, les notions, les preuves empruntées à la théologie, ou puisées aux autres sources

de preuves intrinsèques, ou extrinsèques, enfin tout ce que votre raison et votre cœur vous ont suggéré sur le sujet, de plus à propos, de plus décisif ou de plus touchant. Dès lors un grand pas est fait, un grand travail est terminé, votre invention est achevée. Sur cette feuille où se trouvent rassemblées pêle-mêle un grand nombre de pensées, d'autorités, de preuves de toute espèce, est en germe tout votre discours. Mais il s'agit maintenant d'introduire l'ordre et la lumière dans cet amas confus ; et pour cela, il faut avant tout se constituer un bon plan. Ce plan, pour être bon, doit avoir pour qualité fondamentale, l'unité, c'est-à-dire que tout dans le discours se rapporte à une seule proposition, que toute cette multitude de pensées et de propositions particulières qu'il renferme, rentre dans le développement d'une seule et même vérité.

Que voulez-vous démontrer ? telle vérité ; c'est sur elle que tout doit rouler ; c'est elle qui fournira ce qu'on appelle la proposition du discours. Mais cette vérité peut s'envisager de différentes manières, elle s'appuie sur deux ou trois grandes preuves. C'est ce que vous comprenez en considérant et en parcourant avec attention la foule de vos matériaux ; vous voyez facilement qu'ils peuvent se distribuer et se ranger sous deux ou trois chefs ; ce sont ces chefs qui formeront les membres de la division, les parties du discours.

Ces membres seront donc eux-mêmes des propositions générales, assez fécondes pour fournir à une suite convenable de raisonnements et de développements oratoires, mais en même temps s'unissant si étroitement entre elles, qu'elles se résument elles-mêmes en une seule proposition plus générale encore qui est celle du discours. C'est ainsi que l'orateur dans la disposition suit une marche qui est

précisément le contre-pied de celle qu'il suivra dans l'exécution ; il s'instruit lui-même par l'analyse, il instruira les autres par la synthèse. Des idées particulières il remonte, en préparant son discours, aux idées générales ; dans le discours même, il placera celles-ci en tête, d'abord la proposition universelle du discours, puis les propositions générales qui lui sont subordonnées ; ensuite chacune de celles-ci pourra se subdiviser à son tour ; chaque subdivision aura ses preuves propres, chaque preuve son développement, chaque développement ses pensées.

Cet ensemble devra être si bien combiné et si parfait dans l'exécution, que les auditeurs instruits puissent toujours comprendre le rapport de la pensée à la preuve qu'elle sert à développer, de cette preuve au membre prochain de la subdivision et de la subdivision au membre de la division correspondante et à la proposition générale du discours ; en sorte que de chaque phrase on puisse, comme par autant d'échelons, remonter à cette proposition générale du discours.

Ainsi se fait la disposition ; ainsi se constitue le plan, à la fois un et fécond, réunissant et disposant une multitude de pensées diverses, de manière à n'en former qu'un seul faisceau dans le but d'établir une seule et même vérité. On commence donc par chercher la proposition du discours, puis on établit la division. Vous choisissez ensuite parmi les textes de l'écriture sainte que vous avez réunis, celui qui vous paraît le mieux convenir pour être placé en tête de l'exorde. Vous déterminez en même temps l'idée ou la matière la plus propre à ouvrir convenablement le discours ; ainsi que l'idée ou la matière la plus propre à le clore ; ce qui vous donne la matière de l'exorde et celle de la péroraison. On ne peut s'occuper de ces détails qu'après

avoir fixé la proposition et la division, après avoir bien posé et sous ses différents aspects, la question à traiter. Comment en effet connaître quelle sera la meilleure manière d'amener le sujet, si celui-ci n'est préalablement bien circonscrit et bien déterminé? Il faut donc que l'invention de l'exorde se fasse après l'invention et la disposition du corps du discours. Et quant à la péroraison, il est important, avant de rien écrire, de réserver et de mettre de côté de quoi former le fond de cette importante partie du discours, de crainte que, ayant employé tout ce que l'on avait de fort et de frappant dans la confirmation, l'esprit étant d'ailleurs fatigué par le travail de la composition, on ne trouve plus que des choses faibles, communes et peu propres à porter les derniers coups.

La proposition générale, les divisions, le texte, l'idée de l'exorde et l'idée de la péroraison, voilà donc ce qui entre dans le plan d'un discours sacré, et tel est en même temps l'ordre dans lequel se fait l'invention particulière ou la disposition. Cet ordre ne sera pas, comme nous allons bientôt le voir, celui de la composition. Mais avant de tracer la méthode de ce dernier travail, il est à propos que nous examinions un instant, puisque la disposition du discours se fait d'abord et avant tout par la division, s'il convient de se servir de divisions régulières? et, supposé qu'il faille en subir la nécessité, quelles qualités elles doivent réunir, non pas quant à l'expression, à la manière de les formuler, ce qui est du ressort de la composition de l'exorde, mais quant à l'idée même, quant à l'invention?

SECTION II.

Division du discours.

Quelque matière que l'on traite, quelqu'espèce de discours que l'on compose, il faut un ordre, une marche naturelle, une progression constante, une distribution convenable de la matière en un certain nombre d'idées plus générales, renfermant et reliant entre elles les idées particulières, qui toutes ensemble conspirent au développement d'une idée unique, à l'établissement d'une même vérité. Mais comment doit se faire cette distribution? Est-ce par un simple partage de la matière, qui, comme dit Fénélon, se trouve tout fait dans le sujet même? ou doit-elle se faire d'une manière régulière et en quelque sorte symétrique? Faut-il une combinaison de propositions rigoureuses et parfaites? Faut-il en un mot de ces divisions à membres égaux, si bien arrangées et si régulières, telles que nous les voyons dans les auteurs modernes? Les anciens connaissaient certainement les divisions; ils les annonçaient quelque fois en tête de leurs discours; mais ils n'avaient pas l'idée de nos divisions symétriques. Il n'en est pas non plus de traces dans les Pères. Elles ont l'inconvénient, du moins quand elles se subdivisent elles-mêmes en trois ou quatre membres égaux, d'entraver le génie de l'éloquence, de le gêner, de le contraindre. L'éloquence a besoin d'une extrême liberté; l'enthousiasme en est l'âme: mais comment cet enthousiasme est-il possible, lorsque l'esprit commençant à peine à prendre son essor et à s'élever, est obligé de se rabattre pour ne pas franchir les limites fixées et passer sur le champ à un nouvel ordre de considérations? Cet inconvénient est

Lire le petit livre Fénelon Dialogues sur

moins sensible sans doute, quand il ne s'agit que d'instruire ou de raisonner avec calme ; mais il est très grand, lorsque l'on se propose d'opérer la persuasion par la force de l'enthousiasme et des mouvements.

D'un autre côté, ces divisions aident singulièrement à l'ordre, à la clarté, à l'intelligence du discours ; elles facilitent l'attention : l'auditeur sait où et comment on le conduit, il voit sur sa route des repos propres à le délasser ; il écoute avec plus de plaisir et il retient mieux. Il est donc permis de se conformer à l'usage et de les employer. Ce qu'il faut éviter avec soin, c'est de pousser trop loin la régularité et la symétrie, en faisant par exemple correspondre entre eux les membres des subdivisions. On fera bien du reste de se passer non seulement des divisions régulières mais de toute division formelle annoncée d'avance dans les pièces de peu d'étendue, ainsi que dans celles où domine le sentiment, lorsque, par exemple, le discours n'est autre chose qu'une vive exhortation. Voyons maintenant quelles qualités la division doit réunir.

Elle doit être 1° entière : qu'elle annonce toute l'étendue du sujet tel qu'il a été restreint dans la proposition ; qu'elle n'aille pas au-delà, mais aussi qu'elle ne reste pas en deçà ; que les deux ou trois membres se rapportent à un tout qu'ils épuisent. 2° Qu'un point ne rentre pas dans un autre. 3° Qu'il y ait autant que possible progression ou gradation d'un membre à l'autre. Car l'intérêt croissant d'un discours fait l'un de ses principaux mérites, et contribue particulièrement à la persuasion, en soutenant l'attention et en attachant les esprits. Au reste il existe souvent entre les propositions un ordre naturel, qui ne doit pas être changé. Il importera quelquefois à l'établissement d'une vérité, que tel point soit traité avant tel autre, parce que celui-ci n'est rien, si l'autre

n'est d'abord bien établi, ou parce que du moins il en emprunte une grande force. Il est encore naturel de placer la partie qui traite des causes, avant celle qui traite des effets; ce qui est plus général, avant ce qui est plus particulier; ce qui est antérieur pour le temps, avant ce qui est postérieur. Cet ordre sera donc le plus ordinaire, sans être cependant une règle sans exception; car le besoin même de la cause exige quelquefois qu'on y déroge. S'il ne se présente aucun ordre naturel entre les propositions, qu'on examine quelle est la plus susceptible d'intéresser l'auditeur et qu'on la place à la fin. Que si, la division se faisant par preuves, il s'en trouve une plus faible que les deux autres, et qu'il n'y ait pas un ordre commandé par la nature même des preuves, qu'en général on la place au milieu, selon la règle que nous établirons plus bas sur l'arrangement des preuves.

La dernière qualité de la division est d'être simple et naturelle. Que le sujet semble se prêter lui-même à ce partage que vous en faites en deux ou trois parties, deux ou trois propositions générales. En recherchant les divisions neuves et originales, avantage qu'il ne faut pas négliger, on doit éviter tout ce qui pourrait paraître forcé, affecté, trop subtil, tiré de trop loin. Il en est presque toujours ainsi des divisions empruntées au *texte* dans les discours de morale. Elles sont ordinairement forcées et de mauvais goût. Il est cependant des exceptions à cette règle. Bourdaloue tire une belle division du texte placé en tête de son premier sermon pour la fête de tous les saints. *Gaudete et exultate; ecce enim merces vestra copiosa est in cœlis.* 1° *La récompense des saints est sûre : ecce merces vestra; au lieu que les récompenses du monde sont incertaines et douteuses.* 2° *La récompense des saints est une récompense abondante : copiosa est : au lieu que les récompenses du monde sont vides et défectueuses.*

3° *La récompense des saints est éternelle : in cœlis ; au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables.* Toutes les divisions de Bourdaloue sont des modèles : elles sont justes, naturelles, progressives. On pourra à son exemple faire sortir quelque fois la division du texte du discours, même dans le discours de morale ; mais il faut qu'elle se présente naturellement et qu'on ne l'obtienne pas en torturant le sens du texte.

A l'article de la composition de l'exorde, nous indiquerons comment il faut formuler la division, et quels sont les défauts à éviter en ce point. Établir de bonnes divisions est une des choses les plus difficiles pour ceux qui commencent : ils manquent quelquefois de la justesse d'esprit nécessaire, plus souvent encore de cette facilité que donne l'habitude. Afin d'ôter quelque chose à la difficulté qu'ils éprouvent dans ce travail, nous terminerons ce chapitre par proposer des idées ou modèles de divisions pour un grand nombre de matières.

SECTION III.

Idées ou modèles de divisions.

Les matières ordinaires peuvent se diviser de cette manière: 1° l'instruction, 2° les preuves, 3° les conséquences morales ou l'application, la pratique ; — ou bien deux de ces choses seulement.

S'il ne s'agit que d'instruire, toutes les explications, tous les développements se rapporteront à quelques chefs principaux ; voilà une division naturelle.

S'agit-il de prouver formellement ? vos diverses preuves ; des preuves d'ordre différent : preuves de raison, d'autorité;

preuves de l'écriture, des Pères, etc. ; les preuves et leurs conséquences ; la même preuve traitée de plusieurs manières ; voilà autant de divisions.

Les preuves de raison fournies par les Topiques peuvent à leur tour servir au partage du discours. Ainsi : Nos prières sont infructueuses, parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ou nous ne demandons pas comme il faut. (*Cause matérielle et formelle*). La mauvaise conscience empêche de jouir des biens de cette vie, et fait souffrir d'avance les maux de l'autre. (*Effets.*) *Consummatum est.* La mort du Sauveur renferme trois consommations, etc. (*Espèces*).

Il pourra se faire que la majeure se trouve dans la première partie, la mineure dans la seconde. On pourrait, par exemple, diviser ainsi un discours destiné à recommander l'œuvre de l'association pour la propagation de la Foi. On doit estimer souverainement une œuvre quelle qu'elle soit qui procure abondamment le salut des âmes ; or, etc. ; donc, etc. On aurait à présenter, dans chacune des deux parties, de magnifiques développements, et l'on en viendrait naturellement, pour conclure, à une invitation pressante de favoriser de tout son pouvoir une œuvre aussi importante. Le plus souvent tout le corps du discours ne développe que la mineure, dont la majeure se trouve traitée ou proposée dans l'exorde.

Voyez aussi quelles sont les dispositions de votre auditoire à l'égard de votre sujet, de ce devoir, de ce point de doctrine. Tâchez de les réduire à deux ou trois chefs, et vous aurez trouvé parfois la division la plus neuve, la plus rationnelle, la plus féconde. Tantôt vous combattrez les divers préjugés touchant tel dogme, tel sacrement, tel précepte, tel usage ; tantôt vous remarquerez que l'on tombe à l'égard de telle pratique, de telle dévotion, dan

tel ou tel abus qu'il importe que vous corrigiez. C'est ainsi que Massillon dans un grand nombre de discours s'applique à combattre et à détruire les diverses difficultés, les différents prétextes que le monde oppose aux vérités de la morale chrétienne. C'est ce qu'on remarque dans la division de ses sermons sur l'évidence de la loi divine, l'immutabilité de la loi de Dieu, la médisance, les afflictions, etc.

Avez-vous à traiter une matière de morale, vous serez naturellement amené à faire voir combien il est juste, combien il est utile, combien il est nécessaire de satisfaire à cette obligation, d'adopter telle pratique, etc. — Vous traiterez ce sujet sous le rapport du devoir et de la pratique. — Vous direz : on le doit, on le peut. — Vous exposerez quelquefois les motifs qui doivent porter l'homme à prendre une résolution, et vous l'aiderez dans la pratique en lui suggérant les moyens de l'exécuter. Dans ce dernier cas les divers motifs, les divers moyens formeront les subdivisions, et si l'on se borne à traiter l'une de ces deux choses, ils formeront d'excellentes divisions ; ainsi : moyens d'acquérir telle vertu, de fuir tel vice; qualités de cette vertu : sa beauté, son utilité, etc. L'on pourra suivre la même marche pour traiter les difformités du vice.

Les six sortes de biens que l'on présente aux hommes pour les amener à la persuasion : (*L'honnête*) auquel se rapporte (*le glorieux*) *l'utile*, *l'assuré, l'agréable*, *le facile*, *le nécessaire*, et les six maux opposés, peuvent fournir beaucoup de divisions convenables. Cheminais dans son *sermon sur la sainteté*, prouve qu'il y a 1° gloire, 2° bonheur, 3° facilité à se sanctifier.

Enfin un grand nombre de sujets peuvent s'accommoder des divisions suivantes. Pour faire comprendre le parti que l'on peut tirer de ces divisions, et faire voir de quelle ma-

nière elles peuvent s'appliquer à des objets différents, nous joindrons à chacune d'elles des exemples tirés des grands orateurs.

DIVISIONS.	EXEMPLES.
Dieu, le prochain, nous-mêmes.	*Gloria in excelsis Deo et in terra pax, etc.* La paix avec Dieu — avec nous-mêmes — avec le prochain. (BOURDALOUE, *sermon sur Nativité de N.-S.*)
	Aimer la vérité partout où elle est : en Dieu, en nous-mêmes, dans le prochain : afin qu'en Dieu, elle nous règle — en nous-mêmes, elle nous excite et nous éclaire — dans le prochain, elle nous reprenne et nous redresse. (BOSSUET, *sermon pour le dimanche de la passion.*)
	Indignité du respect humain : par rapport à nous-mêmes — à Dieu — au prochain. (BOURDALOUE.)
	Ne pas travailler à secourir les âmes du purgatoire, c'est une dureté qui blesse l'intérêt de Dieu — de nos frères — notre propre intérêt. (BOURDALOUE, *pour le jour des morts, deuxième partie.*)
	Nous ne pouvons sans l'observation des règles, conserver la paix ni avec Dieu — ni avec nous-mêmes — ni avec le prochain. (BOURDALOUE, *exhortation pour les communautés religieuses.*)

Obligation de s'employer au salut de ses domestiques : c'est l'intérêt des domestiques — de Dieu — des maîtres. (BOURDALOUE.)

Véritable et solide piété par rapport à Dieu, par rapport à nous-mêmes, par rapport au prochain. (FÉNÉLON, *sur les caractères de la véritable et solide piété.*)

Dieu, nous-mêmes.

Deux grands intérêts nous engagent aux œuvres satisfactoires : l'intérêt de Dieu que nous avons à venger — notre propre intérêt que nous avons à procurer. (BOURDALOUE.)

Le péché mortel : souverain mal de Dieu, souverain mal de l'homme. (BOURDALOUE.)

Jésus-Christ, nous-mêmes.

Comment Jésus-Christ nous parle au St-Sacrement; comment nous devons parler à Jésus-Christ. (BOURDALOUE.)

Les perfections divines.

Dans le mystère de la passion éclatent 1° la puissance, 2° la sagesse. (BOURDALOUE.) 1° la puissance, 2° la miséricorde. (BOSSUET.)

Dans la conversion du pécheur, éclate la gloire de Dieu : par la miséricorde dans la rémission des péchés — par la justice dans la pénitence. (BOSSUET.)

Trois fondements de la justice divine : la puissance méprisée — la bonté aigrie par l'ingratitude — la majesté et la souveraineté violées. (BOSSUET, *sermon sur la justice divine.*)

L'esprit, le cœur.

La paix soit avec vous : la paix de l'esprit dans la soumission à la foi — la paix du cœur dans la soumission à la loi de Dieu. (BOURDALOUE, *sermon sur la paix chrétienne.*)

Nous devons à l'Église une double obéissance : l'obéissance de l'esprit pour croire les vérités qu'elle nous propose — l'obéissance du cœur pour suivre les lois qu'elle nous impose. (BOURDALOUE.)

Le corps, l'âme.

Conformité de l'état religieux avec J.-C. ressuscité : par rapport au corps — par rapport à l'âme. (BOURDALOUE.)

La pénitence chrétienne est un double sacrifice que Dieu exige de nous : sacrifice du corps — sacrifice de l'esprit. (BOURDALOUE, *pour le jour des cendres.*)

La raison, la foi; ou, l'homme, le chrétien.

Au jugement dernier, Dieu produira contre nous deux choses : notre foi, pour nous juger comme chrétiens — notre raison, pour nous juger comme hommes. (BOURDALOUE.)

Le riche, le pauvre.

Par l'établissement du précepte de l'aumône, la providence divine s'est montrée bienfaisante envers le pauvre — envers le riche. (BOURDALOUE.)

Le présent, le passé, l'avenir.

État malheureux du réprouvé : que le passé déchire par les plus cruels regrets — que le présent accable des plus mortelles douleurs — que l'avenir désole par le plus affreux désespoir. (BOURDALOUE, *sermon sur l'enfer.*)

Rechute dans le péché : marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé — obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir. (BOURDALOUE.)

Crime, folie, malheur.

Crime de celui qui ne veut pas se soumettre à la providence — Malheur de celui qui ne veut pas se conformer à la conduite de la providence. (BOURDALOUE, *sur la providence.*)

Fausse confiance : folie, attentat. (MASSILLON.)

On peut encore envisager son sujet par rapport aux objets suivants :

Les trois personnes divines.
La foi, l'espérance, la charité.
La nature, la grâce, la gloire.
Le ciel, la terre, le purgatoire, l'enfer.
Les trois états de l'Église.
Avant, pendant, après.
Temps, éternité.
En soi, causes, effets.
Devoir, motif, exemple.
Penser, parler, agir.
Personnes, paroles, actions.

Naissance, vie, mort.
Gloire, richesses, plaisirs.
Humiliations, pauvreté, souffrances.
Nature, fin, moyens.
Fin, motifs, moyens.
Remède, préservatif.
Circonstances : *Quis, quid, ubi,* etc.
Divers âges de la vie.
L'individu, la société.
Société, famille, individu.
Société politique, religieuse, domestique.
Les trois voies, purgative, illuminative, unitive.
Pénitent, commençant, parfait.
Pécheur, juste, parfait.
Raisons générales, particulières, etc.

Les orateurs divisent quelquefois par les choses qui agissent l'une sur l'autre. Ainsi : *La foi doit nous confirmer dans la croyance d'une éternité malheureuse, et la croyance de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi.* (BOURDALOUE, *éternité malheureuse.*)

Les bons doivent servir ou au salut ou à la condamnation des méchants ; les méchants sont soufferts pour l'instruction ou pour le mérite des justes. (MASSILLON, *mélange des bons et des méchants.*)

Nunc judicium est mundi : Jésus-Christ jugé par le monde ; le monde jugé par Jésus-Christ. (BOURDALOUE, *sermon sur la passion.*)

Le péché a fait mourir Jésus-Christ ; Jésus-Christ a fait mourir le péché. (BOURDALOUE, *sur la passion.*)

Mais en recherchant de semblables divisions, il est facile de tomber dans une affectation puérile ; tel serait le défaut

de cette division : les souffrances dans les plaisirs, les plaisirs dans les souffrances.

Nous terminons en donnant quelques divisions de Fénélon, qui feront comprendre ce qu'il entend par un partage de la matière simple, naturelle et sans art. Sur la prière : 1° *Nécessité générale de la prière ;* 2° *besoin particulier que chacun a de prier dans sa condition ;* 3° *la manière dont nous devons prier.* Sur la religion, source unique du vrai bonheur : 1° *Malheur de vivre sans religion ;* 2° *malheur de ne pas vivre selon la religion ;* 3° *bonheur à proportion qu'on vit selon la religion.* Il aime les divisions par contraste. Sur la source du bonheur : *Faux bonheur dans la vie mondaine ; vrai bonheur dans la vie de Foi.* Même sujet : *Partage entre Dieu et le monde, comble de maux ; amour de Dieu sans partage, comble de biens.*

CHAPITRE IV.

CHOSES QUE L'ORATEUR NE DOIT JAMAIS PERDRE DE VUE EN COMPOSANT SON DISCOURS.

Après avoir achevé la distribution de la matière et la disposition du discours, vous apercevez toute la suite, l'enchaînement, la progression de vos principales idées depuis le début jusqu'à la conclusion. La route que vous allez parcourir est tout entière sous vos yeux. Votre plan est fait ; les matériaux viendront d'eux-mêmes se placer sous votre main, pour vous aider à élever l'édifice dont le dessin est tracé dans votre esprit.

Il serait à souhaiter que l'orateur pût écrire son discours presque sans s'interrompre et tout d'une haleine. L'ensemble, la suite, l'unité, la vivacité du discours, y gagneraient beaucoup. D'autre part on devient faible, lâche et traînant,

du moment que l'esprit fatigué par un travail trop soutenu a perdu quelque chose de sa force et de sa liberté. Il faut donc tenir un milieu ; d'une part, s'interrompre le moins possible; de l'autre, ne pas s'opiniâtrer au travail jusqu'à produire une sorte d'épuisement. Au reste il faut se garder dans l'acte même de la composition, de tout ce qui peut arrêter l'élan de l'esprit et refroidir l'imagination. On pourrait donc conseiller d'écrire d'abord rapidement une première fois son discours, sans s'occuper d'autre chose que de reproduire dans l'ordre où l'on a distribué la matière, les impressions faites par la lecture et la réflexion, laissant à un second travail le soin de polir, de perfectionner, de communiquer au style toutes ces qualités qui donnent tant de prix aux choses, la correction, l'ornement, l'harmonie, etc. Il faudrait en effet être doué d'une bien grande facilité favorisée par une longue habitude, pour pouvoir à la fois écrire avec feu, avec enthousiasme, et en même temps d'une manière correcte, harmonieuse et soutenue.

Mais de quelque manière que l'on s'occupe de l'important travail de la composition, il ne faut jamais perdre de vue les considérations suivantes: Qui suis-je par rapport à ceux auxquels je parle? quel est le but particulier de ce discours? à qui est-il adressé et dans quelles circonstances?

1° Que suis-je par rapport à ceux à qui je parle?

Le prédicateur est le ministre de Dieu ; c'est l'ambassadeur du souverain maître. Il peut donc prendre envers ceux auxquels il s'adresse un ton d'autorité, et les entretenir avec une liberté, qui ne siérait pas à l'orateur profane. Cela ne veut pas dire qu'une assemblée chrétienne n'a pas droit à des égards et à des ménagements de la part de ceux qui viennent l'instruire de ses devoirs et lui rappeler des

obligations pénibles à la nature. On est d'autant plus choqué des paroles dures ou imprudentes, des manières légères ou hautaines d'un orateur, qu'on se fait une plus haute idée de cet esprit de mansuétude, de bonté, de modestie, de sagesse, qui doit caractériser un envoyé, un ministre de Jésus-Christ sur la terre. D'ailleurs l'expérience le prouve : les hommes vous ouvriront ou vous fermeront la porte de leurs cœurs à proportion que vous leur serez agréable ou odieux, que vous leur semblerez digne d'estime ou de mépris.

Ainsi donc dans la composition comme plus tard dans le débit, que l'orateur sacré fasse un retour sur lui-même, et qu'il se souvienne d'offrir en sa personne le plus parfait modèle de ce qu'on appelle les mœurs oratoires. Qu'il ait soin d'abord de donner à sa manière cet air de candeur et de sincérité, qui captive si heureusement la confiance et gagne l'auditeur tout entier ; qu'il se montre plein d'ouverture et de franchise, incapable de vouloir surprendre, incapable de tromper en quoi que ce soit, d'imposer, par exemple à ceux qui l'écoutent des devoirs, d'exiger d'eux des sacrifices auxquels ils ne sont pas tenus. Enfin qu'il paraisse dès le début si plein de probité, de franchise et de confiance dans son auditoire, que l'on se sente disposé à s'abandonner, à se livrer à lui sans réserve.

Qu'une certaine maturité, une certaine sagesse accompagne aussi toutes ses paroles. Qu'il règne dans tout ce qu'il dit un air de circonspection, de prudence, de réserve. Que toujours il se montre observateur exact des bienséances, n'offensant personne, ne hasardant, n'exagérant rien, n'énonçant aucune proposition sans en avoir bien mesuré la portée, pesant toutes ses paroles, n'avançant rien sans preuve, toujours réservé, toujours circonspect dans ses jugements et ses appréciations.

Mais ce qui lui ouvrira surtout les voies à la persuasion, ce sera le zèle, la bienveillance, l'affection dont il paraîtra pénétré pour ses auditeurs. L'homme est toujours touché de l'intérêt qu'on lui porte, du zèle, de l'estime qu'on lui témoigne. Il éprouve le besoin de payer de retour ceux qu'il voit pénétrés envers lui de ces sentiments, et l'orateur pourra compter sur notre propre bienveillance pour sa personne, sur notre bonne volonté à écouter sa parole, si tout annonce en lui un vif désir de contribuer à notre bonheur, ses paroles, son regard, son geste, son attitude même et jusqu'au son de sa voix. Que l'orateur fasse donc la plus grande attention à ce point; qu'avant de travailler son sujet, il se remplisse lui-même d'une tendre affection pour ceux qu'il va évangéliser et d'un désir ardent de procurer leur bonheur. Qu'il laisse ensuite parler son cœur, plus que son esprit, et il sera éloquent, et jamais sa parole ne manquera son effet. Qu'on ne puisse apercevoir, soupçonner même en lui aucune aigreur, aucune impatience; à plus forte raison qu'il ne laisse échapper aucun signe de peu d'estime pour son auditoire ou pour quelque partie de son auditoire; qu'il évite avec soin l'emploi de tout terme méprisant; qu'il s'interdise les expressions trop fortes; en un mot qu'il ne se permette rien qui puisse blesser le moins du monde les convenances. Mais ceci concerne l'observation des bienséances, point qui sera traité ailleurs plus au long.

Enfin ce qui achèvera de gagner les cœurs à l'orateur sacré, ce sera un air de retenue et de modestie qui règnera à la fois dans sa personne et dans ses discours. Sans doute le prédicateur doit avoir de l'assurance et de la dignité; mais il y a loin de l'assurance à la hardiesse, de la dignité, à la présomption et à la raideur. Rien ne choque plus l'auditeur

que les airs de prétention et le désir de se faire valoir. Qu'on ne puisse donc jamais supposer que vous êtes content de vous, et que vous sentez le prix des choses que vous dites. Qu'il ne vous échappe jamais rien qui puisse déceler l'estime de vous-même, ou le désir des louanges. Enfin attachez-vous à ne vous rechercher en rien, à vous oublier, à vous perdre entièrement de vue ; c'est là un des plus grands moyens, non seulement de rester toujours dans les bornes de la modestie, mais encore de réussir sous bien des rapports.

Les observations que nous venons de faire, concernent tous les orateurs sacrés ; tous doivent se ménager un puissant auxiliaire dans les mœurs oratoires considérées ainsi en général. Mais en outre chacun doit faire attention à ce qui le regarde personnellement, à ce qu'il est d'une manière plus particulière à l'égard de son auditoire. Est-il pasteur ? simple prêtre ? étranger à la paroisse ? en réputation ? débutant ? jeune ? d'un âge mur ? Ces circonstances varient à l'infini ; il n'en est aucune qui ne doive plus ou moins influer sur la manière de traiter le sujet.

2° Quel but particulier me proposé-je dans ce discours ? Il ne suffit pas de se proposer le but général ou pratique de toute prédication, qui est l'édification des fidèles et le salut des âmes ; il ne suffit pas de vouloir entretenir ses auditeurs de choses utiles et édifiantes ; il faut avoir un but particulier, et y tendre continuellement. Il faut rappeler sans cesse à son esprit l'instruction que l'on veut donner, l'impression que l'on veut faire, enfin la chose particulière que l'on veut persuader, et qui devra avoir été bien établie dès l'exorde et la proposition. Il faut, disons-nous, ne jamais la perdre de vue, afin de ne pas se laisser entraîner par la connexion des matières, dans des idées

voisines, mais de marcher continuellement vers son but d'un pas ferme, en faisant toujours dominer l'idée principale.

3° A qui est-ce que je parle et dans quelles circonstances ? Ce n'est pas seulement le choix du sujet et la manière de l'envisager qui dépendent de la qualité de l'auditoire, considéré dans les circonstances où il se trouve, mais encore la manière de le traiter. Quelles sont les personnes qui forment mon auditoire, soit en totalité, soit en très grande partie ? gens instruits ? personnes peu instruites ? jeunes gens ? hommes faits ? de tout âge ? bons chrétiens ? gens du monde ? auditoire mêlé ? bien disposé ? prévenu ? En quel temps, quel lieu, quelle occasion vais-je prendre la parole ? Avant de rien écrire, je dois composer mon auditoire, lire dans les esprits, pénétrer dans les cœurs, me rendre compte des connaissances, sonder les dispositions, fixer de même toutes les autres circonstances. Quand vous aurez ainsi bien caractérisé l'assemblée à laquelle vous allez vous adresser, et qu'en travaillant vous l'aurez toujours devant les yeux telle que vous présumez devoir la trouver réellement, le bon sens vous indiquera suffisamment la conduite à tenir par rapport aux preuves qu'il conviendra d'employer, aux préjugés qu'il importera le plus de combattre, aux sentiments qu'il sera le plus à propos de faire naître ; vous ne pourrez non plus vous tromper quant à la méthode à suivre, au ton à prendre, au style à adopter, etc.

Enfin considérez votre auditoire comme une seule et même personne, ayant tel caractère, se trouvant dans telle position ; personne à laquelle vous vous intéressez vivement, que vous plaignez du fond du cœur du triste état où la retient l'erreur ou la passion, et que vous désirez ardemment éclairer et affranchir du joug sous lequel elle gémit.

Tenez-vous en constamment à ce point de vue. Vous éviterez par là l'un des défauts les plus graves et cependant les plus communs aux prédicateurs, celui de parler d'une manière vague, trop générale, spéculative, comme si l'on faisait abstraction de son auditoire, pour ne débiter devant les fidèles qu'une froide dissertation par manière d'exercice. Envisagez plutôt votre auditoire comme un adversaire avec lequel vous engagez un combat corps à corps, dont vous avez extrêmement à cœur de triompher dans l'intérêt de son propre bonheur et de son salut. Raisonnez avec lui, voyez ce qu'il pense, ce qu'il vous objecte ; attaquez-le vivement, serrez-le de près ; suivez-le dans tous les détours par lesquels il cherche à vous échapper ; qu'il ne puisse pas croire que vous parlez pour d'autres que pour lui, et les raisonnements pressants, les tournures vives, les figures animées, tout cela viendra se placer de soi-même sous votre plume, et tout ce que vous direz portera coup.

CHAPITRE V.

DE L'EXORDE.

SECTION I.

Nécessité, but, qualités générales de l'exorde.

Nous voici parvenus à la composition des différentes parties du discours. Dans la disposition générale l'orateur, après s'être fixé sur la proposition et la division, a choisi la pensée la plus convenable pour ouvrir le discours et amener le sujet ; c'est là l'exorde, c'est-à-dire : *une introduction au discours propre à préparer les esprits.*

Il est très-rare dans les discours sacrés qu'on puisse se dispenser d'un exorde en règle, si ce n'est dans les petites instructions, où l'on entre immédiatement dans le développement du sujet, en se contentant d'un simple début. Il est aussi des occasions, mais bien rares, où l'orateur aborde brusquement et avec véhémence son sujet ; c'est lorsqu'il s'agit de choses graves et importantes, qui sont de nature à exciter de fortes émotions, et dont les auditeurs sont vivement préoccupés. Le début de St-Chrysostôme dans son discours pour Eutrope est de ce genre. Hors ces cas particuliers on se sert d'un exorde en forme, d'un exorde insinuant, propre à disposer favorablement les esprits et à servir en même temps d'introduction au discours.

Quoique les auditeurs soient bien disposés en général, et qu'ils écoutent avec bienveillance celui qui vient leur parler au nom de la religion, cependant les matières dont on doit les entretenir sont si sérieuses, les sacrifices qu'il s'agit d'obtenir d'eux si pénibles à la nature, que l'orateur chrétien devra s'attacher tout particulièrement à préparer les esprits ; ce qui consiste, disent les anciens, à rendre l'auditeur *benevolum, attentum, docilem*, en sorte, dit Cicéron, qu'on nous écoute avec bienveillance, avec attention, avec intelligence ; *ut amice, ut attente, ut intelligenter audiamur*.

On gagne la bienveillance par l'expression des mœurs. Quoique celles-ci doivent régner dans tout le discours, elles sont d'une importance particulière dans l'exorde, parce que c'est là surtout, c'est dans le début qu'il importe davantage de se concilier les esprits. On se les conciliera dès le principe par une manière de débuter modeste et insinuante, un air de candeur et de probité, et par l'estime et le zèle qu'on fera paraître dès l'abord pour les auditeurs.

Il faut surtout employer ce dernier moyen lorsque le sujet présente des difficultés, comme l'orsqu'il s'agit d'attaquer des préjugés invétérés, des abus chers à ceux auxquels on parle, etc. L'orateur fera bien de rappeler alors, par exemple, que son devoir et le désir ardent qu'il a du salut de ses auditeurs, le font passer sur toute autre considération. C'est alors qu'il devra recourir à toutes les précautions oratoires qui paraîtront de nature à faire agréer ou à rendre moins amers les avis qu'il croira nécessaire de donner à son auditoire. C'est encore le cas de glisser quelques louanges à l'adresse de ses auditeurs, louanges ayant trait, autant que possible, à la matière qu'il veut traiter. Au reste on doit louer rarement et avec une grande modération.

La modestie est tout particulièrement propre à bien disposer les esprits en faveur de l'orateur; on ne peut trop insister sur ce point. Si d'un côté la dignité du ministère qu'on exerce dans la chaire chrétienne, ne permet pas de descendre à la flatterie envers son auditoire ou à d'humbles supplications, parce qu'on ne doit jamais avilir ni sa personne ni ses fonctions; d'un autre côté, on gâte tout et on risque de ne faire aucun fruit, si dès le début on indispose les esprits par un air de prétention ou de hardiesse. Qu'on s'abstienne avec le plus grand soin de parler de soi-même dans tout le discours, mais surtout dans l'exorde; qu'on se taise absolument sur son propre compte; cette règle ne souffre presque pas d'exception. On ne doit parler de soi-même ni en bien ni en mal. Le défaut de modestie choque extrêmement; la modestie affectée déplait bien davantage encore. Qu'on évite donc d'entretenir ses auditeurs de son insuffisance, de son peu de talent, de ce qu'on ne s'attendait pas à un si brillant auditoire, du défaut de

temps pour la préparation et de choses semblables; tout cela d'ailleurs est en général peu sincère. Qu'on évite encore la pompe affectée ; pas de grands mots, pas de recherche. Que l'orateur paraisse uniquement occupé à nous donner les explications nécessaires pour nous introduire dans le sujet, et à nous intéresser non à lui-même, mais à la matière.

C'est ainsi que vous rendrez votre auditeur bienveillant ; vous le rendrez attentif par la prudence et la circonspection que l'on aura lieu de remarquer en vous dès le principe ; par une certaine chaleur modérée, une certaine fermeté qui s'allie très-bien avec la modestie, et qui animera votre voix dès les premières phrases ; par un certain art de maîtriser d'abord les esprits et de se les attacher ; par quelques mots destinés à relever le sujet, à en faire sentir l'importance ou la beauté, la grandeur, la nouveauté, etc. *Je veux*, dit Bossuet, (*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*) *je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines.* Mais ici prenons garde de paraître vouloir vanter notre matière ; n'ayons pas l'air d'annoncer des merveilles à l'auditoire. Il sera bon quelquefois de dire un mot de la parole de Dieu et du respect qu'on lui doit. Il peut être aussi utile de promettre de la clarté, de la concision, peu d'étendue, et si l'on parle à des gens simples, à des enfants, de se mettre entièrement à leur portée. Enfin on peut demander formellement l'attention de l'auditoire, quand il est en effet particulièrement important qu'il ne perde rien du discours.

Reste à préparer à l'instruction, et à faire en sorte dès le début que l'on soit ensuite bien compris; c'est ce que les

anciens entendent par : rendre l'auditeur *docilem*, c'est-à-dire, le mettre à même d'être instruit. On y parvient en donnant toutes les notions préliminaires nécessaires ou utiles, en exposant bien l'état de la question, en écartant toute cause d'équivoque et d'erreur, en présentant d'une manière bien nette et bien claire le sujet sous ses différents points de vue, en d'autres termes : en formulant convenablement la proposition et la division.

Ainsi vous obtiendrez de votre auditeur qu'il vous écoute favorablement, attentivement, utilement ; ainsi vous remplirez le grand devoir de l'orateur dans l'exorde, dont vous aurez soin encore d'approprier le ton et le style aux circonstances, ayant toujours égard au sujet que vous allez traiter, à la qualité des personnes devant lesquelles vous parlez, et à la nature du discours auquel l'exorde vous sert d'introduction. En général le style de l'exorde devra être simple, naturel, intéressant. Mais toujours il faut donnerà cette partie de l'oraison un soin particulier; le succès du discours peut dépendre de ce soin ; on ne revient pas facilement des premières impressions ; d'ailleurs nulle partie du discours n'est écoutée avec un aussi grand sang-froid, ni avec plus de curiosité et d'attention.

L'étendue de l'exorde doit être proportionnée à la longueur du discours. Régulièrement faites-le court. Les longs exordes sont maladroits ; ils épuisent, dès le début du discours et quand il ne s'agit encore que de préparer les esprits, l'attention et les forces nécessaires pour le discours tout entier.

L'exorde renferme quatre parties : le texte, l'introduction au sujet, l'exposition, l'invocation.

SECTION II.

Le texte

Le texte que l'on place en tête du discours, est un reste, un vestige de la méthode usitée dans les premiers siècles de l'Église, où l'on se bornait d'ordinaire à expliquer au peuple un chapitre, un passage plus ou moins long des livres saints. Ce verset par lequel nous ouvrons nos discours, n'est pas seulement un monument de l'antiquité; mais il rappelle encore à celui qui annonce la parole de Dieu, que tout ce qu'il dit doit avoir pour fondement l'écriture sainte; et en même temps l'orateur concilie à sa parole plus de respect en la présentant comme un développement de celle de l'esprit saint. Par ces raisons et par celle-ci encore, que le texte excite vivement l'attention des personnes un peu instruites, qui y cherchent déjà la pensée du prédicateur et l'idée du sujet, il ne faut pas le prendre au hasard, mais le choisir avec soin et discernement.

1° Qu'il y ait un rapport naturel entre le texte et le sujet; que l'on ne soit pas obligé d'en forcer le sens pour l'adapter à sa matière. Fénélon blâme un prédicateur qui, le jour des cendres, avait pris pour texte ce verset du psaume 101: *Cinerem tamquam panem manducabam.* Il n'y a d'autre rapport entre ce texte et la cérémonie du jour, qu'un rapport puéril de mot. A plus forte raison faut-il éviter avec le plus grand soin d'altérer le sens du texte, de lui en assigner un soit littéral, soit mystique, qui ne lui convient pas. Cette observation qui s'étend à tous les passages des livres saints qu'emploie l'orateur, s'applique particulièrement au texte fondamental du discours.

2° Que non-seulement il ait avec le sujet un rapport naturel et littéral, mais autant que possible qu'il contienne en germe le discours tout entier ou du moins l'exorde, que nous supposons avoir lui-même un rapport intime avec le sujet.

3° Autant que possible encore, qu'il soit de nature à faire déjà quelque impression sur l'auditoire par la beauté de la pensée, ou la force, l'énergie de l'expression, et qu'il renferme quelque belle sentence, une sage instruction, un sentiment vif, un avertissement, une apostrophe véhémente, etc.

4° Évitez les textes qui exposeraient à prendre le change sur le sujet que vous allez traiter, tel que celui-ci placé en tête d'un sermon sur la mort : *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium.* (Heb. 9, 27.)

5° Qu'il soit plus ou moins général, plus ou moins particulier selon le sujet. Vous voulez parler dans le même discours de la connaissance de J.-C. et de la foi au Sauveur ; voici un texte : *Tu es Christus filius Dei vivi.* (Matth. 16, 16.) Vous vous proposez de parler seulement de la connaissance de notre Seigneur ; servez-vous de ce texte : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum-Christum.* (Joan. 17, 3.) Si la croyance au Sauveur doit faire seule le sujet de votre discours, arrêtez-vous, par exemple, à ce texte : *Creditis in Deum, et in me credite.* (Joan. 14, 1.)

6° Le texte ne se tire guère que des saintes écritures et du symbole.

7° Il faut se garder des textes allégoriques dont l'explication est obscure et a besoin, pour être comprise, de longs éclaircissements. Écartez encore dans les éloges les textes où il est fait allusion au nom du héros. C'est là une chose tout-à-fait puérile et de mauvais goût.

8° Quoiqu'il faille en général préférer le sens littéral, on peut dans les éloges et même dans les discours de morale faire usage du sens accommodatif. Mais il faut que l'application soit tellement naturelle qu'elle se fasse d'elle-même, ou du moins qu'il suffise de peu de mots pour la justifier. Il est des textes qui renferment une heureuse allusion au lieu, au temps, aux personnes, etc. Ce serait sans doute à considérer la chose en elle-même, une application insupportable que celle de ces paroles du Pharisien : *Non sum sicut cæteri hominum*, mises dans la bouche de la sainte Vierge! S'il arrivait cependant que le jour de l'Assomption tombât le 10me dimanche de la Pentecôte, où se trouve placé l'évangile du Pharisien et du Publicain, et qu'on empruntât ainsi le texte de l'évangile du jour, pour l'appliquer à la sainte Vierge, cette circonstance de l'évangile du jour autoriserait, ce semble, à l'employer de cette manière. On pourrait peut-être excuser par la même raison, c'est-à-dire, par la circonstance de l'évangile du jour, ce texte sur lequel Massillon fonde la division de son discours sur la confession : *Erat multitudo magna languentium, etc.*

9° Il faut traduire simplement et fidèlement son texte ; il ne faut ici rien hasarder, mais recourir au besoin à une traduction estimée.

SECTION III.

L'introduction au sujet.

Autrefois on faisait deux exordes, l'un pour l'introduction, l'autre pour l'exposition du sujet; maintenant on les fond ensemble, et l'on choisit pour matière de l'introduction

celle qui amène le plus naturellement l'exposition du sujet. On s'efforce de les unir de manière qu'il y ait une liaison intime entre l'une et l'autre, qu'elles ne fassent qu'un seul tout, et qu'on soit si naturellement conduit à l'exposition, que celle-ci paraisse sortir et naître comme d'elle-même de l'introduction.

On cherchera donc, ou plutôt on en a déjà fait choix dans la disposition générale du discours, une idée ou un principe qui amène, et sur lequel s'appuient la proposition et la division du discours. On ne prendra pas ce principe trop loin : on ne remontera pas jusqu'à la création du monde ou à la chute de l'homme. On le prendra parmi les vérités les plus voisines du sujet que l'on s'apprête à traiter, en sorte qu'on puisse y rattacher celui-ci immédiatement. Le sujet ou les circonstances ou les deux à la fois, vous suggéreront souvent d'eux-mêmes ce principe ou cette idée.

Ce sera tantôt une idée plus générale, amenant l'idée plus particulière du discours. Par exemple, si je veux prêcher sur le bonheur que procure à l'homme la pratique de l'humilité, je puis consacrer mon exorde à établir combien la pratique de la vertu en général contribue à nous rendre heureux même en ce monde. Ce qui peut se faire par une définition développée ou une énumération des vertus, considérées dans la part que chacune d'elles y prend au bonheur de l'homme.

Tantôt ce sera une preuve d'un ordre différent de celles qui seront développées dans le discours. Si, par exemple, on doit se borner à employer des preuves d'autorité, on peut en proposer dans l'exorde, qui soient tirées de la raison, en observant cependant de les présenter plutôt sous la forme de simples considérations, que sur le ton de la discussion, ce ton ne convenant pas à un exorde.

Voulez-vous seulement instruire, expliquer une vérité chrétienne ? dans l'exorde vous pouvez faire voir combien cette vérité est intéressante, — peu connue, — importante, — sublime, — connue même des payens, — inconnue aux payens ; — bonheur de la connaître, — d'entendre ce que vous entendez ; — connaissance propre à produire tel ou tel heureux effet.

Vous voulez prouver, démontrer une vérité : dans l'exorde vous pouvez insister sur l'importance de cette vérité, — la foi constante de l'Église ; — vérité combattue seulement depuis telle époque ; — raisons qui empêchent de la reconnaître. Cette dernière idée amènerait bien naturellement une division, qui serait formée d'après les différentes classes d'adversaires, les différentes objections, telle que celle du discours de Massillon sur la vérité de la religion.

Souvent on se borne à expliquer ou à développer son texte. Quelquefois on raconte la parabole, le trait historique ou le passage des livres saints, dont le texte est emprunté. En général un exorde historique attache et intéresse beaucoup. On peut encore s'inspirer dans son exorde des circonstances dans lesquelles se trouve l'auditoire ; quelquefois même de celles dans lesquelles on se trouve soi-même. On peut tirer parti du lieu où l'on parle, des événements heureux ou malheureux, de la fête du jour, de la sainteté du temps, de l'approche d'une solennité, des besoins des auditeurs, de leurs bonnes dispositions, etc. Dans un sermon qui ferait partie d'une suite de discours, comme par exemple, dans un avent ou un carême, il serait naturel et très-utile de rappeler dans l'exorde les conclusions précédentes, et de montrer, sans prétention néanmoins, l'enchaînement des matières.

Pour le ton, le style, l'étendue de l'introduction, voyez ce

qui a été dit dans la première section de ce chapitre sur le style de l'exorde en général.

SECTION IV.

Exposition du sujet et invocation.

A la suite de l'introduction on place immédiatement l'exposition du sujet, c'est-à-dire, *la proposition et la division* du discours.

La proposition, qu'il ne faut pas confondre avec le but du discours, est le simple énoncé du sujet que vous allez traiter. Quand le sujet s'annonce assez de lui-même, surtout dans les discours de peu d'étendue, cette proposition n'est pas nécessaire. En général cependant il est utile, souvent même indispensable de bien énoncer, de bien préciser, à l'aide d'une proposition formelle, ce que vous allez traiter, afin de fixer sur ce point unique toute l'attention de votre auditoire.

Il faut avoir soin de la bien lier à ce qui précède, et ensuite de la présenter, non pas enveloppée dans une sorte de raisonnement, dans une longue phrase, où l'on a peine à la distinguer, mais séparément, sous la forme d'une vraie proposition, et de la manière la plus simple, la plus nette, la plus précise. Il ne faut y mettre ni recherche, ni finesse, mais annoncer sans détour ce qu'on se propose d'exposer à son auditoire, en disant par exemple : voici ce dont je me propose de vous entretenir ; voilà les vérités que j'entreprends de vous mettre sous les yeux ; etc.

Quand on veut porter à l'accomplissement d'un devoir, il est quelquefois à conseiller d'employer une proposition directe ; c'est plus frappant et comme plus apostolique.

Au lieu de dire d'une manière générale et indéterminée : l'homme ou le chrétien doit pardonner à ses ennemis; on pourra dire : vous devez pardonner à vos ennemis.

La proposition énonce le sujet ; la division le partage. Dans les discours qui appartiennent au genre démonstratif, c'est-à-dire, dans les panégyriques et les oraisons funèbres, on permet d'orner la division, et de la présenter relevée par les beautés du style périodique ou figuré. Le ton de ce genre de discours et le plus souvent la qualité des personnes qui composent l'auditoire, autorisent et semblent même demander ces formules de division moins austères et en un sens plus oratoires; mais dans toutes les autres espèces de discours sacrés et surtout dans ceux où l'on traite de la pratique et des devoirs, dès que vous adoptez une division, vous devez l'énoncer aussi bien que la proposition, d'une manière claire, simple et concise. Supposé en effet que vos auditeurs ne saisissent pas bien clairement, ne comprennent pas parfaitement la proposition et la division de votre discours, ils se demanderont de quoi vous voulez les entretenir, et ils seront hors d'état de sentir la portée de vos raisonnements, la force de vos preuves, l'enchaînement du discours, la justesse de vos conséquences, etc. Vous réduisez les personnes d'un esprit plus cultivé, qui pourraient d'ailleurs tirer tant de fruit d'une vérité clairement énoncée d'abord, prouvée ou développée ensuite avec art, à ne plus profiter du discours qu'à la manière du peuple, qui le plus souvent ne saisit qu'à l'aventure les vérités détachées l'une de l'autre, et sans en comprendre l'enchaînement.

La division doit être si exacte et si clairement exprimée que tous puissent la saisir et la comprendre avec une égale acilité, et qu'elle donne à tous la même idée. Point de lon-

gue phrase, ni de période ; point de répétitions inutiles, point de synonymes, dès qu'une seule expression, un seul terme exprime suffisamment votre idée essentielle. On peut cependant, quand il est nécessaire, éclaircir la division par différents tours ; mais c'est une grande perte de temps et une chose fort puérile d'imiter ces anciens prédicateurs, qui faisaient sonner leurs riches divisions, en les répétant de trois ou quatre manières différentes qui toutes revenaient à la même chose.

Soyez concis et rigoureux dans le choix des termes ; employez autant que possible pour les diverses propositions des formes analogues, qui aient quelque rapport de tournure et d'expression : mais évitez les antithèses trop marquées, ainsi que toute symétrie affectée, les pointes, les rimes, les jeux de mots.

Une chose plus répréhensible encore, ce sont ces subdivisions correspondantes et symétriques entre les deux parties du discours, où elles forment une opposition puérile, également indigne, dit très-bien Maury, et d'un art aussi noble, et d'un ministère aussi auguste. Au reste on ne présente pas ordinairement les subdivisions dans l'exorde ; elles ne pourraient qu'embrouiller l'esprit des auditeurs ; elles trouvent naturellement leur place en tête de chaque point ; encore n'est-il pas toujours nécessaire ni même utile de les énoncer formellement.

Votre sujet simplement indiqué d'abord, a reçu déjà quelque jour de votre division juste et méthodique. Vous pouvez parfois le recommander encore par quelques mots à l'attention de l'auditoire, si déjà vous n'avez eu lieu de le faire précédemment. Vous passerez de là à l'invocation, dernière partie de l'exorde.

C'est un pieux usage, de temps immémorial en vigueur

dans l'Église, que l'orateur, avant d'entrer dans le développement de son sujet, invite l'auditoire à se joindre à lui pour appeler sur son discours l'assistance de l'Esprit saint par l'intercession de la sainte Vierge. C'est là un bel hommage rendu à cette vérité, que c'est la prière qui féconde la parole du prédicateur, et que sans la grâce, fruit assuré de la prière, l'orateur parlerait en vain. C'est encore un touchant aveu que Marie est pour nous le canal de toutes les grâces, Marie à qui nous devons l'auteur même de la grâce, celui dont la divine parole va nourrir nos âmes.

Le prédicateur et l'auditeur ont donc l'un et l'autre le plus grand intérêt à réciter avec foi et piété la courte mais touchante prière, que l'Église a consacrée à celle qui est toute notre espérance après Dieu. Le succès du discours en dépend peut-être beaucoup plus qu'on ne le pense ; peut-être quelque âme humble et ignorée, cachée dans les derniers rangs de l'auditoire, contribuera plus que qui que ce soit, en récitant avec ferveur et confiance cette courte prière, au succès du discours.

La récitation de *l'Ave Maria* est remplacée dans le temps pascal par le chant du *Regina cœli*, et dans les discours sur la croix et sur la passion, par celui de la strophe : *O Crux ave, etc.*

On peut aborder simplement l'invocation, sans montrer la liaison qu'elle a avec le sujet ; mais s'il se présente quelque rapprochement naturel, il est bon d'en profiter. On peut aussi amener l'invocation par une prière adressée, soit à Dieu, soit au Sauveur, soit au Saint-Esprit, soit à la sainte Vierge elle-même. Tous les grands orateurs en fournissent de beaux exemples.

CHAPITRE VI.

DE LA CONFIRMATION EN GÉNÉRAL.

Aussitôt l'invocation faite, il faut aborder immédiatement la thèse et entrer dans le développement du sujet, tel qu'il a été déterminé et circonscrit par la proposition. C'est là l'objet du corps du discours, de la confirmation. On doit se garder de tout préambule inutile et aborder sur-le-champ le premier membre de la division, s'il y en a une, et s'il n'y en a pas, la considération, l'idée, la preuve choisie lors de la préparation du sujet, pour être placée en tête de cette partie du discours. Il est cependant quelquefois nécessaire de faire précéder le développement des preuves, de quelques mots d'explication, tantôt pour écarter une équivoque, tantôt pour donner plus de clarté ou d'importance aux choses que l'on va traiter. Ainsi, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, avant d'en venir au bon usage que la princesse a fait de la bonne fortune, sujet de la première partie du discours, Bossuet nous met sous les yeux le rang élevé et les grandes qualités de l'illustre défunte, afin, comme il le dit lui-même, *que cette idée serve pour toute la suite du discours*. Massillon place aussi un préambule en tête de la première partie du sermon sur la vérité de la religion. La proposition de cette première partie est, *que la religion est raisonnable*. L'orateur commence par nous expliquer ce qu'il entend par l'usage de la raison dans la foi. Quand il y a une subdivision on l'énonce ordinairement dès le début.

On comprend de quelle importance est la confirmation; toutes les autres parties du discours sont subordonnées à

celle-ci, et elles n'ont de mérite qu'autant qu'elles contribuent à la faire valoir, l'exorde en y préparant les esprits, la proposition, en attirant et fixant l'attention tout entière sur l'idée qui va y être développée, la réfutation en écartant des preuves tout ce qui serait de nature à en affaiblir l'effet, la péroraison en assurant le fruit des raisonnements dans lesquels on est entré précédemment et des mouvements que l'on s'est appliqué à exciter dans les cœurs.

L'objet de la confirmation, comme nous venons de le dire, est de développer la proposition du discours, dans le dessein de persuader, but essentiel que l'on ne doit pas perdre un instant de vue. Car dans tout discours on prétend faire adopter à ses auditeurs sa propre manière de voir, et obtenir l'assentiment non-seulement de leur intelligence, mais de leur volonté sur ce que l'on a en vue. On y parvient en trois manières.

Toutes les fois en effet que l'homme s'adresse à ses semblables, même dans la conversation ordinaire, c'est ou pour exposer simplement quelque chose, ou pour soutenir une opinion, ou pour porter à un sentiment, exciter une émotion de joie, de crainte, etc. Dans tous les cas, il veut qu'on accueille sa parole, qu'on le croie, que l'on soit ou instruit, ou convaincu, ou affecté d'un sentiment, enfin qu'on soit persuadé. Nous en agissons de même dans tout discours adressé à une assemblée : ou bien nous exposons, nous expliquons, nous faisons comprendre par un récit, par une exposition détaillée; ou bien nous soutenons une proposition, nous raisonnons, nous argumentons, nous démontrons; ou enfin nous allons au cœur et nous parlons aux passions.

Les personnes auxquelles nous nous adressons sont-elles dans l'ignorance par rapport au point dont il s'agit? nous

les éclairons par l'instruction. Doutent-elles? nous les déterminons en les convaincant. Quoique instruites et convaincues, hésitent-elles encore, retenues par les mauvaises passions, l'habitude, le respect humain, qui les empêchent de suivre leurs propres lumières? nous cherchons à les toucher, à les entraîner par les mouvements oratoires; nous opposons passion à passion, nous nous efforçons en faisant naître le sentiment, de rendre la conviction efficace. Les premières n'ont besoin que de connaître la vérité; il suffit de la leur montrer, pour qu'elles l'accueillent, qu'elles s'y affectionnent, et que dans leur esprit la persuasion s'opère comme d'elle-même. Les secondes demandent à être convaincues; elles ont des préjugés qu'il faut combattre; ou bien elles sont tellement disposées qu'elles ne prétendent pas en croire sur parole celui qui leur parle; elles attendent qu'on appuie la doctrine de raisonnements solides; mais aussi, une fois leur raison convaincue, elles posent les armes, elles sont satisfaites, elles n'ont plus rien à objecter; la volonté se rendait au moment même où s'opérait la conviction. Les voilà non-seulement convaincues, mais persuadées; elles renoncent à tel vice qu'on leur a prouvé être contraire à la loi de Dieu, etc. Les dernières ne sont retenues ni par l'ignorance, ni par le doute; ce sont les passions qui les enchaînent, et qui rendront toute persuasion impossible, tant qu'on ne parviendra pas à les tourner contre elles-mêmes, à se servir de ces mêmes passions fortement remuées par une éloquence vive et animée, pour donner à la volonté une impulsion contraire et la déterminer à embrasser le parti de la vertu.

Il peut arriver que l'auditoire soit exclusivement composé de personnes appartenant à l'une de ces trois classes : dans cette hypothèse on se contente ou d'instruire, ou de raison-

ner, ou d'exciter le sentiment. La prédication n'est souvent qu'une simple instruction ; il est aussi beaucoup de discours tout entiers consacrés, les uns à bien établir une vérité, les autres à émouvoir, ceux, par exemple, qui ne renferment qu'une invitation pressante, une exhortation, des plaintes, des reproches, etc. Mais d'ordinaire on réunit dans un même discours les trois moyens de persuasion, parce que non-seulement les auditeurs ont ordinairement des besoins différents, mais souvent les mêmes personnes demandent d'être à la fois éclairées, convaincues ou du moins raffermies et enfin touchées. Il n'est d'ailleurs guère possible d'instruire sans appuyer la doctrine et les préceptes de quelques raisons ou motifs, d'argumenter sans y mêler du sentiment, de vouloir convaincre ou toucher, sans donner des définitions, des notions, des explications.

Nous traiterons à part de chacun de ces trois moyens de persuasion. Les préceptes que nous allons donner, recevront également leur application, soit que le prédicateur consacre à chacun une partie distincte de la confirmation, ou même le discours tout entier, soit qu'il les mêle et s'en serve successivement selon le besoin et la nécessité.

CHAPITRE VII.

PARTIE INSTRUCTIVE DU DISCOURS.

Ce que nous avons dit précédemment, suffit sans doute pour faire comprendre que par *instruction*, nous entendons une simple communication d'idées, une exposition, un développement, une explication. La partie instructive du discours est donc celle que l'on consacre à définir, à exposer,

à faire passer dans les esprits les notions religieuses, la connaissance des principes, des faits du christianisme, ses dogmes, sa morale, sa discipline, sa liturgie. A ce genre d'enseignement appartient le catéchisme, ainsi que tous les discours où l'on se borne à expliquer un point de la doctrine chrétienne, ou bien l'évangile du jour. Après que nous aurons considéré l'importance de l'instruction ainsi entendue, nous en tracerons brièvement les règles.

SECTION I.

Importance de l'instruction.

Le premier devoir du prédicateur est d'instruire. L'ordre lui en a été transmis d'en haut avec la mission : *Euntes docete omnes gentes*. Il faut avant tout qu'il fasse bien connaître au peuple la religion, les mystères, les commandements, les sacrements ; qu'il lui apprenne ce qu'il doit croire, ce qu'il doit pratiquer pour être sauvé. Cette connaissance est d'un besoin rigoureux, elle est fondamentale par rapport à toute instruction religieuse ultérieure.

Avant de chercher à me prouver un dogme, un point de morale, ou quoi que ce soit, qu'on me le fasse connaître auparavant, qu'on m'en donne une idée juste et distincte. On y parviendra par un genre de discours qui est tout particulier à l'éloquence chrétienne. L'éloquence des anciens ne nous offre rien de semblable. Louer des héros, traiter des affaires de l'État, défendre des droits en justice, tels étaient les seuls objets de leurs discours ; de là leur division en trois genres de causes, division à laquelle on peut adapter tout au plus une partie des sujets de la chaire et d'une manière bien forcée. Ils n'instruisaient dans leurs discours

que pour autant qu'il était nécessaire de faire connaître l'état de la question, d'exposer les faits relatifs au personnage qu'il s'agissait de louer, aux circonstances politiques où l'on se trouvait, à la question débattue devant les tribunaux. Dans l'éloquence chrétienne au contraire l'occasion d'instruire se présente le plus fréquemment, parce que le premier soin de la religion est d'éclairer.

L'instruction est la nourriture intellectuelle qu'elle donne à l'enfance. Quelque simple et élémentaire que soit cet enseignement, il n'est pas moins nécessaire à beaucoup d'adultes, peu capables d'ailleurs de recevoir un enseignement quelque peu compliqué, de suivre par exemple un raisonnement un peu long, encore moins de sentir la force d'une amplification passionnée; c'est beaucoup pour eux de pouvoir saisir des vérités particulières, isolées, telles que les présente l'instruction qui a une marche simple et facile.

Sachez-le, le nombre des personnes solidement instruites de leurs obligations et de leur croyance, n'est pas grand, même dans les classes qui se disent éclairées; d'ordinaire la majeure partie d'un auditoire est composée de personnes qui ont peine à saisir un raisonnement un peu subtil ou quelque peu étendu. Vous sentez dès lors la nécessité de vous borner souvent à instruire, du moins dans une partie du discours, et de consacrer même à la simple instruction des fidèles des discours tout entiers. Si, au lieu d'apprendre aux auditeurs ce qu'il leur est surtout important de connaître, les vérités élémentaires de la religion, les commandements de Dieu, les devoirs de leur état, les obligations propres à leur position particulière, on ne les entretient que de questions relevées, auxquelles ils n'entendent que peu de chose, quel sera le résultat d'une élo-

quence d'autant plus déplacée qu'elle sera plus brillante ? Tout au plus une vaine et stérile admiration qui n'empêchera pas la perte des ouailles avec celle du pasteur. *Non pavisti, occidisti.* — *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis* (Thren. 4, 4.) Le prédicateur ne doit jamais oublier qu'il est responsable à Dieu des mœurs du peuple confié à ses soins ; c'est de lui que chacun a le droit d'apprendre quelles sont ses obligations et quelle est la route qui doit le conduire au ciel.

Au reste plusieurs considérations très-fortes soutiendront ici le prédicateur dans l'accomplissement d'un devoir si important. Ce n'est pas un petit mérite de réussir dans un genre de composition qui demande beaucoup d'exactitude, de netteté, de précision ; et néanmoins ce genre n'exige pas, du côté de l'orateur, autant de talent qu'une forte argumentation et surtout qu'un discours pathétique. D'autre part, il produit comme infailliblement l'effet qu'on s'y propose : l'instruction simple et claire pénètre les esprits, de même que le rayon du soleil pénètre un pur cristal. De plus, il y a comme une grâce spéciale attachée à ce simple exposé des devoirs et des vérités du christianisme, dégagé de tout raisonnement humain. D'ailleurs, notre sainte religion a tant de grandeur, elle répond si bien aux besoins de l'homme, elle s'accommode si parfaitement aux situations diverses où la providence peut le placer, elle possède tant de ce charme secret qui gagne les cœurs, qu'il suffit de l'offrir aux regards pour que l'hérétique lui-même soit touché de sa beauté, et que le pécheur sente renaître en soi le goût de la vertu avec l'amour d'une religion si aimable, si raisonnable, si divine.

C'est fondé sur ces motifs que Fénélon demande au prédicateur d'expliquer toute la religion, de montrer l'institu-

tion des choses, d'en marquer la suite et la tradition, et en montrant ainsi l'origine et l'établissement de la religion, de détruire les objections des libertins, sans entreprendre ouvertement de les attaquer, de peur de scandaliser les peuples fidèles. La véritable manière de bien prouver la vérité de la religion, ajoute-t-il, est de la bien expliquer. Elle se prouve elle-même, quand on en donne la vraie idée. Toutes les autres preuves qui ne sont pas tirées du fond et des circonstances mêmes de la religion, lui sont comme étrangères... Je voudrais encore qu'un prédicateur expliquât assiduement et de suite au peuple, outre tout le détail de l'évangile et des mystères, l'origine et l'institution des sacrements, les traditions, les disciplines, l'office et les cérémonies de l'Eglise.... Toutes ces institutions affermiraient la foi, donneraient une haute idée de la religion et feraient que le peuple profiterait pour son édification de tout ce qu'il voit dans l'Église, au lieu qu'avec l'instruction superficielle qu'on lui donne, il ne comprend presque rien de ce qu'il voit; et il n'a même qu'une idée très-confuse de ce qu'il entend dire au prédicateur.

Voici, d'après nos statuts diocésains, à quoi l'on doit particulièrement s'attacher dans l'instruction. On doit : 1° insister avec force, dans l'explication du symbole, sur les mystères dont la connaissance est de nécessité de moyen. 2° A l'article des commandements, on doit bien exposer les devoirs et la pratique de la vie chrétienne, avant d'en venir à réformer les défauts régnant dans la paroisse. 3° Il faut traiter les sacrements de manière à en bien faire comprendre la vertu et l'excellence, ainsi que les règles pour les bien recevoir, et exciter vivement dans les âmes le désir de les fréquenter assiduement avec les dispositions convenables. 4° On expliquera combien la prière est importante, néces-

saire, efficace, consolante ; ce que l'on montrera de l'oraison dominicale en particulier. Enfin, pour la liturgie, on fera connaître ce qui concerne les principales fêtes de l'année, la dévotion envers la sainte Vierge et les saints, les indulgences et les différents moyens que nous fournit l'Église, pour rendre la route du ciel et plus facile et plus sûre.

SECTION II.

Méthode pour instruire.

L'instruction se donne en faisant passer successivement dans les esprits les notions que renferme et suppose la connaissance de la vérité qu'on ignore. Ces notions, voilà les preuves, les moyens de persuasion dans ce genre de discours. Elles se communiquent de deux manières, par la succession et par le développement des idées. Le premier mode s'adresse à la mémoire, le second à la raison. Le but du premier est de faire retenir, celui du second est de faire comprendre. Vous exposez un fait historique, un fait de la nature physique, un fait quelconque, imaginaire ou réel, votre but est de le faire connaître ; vous y parviendrez en présentant le fait tel qu'il s'offre à vous, dans l'ordre même où les idées se succèdent naturellement : c'est là une succession d'idées. Vous expliquez un commandement, un sacrement, en ce qui concerne les dispositions qu'il réclame : vous développez un certain nombre d'idées premières, qui résument tout ce qu'on peut dire sur cette matière, et où toutes les autres idées sont renfermées comme dans leurs germes ; cette instruction recueillie, acceptée par la raison, est confiée par elle à la mémoire. C'est là un développement d'idées.

Les notions se tirent des connaissances déjà acquises, et au besoin, d'un ouvrage sur la matière qui soit digne de toute confiance. C'est ainsi que les faits relatifs à la religion, ou allégués pour sa défense, ne doivent être empruntés qu'à des auteurs que nous considérons comme étant à l'abri de toute critique. S'il s'agit d'expliquer un dogme, un mystère, un sacrement, une vertu, un vice, le catéchisme du concile de Trente ou le manuel de théologie fournira ordinairement un fonds suffisant pour toutes les explications, tous les développements nécessaires. Cependant si l'on s'adresse à une classe, à un ordre particulier de personnes, par exemple, à des jeunes gens, à des religieux, des religieuses, etc., il est important de puiser dans l'étude d'ouvrages spéciaux un bon fonds et une bonne méthode d'instruction. *Gobinet* et l'*Homond* sont d'excellents guides pour instruire les jeunes gens ; tous les bons maîtres de la vie ascétique et religieuse, pour diriger des communautés.

Voici l'ordre dans lequel peut se faire la méditation du sujet, lorsque l'on cherche les notions nécessaires pour instruire. Cet ordre, d'ailleurs assez arbitraire, peut cependant être très-utile pour guider, quand on s'occupe à recueillir ses connaissances et à s'instruire soi-même ; mais il faudra souvent le changer entièrement ou du moins le modifier, quand il s'agira d'instruire les autres et de leur communiquer ses propres idées.

Que faut-il apprendre à l'auditoire sur ce dogme ? ce qu'on entend par là ; — ce que la foi enseigne sur ce point ; — l'historique, les hérésies, les erreurs opposées, leur condamnation par l'Église ; les conséquences morales. Sur un mystère ? de qui, de quoi s'agit-il ; quand, pourquoi, comment la chose s'est-elle passée ? Sur un sacrement ? sa nature ; — l'historique, motifs de son institution, — sa ma-

tière, — sa forme, — ses effets, — le ministre; — quand, où, comment il faut l'administrer; — conditions requises pour le recevoir. Sur une vertu, un vice? nature, — espèces, — causes, — effets, — pratique, détail de morale.

Il est beaucoup de matières qui s'accommoderaient très-bien de l'ordre proposé par Louis de Grenade. Quelle est la nature de la chose en question? — Quelles en sont les qualités propres? — Quelles en sont les causes et les effets? — Quelles en sont les parties? Ainsi sur la grâce : Qu'est-ce que la grâce? Quelles en sont les propriétés? Quelles en sont les causes? Quels effets produit-elle dans l'âme du juste? Comment se divise-t-elle?

Voilà les principaux points à traiter quand il ne s'agit que d'instruire; il n'en sera plus de même lorsqu'on prétendra s'élever jusqu'à montrer l'excellence, la nécessité, les avantages de ce commandement, de ce dogme, de cette vertu. On doit alors recourir aux moyens de former la conviction et même d'exciter le sentiment. Autre chose est, par exemple, d'indiquer simplement les causes, la nature, les effets d'un sacrement, d'une vertu; autre chose de chercher à faire valoir l'excellence de ce sacrement, de cette vertu par leurs causes, leur nature, leurs effets. On se sert de part et d'autre, de ce qu'on appelle le détail de morale, point très-important que nous traiterons dans le chapitre suivant, en parlant de la manière d'amplifier les conséquences des fortes preuves. Mais on s'en sert dans les deux cas d'une manière très-différente. Ainsi on expose les points particuliers dans lesquels on manque contre telle vertu, on use mal de telle grâce, on se rend coupable de tel péché. Dans le premier cas, c'est simplement afin de faire connaître l'obligation, abandonnant le consentement de la volonté et l'exécution à la conscience des auditeurs; et dans

le second cas, c'est pour faire une vive impression, pour forcer les auditeurs à reconnaître des devoirs, à s'avouer des défauts sur lesquels ils voudraient se faire illusion et se tromper eux-mêmes.

Il s'agit maintenant de faire un bon choix parmi les notions recueillies, puis d'en venir à les développer et à les disposer, en écartant tout ce qui pourrait empêcher l'auditoire d'en profiter.

Choix des notions. C'est ici surtout qu'il est nécessaire de se mettre sous les yeux la qualité des personnes auxquelles on s'adresse, leurs dispositions et leur degré d'intelligence. Demandez-vous donc sur ce point, quelle instruction il est nécessaire, il est utile de donner. Distinguez l'utile du nécessaire, afin d'aller au plus pressé. Les notions élémentaires avant tout.

La grande règle, en fait d'instruction, le grand talent, c'est *d'aller du connu à l'inconnu.* Il faut par conséquent 1° connaître parfaitement l'état du peuple qu'on évangélise, par rapport à la science de la religion et à la connaissance de ses devoirs. Au reste quelque instruit qu'on le suppose, il y aura toujours dans l'auditoire des personnes fort ignorantes, à qui les notions les plus simples peuvent manquer. De telles notions trouvent leur place même dans les discours les plus relevés. On peut les y faire entrer comme par hasard, et en faire même la base des développements les plus intéressants pour un auditoire instruit.

2° Rattacher les notions qu'on veut donner au peuple à celles qu'il possède déjà. Il serait très-utile, devant des auditoires de campagne ou de personnes du peuple, de faire tout rentrer dans le catéchisme, ou d'en faire tout sortir. Le symbole, l'oraison dominicale, la salutation angélique, les commandements, peuvent être aussi le thème de toutes

les instructions que l'on adresse au peuple. Simplifier est la grande règle. Voyez du reste ce que nous avons dit plus haut sur la marche à suivre dans un cours d'instructions, p. 185.

3° Profiter des connaissances usuelles et matérielles du peuple, pour lui faire comprendre et retenir les choses de Dieu. Notre Seigneur en agissait toujours de la sorte ; de là les allégories, les paraboles, les comparaisons, etc. Il ne faut jamais oublier cependant la dignité de la chaire. Tout ce que nous dirons plus tard sur les bienséances de la prédication, devra s'appliquer aussi au genre instructif. C'est ainsi qu'il est des points sur lesquels on ne peut donner publiquement que des notions très-vagues. Il est bon, lorsqu'on est amené dans l'instruction à toucher ces matières, de prévenir l'auditeur que dans le doute il doit consulter son confesseur.

Emploi ou amplification. Amplifier, quand il s'agit d'instruire, c'est donner à une idée toute sa clarté, c'est identifier les choses inconnues avec celles qui sont connues, c'est exposer les détails, entrer dans les développements, d'une manière naturelle, avec ordre, donnant aux comparaisons, aux allégories, la simplicité, la vérité, le naturel. Dans ce genre d'enseignement religieux, il ne faut pas seulement être méthodique, mais d'une telle clarté qu'on ne puisse pas ne pas nous comprendre. Comme c'est le plus souvent au peuple qu'on s'adresse alors, on ne doit pas perdre de vue combien les objets spirituels sont pour lui peu intelligibles, et quelle peine il éprouve à fixer un peu long-temps son attention sur des matières difficiles. On ne saurait, quand on parle au peuple, dire des choses trop communes, ni les dire d'une manière trop simple, ni trop revenir sur les mêmes idées, dès qu'elles ont de l'importance. Mais il faut user en

ceci d'une certaine adresse, en mettant de la variété dans la manière d'amener et de présenter les mêmes objets, afin que les auditeurs ne s'aperçoivent pas de la persistance de l'orateur, et qu'ils ne puissent pas se plaindre qu'on leur répète sans cesse la même vérité. Ajoutons que, lors même qu'on ne croit pas nécessaire d'appuyer ce que l'on dit de raisons, de motifs, ce qui appartient d'ailleurs au second moyen de persuader, encore faut-il présenter les notions ou les idées *verisimiliter*, comme dit saint Augustin, d'une manière qui les fasse accueillir facilement par la raison, qu'elle n'y voie rien de trop difficile à croire, rien qui lui répugne. Ayez soin de mettre dans vos idées et dans les notions diverses que vous présenterez successivement, un enchaînement, une liaison qui d'elle-même aide à la persuasion.

Ordre, *arrangement*. Le plus simple doit venir d'abord, ensuite ce qui est moins simple et enfin le plus composé. Les principes doivent être exposés avant les conséquences, les applications, etc. Tel point ne peut être compris, avant que tel autre ait été convenablement éclairci. Il faut passer de ce qui est général à ce qui est particulier, du genre à l'espèce, de ce qui est connu à ce qui ne l'est point, etc. Enfin il est indispensable de donner à temps, comme observations préliminaires, toutes les explications qui plus tard entraveraient la marche de l'instruction et embrouilleraient les esprits.

Réfutation. Elle consiste ici à dissiper les erreurs et les préjugés qui empêchent de comprendre et de retenir les notions que vous voulez donner. Souvent on ne peut comprendre telle explication, parce qu'on ne connaît pas le point fondamental auquel se rattache la vérité expliquée. Il est de la dernière importance de s'assurer des connais-

sances de l'auditeur relativement à la chose dont il s'agit, et de se rendre bien compte de ce qui pourrait empêcher l'instruction de pénétrer dans son esprit.

Telles sont les observations que nous avions à présenter sur l'importance de ce genre de prédication, et sur la méthode qui seule peut en assurer le succès. Nous le répétons : c'est le genre de prédication le plus indispensable ; il est heureusement aussi le plus facile ; et si parmi les ministres de la religion chargés du soin des âmes, il en est qui ne se croient pas capables de composer des discours propres à remuer fortement les âmes, ou à porter une conviction profonde dans les esprits, il n'en est aucun qui ne puisse tirer d'ouvrages estimés ou même de son propre fonds les notions nécessaires pour composer une instruction toute simple, mais appropriée aux besoins de ses ouailles. Celui qui voudra se donner cette peine, aura la consolation de voir sa parole produire incomparablement plus de fruit, que n'en obtiendront jamais ceux qui confient péniblement à leur mémoire et débitent à des auditeurs qui y comprennent fort peu de chose, des discours composés par d'autres, pour d'autres temps, d'autres lieux, d'autres personnes.

CHAPITRE VIII.

ARGUMENTATION.

C'est la partie de la confirmation où la vérité proposée s'établit par des preuves et des arguments propres à opérer la conviction.

SECTION I.

De la conviction.

Convaincre, dit l'Académie, c'est réduire quelqu'un par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait ; *persuader*, c'est porter à croire, c'est décider à faire quelque chose. La conviction s'exerce plutôt sur l'intelligence, la persuasion sur la volonté. Convaincre est le terme, le but du philosophe ; ce n'est qu'un moyen pour l'orateur, qui ne croit pas avoir beaucoup gagné tant qu'il n'a pas réussi à ébranler la volonté, et qui par conséquent ne cherche à éclairer notre intelligence par les preuves, que pour parvenir à nous affectionner à la vérité, à nous la faire aimer et vouloir en quelque sorte, efficacement, pratiquement.

La persuasion est donc le but que l'on se propose, l'effet que l'on veut produire. Si les personnes auxquelles on doit avoir affaire, ont tellement soif de la vérité, qu'il leur suffise de la connaître pour l'embrasser, s'y attacher et en faire la règle de leur conduite, on pourra se borner à leur égard au moyen plus simple et plus facile que nous venons de traiter, *l'instruction*. Il ne faut que les instruire : à mesure qu'on leur expose la vérité et que la lumière pénètre dans les esprits, la persuasion s'opère d'elle-même dans des cœurs si bien disposés. Mais la tâche de l'orateur sacré n'est pas toujours aussi facile ; et si on se prête à écouter patiemment un prédicateur, lorsqu'il parle des dogmes de la religion, des règles qu'elle prescrit, des obligations qu'elle impose, c'est souvent à condition qu'il prouve ce qu'il avance, et qu'il n'exige pas qu'on le croie uniquement sur parole.

En général les hommes aiment qu'on rende hommage à leur raison, et qu'en demandant leur assentiment, on les mette à même de le donner avec connaissance de cause, en leur présentant des motifs, des considérations capables de satisfaire un esprit raisonnable. C'est pour le même motif qu'en général il ne faut pas se borner à émouvoir le sentiment. Il est bon de poser d'abord un fondement solide dans les esprits par de bonnes preuves; ce n'est qu'après avoir satisfait l'intelligence par la solidité des raisons et la force des arguments, que vous pourrez déterminer les cœurs à se livrer à vous en toute confiance, et à recevoir les impressions que vous voudrez leur donner.

Toutes les fois qu'il s'agit d'établir une vérité contestée, il faut apporter des preuves formelles, qui la rendent certaine et évidente. Lors même que des preuves formelles ne sont pas rigoureusement nécessaires, il y aura souvent un grand avantage à laisser dans les esprits un bon fonds de doctrine, à donner à la vérité un fondement solide. On n'a pas de doute actuellement; qui sait si l'on n'en aura pas quelque jour? Si nous avons une fois bien compris la force des preuves qui établissent un point de notre sainte religion, non seulement nous serons à l'abri de la séduction, mais nous serons en état de réfuter les sophismes de nos adversaires. D'ailleurs on s'attache davantage à la religion, et on la pratique avec plus de plaisir, quand on voit combien sont certaines et bien fondées les vérités qu'elle enseigne.

Cette conviction à laquelle doit conduire l'argumentation, s'opère en rattachant aux vérités admises par l'auditeur la vérité qu'il révoque en doute. De même que pour instruire on va *du connu à l'inconnu*, pour convaincre on va *du certain à l'incertain,* en faisant voir à l'auditeur que la vérité en question est renfermée dans une ou plusieurs vérités re-

connues par lui, ou que celle-ci suppose. Ceci se fait en deux manières, l'une positive, l'autre négative. La première consiste à conclure d'une vérité reconnuè par l'auditeur, la vérité qui est mise en thèse; la seconde, à montrer que, si la vérité mise en thèse est fausse, il faut rejeter aussi la vérité admise comme indubitable. Ces deux méthodes ont chacune leur avantage; la dernière est plus piquante; l'autre est plus logique en quelque sorte, plus noble et plus rationnelle.

Il n'y a pas de vérité historique qu'on ne puisse prouver d'une manière négative en formant cet argument : si cette vérité est incertaine ou fausse, il faut révoquer en doute ou nier entièrement tel fait qui la suppose nécessairement et qui est admis comme certain, et nier généralement beaucoup d'autres vérités qui ne reposent pas sur des preuves aussi solides. Une vérité dogmatique se prouvera également avec beaucoup de succès de cette manière : si cette vérité est incertaine, il n'y a plus rien de certain; vous devez, par exemple, renoncer à croire telle vérité; vous êtes obligé d'admettre telle absurdité. Voici comment raisonne Abbadie : Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, la religion de Mahomet est la véritable religion; et le P. Kaprinai : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus.* Enfin une vérité morale peut également se prouver par l'absurde : si telle obligation peut être regardée comme douteuse, il faut porter le même jugement de telle autre. Servons-nous cependant d'une telle méthode avec prudence, avec circonspection.

On peut encore passer du certain à l'incertain par l'analyse ou par la synthèse. L'analyse consiste à dissimuler d'abord son dessein à l'auditeur, et à le conduire insensiblement par une suite de raisonnements dont il n'aperçoit pas dans le moment la portée, jusqu'à ce qu'il soit forcé d'ad-

mettre votre conclusion, comme une conclusion naturelle des propositions précédentes auxquelles il n'a pas pu refuser son adhésion. Si (c'est l'exemple de Blair), voulant prouver l'existence de Dieu, on commençait par faire remarquer que tout ce que nous voyons dans le monde a nécessairement eu un commencement, que tout ce qui a un commencement doit avoir une cause antérieure, que dans les productions humaines, l'art déployé dans l'effet, indique nécessairement un dessein dans la cause : si, en conduisant ainsi d'une cause à une autre, on arrivait à la cause première et suprême, source unique de l'ordre et du dessein que l'on aperçoit dans ses ouvrages, on procéderait par méthode analytique. Mais cette méthode, qui est extrêmement ingénieuse, ne peut s'adapter qu'à un petit nombre de sujets et ne convient que pour des auditoires choisis. La marche ordinaire des discours sacrés est la synthèse, dans laquelle on propose d'abord l'objet mis en discussion, on indique le but que l'on veut atteindre, et l'on fait succéder les arguments jusqu'à ce qu'on soit parvenu à convaincre l'auditeur.

De ce que la conviction s'opère en allant du certain à l'incertain, il résulte 1° qu'il faut qu'il y ait véritablement quelque incertitude dans la question proposée, et qu'il ne faut s'occuper de prouver que ce dont l'auditeur doute ou est exposé à douter. C'est ainsi qu'il ne faut soulever une question dogmatique que dans les cas heureusement fort rares dans nos contrées, où la conviction par rapport à cette vérité serait réellement ébranlée dans les esprits. Le prédicateur doit supposer comme admises de tout le monde les vérités capitales ; il ne doit pas s'arrêter à les établir, ou à les défendre ; tels sont, par exemple, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la divinité de Jésus-Christ, qu'il y a

un enfer, etc. ; chercher à prouver ces grandes vérités ferait souvent plus de mal que de bien. Si néanmoins on juge à propos de glisser dans le discours quelques preuves, qu'elles ne paraissent pas préméditées, et qu'on n'ait jamais l'air de croire que de telles vérités puissent être mises sérieusement en doute. Nous reviendrons au reste sur ce point à l'article des discours de controverse.

Il est en outre des vérités si constantes qu'elles n'ont nullement besoin de preuves ; il suffit de les avancer, tout au plus doit-on les développer. Mais s'il est des principes qui emportent leurs preuves avec eux, qui sont si évidents qu'on ne peut les nier avec quelque apparence de raison, il en est d'autres qui laissent des doutes et demandent à être soutenus. Règle générale : *tout ce qui peut être contesté, doit être prouvé ou du moins appuyé.* Quelquefois une réflexion incidente, un mot suffira ; souvent il faudra une preuve en forme ou même plusieurs preuves.

2° L'esprit pour être convaincu, demandant à être conduit du certain à l'incertain, il s'ensuit encore que l'orateur doit chercher à connaître ce que l'auditeur admet, afin d'y rattacher ce qu'il n'admet pas.

SECTION II.

Choix des preuves.

Ne perdons pas de vue le chemin que nous avons parcouru, et remarquons à quel point nous sommes arrivés. L'invention faite, un grand nombre d'autorités et de preuves de raison réunies, la distribution générale en parties et en subdivisions fixée, l'exorde et la partie instructive, s'il doit y en avoir une, terminés, j'aborde le premier point

de l'argumentation, et je fais le triage des moyens propres à opérer la conviction sur ce point. Mais remarquons avant tout qu'en général il ne faut pas s'amuser à accumuler une multitude de preuves, mais s'arrêter de préférence à quelques preuves solides, à la force desquelles on ne puisse résister, et dont la justesse et l'à-propos frappent les auditeurs. Une bonne raison bien développée, mise dans tout son jour et rendue intelligible pour tous, fera plus d'effet qu'une multitude de preuves et de citations entassées sans discernement et sans choix. L'auditeur n'écoute jamais qu'à son aise et sans se gêner, et il n'est pas en état d'apprécier la force, ni de comprendre la portée de ces arguments qui passent si rapidement et en si grand nombre devant lui. D'ailleurs il suffit, parmi cette multitude de preuves, d'un fait peu certain, d'un argument un peu faible, d'un texte peu concluant, pour détruire dans l'esprit des auditeurs l'effet des preuves les plus fortes et les plus solides.

Prenons garde encore qu'il faut distinguer les preuves qui rendent la vérité certaine, de celles qui la rendent seulement probable. Celles-ci peuvent être quelquefois d'un assez grand secours, quoiqu'il ne faille pas s'y arrêter uniquement. Une preuve produit seulement la probabilité, lorsqu'elle résulte de l'allégation d'une vérité, dont le rapport nécessaire avec la vérité mise en thèse ne peut être démontré. On traite ordinairement ces sortes de preuves par prétermission. Tout ce qui est présomption et conjecture se rapporte à ce genre de preuves.

Voici maintenant à quels caractères on reconnaîtra une bonne preuve, et ce qui doit nous diriger dans le choix de nos moyens de conviction. La vérité se prouvant par une autre vérité antérieurement connue, la bonne preuve sera cette vérité avec laquelle la vérité en question a un rapport

essentiel et intime, et qui en même temps est avouée par celui que l'on entreprend de convaincre.

Il faut premièrement qu'elle ait un rapport essentiel et intime avec la vérité proposée. Il arrive trop souvent qu'on ne saisit pas ou qu'on saisit mal le rapport que les vérités ont entre elles, et qu'on se sert de raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent tout autre chose que ce qu'on veut prouver. Ces deux propositions : *Il faut restituer le bien d'autrui, il ne faut pas tarder à restituer le bien d'autrui,* sont fort différentes et demandent leurs preuves à part. Si prétendant prouver la seconde, vos arguments n'établissent que la première, il est évident que vous n'avez rien prouvé ; vos auditeurs attendent vainement que vous arriviez enfin à démontrer votre proposition, et que vous leur donniez ce que vous leur avez promis. Ainsi on confond des idées voisines, ou bien on s'attache à une partie de la proposition, ou bien on prouve *le sujet* au lieu de prouver *l'attribut*. Il en résulte que tous les raisonnements tombent à faux ; toutes les conséquences qu'on en tire sont sans appui et le fruit du discours est abandonné au hasard ; les vérités isolées pourront, il est vrai, produire quelque effet, (effet bien incertain) mais le but principal du discours ne sera pas atteint, l'effet général sera manqué. Règle générale : *n'admettez jamais aucune preuve qui n'aille directement à prouver ce que vous avez en vue, dont vous ne compreniez vous-même de la manière la plus claire, la plus nette le rapport immédiat avec la vérité mise en thèse.*

2° La vérité dont on fait découler celle qui est en question, doit être avouée par celui que l'on entreprend de convaincre, dût-on la lui prouver dans le discours même au moyen d'une troisième vérité. Vous voulez prouver que c'est plus grave en soi de nuire à son prochain dans son

honneur que dans sa fortune; votre preuve, c'est que l'honneur est un bien supérieur aux biens de la fortune. Mais cette preuve ne sera ni comprise n admise pour tout le monde indistinctement, vous devrez donc vous occuper d'en montrer la certitude. Lorsqu'on construit un édifice, on place les fondements sur un terrain solide, et l'on creuse jusqu'à ce que l'on ait rencontré ce terrain. Si le fondement est ruineux, et il peut l'être quoique les matériaux soient d'ailleurs excellents, l'édifice croulera infailliblement. La conclusion ne peut pas avoir plus de force que le principe dont elle est la conséquence. Vous regardez l'autorité de l'écriture sainte comme infaillible et elle l'est sans doute; mais vos auditeurs en ont-ils la même idée? Raisonnez de même par rapport à tous les autres genres de preuves, et remarquez, comme une conséquence de ce principe, que les différentes classes de personnes, dont se compose votre auditoire, vous obligeront quelquefois à multiplier vos preuves, celles-ci n'agissant pas toutes avec la même force sur tous les esprits, une même raison ne paraissant pas toujours également plausible à tout le monde.

C'est ici le point le plus important en fait de preuves : c'est de savoir discerner dans chaque sujet ce qui est propre aux personnes, aux temps, aux lieux, aux circonstances, de manière à gagner l'esprit par l'endroit le plus sensible, le plus susceptible des impressions qu'on veut lui donner. Un homme, médiocrement instruit d'ailleurs, qui aura assez de discernement pour choisir toujours ce qui convient à ses auditeurs, fera plus de fruit que n'en produira jamais la plus haute science unie à la plus profonde dialectique dans celui qui manque de ce tact et qui n'a qu'une manière de soutenir sa thèse. C'est d'après un tel principe qu'Aristote fait la remarque judicieuse que parmi le peuple un homme

médiocrement instruit persuadera plus facilement que le plus habile homme de son siècle, parce que, n'étant capable que de dire des choses communes, il se met nécessairement mieux à la portée de ses auditeurs, qui le comprennent facilement, tandis qu'ils entendraient souvent fort peu de chose à ce que pourrait leur débiter l'orateur le plus instruit.

Qu'on se garde donc bien de penser que ce qui est profond, relevé, sublime, neuf, est toujours le meilleur; que ce qui nous flatte nous-mêmes, produira infailliblement une impression salutaire sur notre auditoire. Le meilleur, c'est ce qui est le plus propre à le remuer et à le convaincre; et ce qui est le plus propre à le remuer et à le convaincre, c'est ce qui est à sa portée, ce qui le touche de plus près.

Voulez-vous un moyen sûr et infaillible de bien faire votre choix? Ne vous contentez pas de vous demander : qu'est-ce qui en soi prouve le mieux telle vérité? qu'est-ce qui satisferait le mieux ma raison? Rappelez-vous ce que nous avons recommandé, avant d'aborder l'article de la composition du discours, relativement aux choses que l'orateur ne doit jamais perdre de vue en composant. Mettez-vous à la place de votre auditeur; supposez-vous son âge, son caractère, sa condition, ses affections, ses vertus, ses vices, son degré d'intelligence; revêtez-vous, pour ainsi dire, de tout cela; puis de cette position où vous vous serez placé, jugez ce qui serait de nature à faire le plus d'impression sur vous. Par exemple, vous voulez convertir les pécheurs : qu'est-ce qui aurait la force de vous ébranler, supposé que vous fussiez pécheur et pécheur de cette classe? Si le bon sens vous répond qu'à la place de ces personnes, vous ne seriez pas fort ému de telle idée, soit parce que vous la saisiriez difficilement, soit pour d'autres motifs, écartez la sans balancer,

et trouvez-en d'autres à quelque prix que ce soit. Et ne craignons pas à force de sévérité de ne plus trouver que des choses communes. Craignons plutôt et sur toute chose de présenter à notre auditoire des considérations trop savantes, trop subtiles, trop ingénieuses, et soyons mécontents de nous jusqu'à ce que nous ayons découvert des moyens de conviction qui aient indubitablement prise sur l'assemblée à laquelle nous nous adressons.

SECTION III.

Ordre des preuves.

Les preuves choisies, il faut s'occuper d'abord de les placer dans un ordre convenable. Dans une armée, plus le nombre des soldats est grand, plus ils occasionnent de désordre et de tumulte, s'ils ne sont pas avec d'autant plus de soin rangés, disciplinés, exercés à marcher comme un seul homme. Ainsi les preuves doivent être disposées, combinées, assemblées, de manière à former un seul tout, un ensemble parfait, aboutissant à établir une seule et même vérité. Mais quel ordre indiquer, quelles règles tracer sur la manière de former cet heureux assemblage, de produire cette bonne combinaison des preuves? Si l'on propose des règles générales, on est ensuite arrêté par la difficulté de les appliquer; et si l'on veut descendre dans quelque détail, on se trouve borné à un petit nombre de sujets, ou l'on est forcé de multiplier les exemples à l'infini. L'ordre des preuves ne dépend pas seulement de la matière, mais d'une foule de circonstances qu'il est impossible de prévoir. On laissera donc au bon sens de l'orateur de discerner dans chaque sujet, l'ordre le plus favorable à la fin qu'il se propose. Les circonstances auront souvent une telle influence sur la distribution des preuves,

qu'il faudra quelquefois commencer un discours par les mêmes raisons qui en feraient fort bien la fin dans d'autres rencontres. Voici au reste quelques conseils qui pourront, sinon faire disparaître toutes les difficultés, du moins en aplanir quelques-unes.

1° La marche est quelquefois toute tracée par la nature des choses qui doivent être traitées. Il faut placer d'abord ce qui fera mieux comprendre ce qui doit suivre, et donnera à la suite du discours plus de force et d'intérêt. Souvent, dit Fénélon, une chose qui, dite d'abord n'aurait paru rien, devient décisive, lorsqu'elle est réservée pour un autre endroit où l'auditeur sera préparé par d'autres choses à en sentir toute la force. Il faut de plus, comme nous l'avons fait observer en parlant de l'ordre à mettre dans l'instruction, passer toujours de ce qui est plus général à ce qui l'est moins, du genre à l'espèce, de ce qui est facile à ce qui est difficile, de ce qui est plus connu à ce qui l'est moins. Il y a aussi un ordre naturel entre les causes et les temps, et quoique les causes se mettent avant les effets, les principes de morale avant les conséquences, il peut se faire cependant qu'il convienne mieux au sujet de parler d'abord des effets, pour remonter ensuite aux causes; d'expliquer la morale, puis de rapporter les principes sur lesquels on la fonde. Ainsi dans le panégyrique, quelquefois on établit la nécessité, on donne les caractères d'une vertu, puis on fait l'application du sujet au saint; quelquefois aussi on cite d'abord la belle action, et l'on s'en sert ensuite pour relever la vertu qui l'a inspirée.

La disposition naturelle des preuves demande encore que l'on groupe ensemble celles qui appartiennent à un même ordre, et qui étant renfermées dans une idée commune se touchent par quelque point; ce qui donne l'avantage de belles transitions, fournies par les idées mêmes. C'est d'ail-

leurs une chose choquante et contraire au bon sens de passer d'un ordre de preuves à un autre, puis de revenir au premier; par exemple, des preuves d'autorité à celles de raison, et ensuite de nouveau à celles d'autorité; ou bien, dans un discours sur un vice ou une vertu, de traiter des effets puis de l'obligation pour revenir ensuite aux effets; ainsi, par exemple, dans un discours sur l'humilité, de traiter d'abord d'un premier avantage de cette vertu qui est de nous donner le repos et la paix, ensuite de sa nécessité, et enfin d'un second avantage, celui de nous assurer la faveur particulière du ciel. Il fallait d'abord parler de la nécessité, puis de l'utilité, et subdiviser ce dernier point selon les divers avantages de cette vertu; par exemple, qu'elle nous procure la paix avec Dieu, avec le prochain, avec nous-mêmes.

On évitera ainsi de séparer, par des preuves d'une autre espèce, les considérations qui se rattachent à l'un des six biens ou des six maux que l'on propose aux hommes pour les persuader ou les dissuader. Ces six biens sont :

1° *L'honnête.* C'est le motif que le Sauveur allègue en répondant à ce jeune homme qui l'avait interrogé : *Si vis perfectus esse, vade, vende quae habes et da pauperibus.* (Matth. 19, 21.) A l'honnête se rapporte le *louable,* le *glorieux*, tout ce qui annonce de la grandeur d'âme, de la générosité, de la magnificence, etc. C'est par là que Judas Machabée encourageases guerriers prêts à prendre la fuite : *Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis; et si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostrae.* De même, pour corriger ou pour détourner d'une chose, on s'attache à faire voir combien elle est honteuse, vile et déshonnête. Ainsi un puissant et très-puissant moyen de prémunir les jeunes

gens contre les dangers qui menacent leur innocence, c'est d'affermir et d'augmenter leur pudeur naturelle en leur inspirant une grande horreur, un profond dégoût du vice, comme d'une chose hideuse et déshonorante aux yeux même de la raison. Ce motif sera plus propre encore, Dieu aidant, à soutenir et à sauver une âme pure et innocente dans une occasion critique ou imprévue, que la crainte même de l'enfer et des jugements de Dieu.

2° *L'utile.* C'est la raison que le Sauveur ajoutait dans le texte cité plus haut : *Et habebis thesaurum in cœlo.* On ne saurait trop faire valoir les avantages d'une chose pour la conseiller, et ses désavantages pour en détourner, parce que l'intérêt propre est en général le plus puissant mobile des actions humaines. Les classes élevées de la société sont fort sensibles à la louange et à la gloire, et se laisseront facilement persuader par des motifs tirés de l'honnête ; mais pour les classes inférieures, il faut le plus souvent l'attrait de l'utile. C'est aussi quelquefois le dernier moyen que l'on ait de faire impression sur les âmes dans lesquelles sont éteints tous les nobles sentiments.

3° *L'assuré.* A ceux qui se sentent trop faibles pour garder la continence, St-Paul conseille le mariage, comme plus sûr pour eux. (1. Cor. 15.) — 4° *L'agréable. Jugum meum suave est et onus meum leve.* (Matth. 11, 30.) — 5° *Le facile. Mandatum hoc..... non supra te est, neque procul positum.* (Deut. 30.) — 6° *Le nécessaire. Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* (Luc. 13, 5.)

Voilà les six espèces de biens qui peuvent fournir à l'orateur un grand nombre de preuves fortes et concluantes pour amener la persuasion. On emploie les maux contraires pour dissuader : on montre que la chose dont on veut détourner est mauvaise, honteuse, pernicieuse, nuisible,

dangereuse, désagréable, difficile ou même impossible. Il est important comme nous l'avons dit, de réunir dans un seul faisceau les raisons qui appartiennent à chacun de ces ordres de biens et de maux. Si la nature de vos preuves ne vous donne aucune lumière pour vous aider à les bien disposer, consultez la règle suivante, qu'il faut d'ailleurs toujours suivre autant que possible.

2° Toutes les preuves doivent être solides; mais quand l'arrangement, la distribution en est libre, on fera bien de suivre cet ordre indiqué par Quintilien et par tous les maîtres de l'art : *Fortiora, fortia, fortissima.* Il en faut de plus fortes au début, par la raison que l'auditeur, sous les yeux duquel vous venez de placer une proposition, est curieux de voir comment vous allez l'éclaircir et la lui démontrer. Et s'il n'est pas d'abord satisfait, s'il peut trouver le moins du monde à redire aux fondements que vous donnez en débutant à la vérité proposée, il la méprise, et vous aurez ensuite bien de la peine à le faire revenir d'une première impression défavorable. Il faut donc d'abord mettre en avant des moyens de conviction qui vous sembleront selon toute probabilité devoir disposer favorablement l'auditoire. Celui-ci une fois prévenu en faveur de votre thèse par la force des premières preuves, ne sera pas aussi difficile pour toutes celles qui suivront. On pourra dès lors placer au milieu ou mêler aux principales preuves des considérations qui, sans être d'une grande importance par elles-mêmes, ne laisseront pas de renforcer la thèse, étant soutenues à la fois par ce qui précède et par ce qui suit.

On réserve pour la fin ce qu'on a de plus fort, parce que d'ordinaire les dernières impressions d'un discours sont celles qui restent, et parce que c'est le moment où ceux qu'on a prétendu convaincre, vont prendre un parti et se

prononcer pour ou contre la conclusion de l'orateur. D'ailleurs comme l'attention de l'auditeur se fatigue et languit à mesure que le discours avance, l'orateur doit s'appliquer à la soutenir et à l'exciter, en piquant la curiosité et en donnant au discours un intérêt croissant. Après que, profitant des bonnes dispositions obtenues par les premières preuves, vous avez cru pouvoir en présenter de moins fortes, hâtez-vous de vous élever à des considérations plus décisives, et venez-en aux preuves concluantes et démonstratives que vous avez tenues en réserve jusque-là.

Cet ordre doit être gardé, non seulement entre les preuves d'une même partie du discours, mais entre les parties elles-mêmes. Le point le plus fort doit toujours être le dernier. S'il y en a trois, et que l'un soit moins concluant, on le place au milieu. Quelquefois cependant l'on met en tête un point qui renferme des preuves plus brillantes que réellement fortes; mais alors on fait entendre qu'on n'y attache pas trop d'importance, ou bien on les traite comme simple introduction à un point. Au reste il ne faut pas perdre de vue ce qui a été dit précédemment, que toutes les fois qu'il s'agit de la force des preuves, ce n'est pas de leur force absolue qu'il est question, mais de leur force relative, force qui varie à l'infini et qui dépend des circonstances. L'argumentation *ad hominem*, bien qu'elle ne soit pas toujours la plus solide, se place ordinairement à la fin, parce qu'elle a une plus grande force relative.

8° Les plus fortes de toutes les preuves en fait de matières religieuses, à les considérer en elles-mêmes, ce sont les autorités divines; viennent ensuite les preuves de raisonnement et en troisième lieu les exemples; mais on ne peut tirer de cette force comparée aucune conséquence quant à l'arrangement, que pour autant que cette force est en même

temps relative. En mille cas une preuve d'autorité, de l'écriture sainte ou des saints Pères, sera plus démonstrative qu'une preuve de raisonnement, mais souvent aussi une preuve de raisonnement aura plus de force.

Un ordre assez convenable c'est d'emprunter d'abord des preuves à la raison; ces sortes de preuves sont à la portée de tout le monde, et elles préparent aux autorités que vous allez invoquer. Viendra ensuite l'écriture sainte, qui en donnant en quelque sorte gain de cause à la raison, achèvera de la subjuguer elle-même et de l'assujétir à l'autorité divine. Comme il pourrait y avoir quelque obscurité dans les textes allégués, on empêchera l'auditeur de chercher d'autres sens, en faisant intervenir l'autorité si respectable des saints Pères, qui en sont regardés comme les interprètes naturels. Enfin on y ajoutera des exemples, qui confirmeront la doctrine établie, montreront la pratique, et encourageront en mettant des modèles frappants sous les yeux. Voilà un ordre naturel; mais l'art sait le varier à l'infini, d'une manière pleine d'avantages et d'agrément; en diversifiant dans chaque sujet et selon les circonstances, le choix et l'arrangement des preuves.

SECTION IV.

De la manière de traiter les preuves et premièrement du raisonnement.

Vous voilà fixé sur l'ordre que vous allez suivre dans le développement de vos preuves. Il s'agit maintenant de les traiter chacune séparément, ce qui se fait par le raisonnement et l'amplification.

Le raisonnement est le nerf du discours; supprimez-le, vous n'avez plus qu'un vain amas de termes et d'expressions

d'où ne peut résulter aucune espèce de conviction. En éloquence comme en philosophie, la conviction est le fruit d'un raisonnement exact, de justes conséquences tirées de bons principes. Il y a seulement cette différence que dans l'école le raisonnement affecte les formes les plus sèches, les plus rigoureuses; dans le discours, il dérobe tout ce qu'il a de sévère sous le prestige de l'amplification et des ornements. D'une part, c'est l'arbre au tronc vigoureux, aux fortes branches, mais tel que nous le voyons pendant l'hiver, n'offrant aux regards que ses rameaux nus et ses branches dépouillées; de l'autre, c'est le même arbre, mais dissimulant sous le charme des feuilles et des fleurs tout ce qui fait sa force et sa solidité. Néanmoins c'est toujours le même arbre, et s'il est en état de soutenir le choc de la tempête, il le doit toujours à la même cause.

Voilà que vous entrez dans votre confirmation : vous avez une proposition à prouver, celle du discours, si vous n'avez qu'un point; celle du premier point, si vous en avez plusieurs. Vous devez avant tout chercher des preuves, qui vous convainquent vous-même. Vous ne pouvez dès lors vous dispenser de formuler intérieurement un syllogisme, qui développé par d'autres syllogismes, remplira ce point tout entier. Car vous serez naturellement conduit à expliquer chaque proposition qui paraîtra obscure, à en donner la preuve, et dans cette preuve à éclaircir encore ce qui ne paraîtra pas assez intelligible n'avançant rien dont vous ne donniez une notion très claire, en sorte que par cet enchaînement de syllogismes, plus ou moins marqués, plus ou moins développés, vous conduisiez insensiblement votre auditoire à reconnaître avec vous, que votre conclusion est évidente et votre proposition parfaitement vraie.

Je veux avec Massillon *entreprendre l'apologie de la religion de J.-C. contre l'incrédulité.* Trois qualités de la religion, opposées aux trois principaux préjugés des incrédules, voilà trois grandes preuves en sa faveur, entre lesquelles se partagera naturellement le discours. *La religion est raisonnable :* telle est la première preuve et par conséquent la proposition du premier point, la vérité particulière qui à son tour devra être prouvée. Voici de quelle manière elle le sera : l'orateur a formé ce syllogisme : On ne peut soupçonner d'être incrédule, d'être peu raisonnable, la soumission à des faits qu'on nous propose de croire, que pour autant ou que l'autorité qui nous persuade est peu respectable, ou qu'on veut nous persuader des choses peu conformes aux principes de l'équité, etc., ou enfin que les motifs dont on se sert pour nous persuader sont frivoles ; or rien de tout cela n'a lieu dans la religion où l'autorité qui exige la soumission du fidèle est la plus respectable ; les vérités, etc., les motifs, etc., donc, etc.

La majeure n'a pas besoin d'être rendue évidente par des preuves et des explications ; elle est incontestable ; la mineure sera développée dans tout ce point qui se subdivisera en trois membres. Il faudra montrer d'abord, que l'autorité qui exige la soumission du fidèle est la plus respectable. Mais pour qu'on comprenne la force de la preuve, l'orateur doit commencer par expliquer ce terme d'autorité, qui n'étant pas compris rendrait le raisonnement inintelligible, et ôterait toute force à la conséquence qu'on prétendrait en tirer. Il nous fera donc observer, qu'ayant en vue les incrédules et non pas les hérétiques, il n'entend pas parler précisément de l'autorité de l'Église catholique, mais qu'il considère la religion comme formant depuis la naissance du monde une société à part, dont l'autorité est la plus respec-

table qui soit sur la terre. C'est ce qu'il démontre ensuite par les trois caractères de la religion : l'*ancienneté*, la *perpétuité*, l'*uniformité*.

Il aborde l'*ancienneté ;* mais avant de traiter cette idée, il insiste sur le respect que la raison a et doit avoir pour ce premier caractère d'une religion, c'est-à-dire qu'il prouve ou fait valoir la majeure, avant de développer la mineure. Massillon avait alors dans l'esprit ce syllogisme : la raison doit reconnaître comme l'autorité la plus respectable, celle d'une religion qui se distingue par son ancienneté; or la religion des chrétiens, etc. Il traitera ensuite les deux autres caractères, et de ces trois syllogismes particuliers il conclura que *cette autorité est la plus respectable*, par conséquent, *que la religion est raisonnable du côté de l'autorité qui la persuade*, et après avoir également démontré combien elle est conforme aux lumières de notre raison, du côté des vérités qu'elle enseigne et des motifs de crédibilité qu'elle fait valoir, l'orateur tirera cette conséquence générale, qui établit le premier point : *que la religion est raisonnable.*

C'est ainsi que dans son style plein de charme et d'élégance, l'orateur guidé par un raisonnement solide et une saine logique aura dans toute la suite de son discours une marche assurée.

SECTION V.

Formes des arguments.

Il faut distinguer dans un argument la matière et la forme. La matière a ses sources dans les topiques. On entre souvent dans la preuve d'un point par la définition. Vous voulez faire voir, par exemple, que le scandale est une espèce d'homicide : la définition du scandale fera comprendre la vérité de cette proposition, si l'on a soin d'en bien

faire ressortir chaque trait. Ici c'est le sujet qui est défini, quelquefois on définira l'attribut. *La médisance est un larcin :* en définissant le larcin je fais voir la vérité de cette proposition. S'il n'y a rien à définir, il peut y avoir quelque chose à expliquer. La chose pourra ensuite se démontrer par ses parties, ses espèces ou son genre, ses causes ou ses effets, ses rapports ou ses oppositions à d'autres choses, par ses circonstances et enfin par la foule des autorités.

La forme d'un argument consiste dans la structure, dans l'arrangement des termes. La forme principale, en laquelle toutes les autres peuvent se réduire, c'est celle du *syllogisme. Il faut aimer ce qui nous procure une félicité éternelle; or la vertu de mortification nous procure une félicité éternelle; donc il faut aimer cette vertu.* Quoique les formes rigoureuses et scolastiques répugnent extrêmement à l'éloquence, elle fait cependant quelquefois usage de la formule concise du syllogisme; c'est lorsqu'il est important qu'on en sente bien toute la force; par exemple : *Sans pénitence il n'y a point de rémission des péchés; dans le monde on ne fait point de pénitence; donc dans le monde il n'y a point de rémission des péchés.*

Ordinairement on évite d'employer cette méthode serrée et concise. Le syllogisme donné plus haut pour exemple, se présenterait plutôt dans le discours sous cette forme : *La mortification nous procure une félicité éternelle, donc il faut l'aimer;* ou plutôt encore sous celle-ci : *Il faut aimer la mortification, puisqu'elle nous procure une félicité éternelle.* On substitue ainsi *l'enthymème* au syllogisme. On voit que l'idée de la première proposition a tout-à-fait disparu; c'est qu'elle est incontestable et n'a pas besoin de preuve. Il suffit qu'elle soit dans l'esprit de l'orateur, pour passer de là dans celui de l'auditeur, et y devenir également,

sans qu'il s'en aperçoive, la base de tout son raisonnement. Ce serait pour lui une chose insupportable qu'on ne lui fit grâce d'aucune proposition, qu'on ne lui laissât rien à suppléer.

L'enthymême, qui est déjà lui-même un syllogisme abrégé, se réduit quelquefois à une seule proposition qu'on appelle *épichérème. : Nec illud, Virgo*, dit Saint-Ambroise, en parlant des douleurs de Marie à la mort de son fils, *nec illud, virgo, solatium habebas, quod alium esses paritura.* C'est sur *Virgo* que porte la force du raisonnement; ce mot renferme l'une des propositions ainsi resserrées. Il en est de même de cet exemple : *O mortel, ne garde pas une haine immortelle.*

L'argument dont on conserve davantage les formes rigoureuses dans le discours, c'est le *dilemme.* Comme il consiste à réduire l'adversaire à opter entre deux propositions qui l'une et l'autre le condamnent, il faut qu'elles soient rapprochées et opposées d'une manière sensible et frappante. Pour prouver, par exemple, qu'un homme en place, qui ne remplit pas les devoirs de sa charge, est inexcusable, je dirai : *Ou cet homme est capable de remplir ses fonctions, ou il en est incapable; s'il en est capable, il est inexcusable de ne pas s'en acquitter; s'il en est incapable, il est inexcusable de les avoir acceptées.*

Nous ne nous arrêterons pas au *sorite* que les orateurs emploient très-rarement; c'est un enchaînement de propositions, dont l'une dépend de l'autre, de manière que l'attribut de la première proposition devient le sujet de la seconde, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le sujet de la première proposition vienne se joindre, dans la conclusion, à l'attribut de la dernière. Ainsi Bossuet voulant nous engager à considérer spécialement la dernière parole du Sauveur sur la

croix : *Consummatum est*, appuie sa proposition par ce sorite : *Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ; il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son sacrifice; il n'y a rien de plus grand dans son sacrifice que son dernier soupir et que le moment précieux qui sépara son âme très-sainte de son corps adorable.* La conclusion devait être naturellement : donc rien de plus sublime dans l'univers que le dernier soupir, que cette dernière parole : *Tout est consommé;* mais l'orateur a eu soin d'éviter cette forme trop scolastique : il y a substitué un magnifique développement qui rend sa conclusion évidente. Voici comme raisonne Lamennais : Sans Pape, point d'Église; sans Église, point de christianisme; sans christianisme, point de religion; sans religion, point de société; donc sans Pape, point de société. — Pour être libre, il faut être gouverné; pour être gouverné, il faut être *gouvernable;* pour être *gouvernable*, il faut être vertueux; pour être vertueux, il faut être chrétien; et pour être chrétien, il faut que J.-C. règne : donc, etc. (P. Félix.)

SECTION VI.

Observations sur l'emploi du raisonnement.

1° Le danger auquel on est exposé dans cet enchaînement de pensées qui développent l'une des propositions d'un syllogisme, ainsi que dans cette suite de preuves, destinées à établir un point, c'est de s'écarter insensiblement, en se laissant entraîner par l'affinité des pensées, si ce n'est hors du sujet, du moins hors du cercle de la proposition à démontrer. Il faut avoir soin de ne pas perdre un instant de vue, non-seulement le but général du discours, mais

encore celui du point, du membre, de la preuve que vous traitez, et que vous sachiez toujours où vous allez et ce que vous prétendez prouver. Un esprit qui a peu de justesse dans le raisonnement, ou qui est peu exercé à la composition, tombera facilement dans ce défaut. Un bon esprit y sera lui-même exposé, s'il a de la science et de la fécondité. Plus il aura de connaissances et de facilité, plus aisément il se laissera séduire par le plaisir d'ajouter pensée à pensée, ornement à ornement ; il finira par dire bien des choses qui ne tiendront que peu à la preuve et qui l'affaibliront en la surchargeant.

Quelquefois, comme nous le dirons bientôt, les digressions sont nécessaires et produisent un bon effet ; mais elles doivent être rares ; l'exception ne doit pas devenir la règle. La règle, c'est de demeurer ferme dans la ligne droite de sa preuve, de ne dire que ce qui est de nature à la faire comprendre et agréer, et de rejeter impitoyablement toutes les belles pensées et les beaux traits qui ne vont pas directement au but qu'on se propose. Ayez donc toujours en vue votre conclusion, et parlez de manière que vos auditeurs puissent l'entrevoir continuellement, qu'elle ne les étonne pas lorsque vous la tirerez formellement, en les faisant revenir de trop loin ; mais qu'elle leur paraisse toute naturelle et les frappe par son évidence.

2° S'il est important de ne pas s'écarter de la proposition particulière que l'on est occupé à développer, puisqu'on ne peut rien conclure en sa faveur de ce qui lui est étranger, il est plus important encore d'éviter les faux raisonnements. Or, il arrive facilement que dans la foule des arguments, il se glisse certaines pensées qui semblent conduire à de justes conséquences, mais qui n'ont réellement pour elles que l'apparence de la vérité ; d'où il résulte que l'esprit de l'au-

diteur portant à faux, ne peut rien conclure, et s'il a un peu d'intelligence, ou il méprise le prédicateur qui raisonne si mal, ou il s'indigne dans la pensée qu'on a voulu le surprendre par une argumentation captieuse.

L'une des causes des faux raisonnements c'est l'envie de briller et le trop grand désir d'enrichir le discours de belles pensées. En recherchant avec empressement tout ce qui peut relever et orner sa diction, un jeune orateur sacrifiera facilement le solide au brillant. En voulant éviter ce qu'il regarde comme trop commun, pour offrir quelque chose de neuf et de piquant, il sera conduit à se contenter d'un semblant de vérité, et dans le grand nombre de sentences, de citations, d'allusions, de comparaisons qu'il emploiera, il s'en trouvera plusieurs qui, bien examinées, laisseront voir combien elles sont vides et ont peu de rapport avec le sujet. Elles ne pourront avoir aucune force sur la volonté de l'auditeur, puisqu'elles n'en auront aucune pour le convaincre de la vérité. Dès lors, au lieu de dégager la vérité de ce qui peut l'obscurcir, au lieu d'en faire voir toute la beauté, on ne fera que l'envelopper d'avantage et la rendre méconnaissable.

Une autre source de faux raisonnements, c'est l'emploi peu judicieux de certaines figures et surtout de l'allégorie. Les paraboles et les énigmes, dit Saint-Jérôme, ne peuvent jamais avoir grand poids pour expliquer une doctrine. Une fois engagé dans une allégorie, on veut la poursuivre et trouver entre les deux objets mis en parallèle, une foule de rapports qui sont véritablement plus ingénieux que réels, et l'on continue à s'exprimer en des termes amphibologiques peu intelligibles pour l'auditoire, et qui le plus souvent conduisent à conclure de travers, ou à ne rien conclure du tout.

3° On est quelquefois obligé de développer l'une après l'autre les deux prémisses, quand elles ont toutes deux besoin de preuves. Mais il faut tâcher d'échapper à cette nécessité. Les auditeurs suivent difficilement un raisonnement où les deux propositions se trouvent développées. On s'attache ordinairement à prouver l'une des deux, et plutôt l'hypothèse que la thèse, plutôt l'application que la proposition générale. Celle-ci est trop vague ; elle vous expose à ne traiter que des lieux communs, des vérités trop générales, peu intéressantes pour les auditeurs et qui les éloignent trop de la conclusion. Par exemple, de ces deux prémisses : *Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ; or les spectacles amollissent le cœur ;* c'est surtout cette dernière proposition qu'il faudra prouver. Pourtant il sera bon d'insister dans le développement de la conclusion, sur tout ce qu'il y a de funeste et de dangereux dans l'amollissement du cœur.

Cette observation est d'autant plus importante qu'il est plus facile et plus attrayant de développer des premiers principes, de faire de magnifiques descriptions ; mais il est bien plus utile de descendre aux propositions particulières, qui touchent de plus près à votre conclusion, qui sont proprement celles que vous avez entrepris de prouver, et dont vos auditeurs attendent surtout la démonstration. On s'impatienterait contre celui qui, nous montrant un édifice, nous retiendrait longtemps à examiner l'extérieur, la façade, le portail, au lieu de nous faire entrer immédiatement. Ainsi c'est un grand défaut, par exemple, pour un panégyriste, d'arrêter longtemps ses auditeurs à considérer les vertus elles-mêmes, au lieu de s'occuper surtout à les entretenir des belles actions et des actes de vertu du héros.

Quant à la conclusion, il ne faut pas seulement qu'elle

soit bonne et qu'il y ait une telle connexion entre les propositions, que la conséquence découle nécessairement et infailliblement de ce qui précède ; il faut encore que l'auditeur comprenne cette connexion, qu'il ne perde pas de vue cet enchaînement et que vous le conduisiez à tirer avec vous la conséquence de tout ce qui a été dit. Il n'est pas nécessaire de la lui répéter sans cesse ; mais il faut faire en sorte qu'il ait toujours dans l'esprit une disposition à tirer la conséquence, et l'aider à la fin à la formuler avec vous. Si vous prétendez le laisser conclure seul, il court risque, ou de ne rien conclure du tout, ou de conclure tout autre chose, n'apercevant pas assez clairement le rapport entre la vérité qui était à démontrer et celles auxquelles vous avez prétendu la rattacher. De bonnes preuves restent quelquefois presque sans effet, parce qu'on se contente de tirer soi-même la conséquence, sans songer à la rendre palpable aux auditeurs.

SECTION VII.

De l'amplification.

Le raisonnement et l'amplification sont étroitement liés : l'une n'est que le développement de l'autre ; l'une et l'autre servent conjointement à faire valoir les preuves et à faire convenir les auditeurs de la vérité que l'on a en vue. Mais le raisonnement s'étend à toute sorte de questions et à tout le discours, tellement qu'il n'est pas de proposition qui ne renferme un syllogisme, tandis que l'amplification ne s'emploie que quand il s'agit de faire comprendre la force d'une

preuve, l'importance d'une chose, quand il s'agit de relever ou de déprimer. De plus le raisonnement s'adresse uniquement à l'intelligence et n'a d'autre but que de convaincre ; l'amplification tend en outre à agir sur la volonté en excitant le sentiment. Elle appartient donc à la fois à l'argumentation, qui emprunte d'elle une grande force et ne peut guère s'en passer, et aux passions que l'on ne saurait guère émouvoir efficacement que par son secours.

Point de talent oratoire sans l'art d'amplifier. *Una laus et propria oratoris... — Summa laus eloquentiæ, amplificare rem ornando (Cic.)* L'amplification est le grand moyen de faire valoir le raisonnement, de donner du poids aux choses, d'en faire apprécier la valeur, de les graver dans les esprits. L'instruction expose une obligation ; l'argumentation la prouve ; l'amplification en explique la nature et la grandeur. Formez une longue suite de raisonnements bien courts, bien serrés ; vous aurez peut-être une fort belle dissertation, mais nullement une pièce d'éloquence ; car rien n'est plus éloigné du genre oratoire et rien n'est moins persuasif que le ton de la dissertation. Non-seulement la sécheresse d'un pareil genre rebute les mieux disposés ; mais il leur est impossible de saisir la portée des preuves et même de comprendre les preuves elles-mêmes, présentées ainsi rapidement et sous des formes trop concises et trop rigoureuses.

La force d'un argument échappera toujours à une assemblée, si cet argument ne lui est expliqué, développé, si en un mot il n'est amplifié. Car c'est là *amplifier*, quand il s'agit de conviction ; c'est donner aux différentes propositions toute leur évidence par les développements ; et faire toucher au doigt la connexion entre les diverses propositions dont le raisonnement est composé. La sentence ou pensée est

un germe et un germe peu perceptible ; l'amplification est la sève qui le développe, le grossit et en rend sensibles toutes les parties. Parmi les preuves qu'on allègue, les unes, quoique très-fortes, ne paraissent rien au premier coup-d'œil ; les autres, sans avoir besoin d'être établies, ont besoin d'explication. Voilà donc ce qu'il faut avant tout amplifier : ce qui dans un argument pourrait laisser un doute dans l'esprit de l'auditeur ; ensuite ce qu'il comprend, mais sans en sentir assez la force.

Ici se présentent de nouveau, comme autant de moyens d'excellentes amplifications, les différents topiques. *Incipiendum est a definitione ornata*, dit Cicéron. Vient ensuite ce lieu si brillant de l'énumération des parties, puis celui des espèces, etc. On peut en effet remarquer cette nouvelle différence entre le pur raisonnement et l'amplification, qui l'un et l'autre tirent leur matière des topiques, c'est que le raisonnement se réduit en forme circulaire, se renferme dans un syllogisme ; l'amplification énumère, dénombre, détaille.

Il faut quelquefois appuyer sur l'importance et la certitude de la vérité qu'on apporte en preuve ; on exaltera de même l'autorité dont on se prévaut. On interrogera quelquefois la conscience, le bon sens des auditeurs. Enfin on fera voir l'importance de la conclusion ; on la mettra, pour la conséquence et la certitude, au-dessus de tant de conclusions sur lesquelles ne s'élève pas le moindre doute.

Pour que l'amplification soit bonne, il faut d'abord que la pensée ait besoin ou mérite d'être amplifiée. Le but de l'amplification étant de faire comprendre la valeur réelle d'une chose, si vous amplifiez ce qui est faible, on n'en sentira que mieux la faiblesse. Les preuves de moindre importance

doivent être accumulées et réunies en faisceau, de manière à devenir fortes en quelque sorte et importantes, de faibles et insignifiantes qu'elles étaient isolément. On peut en former des tableaux ou de rapides énumérations, qui ne laissent pas de faire de l'impression, les esprits n'ayant pas le loisir de les peser séparément et d'en sentir le faible. Mais il faut s'arrêter aux fortes preuves, les traiter à part et même les séparer avec soin l'une de l'autre, les montrer, les faire valoir séparément.

En second lieu, il faut savoir se borner et s'arrêter à propos. Rien n'indispose une assemblée comme de voir l'orateur s'obstiner à lui expliquer une chose dont elle comprend à merveille le sens ou la force. Troisièmement, évitez l'exagération, à laquelle on se laisse aller facilement quand on a à cœur de faire partager à d'autres sa conviction sur l'importance ou la certitude d'une vérité.

SECTION VIII.

Amplification des conséquences dans les matières morales.

Comme dans la prédication tout doit tendre à la réforme des mœurs et à la sanctification des âmes, l'orateur sacré ne peut pas se contenter de conclure à la pratique en général ; il doit développer ces conséquences en entrant dans le détail des obligations, des manquements, etc. Ceci est particulièrement propre à l'orateur chrétien. Nous ne voyons rien de semblable chez les anciens, parce que personne chez eux ne

pouvait se donner pour envoyé du ciel, chargé de sonder les cœurs, d'instruire des devoirs envers la divinité, et de reprocher aux hommes leurs désordres. Telle était la mission des prophètes de l'ancienne loi. *Annuntia populo meo scelera eorum et domui Jacob peccata eorum.* (Is. 58.) Telle est aussi celle des prophètes de la loi nouvelle, des prédicateurs ; telle est leur mission spéciale.

Tant que le discours reste dans le vague, que l'on ne fait que parler en général des vices, des vertus et de toutes les obligations de chrétien, on perd en grande partie sa peine, parce que personne ne s'applique ce que dit l'orateur. Pour que chacun comprenne que ce que vous dites le regarde, il faut que vous descendiez à des particularités dans lesquelles il se reconnaisse : il faut que vous produisiez à ses yeux ses sentiments et sa conduite d'une manière si vive et sous des traits si frappants, qu'il soit forcé de se reconnaître et ne puisse s'y tromper. C'est alors seulement qu'il comprendra que tout ce qui a été dit en général de telle obligation, de tel vice, le regardait lui-même personnellement, quoiqu'il ne s'en doutât pas d'abord le moins du monde. C'est alors que rentrant en lui-même, il se reconnaîtra coupable, et que le fruit du discours sera assuré.

Ajoutons que c'est un moyen sûr pour un prédicateur d'intéresser ceux auxquels il s'adresse, et par là de se former bientôt un auditoire assidu. Un auditeur ne prend jamais beaucoup d'intérêt à des discours, où il ne trouve rien pour lui, qui ne touchent pas à ce qui le regarde, où il ne se reconnaît, ne se retrouve pas. Parlez lui de manière qu'il puisse croire que vous lisez dans son cœur, que vous êtes le confident de ses plus intimes pensées, de ses plus secrètes actions, et que c'est véritablement à lui, particulièrement à lui que vous vous adressez ; il vous écoute avec avidité, il

s'attache à vous sans réserve. Vous avez touché la corde sensible, vous avez découvert les avenues du cœur, vous en êtes le maître.

Ainsi, après avoir établi des principes, expliqué et prouvé une obligation, vous devez descendre à des conséquences morales tellement détaillées que chacun y voie ses propres manquements et se dise : *Tu es ille vir.* C'est là, dit le P. Louis de Grenade, la partie essentielle d'un discours, tellement que, quoique sa place naturelle soit à la suite de l'explication d'un devoir et des preuves sur lesquelles on l'a établi, cependant si l'occasion se présente de faire ce détail auparavant, il ne faut pas manquer de la saisir. Ainsi en agissait notre Seigneur : dans les reproches qu'il adresse aux pharisiens, il particularise et descend dans les détails ; il énumère de même les œuvres de miséricorde qu'il promet de récompenser au dernier jour. Le livre des Actes et les Épîtres canoniques nous fournissent beaucoup de preuves que telle était aussi la méthode des apôtres.

Vous avez démontré, par exemple, que l'on doit avoir une confiance sans bornes dans la divine providence ; vous concluez par des applications morales, et vous montrez par le détail combien peu les hommes ont confiance en cette sage économe des choses humaines : l'un craint pour sa santé ; un autre pour sa fortune ; la mère tremble pour son enfant, etc. Vous avez exhorté à faire l'aumône : ayez soin de terminer en indiquant comment il faut la faire ; de bon cœur, sans ostentation, pour Dieu, etc. Vous avez prouvé la gravité du péché de médisance, ainsi que la facilité avec laquelle on y tombe, ou même avant de rien prouver et en expliquant ce que c'est que la médisance, vous en faites comprendre la nature et vous en montrez les différentes espèces par une suite d'exemples. Vous pouvez même

prendre une à une les diverses professions, les diverses conditions, et indiquer en les parcourant comment on peut par la médisance enlever à un homme sa réputation d'habileté ou de probité, et par là lui faire perdre quelquefois même entièrement ses moyens d'existence, perte que l'on est obligé et qu'on se trouve presque toujours hors d'état de réparer.

Si le détail des mœurs est la partie la plus utile du discours, celle qui charme le plus et contribue beaucoup à mettre le prédicateur en vogue, elle est aussi l'une des plus difficiles. On trouve de bonnes preuves et beaucoup de belles pensées dans les livres; on y rencontre peu de ces détails caractéristiques où se peignent si bien vos auditeurs, qu'ils sont étonnés que vous les connaissiez si parfaitement, et qu'ils ne peuvent douter que ce ne soit vraiment d'eux que vous parlez. C'est surtout pour bien traiter cette partie, qu'il faut réunir ces deux connaissances que nous avons requises comme indispensables dans le prédicateur pour la composition des discours de morale, celle du cœur humain et celle du peuple qu'on évangéliste, celle des péchés propres à chaque condition, à chaque profession, à chaque état.

La grande difficulté ici, c'est de dire avec discernement ce qu'il faut et uniquement ce qu'il faut. On doit se garder de tomber dans des détails trop bas ou puérils, par exemple, touchant les modes, les parures, les divertissements. A plus forte raison faut-il éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait le moins du monde alarmer des oreilles chastes, et en général tout ce que la gravité de la chaire, la sainteté du lieu, l'édification des auditeurs ne comportent pas. Que dire, par exemple, de celui qui s'oublierait au point de dépeindre les suites de l'ivresse, ou même la tenue lâche et

indécente d'un grand nombre de chrétiens dans nos églises? Nous aurons l'occasion, en traitant des bienséances de la chaire, de signaler plusieurs défauts où peuvent entraîner facilement un zèle peu circonspect et la manie de trop détailler.

Nous terminerons cet article en avertissant l'orateur que, lorsqu'il traite un peu longuement des détails de morale, il fera bien, pour prévenir la satiété, de les relever par quelques réflexions, en remontant par exemple, de temps en temps aux premiers principes, base du discours.

SECTION IX.

Des preuves tirées des livres saints et de l'emploi de l'écriture sainte en général.

Les sources d'amplification aussi bien que de raisonnement sont, comme nous l'avons déjà fait observer, les différents topiques. Ce que nous avons dit sur les lieux intrinsèques à l'article de la méditation du sujet, a suffi sans doute pour montrer le parti que peut en tirer l'orateur sacré. Mais nous devons nous arrêter à ce qui concerne l'emploi qu'il fera des autorités, sources de preuves si particulièrement importantes pour lui. Voici de quelle manière il emploiera les textes de l'écriture sainte.

1re Règle. Il faut être sobre de textes. Sans doute l'écriture sainte doit être l'âme de nos discours; on doit la retrouver dans tout ce que nous disons, puisque nous ne prétendons autre chose qu'en persuader les vérités. Il ne suffit pas même que toutes nos paroles soient embaumées, pour ainsi dire, du divin parfum des saintes lettres; il faut citer et produire les termes mêmes, dont s'est servi l'esprit

de Dieu, comme une autorité décisive, une preuve sans réplique, un jugement sans appel. Mais plus une chose est excellente, plus il en faut craindre l'abus. Qu'on ne multiplie donc pas les textes sans besoin; évitons toute ostentation de science toute affectation de doctrine; cessons de citer dès que la chose est évidente, ou suffisamment prouvée. Abstenons-nous à plus forte raison de faire servir le texte de l'écriture sainte à un pur ornement. On doit écarter toute citation qui ne servirait pas à rendre la vérité ou plus claire, ou plus certaine, ou plus touchante, ou du moins plus aimable et plus sensible; encore ce dernier usage doit-il être fort modéré.

2e Règle. Il faut citer avec respect l'écriture sainte, c'est-à-dire, comme une autorité vraiment imposante, qui nous frappe vivement nous-mêmes. Qu'on évite donc de citer les paroles des auteurs sacrés, comme on alléguerait l'autorité d'auteurs profanes; on doit s'y arrêter, en faire sentir toute la force, en tirer tout le parti possible, en appuyant sur la nature, la grandeur d'une telle autorité. C'est par les développements qui précèdent ou qui suivent le texte énoncé, que l'on peut sentir tout le poids des grandes vérités qu'il renferme. Trois ou quatre textes ainsi présentés suffiront souvent pour donner à toute une partie du discours une base solide.

3e Règle. Il faut avoir soin d'écarter les textes qu'on ne peut, sans en forcer le sens, adapter au sujet. On doit donc avant tout s'assurer de la signification d'un texte, en lisant le contexte, et si le sens en reste obscur, appeler à son secours quelque bon interprète des saintes écritures. On obviera par là au danger des recueils de textes, dont les auteurs ont été quelquefois des hommes à système qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ont appliqué d'une

manière très-fausse des textes de l'écriture sainte, et ont accrédité par là de graves erreurs sur le vrai sens de beaucoup de passages des livres saints. En consultant le contexte, on ne s'assure pas seulement de ce que signifie le verset, mais on en conçoit aussi beaucoup mieux la force. On évitera soigneusement d'altérer le sens d'un texte, et l'on rejettera toute interprétation arbitraire, quelque ingénieuse qu'elle soit; car de telles interprétations ne peuvent à aucun titre faire autorité.

4e Règle. On doit discerner avec soin les différents sens de l'écriture sainte; cette distinction est extrêmement importante pour le choix et l'emploi convenable des textes. Il y a d'abord le sens *littéral*, qui est *propre* ou *figuré*. C'est celui qui est immédiatement contenu dans les paroles, et qu'il est par conséquent plus important de connaître avant tout. Saint-Jean Chrysostôme en s'attachant toujours à ce sens littéral, en l'expliquant et le développant d'une manière admirable, est sous ce rapport, comme sous tant d'autres, de la plus grande utilité pour l'orateur sacré. On ne peut pas en dire autant de tous les Pères. Quelques-uns parmi les latins, même du premier ordre, entraînés par le mauvais goût de leur siècle, ont quelquefois donné au texte sacré un sens un peu forcé.

Vient ensuite le sens *mystique;* il se rapporte tantôt à la foi (sens *allégorique*), tantôt à l'espérance (sens *anagogique*), tantôt à la conduite des mœurs (sens *tropologique*). Ainsi le mot *Jérusalem*, outre le sens littéral, réunit les sens mystiques, et se prend pour l'Eglise, pour le ciel, pour l'âme chrétienne. Tout texte a un sens littéral, mais tout texte n'a pas un sens mystique. Il n'est permis à personne d'en prêter à volonté à l'écriture sainte; il faut y être autorisé par l'écriture sainte s'expliquant elle-même, ou

par la croyance de l'Église interprétée par ses Pères et ses docteurs. Lorsque l'on doute si un texte reçoit telle interprétation mystique, alors, dit St.-François de Sales, il vaut mieux le citer par forme de comparaison ou d'application. C'est alors donner à l'écriture sainte un troisième sens nommé *accommodatif*, dont les prédicateurs font un grand usage. C'est une simple application des paroles de l'écriture sainte à un nouvel objet. Ainsi Bossuet et Fléchier appliquent, l'un à Condé, l'autre à Turenne, des textes qui littéralement concernent des héros de l'histoire sainte. De ces trois sens, les deux premiers seulement forment des preuves certaines, l'esprit saint les ayant eus en vue.

5e Règle. Il faut éviter de traiter un texte à la manière du théologien dissertateur, qui en discute les différents sens, établit son opinion et combat ses adversaires, rien n'étant plus éloigné du langage de l'éloquence que le ton de dispute et de dissertation. C'est là le défaut de la méthode des ministres protestants, comme nous le voyons dans leurs plus célèbres orateurs, tels que Saurin et Tillotson, dont la marche est constamment plus didactique qu'oratoire. On peut cependant rapporter les différentes interprétations données à un texte, lorsqu'elles sont favorables à la thèse, pourvu qu'on évite, en faisant mention de cette diverse manière d'entendre l'écriture sainte, de scandaliser les faibles et de faire naître des doutes dans les esprits. Ainsi en use Saint-Chrysostôme. On peut aussi quelquefois recourir au sens du texte grec ou hébreu, lorsque la vulgate parait moins énergique. Ces citations forment alors une pièce de gradation, dont s'est servi avantageusement Bossuet.

6e Règle. Comme moyens de conviction, les textes doivent suivre pour le choix qu'en fait l'orateur, les règles générales du triage des preuves. Il faut qu'ils soient non-seule-

ment propres au sujet, forts et concluants, et pas trop communs, trop connus, mais encore propres à l'auditoire. D'abord, en général, convient-il dans la circonstance présente de recourir beaucoup à ce genre de preuves, quelque respectable qu'il soit? Est-il de nature à faire impression sur cet auditoire? Supposé qu'il croie à la divinité des livres saints, ce qu'on suppose du reste ordinairement, est-il en état d'apprécier l'autorité de ce livre divin? Ne sont-ce pas peut-être des gens fort simples ou des personnes sans instruction, qui connaissent à peine l'existence de la Bible, ou du moins n'en apprécient nullement la grande autorité? Même observation à faire pour le choix particulier des textes. Ce texte est-il de nature à faire impression? Il serait intéressant pour telle classe d'auditeurs; le sera-t-il également pour ceux-ci? Ceux-là le saisiraient facilement ; ceux-ci pourront-ils le comprendre, si ce n'est au moyen de beaucoup d'explications qui feront perdre de vue et à vous-même et aux auditeurs la suite des idées principales? Enfin écartez ceux qui présentent des images propres à choquer la délicatesse de votre auditoire ; il est bon d'adoucir certaines tournures, de voiler certaines idées.

7e Règle. Ce ne sont pas seulement les règles relatives au choix des preuves, mais celles qui concernent leur disposition graduée, l'amplification et le raisonnement, qu'il faut appliquer à l'emploi des textes de l'écriture sainte. Voici différentes manières de les présenter et de les traiter dans le discours. 1° Quelquefois après avoir raisonné sur une matière, on se contente de citer sans développement un texte fort à l'appui, comme une preuve sans réplique, à laquelle il n'y a rien à ajouter et qui doit emporter la conviction. 2° D'autres fois on commence par citer un texte des livres saints ; puis on le développe, on en fait sentir la force ; on en

explique chaque partie; on profite de chaque expression, de chaque terme; on fait remarquer ce que l'autre ne dit pas, pour appuyer sur ce qu'il dit ; on fait des rapprochements, des comparaisons, des parallèles ; on rappelle d'autres paroles d'auteurs sacrés qui ont du rapport avec celle-ci, l'expliquent ou la fortifient ; on fait valoir les circonstances dans lesquelles elle a été prononcée, etc. 3° Plus souvent encore on paraphrase d'abord le texte, puis on le résume dans la citation. Les orateurs développent de cette manière non seulement un texte isolé, mais encore une suite de textes réunis par un sens général, un passage des livres saints, un psaume, une prière de l'Église. La paraphrase du *De profundis*, forme la péroraison de l'homélie de Massillon sur Lazare. L'abbé Poulle termine son discours sur le ciel par celle du psaume *Lætatus sum*. 4° Enfin on présente parfois le sens du texte sous différents développements, que l'on termine toujours par la répétition du texte, ce qui fait une sorte de *conversion* énergique et vraiment éloquente. Remarquons en terminant qu'il est bon d'insister souvent dans l'amplification d'un texte sur les circonstances suivantes : *quis*, qui a dit cela? *ubi*, en quel lieu? *quando*, en quelle occasion, dans quelles rencontres? *cur*, que se proposait le Sauveur ? Ces circonstances sont souvent utiles à la preuve en deux manières : elles la font valoir et elles servent à fixer l'imagination.

8e Règle. En général il faut employer peu les textes latins. Si les personnes auxquelles on s'adresse, connaissent la langue latine, il sera bon de citer un certain nombre de textes dans le latin de la vulgate ; il faut profiter de la force inhérente aux termes même de l'écriture sainte. Mais il serait fort ridicule de parler à une assemblée une langue qu'elle n'entendrait pas. En tout cas il faut avoir soin de

présenter la traduction des textes latins qu'on emploie. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit tout-à-fait littérale ; on doit même éviter les tournures peu conformes au génie de la langue dans laquelle on traduit ; mais que le sens soit toujours scrupuleusement gardé. Souvent on commence par donner le texte dans la traduction, puis on cite seulement en latin la partie la plus expressive.

SECTION X.

De l'emploi des saints Pères.

L'orateur sacré puisera dans les ouvrages des Pères un fonds solide de doctrine et une foule de beaux raisonnements, de pensées frappantes, de mouvements éloquents. Il fera bien d'enrichir son discours du fruit de leurs travaux; mais ils peuvent lui rendre un autre service encore, c'est d'appuyer de leur nom, de leur autorité ses propres pensées. Il devra en les citant se conformer à la plupart des règles que nous venons de tracer sur l'emploi du texte sacré. Voici ce que nous avons ici à lui recommander particulièrement.

1re Règle. On ne doit ni trop multiplier les textes, ni en prendre de trop longs. Il faut éviter de couper le fil du raisonnement par des citations trop fréquentes. Il vaut mieux choisir un petit nombre de textes frappants, qui fassent preuve irréfragable, renferment un grand sens, ou présentent une vérité sous une tournure réellement remarquable.

2e Règle. Il faut se souvenir qu'il peut se rencontrer dans quelques Pères des expressions peu exactes sur certains

points de doctrine, l'Église n'ayant pas encore à leur époque formulé les vérités de la foi aussi nettement qu'elle l'a fait depuis. Il faut aussi dans le choix des pensées des Pères écarter certaines choses que nos mœurs plus polies ou nos cœurs moins simples et moins purs ne supporteraient pas. Enfin négligeons certaines pointes, certains jeux d'esprit, qu'il faut attribuer dans quelques Pères latins au mauvais goût de leur temps, dont il ne leur a pas été toujours possible de se défendre. On peut cependant leur emprunter, quoique modérément, ces tournures vives et piquantes, sous lesquelles ils nous présentent quelquefois une belle pensée ou un grand sens, par exemple celles-ci de Saint-Augustin : *Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te.* — *Qui pœnitentibus veniam promisit, pœnitendi tempus non promisit.*

3e Règle. Il faut savoir bien placer et ensuite bien traiter les preuves que l'on tire des saints Pères. On suit à-peu-près la même marche que pour les citations de l'écriture sainte. Quelquefois on met en avant un texte plus ou moins long d'un saint Père, que l'on approfondit ensuite et que l'on fait valoir en le développant ou en le paraphrasant ; quelquefois on commence par développer sa propre pensée ; puis on invoque à l'appui quelque sentence d'un saint Père, forte, frappante ou profonde. Mais toujours il faut amener si naturellement la citation, qu'elle entre parfaitement dans le sens des choses que vous dites, et que ce Père semble n'avoir parlé que pour vous. Ce mérite est essentiellement celui de Bourdaloue.

4e Règle. Pour la citation latine, voyez ce qui a été dit pour l'écriture sainte. Observons seulement qu'il semble peu naturel de citer la version latine des saints Pères grecs, puisqu'après tout ce n'est qu'une traduction, qui ne peut

avoir beaucoup plus d'autorité que la version française. Il conviendrait donc de ne les citer que dans cette dernière langue, si ce n'est peut-être qu'il s'agisse d'un texte connu depuis longtemps dans l'expression de la version latine ou que le nom des auteurs de cette version ne fasse autorité. Enfin remarquons que, s'il est d'usage d'indiquer le livre de l'écriture sainte dont on emprunte les paroles, on ne le fait guère pour les ouvrages des Pères, à moins qu'on n'ait une raison particulière de le faire, comme dans la controverse avec les hérétiques, ou pour faire connaître et pour recommander à l'auditoire quelque ouvrage plus particulièrement utile de ces saints docteurs.

Voilà ce que nous avions à dire sur l'usage de l'écriture sainte et des saints Pères. Ces grandes autorités devaient naturellement fixer davantage notre attention. Pour l'emploi des preuves tirées des autres sources extrinsèques, nous renvoyons à ce qui a été dit au chapitre de l'invention. Cependant, parmi les autorités communes à tous les genres, les exemples forment une espèce de preuves tellement importante, qu'il est nécessaire de considérer un instant l'usage qu'il en faut faire et la manière de les employer.

SECTION XI.

De l'emploi des exemples.

1° Avant tout, les exemples doivent être certains et tels qu'une sainte critique ne puisse pas les révoquer en doute. C'est nuire à sa cause, c'est éloigner la confiance, c'est desservir la religion elle-même, que d'avancer comme certaines dans la chaire chrétienne des choses sur lesquelles on peut élever des doutes fondés. Quand même ce que nous

rapportons paraîtrait indubitable aux yeux de ceux auxquels nous nous adressons ; encore le respect pour la parole de Dieu exige-t-il que nous nous abstenions de présenter jamais dans la chaire de vérité le douteux comme certain.

2° Ils ne doivent pas être trop nombreux. Il faut faire une grande attention à la manière dont l'auditoire est composé, pour discerner à quel point ce genre de preuves est utile. En général il faut beaucoup s'en servir à l'égard de ceux qui comprennent difficilement un raisonnement suivi.

3° Qu'ils soient accommodés à l'âge, à la condition, à la situation, aux lumières, aux préjugés, à la faiblesse même de ceux auxquels on parle. Les exemples tirés de personnes de notre âge, de notre profession, de notre pays, ou qui se sont trouvées dans les mêmes conditions que nous, sont de nature à faire de bien plus fortes impressions, par la raison qu'ils nous touchent de plus près et nous intéressent dès lors plus vivement. Nous serons aussi très-sensibles aux exemples que nous offrent ceux que nous considérons comme étant, sous quelque rapport, au-dessus ou au-dessous de nous; c'est une femme, un enfant, un vieillard, un serviteur, un idolâtre, un prince, un savant, un beau génie, un saint, Dieu lui-même, etc.

Ce point demande encore, non pas qu'on écarte entièrement, mais qu'on emploie fort sobrement certaines histoires miraculeuses tirées des vies des saints.

Quelque respectables que soient ces autorités, quelque bien fondés que paraissent ces faits, il ne faut pas trop facilement heurter cette répugnance qu'éprouvent la plupart des hommes à y ajouter foi, ni exiger d'eux un sacrifice auquel ils ne sont pas rigoureusement tenus. On peut citer tant de fortes preuves en faveur des vérités de notre sainte religion, qu'il serait véritablement fâcheux qu'on les abandonnât,

pour leur préférer des faits extraordinaires, dont le choix peu judicieux pourrait inspirer à des auditeurs délicats une idée défavorable des lumières ou des connaissances du prédicateur. On fait naître au contraire la confiance dans l'esprit des personnes éclairées, ou qui se piquent de l'être, quand on s'abstient d'admettre des faits légèrement et sans bonne preuve. Ceux dont l'orateur pourra se donner lui-même pour garant, et que lui fournira une longue expérience du saint ministère, auront souvent une force particulière, s'il est d'ailleurs un homme grave dont l'attestation soit de nature à faire autorité.

4° Ils doivent être amenés naturellement et présentés d'une manière intéressante. Quelquefois on commence par dire un mot en faveur du mérite, de la fidélité, du discernement de l'auteur qui rapporte le fait que l'on cite. On aime aussi à relever la personne proposée comme exemple, et l'on a soin de faire valoir toutes les circonstances qui peuvent donner plus d'importance au fait rapporté, et par là plus de force à ce qu'on en conclut. Quand l'exemple est important et décisif, il est bon de déduire avec feu les conséquences, en établissant des parallèles, en tirant de l'exemple même de quoi réfuter les prétextes, etc. Si les faits ne sont pas très-importants, ou s'ils sont connus, surtout si l'on a principalement en vue l'ornement du discours, on peut se contenter d'y faire une simple allusion.

SECTION XII.

Des digressions.

On ne saurait éviter avec trop de soin, dans le développement de ses preuves, de s'écarter de son sujet et de couper

le fil de son raisonnement, pour intercaler des considérations qui ne s'y rapportent pas ou n'y tiennent que faiblement. Cependant quelques rares digressions bien ménagées, bien placées, peuvent faire un très-bon effet. Elles délassent et reposent l'esprit des auditeurs, en le détournant un instant de sa route, pour offrir à sa curiosité un nouvel objet. Elles servent quelquefois non-seulement d'ornement, mais encore d'appui aux endroits du discours où on les place, et elles fournissent à l'orateur le moyen de toucher certaines choses qui importent aux auditeurs ou au sujet. On s'en servira tantôt pour traiter en passant un point de morale utile, qui n'est pas l'objet principal du discours, mais avec lequel il a quelque rapport quoique éloigné; tantôt pour revenir sur quelque matière plus importante, dont on ne peut pas faire constamment le sujet de son discours, et qu'il est néanmoins intéressant de rappeler souvent, pour l'inculquer davantage, renouveler et fortifier les impressions qu'on a faites précédemment. Il s'agit, par exemple, d'obtenir la cessation d'un désordre, l'extirpation d'un vice, la persévérance dans une pratique utile de dévotion, de faire prendre une bonne résolution, etc. Dans une longue suite d'homélies, St.-Chrysostôme s'arrange de manière à revenir constamment et avec force sur la nécessité d'extirper le vice du jurement.

La digression, pour être bonne, doit avant tout être nécessaire ou du moins fort utile. Elle doit encore avoir un rapport quelconque avec le sujet et s'y rattacher naturellement; et quoiqu'elle paraisse s'écarter du sujet, elle ne doit pas cependant en sortir tout-à-fait. Ensuite qu'on ne perde pas de vue dans la digression même le sujet principal, afin d'y revenir bientôt et d'y rentrer naturellement. Enfin qu'on tâche de la rendre intéressante et capable de fixer vivement l'attention.

SECTION XIII.

De la réfutation.

Dans le discours où l'on s'attache à convaincre, la réfutation consiste à détruire les erreurs opposées, soit à la vérité qui est mise en thèse, soit aux vérités secondaires sur lesquelles on l'appuie, soit aux conséquences qu'on en déduit. Elle ne fait pas dans l'éloquence sacrée le sujet d'une partie à part, comme au barreau ou à la tribune ; il n'y a pas ici d'avocat de la partie adverse, dont on ait besoin de prévoir et d'éluder les moyens ; et l'on n'a à réfuter que les objections qui se forment dans l'esprit des auditeurs à mesure qu'on établit une vérité et qu'on en expose les conséquences.

On conçoit dès lors que la réfutation doit généralement marcher avec l'argumentation elle-même, et qu'à mesure qu'on traite ses preuves, il faut prévoir tout ce que l'auditeur peut raisonnablement y objecter, et s'occuper de détruire ses doutes, de résoudre ses difficultés. C'est comme un complément de chaque preuve. Si vous le négligez, vous laisserez subsister dans les esprits des idées opposées à la vérité, contre lesquelles viendront se briser toutes vos raisons et toutes vos paroles.

La réfutation est peut-être ce qu'il y a de plus difficile dans un discours. Elle exige, avec de la pénétration, avec du discernement et une certaine habitude de la controverse, une grande connaissance du cœur humain, ainsi que des préjugés et des travers propres aux lieux, au temps, aux personnes ; enfin elle demande cette sage réserve et ce ton

plein de ménagements et d'égards, avec lesquels on combat sans irriter, on triomphe sans humilier, sans aigrir son adversaire.

A mesure que vous avancez dans le développement de votre sujet et dans l'amplification de vos preuves, saisissez sur-le-champ, d'un coup d'œil sûr et pénétrant, ce murmure du cœur, cet effort de l'âme s'élançant à la recherche de quelque prétexte, de quelque excuse, de quelque faux principe, ou de quelque fausse conséquence d'un bon principe, à laquelle elle s'attache pour éviter la défaite dont elle se voit menacée. Voyez ce qui choque l'auditeur; est-ce ce que vous lui dites, ou la manière dont vous le lui dites, la circonstance, etc.? Dévoilez, produisez, mettez au jour toutes les difficultés qu'il vous oppose, les plaintes qu'il forme, les subterfuges au moyen desquels il cherche à vous échapper. Mais il faut une certaine dextérité, soit pour bien présenter, soit pour bien résoudre l'objection.

Ayez soin avant tout de produire l'objection dans toute sa force, et telle que l'auditeur la formule intérieurement. Car tant qu'il peut renchérir sur ce que vous dites, il a où se retrancher et se mettre à l'abri de tous vos traits. Produisez sa pensée tout entière et, autant qu'il est possible, dans les termes mêmes dont il se servirait, en sorte que vous rencontriez si juste qu'il dise en vous écoutant : c'est cela même, voilà précisément ce qui m'embarrasse. Il sera étonné et charmé que vous ayez si habilement lu au fond de son cœur. Il est bon en outre de reconnaître que l'argument est loin d'être à mépriser, qu'il est spécieux, qu'on peut facilement s'y laisser prendre. Vous avez l'air ainsi de justifier sous certain rapport votre auditeur, vous le ménagez ; il sera moins humilié lorsque vous montrerez le peu de fondement de ces préjugés qui faisaient peut-être depuis long-

temps la règle de sa conduite. Il faut éviter avec le plus grand soin de paraître insulter à la faiblesse de ses raisons, de même qu'après l'avoir forcé, pour ainsi dire, à rendre les armes, il faut soigneusement éviter de l'humilier par des airs de jactance et de triomphe.

Que la réponse, quoique présentée avec ménagement et discrétion, soit catégorique et décisive, du moins pour un esprit raisonnable. Si le manque de lumières ou de connaissances spéciales réduisait un orateur à ne donner que des réponses faibles, vagues ou hasardées, il vaudrait beaucoup mieux qu'il supprimât l'objection elle-même. Ce serait un mal, mais un moindre mal ; car dès que la solution d'une objection, d'une difficulté ne satisfait pas, si l'auditeur est de bonne foi, il s'en scandalise ; si, comme il n'arrive que trop souvent, il est de mauvaise foi, il triomphe intérieurement de l'inhabileté, de l'impuissance de l'orateur et même il le méprise. Ce que l'on peut faire quelquefois, lorsqu'on n'est pas sûr de pouvoir résoudre catégoriquement une difficulté, c'est de glisser parmi les preuves tout ce qu'on croit de nature à diminuer l'effet des objections, sans cependant les formuler et sans les traiter à la suite des preuves. Il est certain qu'il y a souvent dans ceux auxquels nous parlons, des sentiments, des idées, qu'il est dangereux de heurter de front, et qu'il est infiniment plus utile de prendre, pour ainsi dire, de biais, de combattre indirectement et sans paraître en avoir l'intention.

Supposé que, comme c'est l'ordinaire, vous mettiez en avant l'objection pour la détruire ensuite, voici les différentes méthodes que vous pouvez employer. Voyez premièrement d'où part l'objection : est-ce d'un mauvais principe ou d'une mauvaise conséquence d'un bon principe ? Le dernier cas est le plus commun et le plus avantageux pour

l'orateur. Il est le plus commun : la plupart des erreurs et des préjugés sont de fausses applications de bons principes. Il est le plus avantageux pour l'orateur, en ce qu'il peut accorder quelque chose à ceux qu'il combat ; il leur rend justice en quelque sorte ; s'ils errent, ce n'est que dans l'application d'un principe vrai et indubitable. Massillon réfute ce faux principe : *La jeunesse est la saison des plaisirs*, en rappelant que la mort surviendra peut-être dans le cours de ces années, etc. ; qu'on fait d'ailleurs à Dieu un grand outrage en ne lui réservant que les restes de son existence.

Le principe qu'on nous oppose a quelquefois un double sens, l'un vrai, l'autre faux. *La miséricorde aide à expier les crimes. Oui,* répond Massillon, *les crimes dont on se repent, mais non ceux que l'on aime.*

Si le principe ne peut être attaqué, détruisez la conséquence. *Le chrétien doit avoir soin de son honneur,* dit le duelliste. *Curam habe de bono nomine* (Eccli. 41, 15). La conséquence qu'il en tire est aussi fausse que le principe est vrai.

2° Quelquefois l'on attaque et l'on détruit l'un après l'autre le principe ou le fait et la conséquence qu'on en tire. Le principe réfuté, on ajoute : mais supposé qu'il soit véritable, vous ne pouvez encore rien en conclure en votre faveur ; ou bien, c'est l'inverse : je vous accorde pour un moment le principe, ou : supposé que le principe d'où vous partez soit fondé, vous ne pouvez encore rien en conclure ; mais votre principe lui-même ne subsiste pas. Ce qui fait une double réfutation d'une même erreur, qui renferme une belle gradation. Il arrive souvent aux orateurs d'attaquer l'un après l'autre le principe et la conséquence, la majeure et la mineure de l'argument qu'on leur oppose.

3° Ce qui est surtout favorable à la cause, c'est lorsqu'on peut rétorquer un argument, lorsqu'on peut tirer des raisons mêmes et des raisonnements qu'on prête à l'auditeur de quoi le confondre. Nous en donnerons un exemple à l'article de la figure nommée *concession*. Quelquefois l'orateur propose une objection qu'il accorde tout entière, afin d'avoir l'occasion d'insister plus fortement sur un point, sur une conséquence qui semble offrir plus de difficulté. Ainsi, par exemple, après avoir montré le danger des richesses, il suppose qu'on lui fait cette objection : Mais, s'il en est ainsi, il est donc bien difficile à un riche de se sauver. L'orateur accordera l'objection tout entière, et insistera sur cette vérité en alléguant la parole du Sauveur : *Væ vobis divitibus! facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum.* (Matth. 19, 24.) Cette manière d'amener les dernières considérations a bien plus d'effet que si l'on s'était servi de la marche ordinaire. L'auditeur est vivement frappé de cette concession à laquelle il ne s'attendait pas ; car toute son attention se portait sur la réponse qui allait être donnée à cette objection qu'il faisait peut-être en son cœur avant le prédicateur lui-même. Au reste, dans l'exemple cité, après avoir jeté un effroi salutaire dans le cœur du riche, il sera bien de le consoler, de l'encourager, en citant la suite du texte : *Apud homines hoc impossibile est : apud Deum autem omnia possibilia sunt.* Tout est possible à l'homme par la grâce et la grâce s'obtient infailliblement par la prière.

4° Voyez si l'objection vient d'une erreur de l'intelligence, ou de la corruption du cœur. Dans le premier cas il suffit d'éclairer; dans le second, il faudra employer une vive argumentation, le pathétique, les figures véhémentes. Il n'y a que les grandes vérités, celles qui parlent à l'homme

de ses fins dernières, qui puissent faire taire le murmure des passions.

Les figures qui servent à la preuve, servent également à la réfutation. Amasser et énumérer les objections, en y répondant vivement à mesure qu'on les propose, produit toujours un excellent effet. *Vous vous plaignez*, dit le P. Neuville, dans un sermon pour la fête de tous les saints, *de l'empire et de la tyrannie de vos passions : mais l'Église vous montre un Paul.... un Jérôme..... ; vous apportez pour excuse la corruption du siècle, où vous retiennent les engagements de votre état : mais l'Église vous montre des hommes qui sous le climat empesté du siècle, ont su conserver cette fleur de l'innocence si délicate et si fragile, etc., etc.*

CHAPITRE IX.

PARTIE PATHÉTIQUE DU DISCOURS.

Vous avez éclairé les esprits par l'instruction ; vous les avez convaincus par vos arguments ; reste à les émouvoir par les passions, ce qui est à la fois le plus important et le plus difficile, et ce qui suppose dans l'orateur deux grands bienfaits de la nature et de la grâce, une âme sensible et une véritable piété.

SECTION I.

Nécessité des mouvements passionnés.

La passion est un mouvement de l'âme, qui émue à la vue d'un objet réel ou imaginaire, s'en approche ou s'en

éloigne. Ainsi toute passion donne à l'âme une impulsion, lui imprime un mouvement, pour l'approcher de ce qui l'attire, l'éloigner de ce qui la rebute. Données à l'homme dès sa formation, les passions étaient destinées à l'aider dans la poursuite du bien et dans la fuite du mal. Mais l'homme s'étant révolté contre son créateur, les passions à leur tour secouèrent le joug de l'homme, et prirent même sur lui un tel ascendant que presque toujours nous fermons l'oreille aux prescriptions sévères de la raison, et que la voix séduisante des passions nous captive et nous entraîne. A chaque instant nous recevons les impressions des biens et des maux, soit présents, soit absents, soit réels, soit chimériques, à chaque instant aussi nous obéissons en aveugles à ces impressions.

Puisque les passions exercent sur l'homme un si grand empire, l'orateur qui dédaignerait de les appeler à son aide, négligerait un de ses plus puissants moyens de succès. Mais remarquons de plus que tous les désordres, tous les vices, en un mot ce que vous prétendez réformer dans vos auditeurs, tout cela a pour cause unique les mouvements déréglés du cœur. L'incrédulité elle-même presque toujours est le fruit des mauvaises passions; si vous venez à bout d'affranchir l'incrédule, de leur honteuse et funeste servitude, vous aurez guéri son esprit en même temps que son cœur. Le meilleur prédicateur est donc celui qui sait opposer aux émotions coupables des émotions contraires, puisque ce n'est que par là que l'on peut en triompher. *Affectus pravi, velut clavus clavo, contrariis affectibus pellendi sunt,* dit Grenade.

Vous avez enseigné, exposé le devoir avec beaucoup de lucidité, et vous n'avez fait qu'une impression légère : vous l'avez prouvé, vous avez même laissé vos auditeurs convain-

cus qu'ils devaient le remplir ; et cependant ils hésitent encore. Pourquoi ? parce que la passion résiste intérieurement ; ils sont convaincus, ils ne sont pas persuadés, la volonté n'est pas gagnée ; on s'est donné beaucoup de peine pour éclairer l'intelligence ; mais tout a porté à faux ; car ce n'était pas l'intelligence qui était malade, mais bien le cœur qui était dominé par les passions ; et les preuves, les arguments ont peu de pouvoir sur le cœur. Ces sentiments, ces penchants, ces passions, voilà les véritables adversaires, voilà les ennemis qu'il faut combattre. Comment ? en leur opposant des mouvements contraires, en ramenant la volonté par où elle s'est égarée, en se servant pour sauver l'homme, des mêmes moyens qui ont servi à le perdre, de ces moyens qui sont certainement de nature à agir fortement sur lui, comme ses égarements mêmes en sont une preuve.

Combien peu d'hommes dans nos pays catholiques ignorent ou révoquent en doute l'existence d'un enfer, et quelle multitude néanmoins vit comme s'il n'y en avait pas ? Ce n'est donc pas tant l'instruction qui manque, ce n'est pas l'esprit qui a besoin de lumières, c'est le cœur qui est gâté et qui volontairement se livre à des penchants déréglés, malgré les réclamations de la foi et le cri de la conscience. Aussi quels sont généralement les prédicateurs qui convertissent, ce sont ceux qui s'appliquent plus à toucher le cœur qu'à parler à l'esprit, ou plutôt qui ne parlent à l'esprit qu'autant qu'il le faut pour s'adresser ensuite vivement et fortement au cœur. Un raisonnement solide et lumineux peut bien ébranler l'auditeur ; mais le toucher et le porter efficacement à changer de vie, c'est l'effet des mouvements pathétiques habilement ménagés.

La persuasion a au-dessus de la simple conviction, dit Fénélon, que non-seulement elle fait voir la vérité, mais

qu'elle la dépeint aimable et qu'elle émeut les hommes en sa faveur : ainsi dans l'éloquence tout consiste à ajouter à la preuve solide les moyens d'intéresser l'auditeur et d'employer les passions pour le dessein que l'on se propose. On lui inspire l'indignation contre l'ingratitude, l'horreur contre la cruauté, la compassion pour la misère, l'amour pour la vertu, et le reste de même. C'est là agir sur l'âme des auditeurs et émouvoir ses entrailles.

Ainsi s'opère la persuasion, ainsi sont assurés les fruits d'un discours; et de là cette maxime : qui touche le plus, prêche le mieux. Telle est la règle tracée par l'éminent écrivain que nous venons de citer, pour juger du mérite d'un sermon : il est bon, il est éloquent à proportion qu'il attendrit ou inspire de fortes passions. De là encore cette recommandation pressante de tous les maîtres de rhétorique sacrée, de viser continuellement dans la prédication à toucher et à remuer. Toute la force de la parole, dit au même endroit Fénélon, ne doit tendre qu'à mouvoir les ressorts cachés que la nature a mis dans le cœur des hommes. De même, dit St.-François de Sales, que les maîtres de la vie spirituelle enseignent que dans l'oraison, il ne faut pas s'appliquer trop longtemps aux raisonnements de l'esprit, mais s'adonner principalement aux affections du cœur; de même dans la prédication il faut plus viser à remuer le cœur qu'à éclairer l'esprit. A l'exemple des maîtres de la vie spirituelle, le saint évêque aurait pu joindre celui de Dieu même, dont la grâce agit à la fois sur l'intelligence pour l'éclairer, et sur la volonté pour l'influencer et la porter au bien.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres autorités également très-graves, celle de Grenade : toucher, dit-il, est la principale fonction du prédicateur; celle du P. Rapin : on ne persuade bien l'esprit que par ce qui touche le cœur; celle

de St.-Alphonse de Liguori : ce qu'il y a de plus important dans la prédication, c'est d'ébranler la volonté des auditeurs. Tous nous assurent d'un commun accord que le pathétique est la principale qualité d'un sermon, et qu'il faut la préférer à tous les avantages oratoires.

En traitant de ce puissant moyen de persuasion, nous suivrons à peu près la même marche que pour les deux autres : le choix des sentiments, la place qu'ils doivent occuper, l'ordre dans lequel on doit les distribuer, la manière de les exciter, la réfutation.

SECTION II.

Choix des sentiments.

Pour faire un choix convenable des sentiments qu'on se propose d'exciter dans ses auditeurs afin de gagner leur volonté, il faut faire attention à plusieurs choses et avant tout à la nature même des passions.

1° Voici les principales passions : *L'amour* qui incline vers un objet présent ou absent ; *la haine* qui en éloigne et porte à le repousser ; *le désir* qui attire vers un objet aimé et absent; *l'aversion* qui porte à écarter ce que l'on redoute ; *la joie* qui jouit du bien présent ; *la tristesse* qui s'afflige du mal présent. A la présence, ou à l'absence de l'objet, les cinq autres passions unissent la difficulté : *l'audace* et *la crainte*, *l'espérance* et le *désespoir*, *la colère*. A ces onze principales passions se rapportent toutes les autres, telles que la honte, l'émulation, l'admiration, l'étonnement, la compassion, etc. Il n'est aucune de ces passions que l'orateur sacré ne doive quelquefois ou faire naître ou calmer, et qui ne soit pour lui un puissant moyen de persuasion.

2° Quoique tous les hommes aient au fond de leurs cœurs le germe de toutes les passions, puisque sans cela la nature humaine ne serait pas complète chez eux, cependant ce germe n'est pas également développé dans tous les individus, et ce qui est faible chez l'un est précisément ce qui domine chez l'autre. *Trahit sua quemque voluptas.* Chacun a une passion qui le maîtrise et entraîne tout après elle. Cette différence peut tenir à la *complexion :* une personne sanguine est sensible et tendre ; un tempérament bilieux s'indigne, s'irrite, s'emporte facilement ; le flegmatique est froid, indifférent, n'a ni feu ni vigueur, et n'est point né pour les grandes choses ; le mélancolique aime à s'environner d'idées noires et se nourrit de ses larmes. Elle peut tenir à l'*âge :* le jeune homme est bouillant, sensible à l'honneur, ardent pour le plaisir, indifférent à la possession des biens de la fortune ; à peine entré dans l'âge viril, les calculs d'intérêt et d'ambition l'occupent tout entier ; vieillard, une longue expérience le rend prudent jusqu'à la défiance, un long usage des biens de la terre l'y attache fortement. — Aux *conditions :* les classes élevées se laissent plus dominer en général par le sentiment de l'honneur, les conditions inférieures, par l'intérêt. — A l'*éducation*, aux *habitudes*, aux *mœurs :* on trouve des âmes où tous les beaux et nobles sentiments sont tellement éteints, qu'elles ne sont plus accessibles qu'au plus grossier égoïsme.

3° Même pour exciter les passions, il faut faire attention au degré d'intelligence des auditeurs. Quand le sentiment agit, ce n'est pas d'une manière tellement aveugle qu'il ne soit en même temps logique, et ne renferme un raisonnement dont la base est une vérité, ou une erreur qui prend les dehors de la vérité. L'intelligence allume le sentiment : *Ignoti nulla cupido.* On aperçoit un objet ; on s'y arrête par

la réflexion ; on le saisit, on l'apprécie et de là l'amour ou la haine, le désir ou l'aversion, etc. Si donc dans une prédication tout le monde n'est pas ému de la même manière, il ne faut pas seulement l'attribuer au plus ou moins de sensibilité de ceux qui écoutent, mais encore à leur intelligence plus ou moins développée, laquelle ne saisissant pas également bien la force des vérités, ne les présente pas non plus avec la même force à leur sensibilité. Au reste cela peut venir encore de ce que les mêmes vérités, les mêmes motifs, les mêmes objets ayant été trop souvent offerts à la sensibilité, celle-ci s'y est faite et n'y trouve plus rien qui puisse l'intéresser ou l'émouvoir.

Toutes ces choses présupposées, quels sentiments choisirons-nous de préférence pour les exciter dans les cœurs et amener la persuasion des vérités que nous avons en vue ? Il semble que l'on peut répondre à cette question : Il faut choisir les sentiments qui conviennent et à la matière et à l'auditoire.

Voyez d'abord quels sentiments comporte en général la matière que vous traitez. Il serait ridicule, par exemple, de recourir aux passions véhémentes dans un sujet paisible, ou de faire parler la tristesse et l'affliction là où il faut ouvrir son cœur à la joie et à l'allégresse.

Considérez avec plus de soin encore quel auditoire vous avez sous les yeux : quels sont ses goûts, ses penchants, ses affections, ses intérêts. Chercher à découvrir les plus secrètes pensées de mes auditeurs, c'est là, dit l'orateur romain, à quoi je m'applique de toutes mes forces. *Ut odorer quid sentiant, quid existiment, quid velint;* car, ajoute-t-il, *facilius est commotum incitare quam commovere languentem.*

Pour instruire, vous allez du connu à l'inconnu ; pour

convaincre, du certain à l'incertain ; pour toucher, on suit une méthode qui a quelque chose d'analogue ; on examine quelle corde de l'âme est la plus sensible, quelle partie de l'âme se laisse plus facilement émouvoir ; puis négligeant tout le reste, on s'attache à faire vibrer cette corde plus sensible, on s'adresse à cette partie plus facile à émouvoir. Abstenez-vous par conséquent de vouloir exciter des émotions auxquelles vos auditeurs ne sont pas accessibles, soit à cause de leur âge, de leur complexion, de leur plus ou moins de vertu, soit à cause de quelque autre circonstance.

Afin de n'employer que des sentiments en rapport avec l'état des esprits dans une paroisse, rappelez-vous cette progression de mouvements intérieurs par lesquels, selon le saint concile de Trente, comme par autant de degrés, l'homme arrive à la justification. Le premier degré est la *foi*.

Cet assentiment, cette affirmation de notre intellect devient sentiment, ou plutôt une source des meilleurs et des plus nobles sentiments, lorsque l'âme frappée des objets proposés à sa croyance, se sent entraînée vers ces objets, s'élance vers eux et s'y attache fortement.

Le 2e degré est *la crainte des jugements de Dieu et des châtiments de l'autre vie*. La crainte est en effet un sentiment qui exerce sur l'homme un très-grand empire, parce que cette passion s'appuie sur ce qu'il y a de plus fort en lui, l'amour du bonheur. Aussi est-il, quand il a Dieu pour objet, le commencement de toute sagesse et le principe de toute perfection. Que ne produit pas dans l'univers cette crainte salutaire ? Qu'est-ce qui arrête l'homme au moment où, par une action dont lui seul au monde aura jamais connaissance, il peut assouvir ses criminels désirs, si ce n'est la pensée de Dieu qui le voit et la crainte de ses châtiments ? Y a-t-il rien de plus puissant

pour arracher à des habitudes tyranniques la plupart des hommes, en leur faisant rompre des attachements violents et illicites, que la crainte de l'enfer ? Le prédicateur doit donc s'attacher à exciter dans l'homme un sentiment aussi salutaire, il ne saurait trop se faire un auxiliaire de ce puissant mobile des œuvres humaines, surtout lorsqu'il voudra obtenir des auditeurs un sacrifice plus difficile, un renoncement plus généreux. Il faut placer dans tous les cœurs un bon fondement de crainte de Dieu et l'y fortifier sans cesse.

Il sera bien néanmoins de ne s'y arrêter, dans le cours de ses prédications, qu'autant qu'il sera nécessaire pour amener les cœurs à s'ouvrir à un sentiment plus noble et qui approche l'âme davantage de Dieu : je veux parler de l'*espérance* ; c'est le 3e degré de justification. On ne peut guère rendre de plus grand service à l'homme que d'animer sans cesse en lui et de porter au plus haut point ce noble et doux sentiment de confiance dans l'infinie miséricorde de Dieu, de ce Dieu qui lui a préparé de si magnifiques récompenses et lui offre si généreusement, avec le pardon de toutes ses offenses, les grâces nécessaires pour arriver à l'heureux terme de son pèlerinage sur la terre. Ce qui perd le pécheur, c'est bien plus le désespoir que la présomption. Attachez-vous donc à relever son courage ; dilatez-lui le cœur, ne cessez de lui montrer la possibilité du retour à Dieu, la grandeur des miséricordes du Seigneur, la facilité de la conversion quand on la veut sincèrement. Agissez de même par rapport à l'observation des commandements les plus difficiles. Ne cessez de proclamer l'efficacité de la grâce, l'infaillibilité de la prière, le mérite et les effets admirables de la confiance en Dieu. Avez-vous tonné avec force contre les désordres des hommes ? avez-vous inspiré une vive crainte des jugements de Dieu, des châtiments de

l'autre vie ? ne manquez pas de ranimer le courage de vos auditeurs, en leur présentant quelque considération consolante, qui adoucisse un sacrifice que la crainte seule n'aurait pas obtenu. Voulez-vous consoler ceux qui pleurent, adoucir les peines de ceux qui souffrent, qui sont en proie à ces chagrins, à ces calamités de tout genre, dont la vie de l'homme est semée : qu'est-ce qui pourra vous venir plus efficacement en aide que l'espérance chrétienne ?

L'espérance est la voie qui d'ordinaire conduit au degré le plus élevé à l'*amour*. L'espérance nous fait aimer Dieu, comme le souverain bien de nos âmes ; bientôt, la grâce achevant en nous son œuvre et épurant de plus en plus nos sentiments, nous fait parvenir jusqu'au plus sublime, au plus pur, au plus délicieux de tous, celui d'aimer Dieu pour lui-même et à cause de ses infinies perfections. C'est vers ce but si noble et si relevé que le prédicateur doit s'efforcer de diriger ceux dont l'instruction lui est confiée ; c'est vers ce terme qu'il doit tendre continuellement, car il est la plénitude de la loi. Aimez Dieu par dessus toute chose et votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu, voilà ce qu'il ne doit cesser de répéter ; voilà la flamme de charité dont il doit embraser tous les cœurs.

SECTION III.

Place et ordre des mouvements oratoires.

Il est extrêmement important de bien placer les mouvements oratoires ; il ne faut ni chercher trop tôt à émouvoir, ni le faire mal à propos, ni vouloir donner à une émotion vive trop de durée en insistant trop sur le mouvement qui l'a

excitée. En général on se défie d'un orateur qui s'annonce dès son début comme disposé à entraîner par une force aussi aveugle que les passions. On est tenté de croire qu'il ne renonce à s'adresser d'abord à l'intelligence que faute de bonnes raisons. Au contraire, s'il commence par nous instruire, et par nous prouver la vérité, une fois que nous jugeons sa proposition bien établie et digne de notre assentiment, nous nous livrons non-seulement sans peine, mais même volontiers à tous les mouvements passionnés qu'il voudra imprimer à nos âmes.

Prenez garde aussi d'employer mal à propos le sentiment. Il est essentiel pour le pathétique de bien prendre son temps. Cette véhémence à laquelle on s'abandonne quelquefois avant d'y avoir suffisamment préparé ceux qu'on voulait émouvoir, les laisse froids, étonnés, plus portés à rire de l'orateur qu'à sentir avec lui. Suivez la marche de la nature ; voyez comme le sentiment naît peu à peu dans votre cœur par la méditation, comme nous l'expliquerons tout-à-l'heure, de quelque forte vérité, par la considération de quelque image frappante ; pour émouvoir les autres, usez des mêmes moyens, suivez la même marche, que vous trouvez être les plus convenables, les plus efficaces pour vous-même. Au reste s'il faut préparer les esprits à un mouvement oratoire, il faut cependant toujours que celui-ci semble spontané. C'est ici surtout que le prédicateur doit paraître inspiré. Gardez-vous donc bien d'annoncer une partie pathétique, ou de rien dire d'où l'on puisse inférer que vous vous proposez d'exciter le sentiment.

Abstenez-vous enfin d'être d'une égale véhémence d'un bout du discours à l'autre. L'état de l'âme dans la passion est un état violent ; le faire durer trop longtemps, c'est fatiguer singulièrement les auditeurs, en exigeant d'eux une

trop grande tension d'esprit ; c'est s'exposer à épuiser leur sensibilité.

La place naturelle des mouvements oratoires est à la fin des parties du discours et des subdivisions. Il faut avoir soin de tirer avec feu les conséquences des fortes preuves, en changeant une simple conclusion en mouvement ; ou bien de présenter quelques-unes des preuves avec chaleur et sentiment. Une fois l'intelligence convaincue, la volonté cède aisément, et obéit sans peine au mouvement qu'on lui imprime. Ayant accordé les prémisses, elle se prête avec d'autant plus de plaisir à admettre les conséquences, qu'elle les voit d'accord avec ce qu'elle a de plus intime, c'est-à-dire, la crainte du mal et le désir du bonheur, en quoi peuvent se résumer toutes les passions. Si au contraire, ayant achevé de présenter votre preuve, au moment que l'auditeur n'attendait plus qu'un mouvement quelque peu passionné pour se donner à vous, vous passez outre pour entrer immédiatement dans un nouvel ordre d'idées, l'effet est perdu ; l'esprit est éclairé, mais le cœur n'est pas changé. Pressez-le donc vivement, poussez-le de toute part, attaquez-le d'une manière si pressante, qu'il ne puisse respirer et qu'enfin il soit forcé de se rendre.

Quant à l'*ordre* qu'il faut mettre entre les mouvements passionnés, lorsque l'on veut incliner la volonté au moyen de plusieurs passions, si l'une dépend de l'autre, c'est à celle-ci qu'on doit s'adresser d'abord ; autrement, adressez-vous en dernier lieu à celle qui entraînera plus infailliblement la volonté. Exemple : vous voulez porter à éviter le péché : 1er sentiment qui doit en éloigner, l'amour de Dieu offensé par le péché ; 2e sentiment, la crainte de l'enfer où le péché précipite l'homme. Lequel de ces deux sentiments est le plus fort, le plus propre à entraîner, non pas tout auditoire, mais

l'auditoire auquel vous vous adressez ? Autre exemple : vous voulez encore inspirer de l'éloignement pour le péché : 1er sentiment, l'amour de notre bien-être, le péché nous privant du ciel ; 2e sentiment, la crainte de l'enfer. On voit que l'un de ces sentiments découle de l'autre, qui le renferme, pour ainsi dire.

Si vous vous adressez à la même passion par des considérations différentes, graduez-les de manière à rendre l'impression toujours plus forte. Il y a ordinairement une passion ou un ordre de passions qui domine dans un sujet : jetez-en la première étincelle dans l'exorde; que la flamme aille croissant et se développant dans la confirmation, jusqu'à ce que dans la péroraison elle ait atteint son plus haut degré. Il faut avoir soin, en établissant les divisions et les subdivisions, de mettre de préférence en dernier lieu, les points qui prêtent davantage au sentiment.

SECTION IV.

Sur la manière d'exciter les sentiments.

Quand vous aurez fait choix d'un sentiment occupez-vous des considérations les plus propres à le faire naître; de la forme qu'il faut leur donner, du soin de vous en bien pénétrer vous-même avant de les présenter à votre auditoire.

1° Ces considérations doivent être pressantes et entrer dans les intérêts des auditeurs. Ces intérêts se divisent en deux ordres, les intérêts de l'ordre surnaturel, le ciel, la grâce, etc.; les intérêts de l'ordre temporel, la fortune, l'honneur, la santé, etc. Quoique le paradis, l'enfer, l'éternité soient les grands intérêts qui doivent remuer les âmes, et par lesquels on obtient régulièrement ce qu'on ne peut obtenir

autrement, ils ne font pas toujours néanmoins l'impression qu'ils devraient faire, parce qu'on s'obstine à ne les envisager que dans un certain éloignement. Il sera donc souvent très-utile de recourir à des considérations qui se rattachent à des intérêts plus immédiats, plus prochains en quelque sorte. Celui qui est livré au vice, sera quelquefois moins sensible aux motifs surnaturels, qu'à la perte de la santé, de l'honneur, de la vie, que vous lui annoncez devoir être la suite prochaine de ses désordres. Un puissant motif pour retenir dans le devoir un jeune homme du monde qui songe à s'établir, sera de lui faire envisager comme devant être la récompense de sa bonne conduite, une bénédiction particulière du ciel sur son établissement.

2° Remarquez avec soin que ce n'est pas du tout la même chose de prouver qu'on doit être ému de tel ou tel sentiment et d'émouvoir réellement. Vous avez démontré, par exemple, par toute sorte de bonnes preuves et d'arguments qu'on doit à Dieu de la reconnaissance, aux auteurs de ses jours la tendresse filiale, aux malheureux la commisération. Vous avez forcé vos auditeurs de convenir qu'il est juste et raisonnable d'ouvrir son âme à ces nobles sentiments; mais ces sentiments, vous ne les avez pas donnés. Vous y avez préparé, et le mouvement, l'impulsion passionnée arrivant ensuite, on s'y livrera aisément et avec plaisir, et alors, mais alors seulement, on sera touché et persuadé. Que faire donc pour donner ce mouvement, imprimer cette impulsion passionnée?

Ce qui avant tout émeut les passions, comme nous l'avons remarqué en parlant du talent de l'imagination, c'est ce qui frappe les sens. Ainsi les sons d'une musique guerrière agissent avec force sur l'âme des braves et les enflamment d'ardeur. Mais c'est surtout au sens de la vue qu'il est

expédient d'avoir recours. Quel effet ne produisit pas sur le peuple romain la robe de César, lorsqu'elle fut déployée sous ses yeux, déchirée et sanglante? Antoine pouvait-il mieux faire naître dans les cœurs la compassion pour l'infortuné dictateur et la colère contre ses meurtriers? De même y avait-il rien de plus propre à servir l'éloquence de S^t^ Chrysostome, et à pénétrer les âmes du mépris de toutes les grandeurs et des vanités du monde, que la vue de l'orgueilleux Eutrope réduit à arroser de ses larmes suppliantes le pied des autels? S^t^ Vincent de Paul pouvait-il trouver un meilleur moyen pour émouvoir les nobles dames qui voulaient abandonner l'œuvre des enfants trouvés, que de leur mettre sous les yeux la foule de ces infortunés enfants, et des personnes qui leur donnaient des soins?

Mais il est rare dans l'éloquence sacrée que l'on puisse mettre les choses mêmes sous les yeux. Ce que l'on peut faire, et ce qui est absolument nécessaire, si l'on veut parvenir à exciter une véritable émotion, c'est de suppléer à la présence réelle des objets sensibles par l'image de ces mêmes objets, en les dépeignant à l'esprit de ses auditeurs d'une manière si sensible, si vive, si frappante qu'ils s'imaginent les voir et qu'ils ressentent une émotion analogue à celle qu'ils éprouveraient, si les objets mêmes étaient sous leurs yeux. Cicéron, voulant assurer la condamnation d'un magistrat pervers, s'attache à émouvoir dans le cœur des juges, avec la compassion pour les infortunés capitaines de navire, victimes de l'horrible cruauté du préteur, l'indignation contre l'auteur d'un tel forfait. L'un des moyens qu'il emploie, c'est de porter les regards des juges sur les pères de ces malheureux qui accablés à la fois par l'âge et par la misère à laquelle les a réduits Verrès, sont là, au pied du tribunal, versant des larmes abondantes et invoquant

la vengeance du peuple romain. Il aurait voulu faire également intervenir les mères et les épouses des victimes de Verrès, et faire entendre aux juges leurs cris déchirants. Mais il ne leur a pas été permis de quitter la Sicile. Eh ! bien, l'orateur saura suppléer à leur présence, en décrivant, en dépeignant aux juges les scènes touchantes dont il venait d'être le témoin dans sa visite en Sicile. Je voyais, dit-il, les meres, les épouses, les sœurs, les petits enfants de ces malheureux venir au devant de moi, accablés de douleur et implorant mon zèle et votre compassion. L'une d'elles, la nuit où j'arrivai à Héraclée, vint à ma rencontre, à la clarté des flambeaux, accompagnée de toutes les mères de famille, et se jetant à mes pieds, elle m'appelait son libérateur, et toi, Verrès, elle te nommait son bourreau; elle faisait retentir le nom de son enfant, et abimée dans sa profonde affliction, elle restait étendue à mes pieds, comme s'il eût été en mon pouvoir de rappeler son fils à la vie.

Ainsi vous voulez faire naître dans les âmes la compassion pour les pauvres : invitez votre auditoire à pénétrer avec vous en esprit dans ces réduits de la misère, où vous peindrez ces malheureux manquant de tout, en proie à tous les maux, dévorés par le besoin, et néanmoins cachant sous leurs haillons la Divinité même, la personne même de J.-C. qui souffre en eux et qui reçoit l'aumône que l'on dépose en leurs mains. Vous voulez exciter vivement la douce émotion de la piété filiale ; ayez soin de dépeindre ces soins infinis, cette tendresse de tous les instants, ce dévouement sans bornes d'une tendre mère, de bons parents, pour leur enfant chéri. Vous voulez porter à payer l'auteur de tout bien d'une vive reconnaissance : vous en prouverez le devoir par des arguments ; mais vous n'allumerez le sentiment lui-même que pour autant que vous

vous attachiez à décrire et à bien mettre sous les yeux quelques uns des principaux bienfaits de Dieu, les magnificences de la création, les soins de la douce Providence et ces mille faveurs dont il plait au Souverain maître d'entourer, quoique d'une manière différente, chaque homme sur la terre. C'est ainsi que N. S. recourait souvent à des récits, à des peintures allégoriques, afin d'émouvoir le cœur en éclairant l'esprit. Veut-il, par exemple, nous expliquer avec quelle infinie miséricorde Dieu accueille le pécheur chargé de crimes, mais repentant, au lieu de recourir à de longs raisonnements, il attache nos regards sur cette touchante histoire de l'enfant prodigue que l'on ne peut lire sans verser des larmes.

Lors donc que nous engageons à recourir, pour exciter les passions, à des considérations qui entrent dans les intérêts des auditeurs, notre idée n'est pas qu'on les traite par voie de raisonnement, mais en peignant les objets et les mettant vivement sous les yeux. Un homme ne veut pas pardonner à son ennemi : vous cherchez à le ramener à son devoir, en insistant sur l'obligation absolue de pardonner que Dieu lui impose. Puis vous cherchez à l'amener à une chose aussi pénible à la nature par la considération d'un puissant intérêt, le pardon de ses fautes, qui lui est assuré, à condition qu'il pardonne lui-même à son adversaire. Mais si vous voulez qu'il soit réellement touché de cette considération, ne vous contentez pas d'argumenter, mais placez en esprit votre auditeur, par exemple, à sa dernière heure, à ce moment si terrible pour le pécheur, où il verra tout lui échapper, tout disparaître, que la mort étendra sur lui sa main glacée, où il croira déjà entendre ces épouvantables paroles : jugement sans miséricorde à

celui qui n'a pas fait miséricorde ; point de pardon pour celui qui n'a pas su pardonner.

Procédez de même s'il s'agit de choses appartenant aux intérêts temporels. Vous voulez exciter le sentiment de l'honneur et obtenir par là une détermination de la volonté: mettez sous les yeux le bonheur d'un homme qui jouit de l'estime de tout ce qui l'entoure, dans la vie du quel on ne relève aucune tache, etc. Dépeignez de même tous les désagréments qu'entraîne la perte d'un bien aussi précieux. Ayez soin de placer votre auditeur lui-même au milieu de toutes ces jouissances, de tous ces désagréments.

Appliquez ce qui vient d'être dit à toutes les passions. Ainsi vous inclinerez à *aimer* une personne ou une chose, en décrivant ses belles qualités, en expliquant les rapports d'âge, de condition, de caractère, etc., qu'il y a entre cette personne et votre auditeur, en rappelant ses bienfaits, etc. Remarquons cependant avec Cicéron que l'homme dans son orgueil n'aime pas toujours qu'on lui rappelle les bienfaits dont il a été l'objet ; il est flatté au contraire quand on fait valoir ceux que lui-même s'est plu à répandre. La *haine* naîtra naturellement de la peinture défavorable des personnes ou des choses. Employez des moyens analogues à ceux qui viennent d'être indiqués, pour exciter le *désir* ou l'*aversion*. *Ignoti nulla cupido*. Si vous dépeignez aux yeux du pécheur les biens dont jouissent les justes : les charmes de la bonne conscience, le bonheur du retour à Dieu, etc, il sent aussitôt s'élever en lui *le désir* d'entrer dans ces jouissances par une sincère conversion. Les biens et les maux que vous avez montrés dans l'éloignement, comme objet de *désir* ou d'*aversion*, une fois survenus, feront naître la *joie* ou la *tristesse*. Ainsi le pécheur réconcilié avec Dieu éprouve un vif sentiment de satisfaction, son

cœur se dilate ; il est au comble de la *joie*. A-t-il résisté à la grâce qui l'appelait, il sent redoubler le poids de ses chaînes et l'amertume de son *affliction*. — *L'audace* ou le *courage* s'enflammera dans le cœur du Chrétien, comme dans le cœur du guerrier, si vous offrez à ses regards de grandes récompenses, un succès assuré, etc. Il sera au contraire saisi de *crainte* si vous lui offrez la perspective de choses déplaisantes et la perte des objets qui lui sont le plus chers, ou de grands dangers, de grands maux. Le tableau des miséricordes de Dieu, fait concevoir au pécheur une ferme *espérance* du pardon et le préserve du *découragement*. Enfin la révolte contre Dieu dont l'homme se rend coupable en péchant mortellement, bien décrite et mise sous les yeux, portera le pécheur à l'*indignation* contre lui-même et l'excitera à prendre en main la cause de la justice divine.

3° Mais pour réussir à émouvoir vos auditeurs par des considérations convenables, commencez par vous pénétrer vivement vous-même de l'émotion que vous avez en vue. Jamais un orateur ne parviendra à inspirer des sentiments qu'il ne ressent pas. La passion a un langage qu'il est impossible de contrefaire, et c'est un insupportable contre-sens de prétendre que les auditeurs soient attendris ou effrayés d'une chose qui nous laisse nous-mêmes calmes et indifférents. C'est un bien plus grand contre-sens dans l'éloquence sacrée. Il n'est pas besoin ici de se monter l'imagination pour se rendre propre et personnel en quelque sorte le malheur d'autrui : tous les intérêts des auditeurs sont aussi ceux de l'orateur ; il partage leurs périls, leurs craintes, leurs espérances, et s'il s'adresse aux pécheurs, on ne sera pas étonné de l'entendre se confondre parmi eux.

Qu'il paraisse donc le premier effrayé, affligé des vérités

qu'il annonce; que son style, sa voix, ses traits, son attitude, tout annonce chez lui une vive émotion, et il n'aura plus besoin de s'inquiéter du succès. Pour y parvenir, il n'y a pas d'autre moyen que de se bien mettre à soi-même sous les yeux les objets sensibles ou les images de ces objets, propres à faire naître le sentiment que l'on se propose d'exciter.

Je veux inspirer à mes auditeurs le désir du ciel. Je dois commencer par me tracer à moi-même le plus séduisant tableau qu'il me sera possible, d'après les lumières de la foi, de ce séjour enchanteur d'éternelle félicité dont les livres saints nous ont laissé de si belles images. Je dois contempler quelque temps ces ineffables délices, m'enivrer moi-même aux sources de cet incompréhensible bonheur, en sorte que ravi de tant de merveilles, je puisse communiquer et faire goûter à mes auditeurs les mêmes sentiments; les conduisant eux-mêmes dans cette belle demeure qui leur est préparée, arrêtant leurs regards sur ces splendides récompenses, les plongeant dans ce torrent de voluptés et leur faisant si bien savourer cette pure et ineffable félicité, qu'ils se croient un moment transportés dans les parvis célestes et en possession de l'immortelle couronne.

Suivez le même procédé si vous voulez exciter dans l'âme de vos auditeurs la crainte de l'enfer, ou bien la haine du péché qui a donné la mort à Jésus-Christ. Représentez-vous vivement que vous êtes plongé dans les flammes du ténébreux séjour, que vous sentez toute l'activité de ce feu dévorant; sentez également ce que le Fils de Dieu a éprouvé dans sa passion de cuisantes douleurs; et vous n'aurez pas de peine à faire sentir de même à vos auditeurs la violence des flammes éternelles, la pointe des clous qui ont transpercé le Sauveur et les cruels déchirements de son cœur.

Ainsi encore devez-vous agir toutes les fois que vous voulez porter vos auditeurs à la compassion pour les vives souffrances de Marie, au pied de la croix, des martyrs, des âmes du purgatoire, etc.

Que votre émotion à vous-même soit telle, qu'elle vous absorbe au point que vous soyez tout entier à la recherche des meilleurs moyens de l'exprimer et de la faire partager. Vous ne serez pas tenté dès lors de chercher à faire de l'esprit. Une seule chose en dehors du mouvement doit occuper l'orateur, c'est de calculer dans le débit même l'effet, l'impression qu'il produit sur les auditeurs. S'il les voit accueillir un mouvement, s'ils paraissent émus, il insistera, appuiera fortement et poussera sa pointe, dût-il sacrifier une partie du discours; car il a rencontré juste, il a trouvé l'entrée du cœur. Le reste aurait été peut-être sans effet; tout ce qu'il dira maintenant, portera coup. Mais ceci ne peut être mis en pratique que par celui qui confie à sa mémoire les choses seulement et non pas les mots, ou qui est assez maître de lui pour pouvoir en chaire même passer d'un discours écrit à l'improvisation.

Enfin, un dernier et précieux effet d'une vive émotion sera de prêter aux passions le langage qui leur convient, langage plein de feu et d'abandon, rempli de ces belles figures passionnées, qui échappent naturellement et nécessairement à une âme fortement émue. Nous en indiquerons quelques-unes à l'article du style.

Nous n'avons plus à présenter sur l'emploi des mouvements qu'une observation; elle est relative à l'usage que l'on peut faire de l'imagination, en parlant des mystères, lorsque par exemple, pour inspirer la crainte de l'enfer, le désir du ciel, etc., on s'étudie à faire de ces demeures de l'autre vie des peintures frappantes et propres à inspirer

le sentiment que l'on a en vue. On ne peut pas tout se permettre dans des peintures semblables ; tout ce que l'on dit doit être certain ou du moins vraisemblable, et découler naturellement de ce qui nous a été révélé. Il faut donc écarter tous les détails arbitraires, toutes ces descriptions de tourments ou de délices, qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de l'orateur. Et même en citant les textes des livres saints qui concernent, par exemple, la Jérusalem céleste, il faut avoir soin de présenter comme métaphorique, ce qui n'est que métaphorique, afin de ne pas donner de fausses idées au peuple. Quant à l'enfer, ce que nous en dit le Sauveur est assez terrible, pour que nous n'ayons pas besoin, pour en inspirer la crainte, d'y ajouter du nôtre.

SECTION V.

Sur la manière de combattre les passions.

Si l'orateur se refusait à profiter de l'ascendant que les passions exercent sur la volonté, il se priverait d'un puissant moyen de persuasion ; mais il ne doit pas moins s'occuper à détruire ce que ces mêmes passions peuvent avoir de désordonné dans ceux qui l'écoutent. Le plus souvent les passions de ses auditeurs sont les plus redoutables adversaires qu'il ait à désarmer. Et comment y parviendra-t-il ? Ce sera ou bien en atténuant ce qui les excite ; ou bien en opposant une passion à une passion ; ou bien en tournant la passion contre elle-même.

1° Vous diminuerez la force, par exemple, d'un *attachement* illégitime, d'une *admiration*, d'une estime mal placée, en montrant que l'objet de ces sentiments n'a pas les qua-

lités qu'on lui prête, ou du moins à un tel degré. De même vous adoucirez *la haine* en donnant une interprétation favorable aux actes, aux paroles qui ont irrité. De même encore vous désarmerez *l'envie*, par exemple, des classes inférieures de la société contre les classes élevées, en faisant voir que les honneurs et les richesses sont accompagnés de tant de soucis, et d'un autre côté de tant de difficultés pour le salut, qu'il y a sur la terre entre les hommes une sorte de compensation des biens et des maux.

Quand la passion que l'on veut combattre est fort vive, il est bon de commencer par la justifier en quelque sorte, en paraissant trouver un côté juste et légitime aux raisons qui l'ont fait naître et l'entretiennent. Par là on gagne la confiance ; on a fait une concession ; il est juste qu'on vous accorde aussi quelque chose, qu'on ne pousse pas si loin *l'affliction*, *la colère*, la soif de la vengeance, etc.

2° A une passion l'on oppose la passion contraire : on guérit, par exemple, une *affection* désordonnée en montrant que ce qui captive à ce point les cœurs, mériterait au contraire la *haine* et l'*aversion*; ou simplement une passion différente qui fait diversion et donne une autre direction au mouvement de l'âme. Priam, aux pieds d'Achille, dompte la colère de l'impitoyable héros en ouvrant son âme à la piété filiale, en éveillant en lui des pensées qui l'attendrissent et le désarment. Divin Achille, lui dit-il, souviens-toi de ton père ; de ton père, comme moi, accablé d'années, parvenu aux bornes de la vie. Peut-être est-il en ce moment assiégé par de puissants voisins, et n'a-t-il personne qui le dérobe au péril : cependant lorsqu'il apprend que tu vis, il ouvre son cœur à la joie, et il se flatte chaque jour de voir revenir son cher enfant de devant Troie ; mais moi le plus infortuné des hommes, etc. Achille est vivement ému, il

verse des larmes, et consolant le royal vieillard, qui lui offre dans sa personne et ses paroles l'image de son propre père, il oublie son ressentiment et laisse Priam emporter le corps de son fils.

C'est d'une manière assez semblable à celle-ci que l'on calme l'agitation d'une âme vouée *au ressentiment* et *à la haine*, en attirant son attention sur des idées qui ont pour elle des charmes ; le sentiment de *satisfaction* et de *bonheur* qu'elle éprouve alors, dissipe *la tristesse* qui est inséparable de *la haine* et par là adoucit la *haine* elle-même.

3° Le comble de l'art est de se servir de la passion même qui éloigne de la vertu, pour y ramener, en lui faisant changer d'objet. C'est de beaucoup la méthode la plus sûre. Souvent vous ignorez à quelle passion vos auditeurs sont le plus accessibles ; mais une fois que vous connaissez la cause de leur erreur, vous savez la passion qui exerce sur eux le plus d'ascendant, et vous pouvez vous en servir avec fruit pour les sauver. Vous savez, par exemple, que c'est la honte qui leur ferme la bouche au tribunal de la pénitence ; opposez la honte à la honte : mettez leur sous les yeux l'assemblée universelle du genre humain au jugement dernier, et faites leur comprendre combien plus terrible sera alors l'ignominie qui les accablera, s'ils ne surmontent la honte funeste qui leur lie aujourd'hui la langue. Ceux que la crainte des hommes intimide, qui se laissent dominer par le respect humain, seront ramenés de cette crainte et affermis dans la fidélité à remplir leurs devoirs, si vous éveillez en eux une crainte plus juste et plus légitime, celle de voir un jour J.-C. rougir d'eux devant son Père, comme ils auront rougi de lui devant les hommes.

CHAPITRE X.

DE LA PÉRORAISON.

La fin du discours est le moment décisif; les dispositions où vous laissez votre auditeur le déterminent à céder ou à résister aux impressions de la grâce. Donnez donc des soins tout particuliers à cette partie, et réservez pour elle ce que vous avez de plus propre à entraîner l'assentiment de la volonté. *Quæ excellunt, serventur ad perorandum*, dit Cicéron. Ces matériaux, c'est-à-dire, l'idée ou les idées de la péroraison, ont dû être préparés dans l'invention même du sujet. De quelle nature doivent être ces idées, et quelle forme faut-il donner à la péroraison, c'est ce que détermineront le genre du discours et le besoin de la cause.

Nous ne parlerons pas de cette manière de finir brusquement le discours dont on a vu des exemples dans quelques orateurs. C'est là une méthode tellement extraordinaire, qu'il est impossible que les auditeurs n'en soient choqués et ne se trouvent plus disposés à prendre la chose sous un côté plaisant, qu'à recevoir la forte impression qu'on prétend leur donner. Après que vous avez préparé les esprits dans l'exorde, et que, dans les autres parties, vous avez exposé, développé, inculqué la vérité qui était en question, maintenant que votre tâche est accomplie, et que vous avez rempli l'attente de votre auditeur, il est naturel que vous tiriez et que vous l'aidiez à tirer avec vous les conclusions.

Ceci peut se faire de trois manières : par une récapitulation des principaux motifs qu'on a fait valoir dans le dis-

cours, par des mouvements passionnés, par les deux choses réunies.

La première méthode est peu usitée dans l'éloquence sacrée; parce que, si l'on ne doit jamais, lorsqu'il s'agit de persuader, laisser le cœur pour l'esprit, et s'occuper d'éclairer quand on peut toucher, c'est surtout dans un genre où le principal devoir de l'orateur, comme nous l'avons vu, est d'exciter le sentiment. Cependant on l'emploiera utilement toutes les fois que l'on aura des motifs de laisser bien vivement imprimé dans les esprits un résumé substantiel de la doctrine développée et des raisons dont on l'a étayée.

Voici quelques règles de récapitulation tracées par Cicéron; elles s'appliquent très-bien au genre sacré. On peut, dit ce grand orateur, repasser succinctement chaque chose, ou bien, ce qui est plus difficile, reprendre les parties du discours, et remettre sous les yeux les raisons qui ont servi à la preuve de chacune d'entre elles, en faisant ensuite convenir ses auditeurs qu'il ne reste plus rien à désirer..... Il est bon aussi de joindre aux raisons que l'on récapitule, les objections avec les réponses qui ont été faites.... Au reste la marche doit être diversifiée. Tantôt on fait cette récapitulation comme de soi-même; tantôt on la met dans la bouche d'une personne réelle ou fictive, par exemple, de l'auteur de la loi ou de la loi elle-même personnifiée : Si l'auteur de la loi était ici présent, si la loi elle-même pouvait parler, ne vous dirait-elle pas, etc. Comme cette énumération doit être courte et rapide, ne rappelez que ce qu'il y a d'essentiel et de plus fort, de manière à rafraîchir la mémoire sans répéter le discours.

Les harangues de Cicéron renferment de beaux exemples de récapitulation. C'est ainsi qu'il termine l'une des princi-

pales parties de son plaidoyer contre Verrès, en plaçant dans la bouche du père même de cet indigne magistrat une récapitulation vive et animée de ses malversations et de ses cruautés dans la guerre contre les pirates.

L'orateur sacré fera bien d'employer la péroraison par récapitulation, premièrement dans un discours consacré à l'instruction ; il sera bon quelquefois d'y résumer et d'y rassembler sous un seul point de vue les notions principales qui elles-mêmes résument les autres, afin de les inculquer plus fortement. Cette méthode est souvent excellente ; cependant, surtout quand on parle devant des personnes de piété, un discours de ce genre, qui a naturellement plus de sécheresse, se terminera convenablement aussi par quelques considérations animées qui aillent au cœur, encouragent et fassent aimer les vérités dont on vient d'éclairer l'intelligence. Le second cas d'une péroraison par récapitulation, mais où celle-ci n'est pas non plus de rigueur, c'est lorsque le discours a été véhément et plein de forts mouvements. Il se peut faire qu'une conclusion calme où on expose froidement une suite de conséquences fortes et évidentes, où l'on trace des règles de conduite qui renferment le fruit de tout ce que l'on a dit avec tant de chaleur, soit préférable à tout autre genre de péroraison.

Les deux autres méthodes sont d'un usage beaucoup plus fréquent. Ou bien l'on choisit dans toutes les passions, tous les sentiments qu'inspire le sujet, ce qu'il y a de plus propre à émouvoir fortement, et on le présente avec toute l'énergie dont on est capable; suivant le conseil que donne S^{t} Augustin (*De doctr. christ.* l. IV. c. 4.) Quand on veut faire en sorte, comme le dit le saint docteur, que les auditeurs aient le courage de faire ce qu'ils savent, de pratiquer ce dont ils sont convaincus ; alors, dit-il, recourez aux prières, aux

reproches, aux instances, à tout ce qui peut émouvoir fortement. Ou bien on fait une récapitulation, mais on la voile, on dérobe tout ce qu'elle pourrait avoir de sec et de froid dans un beau mouvement. Cette dernière manière, comme on le voit, réunit tous les avantages. En même temps que, sans que l'auditeur s'en doute, on lui rappelle les motifs qui ainsi présentés vivement achèvent d'opérer la conviction ; en les tournant en sentiments, on touche son cœur et l'on entraîne sa volonté. Cicéron nous offre encore un bel exemple de cette sorte de péroraison lorsqu'en terminant ses discours contre Verrès, il récapitule les sacriléges de l'accusé dans une invocation aux divinités dont celui-ci avait profané les temples.

On pourra se servir d'une déprécation adressée à Dieu, d'une exhortation à l'auditoire, d'une paraphrase d'un passage des livres saints.

Vous avez prêché sur le néant des choses humaines : vous avez parcouru ces faux biens dans lesquels les hommes mettent leurs affections ; vous avez montré combien chacun d'eux est caduc et périssable. Ne pouvez-vous pas dans votre conclusion, dire par exemple, parlant au nom de vos auditeurs : oui, ô mon Dieu, je le conçois maintenant : tous les biens auxquels je me suis si fortement attaché jusqu'à ce jour, ne méritaient pas mon amour..... ces richesses..... ces plaisirs, etc. ; je veux donc leur retirer pour toujours mes affections, pour les donner au seul bien digne de les posséder, etc. Cette manière de s'adresser à Dieu, de former, au nom de son auditoire, des actes conformes aux affections inspirées, est extrêmement utile, et on peut s'en servir avantageusement dans le cours même du discours, lorsqu'on y est amené naturellement par la suite des idées. Trop souvent le peuple ignore comment il faut prier et ce

qu'il faut dire à Dieu; vous le lui apprenez en faisant en son nom ces invocations, ces déprécations. Vous lui enseignez en même temps à prendre des résolutions et à retirer un fruit pratique des instructions.

Sur une foule de sujets on pourrait commencer la péroraison par quelques phrases dont le sens serait celui-ci : vous le voyez donc bien, mes frères, tout concourt à vous convaincre de cette vérité ....; suit une énumération vive, rapide et concise des principaux motifs. Cette énumération de raisons qui, ainsi resserrées et accumulées frappent vivement les esprits, peut servir de point d'appui pour s'élever à quelque beau mouvement, à une exhortation animée, à des prières pressantes. Il faut alors recourir à ce qu'il y a de plus propre à faire impression et à porter les derniers coups : la gloire du paradis, l'heure de la mort, la paix, le remords de la conscience; tels sont les objets qu'il faut de préférence remettre avec force sous les yeux, de manière enfin que l'auditeur emporte du discours, non une proposition purement spéculative et stérile, mais bien une résolution efficace de s'amender.

Il est naturel qu'à mesure qu'on avance dans la péroraison, on s'efforce de lui donner plus de pathétique et plus d'intérêt. On termine quelquefois heureusement par l'idée principale du discours, idée qui après tant de bonnes preuves fortifiées, de si beaux mouvements, apparaît en ce moment tellement évidente et lumineuse aux auditeurs qu'elle les frappe vivement. Le discours est alors comme un cercle qui finit au point où il a commencé, et dont on sent parfaitement la belle unité. Cette manière est encore plus frappante quand c'est le texte même du discours qui clôt la péroraison. D'autres fois on termine par un trait fort et incisif, qui reste ensuite gravé dans les esprits comme le résumé de tout

le discours; ou bien on suggère quelque pratique pieuse, qui renferme le fruit principal à recueillir de tout ce qui a été dit.

On finit par bénir son auditoire, et on fait ordinairement précéder cet acte du souhait de la vie éternelle ; on rappelle ainsi au chrétien, du haut de la chaire de vérité, que c'est là le grand but où doivent tendre tous ses désirs. Cet usage avertit de plus le prédicateur qu'il doit généralement terminer par des idées consolantes, surtout si le discours a roulé sur des devoirs pénibles ou des vérités effrayantes. Tel est le vœu de l'Église qui, remplie de l'esprit de son divin chef, ne cesse de montrer la miséricorde au pécheur et de lui crier de ne jamais désespérer.

CHAPITRE XI.

DES BIENSÉANCES DE LA CHAIRE.

Ce que j'exige avant tout d'un orateur, disait Cicéron, c'est qu'il sache parfaitement discerner ce qui sied bien par rapport à toutes les circonstances où il se trouve. En effet sans cette prudence, ce goût, ce tact qui toujours et partout vous avertit de ce qu'il faut dire, de ce qu'il faut faire, de la manière de vous conduire, de vous exprimer en chaque rencontre, les plus beaux talents restent stériles et les plus beaux discours sans effet, parce que l'on ne dit pas les choses qui vont aux auditeurs, ou bien on les dit d'une manière qui ne leur va pas, ou bien on les choque par des imprudences qui détruisent tout le fruit du discours. C'est pourquoi nous avons prescrit au jeune orateur de méditer et de travailler son sujet ayant son auditoire sous les yeux, sans perdre

de vue ce qui le concerne lui-même, tout cela devant influer sur son travail, sur toutes ses paroles. Nous attirerons maintenant d'une manière plus particulière son attention sur les bienséances relatives à la matière qu'il traite, à la personne des auditeurs, à certaines circonstances de la prédication.

SECTION I.

Bienséances relatives aux choses.

1° Dans un ministère qui a pour fin le salut des âmes, l'orateur ne saurait éviter avec trop de soin tout ce qui pourrait être pour elles une pierre d'achoppement, une cause de péché. Il répugne de penser que d'une bouche destinée à porter dans les esprits la lumière de la vérité et dans les cœurs l'amour de la vertu, puissent sortir des paroles funestes ou dangereuses. Ceci arrive néanmoins toutes les fois qu'on apprend aux auditeurs un mal qu'ils ignorent, ou que l'on parle de manière à en exciter le désir. Ainsi en discourant des fautes contre la justice et de tous les raffinements qu'a pu inventer la cupidité des hommes pour s'enrichir aux dépens des droits d'autrui, il faut se garder de produire un effet diamétralement opposé à celui que l'on se propose, d'éveiller la cupidité et de nuire aux uns pendant qu'on éclaire les autres. Ce que nous disons ici s'applique à plusieurs autres matières, mais bien plus particulièrement à ce qui concerne le vice opposé au sixième commandement. Que l'on tonne quelquefois contre un vice aussi funeste, rien de mieux, puisqu'il est cause de presque tous les maux du genre humain et de la perte d'une multitude

infinie d'âmes; mais qu'on ne le fasse qu'avec les plus grandes précautions.

Quiconque n'a pas acquis une certaine maturité d'âge, un certain degré d'autorité et de gravité, ne doit pas se croire appelé à traiter de semblables matières directement et, comme on dit, *ex professo*. Que celui qui, tout bien pesé et considéré, croira le devoir entreprendre, ait soin d'abord de bien réveiller en lui le sentiment d'une grande horreur pour ce vice, afin d'en parler d'un ton qui témoigne la peine qu'il éprouve de devoir traiter un semblable sujet, et que toutes les considérations qu'il présentera à son auditoire, soient de nature à lui inspirer une salutaire terreur et les plus graves pensées; qu'à chaque instant retentissent aux oreilles ces mots terribles : mort, enfer, éternité; qu'il n'entre dans aucune espèce de détail propre à alarmer la pudeur, à offenser les personnes délicates, ou à faire connaître le vice à celles qui ont le bonheur de l'ignorer; qu'on ne parle qu'en général, de manière à faire trembler le pécheur qui connaît son état, à faire naître dans l'esprit des autres des doutes salutaires, qu'on éclaircira ensuite dans le confessionnal; mais qu'on éloigne à tout prix ce qui pourrait scandaliser l'innocence et familiariser les oreilles du peuple avec des détails qui concernent un vice que St.-Paul défend même de nommer dans l'assemblée des fidèles.

2° De quelque vice que vous ayez à traiter, évitez soigneusement cette dangereuse méthode de le peindre sous des couleurs qui le rendent attrayant, et produisent précisément l'effet contraire à celui que vous avez en vue. Prenez garde aussi à la manière dont vous décrivez les occupations, les plaisirs, les divertissements du monde. Pour un homme supposé mort au monde, et qui prêche contre ce monde

condamné par Jésus-Christ, c'est certainement déjà un grave inconvénient de paraître si bien le connaître.

3° On ne saurait trop exhorter un prédicateur à se bien pénétrer du véritable esprit de l'évangile sur toutes les matières qu'il est de son devoir de traiter, afin de ne tomber dans aucun excès et de conduire ses auditeurs à l'heureux terme où tendent leurs désirs, par une route sûre, également éloignée du rigorisme et du relâchement. Il faut que dans ses discours il embellisse la vertu de tous ses charmes, et qu'il en montre la pratique rendue par la grâce douce et facile ; mais il ne doit pas en dissimuler les difficultés naturelles; il doit reconnaître qu'il faut à l'homme du courage et une ferme volonté pour vaincre ses plus chères inclinations et se haïr saintement soi-même ; que ces deux vues générales le suivent dans l'application aux matières particulières, dans l'explication des devoirs, des vertus et des vices : *Quam angusta via est quæ ducit ad vitam et pauci sunt qui inveniunt eam. — Jugum meum suave est et onus meum leve.* Qu'on soit mis à même enfin de recueillir de chaque instruction de morale un ensemble de notions suffisantes et complètes sur le point pratique qui a été traité, en sorte qu'on ne puisse plus désormais pécher sous ce rapport, soit par découragement, soit par présomption.

4° Il est peu convenable et il est dangereux de faire rire ; peu convenable, à cause de la dignité de la chaire, de la sainteté du lieu, de la gravité des matières; dangereux, parce qu'il est à craindre que les auditeurs ne restent après cela distraits jusqu'à la fin. Tout ce que l'on peut se permettre, c'est quelque réflexion piquante, quelque innocente plaisanterie, qu'amène naturellement le sujet et qui fasse sourire.

SECTION II.

Bienséances relatives aux personnes.

Telle est la délicatesse de la plupart des auditeurs, qu'un seul mot imprudent peut détruire l'effet du plus beau discours, en fermant subitement les portes du cœur à la persuasion. Il ne faut pas oublier que nous ne pouvons rien sur les volontés que par elles-mêmes, et que pour autant qu'elles se donnent; du moment qu'on les heurte, qu'on les blesse, elles s'indignent, regimbent et se refusent à l'orateur. Si l'homme était tout-à-fait raisonnable, si le chrétien ne perdait jamais de vue quel est le véritable prédicateur qui s'adresse à lui dans la personne du ministre des autels, il se contenterait de peser les vérités qu'on lui enseigne et les recevrait pour elles-mêmes. Mais il n'en est pas ainsi; si l'homme écoute un avis, s'il le met en pratique, d'ordinaire c'est moins pour l'avis lui-même que pour la personne qui le lui donne et pour la manière dont il lui est donné. Si quelque chose déplaît soit dans la personne du prédicateur, soit dans ses paroles, les oreilles peut-être resteront ouvertes, mais le cœur ne s'ouvrira pas. De là la double nécessité pour l'orateur sacré d'écarter avec le plus grand soin et de sa personne et de ses paroles, tout ce qui serait de nature à blesser la délicatesse ou la susceptibilité des auditeurs. Nous avons traité ailleurs du premier point; nous présenterons ici quelques observations relatives au second.

1° Qu'on ne se permette jamais de qualifier ses auditeurs d'une manière qui pourrait les humilier. Point d'expression choquante, point de terme offensant, point de

comparaison humiliante. Si le terme, la phrase ou l'idée, dont on redoute l'effet, est néanmoins nécessaire, il faut alors appeler à son aide ces tournures adroites connues sous le nom de précautions oratoires, qui adoucissent l'expression d'une idée sans détruire la force de l'idée elle-même.

2° Point de personnalités. Dénoncer une personne, une classe de citoyens, une localité à l'animadversion publique du haut de cette chaire de vérité d'où ne doivent descendre que des paroles d'amour, de conciliation et de paix, c'est un grave désordre, très-nuisible à la religion; il n'en peut résulter que du mal : le coupable s'irrite, les auditeurs craignent pour eux-mêmes et le jeune prédicateur, qui se permet un écart semblable, perd son autorité et passe dans l'esprit de tout le monde pour un homme imprudent ou passionné.

3° Lorsqu'après avoir posé et développé les principes, vous venez aux applications, ne descendez pas à des détails tellement circonstanciés qu'il soit facile de reconnaître et de nommer les personnes. Il ne faut pas qu'on puisse jamais vous soupçonner d'avoir en vue qui que ce soit. C'est pour cela que plus les localités où l'on annonce la parole divine sont petites, plus il faut de réserve et de prudence. Ne poussons pas cependant cette précaution trop loin; ne parlons pas d'une manière si générale, ne faisons pas des portraits des vices et des vertus si vagues, que nos auditeurs ne puissent s'y reconnaître; ces belles peintures ne ressemblent à personne, précisément parce qu'elles ressemblent à tout le monde.

4° Ayez toujours l'air de croire votre auditoire meilleur qu'il ne l'est réellement. Un auditoire est toujours sensible à l'estime et aux égards que lui témoigne le prédicateur.

S'il s'agit de désordres criants, supposez qu'ils sont très rares et que ceux qui s'en rendraient coupables sont très peu nombreux; ajoutez que peut-être même il ne s'en trouve aucun parmi vos auditeurs, mais que pour les prémunir, vous vous croyez obligé de signaler de tels désordres. De cette manière, non-seulement vous ménagez votre auditoire, mais vous inspirez une plus grande horreur du vice; et en isolant les coupables, vous les effrayez de leur petit nombre, vous les forcez à rentrer en eux-mêmes; pendant que vous paraissez croire qu'il n'y a dans l'assemblée des fidèles que peu ou point de grands pécheurs, vous êtes sûr de faire sur ceux-ci une plus forte impression.

5° L'invective aigrit et ne corrige pas. Évitez donc tout reproche amer et montrez-vous au contraire plein de bonté, d'indulgence, de compassion pour les pauvres pécheurs. Imitons notre divin chef qui n'en a jamais rebuté aucun, et qui par là les gagnait et se les attachait par des liens indissolubles. Distinguez toujours avec soin le pécheur et le péché; flétrissez le vice sans ménagement, mais plaignez d'autant plus l'infortuné qui en est la victime et l'esclave. Excusez-le autant que possible, expliquez sa conduite, supposez lui de bonnes intentions; rejetez ses erreurs sur le caractère, le tempérament, l'éducation, les mauvais exemples, des nécessités de fortune ou de position; plaignez-le, gémissez avec lui de la pesanteur de ses fers, de la violence des habitudes qui le tyrannisent. A mesure que vous l'excusez, il se condamne lui-même, et se juge d'autant plus sévèrement que vous vous montrez plus indulgent. Pour peu au contraire que vous paraissiez vouloir vous ériger en juge sévère de sa conduite, il n'a plus d'autre pensée que de trouver dans sa vie de quoi se justifier à ses propres yeux, aux dépens quelquefois du prédicateur lui-même.

Qu'il sente donc dans tout ce que vous lui dites, dans le ton même avec lequel vous lui parlez, que loin de le juger trop sévèrement ou de le mépriser, il n'y a pour lui dans votre cœur qu'indulgence, tendre compassion et désir ardent de lui être utile.

6° Il est parfois à conseiller, pour adoucir des reproches qui pourraient paraître humiliants à ceux auxquels ils s'adressent, de se mettre soi-même au nombre des pécheurs. Un autre moyen de ménager la susceptibilité des personnes auxquelles on doit des égards particuliers, c'est de choisir dans les auteurs, les Pères, l'écriture sainte, un passage qui renferme l'instruction que nous n'osons donner comme de nous-mêmes. L'exemple et l'allégorie peuvent nous offrir le même avantage.

7° Il ne faut jamais adresser des reproches aux ecclésiastiques, au clergé. Si l'on croit devoir faire quelque allusion à certains défauts qui ne sont pas déshonorants, comme le peu de respect pour la présence de Dieu dans son temple, la manière d'user des choses saintes, il faut avoir soin de se confondre avec ceux dont on parle, et que le discours tienne plus du gémissement que du reproche. Quel respect le peuple conserverait-il pour un corps dont les membres se décrieraient les uns les autres?

8° A plus forte raison doit-on se montrer plein d'égards, soumis et respectueux envers les supérieurs ecclésiastiques et en général envers toute autorité. Qui respectera l'autorité, si nous qui annonçons l'évangile, nous, interprètes de ses lois, ne sommes les premiers à donner l'exemple de la soumission, les premiers à recommander aux peuples d'honorer Jésus-Christ dans la personne de ceux qui le représentent sur la terre. Par un juste retour on nous refuse à nous-mêmes cette soumission, ce respect que nous refusons

à ceux qui ont droit de nous commander. On méconnaît notre autorité, comme nous méconnaissons celle des autres. Nous devons d'autant plus nous montrer respectueux à l'égard de nos supérieurs ecclésiastiques, que la sublime fonction que nous exerçons dans la chaire chrétienne, c'est d'eux-mêmes, c'est de leur autorité que nous la tenons.

9° On ne peut aussi trop recommander de ne jamais rien laisser échapper dont le peuple puisse inférer quelque chose de défavorable à des confrères, quel que soit l'ordre du clergé auquel ils appartiennent. Supposé qu'il y ait entre des hommes également honorés du caractère sacré, également revêtus d'une mission légitime, quelque divergence d'opinion, quelque diversité de sentiment, on ne peut avec trop de soin en dérober au public la connaissance; mais on se doit garder surtout de faire de la parole divine l'écho des plaintes de l'amour-propre et l'instrument de petites passions.

10° S'il est échappé dans une prédication quelque expression peu mesurée, soit par rapport à la doctrine, soit par rapport aux personnes, on peut y revenir et l'expliquer dans le discours suivant; mais en général il faut le faire sans avoir l'air de vouloir se justifier. On se contente d'amener des considérations qui entrent naturellement dans la matière que l'on traite alors, et qui fournissent l'occasion de corriger et d'amender ce qu'on avait précédemment hasardé.

11° Autre chose est de ménager votre auditoire en lui témoignant toute sorte d'égards, en vous abstenant avec soin de tout terme offensant; autre chose de lui adresser des éloges et des paroles flatteuses. St-François de Sales et tous les maîtres les plus graves recommandent extrêmement de s'abstenir de ces compliments propres à chatouiller l'amour

propre, à inspirer l'orgueil. En vous adressant à vos auditeurs, supprimez toute épithète louangeuse, et choisissez plutôt quelque terme qui marque votre affection et indique que vous les regardez comme vos frères. Ramenez cette appellation *mes frères*, non à chaque instant, mais aussi souvent que semble le demander la nécessité de réveiller l'attention sur un point plus important, ou quand il s'agit, soit d'exprimer une pensée plus affectueuse, soit au contraire d'adoucir quelque reproche. Supposé que le bien de la religion semble demander que l'on rende quelque hommage à la présence d'un personnage puissant et recommandable, en lui adressant un compliment, on doit mesurer tellement ses paroles, les présenter avec une telle modération, une telle délicatesse, que l'on ne blesse ni la vérité, ni la modestie de la personne, ni la convenance des lieux et du genre. On peut enfermer l'éloge dans des vœux adressés au ciel, des actions de grâce à l'auteur de tous les dons, une exhortation à marcher constamment avec une ardeur toujours nouvelle dans la voie du bien.

SECTION III.

Bienséances relatives à certaines circonstances de la prédication.

Pour le temps. Il faut maintenir l'usage de prêcher au milieu des saints offices. Isolez un sermon, qu'aucun chant, qu'aucune cérémonie n'y prépare, l'auditeur l'écoutera froidement et avec une certaine indifférence. Les cérémonies qui précèdent préparent l'esprit et le cœur ; elles ouvrent en quelque sorte les voies à l'Esprit-Saint, qui s'en sert pour disposer favorablement les cœurs. Celles qui suivent conser-

vent, soutiennent et fécondent les bonnes impressions reçues et laissent le loisir de se pénétrer davantage, de produire de pieuses affections, de prendre de bonnes résolutions. Il est donc important que chaque prédication soit précédée et suivie d'exercices religieux.

S'il faut tenir à ce que l'instruction se donne de préférence pendant l'avent, le carême, et tous les dimanches de l'année autant que possible, conformément aux usages approuvés et aux statuts diocésains, il semble qu'il faut moins la négliger encore les jours des grandes fêtes. La prédication est un des principaux moyens de contribuer à la solennité de ces saints jours. D'ailleurs des grâces spéciales sont attachées à la célébration des fêtes de l'Église ; par conséquent on doit attendre en ces jours plus de fruit de la parole de Dieu que dans les occasions ordinaires. Enfin, il est très-important que le peuple connaisse et se rappelle les mystères ou les objets du culte auxquels se rapportent ces solennités, afin qu'il apprenne à les célébrer convenablement, et qu'il en retire les fruits que la divine bonté destine en ces jours de grâce à sa foi, à sa religion et à sa piété.

Pour la durée. St.-François de Sales, Louis de Grenade, Fénélon, tous les grands maîtres en appellent à la méthode des Pères et recommandent d'être court dans la prédication. Croyez-moi, dit le premier, c'est par expérience et une longue expérience que je vous dis ceci : plus vous direz et moins l'on retiendra ; moins vous direz, plus on profitera. A force de charger la mémoire des auditeurs, on la démolit, comme on éteint les lampes, quand on y met trop d'huile..... Les médiocres prédicateurs sont recevables quand ils sont courts, et les excellents sont à charge quand ils sont trop longs. Enfin la maxime du saint était qu'il fal-

lait dire peu et bien. A une si grave autorité joignons une autorité plus grande encore, celle du saint concile de Trente. Après avoir prescrit aux pasteurs de nourrir de la parole de vie, au moins les dimanches et les fêtes solennelles, le peuple confié à leurs soins, il ajoute immédiatement : *Docendo quæ scire omnibus necessarium est ad salutem, annunciandoque eis cum brevitate et facilitate sermonis vitia quæ eos declinare, et virtutes quas sectari oporteat, etc.* (Sess. 5. cap. 2.) Si l'on nous objecte l'exemple des grands orateurs, de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, nous ferons observer que nous n'avons pas leurs sermons tels qu'ils les ont prononcés. Ceux de Bourdaloue, par exemple, ont été retouchés, remis sous forme, pour ainsi dire, par le P. Bretonneau. Massillon a revu les siens à loisir, et en tête d'un grand nombre de sermons de Bossuet on lit ces mots : *Écrit après avoir dit.*

Pour tirer de ce principe quelque conclusion pratique, disons que les prônes doivent être de vingt à vingt-cinq minutes, et ne jamais dépasser la demi-heure. On pourrait s'en tenir à cette mesure pour la plupart des instructions. Le grand discours peut aller jusqu'à trois quarts d'heure, et dans les circonstances extraordinaires jusqu'à l'heure. Mais on ne devrait jamais aller au-delà. L'heure n'est pas encore écoulée que la plupart des auditeurs se lassent et ne peuvent plus suivre l'orateur : le discours reste sans effet, la parole de Dieu ne produit pas de fruit, et l'auditoire se retire mécontent du prédicateur et dégoûté de la prédication.

CHAPITRE XII.

DU STYLE DU DISCOURS SACRÉ.

SECTION I.

Nécessité pour l'orateur sacré de soigner son style.

Si la bonne élocution n'est pas le mérite essentiel de l'orateur, c'est du moins une qualité sans laquelle les autres sont à-peu-près inutiles. Dites des choses faibles, mais dites-les en bon style, elles ne laisseront pas que de produire quelque effet. La rapidité du débit empêche de peser la force des preuves et la justesse des raisonnements. Au contraire dites d'excellentes choses, mais dans un style peu convenable ; ou l'on ne vous comprendra pas, parce que vous serez obscur, ou l'on sera rebuté de vos solécismes et de votre sécheresse. Il est de la dignité de la chaire que l'on y parle purement, noblement. Rien n'avilit tant le discours qu'une diction basse ou vicieuse. La vérité charme bien davantage quand elle nous arrive revêtue d'une expression claire, correcte, harmonieuse. L'expression donne un nouveau prix à la pensée, comme dans l'ordre matériel la forme embellit et rehausse les objets. Si donc la vérité nous est chère, si nous avons à cœur de la faire accueillir des hommes, donnons tous nos soins à nous former une belle et correcte élocution, qui sur chaque chose nous fournisse les termes les plus justes, les plus propres à exprimer et à faire valoir la pensée.

Sans doute une attention excessive donnée au style, aux dépens des vérités solides qui doivent avant tout attirer

l'attention du prédicateur, serait un soin très-puéril, indigne d'une chose aussi grave que la prédication évangélique, et si la vanité en était le principe, nous regarderions cette affectation, cette recherche de style, comme une espèce de profanation de la parole de Dieu. Mais nous croyons que ce défaut, dans notre pays bien entendu, est beaucoup moins à craindre que le défaut contraire.

C'est ici le lieu de nous élever avec le P. Gisbert contre une expression dont on se sert quelquefois pour couvrir le manque d'instruction ou l'insouciance et la crainte du travail. Ne donnez pas, dit cet excellent auteur dans son *Éloquence chrétienne*, ne donnez pas dans cette erreur populaire qui fait qu'on s'imagine que prêcher en apôtre, c'est penser grossièrement, s'exprimer rustiquement, parler sans méthode, sans but, sans figures, sans ornement, souvent sans raisons et contre le bon sens. Dire que c'est là prêcher à l'apostolique, c'est se servir d'un terme qui est bien injurieux aux saints apôtres. Leur manière était en général fort simple et elle devait l'être, comme nous l'avons indiqué ailleurs, parce que les effets devaient être et paraître miraculeux. Mais ce serait tenter Dieu, maintenant que les moyens ordinaires de persuasion suffisent à la grâce pour procurer le salut des hommes par la prédication, que d'exiger qu'il renouvelle les prodiges accordés aux apôtres, et cela pour récompenser la paresse ou une confiance présomptueuse.

Respectons la parole sainte dont nous sommes les organes; ne la dégradons pas en l'annonçant d'une manière triviale et rebutante. Que le soin que nous prenons de nous préparer à la prédication, témoigne du respect que nous avons pour la divine parole et des égards que nous croyons devoir à nos auditeurs.

SECTION II.

Qualités du style.

Le style du discours sacré doit être clair, correct, harmonieux, bien lié, orné, varié, sans jamais s'écarter d'une noble simplicité.

1° *Correct.* Un mauvais mot, un barbarisme, un terme impropre, une tournure incorrecte, fera quelquefois plus de mal qu'une pensée fausse ou un argument défectueux. C'est ici surtout qu'il faut se rappeler tout ce que nous avons dit précédemment sur la nécessité de soigner le style.

2° *Clair.* On ne parle que pour être compris. La première qualité du style, c'est partout et toujours la clarté; mais dans l'éloquence sacrée, c'est un devoir très-rigoureux pour l'orateur de parler de manière qu'on ne puisse manquer de le comprendre. Il doit l'instruction, la vérité à son auditoire; ce n'est pas la lui donner, ni s'acquitter convenablement de sa mission, que de présenter la céleste nourriture sous une écorce qu'il ne puisse briser, ou de prétendre faire luire à ses yeux la divine lumière, en la plaçant, pour ainsi dire, sous le boisseau. L'un des premiers soins dans la composition du discours, sera donc de choisir une manière de s'exprimer qui soit certainement à la portée de l'auditoire. N'oublions pas que rarement l'auditeur est tout entier au discours; mais il se rebute tout-à-fait du moment qu'il a besoin d'effort pour vous comprendre. On ne saurait donc être trop clair, trop éviter les expressions obscures, les mauvaises constructions, les phrases trop longues, les termes amphibologiques, les métaphores au-dessus de

l'intelligence de ceux auxquels on parle, les mots trop relevés ou peu usités, les néologismes, en un mot tout ce qui peut contribuer à répandre quelque obscurité sur le discours ou sur la phrase. Il vaut encore mieux être incorrect que de manquer de clarté, tellement que de deux termes, l'un plus conforme aux règles du beau langage, l'autre plus intelligible pour le peuple, il ne faut pas balancer à choisir le second, pourvu toutefois que ce ne soit pas une expression basse ou triviale; en ce cas il faudrait absolument chercher une troisième manière de se faire entendre. Remarquons seulement que l'on s'exprime quelquefois à dessein d'une façon un peu obscure, pour cacher certaines choses qu'il serait dangereux ou peu convenable de présenter à découvert. Mais alors ce que l'on ne dit pas doit être compris par ce que l'on dit.

3° *Bien lié.* La clarté ainsi que la force du style, dépend beaucoup de la suite et de la liaison des idées, de la manière naturelle de passer de l'une à l'autre. Cette qualité le rend coulant, uni, agréable à suivre et propre à faire d'heureuses impressions, parce qu'elle aide beaucoup les esprits à se souvenir des prémisses et à prévoir les conséquences. Le discours est une suite d'impressions qui se sont produites d'abord dans votre esprit, et que vous voulez communiquer à ceux qui vous écoutent; mais pour réussir à transmettre cette suite d'impressions, il faut faire en sorte que ces diverses pensées soient pour l'auditeur même une chaîne continue et qu'il n'y manque aucun anneau. Il ne suffit pas que vous voyiez la liaison de vos pensées, il faut que cette liaison soit également sensible pour ceux auxquels vous parlez, que les impressions se fassent dans une suite si parfaite qu'il n'y ait nulle part défaut de liaison, nulle part, si je puis ainsi m'exprimer, solution de continuité.

Si vous devez passer d'une forte preuve à une autre à laquelle vous attachez également de l'importance, d'un développement à un autre développement, d'un point du discours à un autre point, ayez alors des transitions et même des transitions formelles et sensibles, parce qu'en général il est bon qu'on distingue les preuves, les développements, les membres, les parties, et qu'on soit averti que sans quitter l'idée dominante, vous entrez dans un nouvel ordre de pensées propres à y donner plus de jour ou d'intérêt. Ces transitions se divisent en parfaites et en imparfaites; parfaites, quand elles renferment une pensée qui a également trait à ce qui précède et à ce qui suit; imparfaites, quand elles ne se rapportent qu'à l'un des deux. Qu'elles soient adroites, variées, sortant du sujet, souvent ornées et rapprochant deux idées avec élégance autant que possible, mais toujours d'une manière naturelle. Il faut le dire cependant, ces transitions ne donnent point proprement au style cette liaison qui en fait une des principales qualités; elles ne font que rattacher, unir, souder ensemble en quelque sorte les principales idées du discours. Il faut en outre qu'entre les pensées elles-mêmes, et les phrases qui servent à les exprimer, il y ait une telle liaison, un tel enchaînement, que l'une amène l'autre comme d'elle-même et sans effort. A cet effet appliquez-vous à bien embrasser, à bien comprendre votre sujet dans son ensemble et dans ses plus petits détails, tout votre système de raisonnement et d'argumentation, toutes vos pensées avec leur dépendance mutuelle, leur filiation, leurs rapports. Il vous sera dès-lors facile de conduire vos auditeurs d'une pensée à une autre pensée. Celles-ci se sont liées dans votre esprit sans effort; elles se coordonneront de même sans difficulté dans l'esprit de vos auditeurs, et elles les affecteront comme elles vous avaient affecté

précédemment vous-même. Faites une attention particulière au sens des particules pour en régler l'emploi; elles font beaucoup à la liaison du style, comme à la clarté et à l'enchaînement des idées.

4° *Harmonieux*. Rien de plus choquant que les sons rudes, les mauvaises consonnances, les hiatus, les chutes de phrase brusques et mal amenées. *Quas aures habeant, aut quid in his homini simile sit, nescio*, dit Cicéron de ceux qui ne sont pas sensibles à l'harmonie. Cette qualité du style contribue beaucoup à la persuasion, non-seulement en faisant recevoir agréablement ce que dit l'orateur, mais encore en donnant de la force à la pensée et du poids au discours. Elle résulte du choix des mots, du bon arrangement des termes, de la proportion et de la juste mesure des membres des périodes. Celles-ci servent principalement à rendre le discours nombreux. Il faut cependant les employer avec modération, n'admettant que celles qui sont amenées par le sujet et par le besoin de donner plus d'importance à une idée en la revêtant d'une forme pompeuse. Laissons donc toutes ces périodes péniblement élaborées qui affaiblissent la pensée au lieu de la fortifier, et sont autant de choses perdues pour le peuple, à qui elles n'apprennent rien.

5° *Orné*. Il faut répandre quelques ornements dans le style; autrement vous serez sec et vous réussirez difficilement à vous faire entendre avec une attention soutenue et avec plaisir. On ne bannit pas les ornements des temples et du culte divin : faudrait-il les exclure du discours sacré? Ce qu'on doit éviter, c'est de les prodiguer, ou d'en faire un mauvais choix. Qu'ils soient tels que le genre grave et sérieux de la chaire ne puisse pas les désavouer. Ces ornements consistent surtout dans les figures; l'écriture sainte

en est pleine, et l'esprit de Dieu, dont le prédicateur est à son tour l'organe, ne désavouera pas dans la bouche de celui-ci un langage noble, orné, rempli surtout de ces grandes et magnifiques images, de ces belles figures passionnées, qui remuent vivement et transportent à la lecture des prophètes. Des deux côtés le but est le même, dans le nouveau, comme dans l'ancien testament ; c'est par les mêmes moyens qu'on peut réussir à l'atteindre.

6° *Varié.* Tout discours, dit Fénélon, doit avoir ses inégalités. Il faut être grand dans les grandes choses ; il faut être simple, sans être bas, dans les petites ; il faut tantôt de la douceur, tantôt de la véhémence. Sachons donc plier notre style à toutes les circonstances, l'élever ou l'abaisser avec les choses qu'il est destiné à exprimer, sans jamais cependant se perdre dans les nues ou descendre dans le trivial. Au reste il n'est pas donné à tout le monde de s'élever jusqu'au sublime, et quiconque le tente sans avoir la force et l'élévation d'esprit nécessaires, tombe infailliblement dans le plus ridicule de tous les défauts, l'emphase et l'enflure.

Soyez quelquefois plus concis, quelquefois plus développé ; ici réduisez votre morale à une sentence, à un épiphonème fort et nourri ; ailleurs détaillez-la ; montrez-vous dans certains endroits plus simple et presque négligé, dans d'autres, orné et presque élégant ; à un fort mouvement faites succéder quelque chose de plus calme, une peinture, un simple raisonnement, sans cependant jamais devenir l'anguissant ; qu'il y ait toujours au contraire quelque chose de vif et d'animé. Variez les tournures, les figures, les transitions ; qu'on ne puisse se répéter votre mot, votre expression, votre tournure favorite. L'uniformité de style et le retour des mêmes termes engendrent l'ennui et la satiété.

Cela n'empêche pas que le style, tout en se pliant, en se variant à l'infini, ne doive conserver toujours un même caractère, les mêmes couleurs; il faut qu'il semble avoir jailli tout entier d'une même source, avoir coulé d'une même plume. Ce serait à coup sûr une pièce d'éloquence fort pitoyable qu'un sermon écrit en différents styles, comme sont ces discours en pièces rapportées, formés de lambeaux empruntés à divers auteurs.

Si le style doit varier dans un même discours, il doit à plus forte raison varier d'un discours à l'autre. Une assemblée polie demande quelque chose de plus soigné ; il est encore plus important de se mettre parfaitement à la portée de la multitude, quand on prend la parole devant des auditoires composés de personnes appartenant aux différentes conditions et aux diverses classes de la société.

7°. Une noble *simplicité* doit en toute circonstance caractériser le style du discours sacré. La véritable éloquence rejette et désavoue tout ce qui est affecté, tout ce qui est recherché, tout ce qui n'est que pour l'effet. A combien plus forte raison le genre sacré dont la marche est si grave, dont le but est si relevé, doit-il s'interdire cette manière ambitieuse et pleine de prétention, par laquelle, sous prétexte de faire valoir la vérité, on ne cherche qu'à se faire valoir soi-même et à obtenir pour fruit de son travail, non pas des grâces de salut pour ses auditeurs, mais une vaine et stérile réputation de parleur agréable et de beau diseur. Saint-Alphonse de Liguori s'élève avec une force singulière contre les prédicateurs qui profanent ainsi la parole de Dieu et la chaire chrétienne. Ce sont, dit-il, des ennemis de Dieu ; leur conduite est un forfait contre le saint ministère dont ils sont chargés. Le démon, ajoute-t-il, ne peut empêcher

la prédication de l'évangile ; mais il sait en empêcher le succès en suscitant de semblables prédicateurs.

Nous serons donc, même quand l'auditoire et le sujet réclameront des ornements, nous serons toujours simples, sans recherche, sans prétention, évitant les expressions brillantes, les termes poétiques et tout ce fatras d'expressions ambitieuses et souvent inintelligibles dont un genre nouveau revêt des idées creuses et des notions religieuses souvent fort inexactes et fort peu orthodoxes.

SECTION III.

Des figures.

Les figures répandent beaucoup de charme sur le style, en donnant aux idées des formes qui sourient à l'imagination et captivent l'esprit. Mais ce n'est pas là leur seule utilité : elles donnent plus d'éclat à la vérité, plus de force aux raisons, plus de vivacité aux sentiments. Toutes peuvent contribuer à produire ces différents effets. Néanmoins les unes s'adressent plus particulièrement à l'intelligence, et servent davantage à la preuve ; les autres sont plus du ressort de l'imagination, et sont utiles pour ennoblir et animer le style ; d'autres enfin parlent le langage du cœur et sont de nature à émouvoir. Toutes sont de la plus haute importance dans l'art oratoire, et le prédicateur peut en tirer les plus grands avantages pour établir, orner, ou rendre plus touchante la vérité. Nous ne pouvons donc nous dispenser d'en passer en revue quelques-unes. Nous ne nous occuperons pas de les définir ; car nous supposons dans ceux pour lesquels nous écrivons la connaissance de cette partie importante de la rhétorique. Notre intention est seulement de rendre l'orateur sacré attentif à l'une de ses principales

ressources, et de lui rappeler le parti qu'il peut tirer de chaque figure principale.

Des figures servant à la preuve.

La prétermission. Cette figure est d'un grand avantage. Elle fournit à l'orateur le moyen de profiter de certaines considérations qu'il ne pourrait présenter comme preuves et qu'il semble abandonner, tout en y insistant quelquefois même avec force. Il paraît ainsi user de ménagement et abonder tellement en moyens, qu'il peut en négliger une partie sans nuire à sa cause. Elle sert encore à rappeler à l'esprit certaines choses qu'il n'est pas nécessaire ou opportun de remettre sous les yeux, et dont le souvenir est cependant nécessaire.

La concession. Elle est fréquemment employée par l'orateur. Quelquefois il cède sur un point pour insister plus fortement sur un autre ; quelquefois, après avoir accordé ce qu'on lui objecte, il tire des conséquences contraires à celles que prétendait tirer l'auditeur. *Je veux*, dit Massillon, (*sermon sur la médisance*) *que les défauts de votre frère soient légers ; plus ils sont légers, plus vous êtes injuste de les relever, etc.* Lorsqu'on met la concession dans la bouche du faible opprimé, elle a une force particulière pour augmenter la pitié envers lui et l'indignation contre son oppresseur.

La correction. Elle consiste à rétracter, à modifier ou expliquer une pensée qu'on vient d'émettre et qui pourrait avoir été mal prise. *Digne d'une meilleure fortune*, dit Bossuet en parlant de la reine d'Angleterre ; il ajoute immédiatement un correctif : *Si les fortunes de la terre étaient quelque chose!* Quelquefois ce n'est qu'un tour adroit de la part de l'orateur qui feint d'avoir omis quelque chose d'essentiel, ou d'avoir hasardé quelque proposition, afin de réveiller l'attention, d'insister plus fortement et de passer à quelque

chose de plus fort. Elle sert à la variété, à la transition, à la gradation.

La communication. Par cette figure on semble vouloir se rapprocher davantage de ses auditeurs, renoncer à les convaincre, pour s'en rapporter uniquement à leur bonne foi et à leur droiture naturelle. On les fait juges de ce qu'on leur dit, on s'en remet à leur décision. C'est une tournure oratoire extrêmement insinuante par ce ton de franchise, d'abandon, de confiance qu'elle renferme. Elle est d'un usage d'autant plus fréquent dans la chaire chrétienne que, comme on n'y parle que pour le bien de ceux auxquels on s'adresse, il n'y a pas grande difficulté à leur abandonner la décision d'une cause qui est la leur. *Ah! pourriez-vous, M. F.,* s'écrie Massillon, exhortant ses auditeurs à garder le jeûne quadragésimal, *pourriez-vous, tandis que l'Église gémit, qu'elle se couvre de ses vêtements de deuil, que ses ministres..., que vos frères..., que tout annonce les mystères pénibles d'un Dieu souffrant, environné de tout cet appareil de souffrances, pourriez-vous croupir tout seuls dans une indigne mollesse.* L'orateur prend ici l'auditeur par son cœur, il le fait juge du devoir dont il lui recommande la pratique.

L'occupation Elle est d'une grande ressource dans l'éloquence sacrée : par elle l'orateur prévoit et résout toutes les difficultés que lui opposent intérieurement ceux qu'il prétend instruire ou convaincre.

La subjection. Cette figure par laquelle on s'interroge soi-même, ou l'on interroge son auditoire pris à partie, en ajoutant immédiatement la réponse, est une manière très adroite de le presser, de détruire tous ses doutes, de réfuter tous ses prétextes. *Que craignez-vous dans la solitude?* dit dit St.-Jérôme : *La pauvreté? Mais J.-C. n'a-t-il pas dit : Bien*

heureux les pauvres? Le travail? Mais on ne couronne les athlètes qu'après qu'ils ont bien combattu. L'auteur continue ensuite à prévoir et à résoudre toutes les difficultés qu'on lui oppose.

C'est une espèce de dialogue qui répand dans le discours de la chaleur et de la variété, et attache vivement. Le dialogue en général anime extrêmement un récit : on aime à voir paraître tout-à-coup agissant et conversant les personnages dont il était simplement question auparavant.

L'induction. On comprend souvent par ce terme un raisonnement par lequel on va de la connaissance de plusieurs choses particulières à la connaissance d'une vérité générale. Nous entendons ici particulièrement par induction, cette argumentation qui d'une manière adroite et détournée amène l'auditeur de la vérité qu'il admet à la conviction de celle qu'il n'admet pas. Il faut avant tout rendre incontestable le premier point de la comparaison, ou ce qui est mieux, le choisir tel qu'il n'ait pas besoin de preuve; ensuite que la similitude soit parfaite et évidente; enfin en proposant le premier point, il faut cacher autant que possible où l'on veut en venir. Cette figure est très-favorable à l'éloquence de la chaire.

La supposition. Elle consiste à supposer une chose possible ou impossible de laquelle on tire des conséquences. Elle est très-familière aux orateurs; elle est pour eux un puissant moyen de conviction.

Des figures d'imagination.

En tête des figures d'imagination, on peut placer les *tropes* qui presque toujours consistent dans une image. On

trouvera dans toutes les rhétoriques les règles qui en expliquent la beauté et l'emploi. La *métaphore* mérite particulièrement attention; il n'y a rien de plus gracieux et de plus énergique que cette figure. L'*allégorie* qui n'est qu'une métaphore développée, est extrêmement utile pour voiler et colorer d'une manière agréable une instruction qui pourrait déplaire. Notre-Seigneur ne dédaignait pas d'y avoir recours.

La *description* présente les objets sous des couleurs si vives, en offre des tableaux si animés, qu'on croit les voir et suivre des yeux les choses dont on nous fait le récit. Parmi les différentes espèces de descriptions, il faut distinguer la *démonstration*, qui expose un fait, raconte un événement, peint une tempête, une bataille, fait un tableau de mœurs, etc.; l'*hypotypose*, qui en présentant un fait d'une manière vive et frappante, produit et laisse dans les esprits une forte impression d'effroi, de terreur ou d'admiration; le *portrait*, où l'on caractérise un personnage sous les rapports physiques et moraux. Quelquefois on trace un portrait idéal sans désigner personne en particulier, celui du flatteur, du médisant, de l'homme vain, d'un vice, d'une vertu, etc. Le *parallèle* réunit, compare et résume en quelque sorte deux portraits. Cet ornement du discours si agréable et si brillant doit être bien amené et tenir étroitement au sujet. Toutes ces figures ainsi que les suivantes faisant une des principales beautés de la haute éloquence, doivent être travaillées avec plus de soin, quoique toujours sans prétention; que la vérité, le bon goût dans le choix des traits, un style concis, relevé, châtié, en soient les qualités distinctives. Enfin ne perdez pas de vue le but particulier que vous vous proposez dans l'endroit du discours où vous les introduisez; ils ne doivent point simplement servir d'ornement; vous devez vous proposer en même temps

de fortifier la preuve, de faire naître ou d'exciter de plus en plus un sentiment.

L'*antithèse* est une figure attrayante par son éclat; elle donne beaucoup de force à la pensée, d'énergie à l'expression du sentiment; elle consiste dans le rapprochement et l'opposition de deux idées, de deux sentiments qui se font valoir réciproquement. Le contraste sur lequel est fondée cette figure, est une des principales sources du beau dans le style, comme dans la nature. Mais il faut distinguer entre le simple contraste qui oppose les objets et qui fait par exemple toute la beauté de ce vers: *Dulces moriens reminiscitur Argos,* et ce que l'on entend par la figure appelée antithèse, qui non-seulement rapproche les objets opposés, mais le fait d'une manière frappante et plus formelle. C'est une figure spirituelle, mais voisine de l'affectation. Si on l'emploie, que ce soit rarement, que l'opposition soit réelle et ne roule pas sur des mots vides de sens. Quelquefois, sous le nom de *distribution,* elle arrange les mots dans une même phrase de manière qu'un nom réponde à un autre nom, un verbe à un verbe, etc. *Un homme*, dit Fléchier, *grand dans l'adversité par son courage, dans la prospérité par sa modestie, dans les difficultés par sa prudence, dans les périls par sa valeur, dans la religion par sa piété.* Plus cette symétrie est agréable, plus il faut prendre garde de prodiguer une figure qui sent l'apprêt et touche à l'afféterie.

Les *similitudes* servent non-seulement à embellir, à orner, mais encore à instruire et à toucher. Elles sont inséparables du genre démonstratif, soit qu'il s'agisse de louer, soit qu'il s'agisse de blâmer, parce que, pour relever les qualités d'une personne ou d'une chose, on est naturellement porté à les comparer à d'autres qui nous étant plus

connues peuvent nous faire concevoir une juste idée des premières. Comme il ne s'agit pas de la similitude topique, mais de la similitude figure, destinée à l'ornement du discours, ayez soin de ne l'emprunter qu'à des objets nobles et connus. C'est dans le livre de la nature, livre ouvert à tout le monde, exposé à tous les regards, que les grands orateurs, ainsi que les grands poètes, ont puisé leurs plus magnifiques comparaisons.

Des figures servant aux passions.

De toutes les figures voici les plus nobles, parce qu'elles servent à exprimer ce qu'il y a de plus noble, le sentiment. Comme elles sont le langage naturel d'une âme vivement émue, elles sont aussi le meilleur moyen d'émouvoir, par un effet de cette disposition sympathique qui porte l'homme à recevoir aisément l'impression des passions d'autrui. Voici celles qu'il importe le plus de connaître.

L'exclamation. C'est comme un élan de l'âme sous l'impression du désir, du regret, de la surprise, de la douleur, de l'indignation, et comme le dernier effort d'une ardente passion. Une suite d'exclamations forme quelquefois un fort beau mouvement, une belle amplification passionnée. Mais qu'on évite avec grand soin ces exclamations forcées, qui ne sont pas soutenues, et qui ne viennent pas du fond des choses; rien de plus froid et de moins supportable.

L'apostrophe. Elle a lieu lorsque l'âme pressée dans son enthousiasme de communiquer les sentiments qui l'agitent, s'interrompt tout à coup pour adresser la parole à des êtres animés ou inanimés, présents ou absents. *Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse,* s'écrie Bossuet en parlant de la naissance de la duchesse d'Orléans, *faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison!*

O éternel, veillez sur elle... Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, etc. Remarquez ici ce beau tour oratoire par lequel le panégyriste se transportant au temps dont il parle, voit dans l'avenir et prédit comme devant un jour arriver, des événements déjà accomplis.

La prosopopée. Nous sommes naturellement portés, lorsqu'un sentiment fort et passionné nous domine, à prêter aux objets extérieurs des affections analogues aux nôtres. Cette figure de personnification ou de prosopopée qui est une suite de ce penchant, est le langage de la haute éloquence et fournit à l'orateur ses plus beaux mouvements. Tantôt elle prête de la vie, du sentiment, des actions aux êtres inanimés : *Elle voyait,* dit Bossuet, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, *elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers.* Tantôt elle leur adresse la parole ou les fait parler. Les prophètes sont remplis d'exemples de cette figure si noble et si hardie ; voyez en particulier ce magnifique et sublime morceau, où Isaïe décrit la descente du roi de Babylone aux enfers. (Is. 14.) Il faut y recourir rarement et seulement dans de forts mouvements et ne personnifier que des objets ayant d'eux-mêmes certaine dignité.

L'interrogation. Cette figure donne par sa vivacité beaucoup de mouvement au discours. Rien de plus éloquent que cette suite d'interrogations dont un orateur se sert pour poursuivre son auditeur ou son adversaire et le forcer à se rendre. *Non sum liber? non sum apostolus? Nonne Christum Jesum Dominum nostrum vidi? Nonne opus meum vos estis in Domino? etc.* (1. cor. 9. 1.) Elle sert beaucoup pour adoucir un reproche qui choquerait, s'il était directement et formellement présenté. Par cette figure, dit Maury,

l'orateur démontre et attaque, accuse et répond, doute et affirme, émeut et instruit. Enfin on l'emploie quelquefois pour rendre attentif à une conclusion, une raison, une décision. Elle se mêle à beaucoup d'autres figures, la dubitation, la communication, etc.

La dubitation. Elle sert beaucoup à l'orateur sacré pour marquer de la modestie et adoucir des reproches. Elle forme quelquefois une belle amplification passionnée qui augmente beaucoup la valeur d'une pensée. *Unde incipiam*, s'écrie St-Ambroise parlant à une vierge tombée dans le désordre ; *quid primum, quid ultimum dicam? Bona commemorem quæ perdidisti? an mala defleam quæ invenisti?* Cette figure tient de la communication.

La suspension et *la réticence* servent à l'expression des passions, la première en faisant attendre quelque chose d'extraordinaire, dont on donne ainsi par avance une haute idée ; la seconde en s'interrompant tout-à-coup soi-même, comme ne trouvant plus de termes pour l'expression d'un sentiment porté au plut haut point ; ou rougissant d'énoncer ce qu'on laisse du reste suffisamment entendre.

L'ironie n'est pas seulement une figure passionnée, elle est encore quelquefois la dernière ressource des plus violents sentiments. Cette figure paraît peu propre à la chaire : elle renferme presque toujours, ou quelque chose d'enjoué et de léger que ne comporte guère la gravité de la prédication évangélique, ou quelque chose d'aigre et de mordant qui lui convient beaucoup moins encore. On l'emploie cependant quelquefois dans la discussion, lorsqu'elle n'est qu'une fine dissimulation pour faire sentir les torts d'un adversaire. On la reconnaît à la nature des choses que l'on dit et au ton que l'on emploie.

La répétition. Cette figure si simple et si énergique à la fois, est éminemment propre à la chaire. Elle est le langage naturel de toute passion, soit douce et tendre, soit forte et véhémente. Elle est quelquefois d'un effet admirable, soit qu'elle commence ou termine plusieurs phrases ou membres de phrase par le même mot, ou qu'elle fasse l'un et l'autre à la fois; soit qu'elle répète plusieurs fois de suite le même terme. Dans ce dernier cas on l'appelle *conduplication : Vivis, et vivis non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam.* (Cicéron, première catilinaire.) Les autres espèces de répétition indiquées plus haut sont la *conversion* et la *complexion*. Exemple de conversion : *Hebræi sunt? et ego ; israelitae sunt? et ego ; semen abrahæ sunt? et ego ; ministri Christi sunt? (ut minus sapiens dico) plus ego,* (2 *cor.* 11, 22 et 23.) *Comment vous convertirez-vous,* s'écrie le P. La Rue, *quand tous les embarras joints ensemble vous accableront à la mort? quand chaque partie de votre corps vous dira dans l'épuisement de ses forces : pensez à nous? quand des domestiques demandant leur salaire vous diront : pensez à nous? quand les affaires vous diront dans leur désordre : pensez à nous? quand une famille désolée, des enfants affligés vous diront : pensez à nous?* Exemple de complexion : *Solus non est, cui christus in fuga comes est. Solus non est qui templum Dei servans, sine Deo non est.* (St. Cyprien). *Vos passions vous emportent,* dit Bourdaloue, *et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maître de votre ambition et de votre cupidité :* memento, *souvenez-vous et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante et vous ne savez à quoi vous résoudre :* memento, *souvenez-vous et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir, etc., etc.* Il y a beaucoup d'art dans cette figure : l'usage doit en être modéré.

A la répétition se rattache la *synonymie*, assemblage de plusieurs mots de la même signification, dont on se sert pour insister sur une idée, et l'*expolition*, assemblage de pensées semblables pour le sens, quoique différentes pour le tour. On l'emploie pour appuyer sur une pensée et la faire mieux saisir. *Quis militat suis stipendiis unquam? quis plantat vineam et de fructu ejus non edit? quis pascit gregem et de lacte gregis non manducat?* (1 Cor. 9, 7.) Cette figure est très-propre à répandre dans le discours cette noble abondance qui caractérise l'éloquence : l'amplification ne peut guère s'en passer, mais elle a ses dangers. Évitez d'insister inutilement, et ne produisez pas de suite deux tournures ayant le même sens, si la seconde n'ajoute rien à la première.

La gradation. Elle appuie sur la pensée, en présentant une suite d'idées, d'images ou de sentiments qui vont toujours en augmentant ou en diminuant. On conçoit comment cette figure, donnant toujours à l'âme des secousses plus violentes, est d'un effet décisif dans le discours où l'on veut exciter une passion. Exemple : C'est un acte généreux que de pardonner à ses ennemis, c'est un acte héroïque, quand ils ont payé les bienfaits par de sanglants outrages; que sera-ce de prendre leur défense auprès du juge qui va les châtier? Que sera-ce de le conjurer de n'en rien faire? *Pater dimitte illis; nesciunt enim quid faciunt.*

La déprécation, Elle substitue au simple raisonnement des prières pressantes. On la place bien à la suite d'une preuve ou d'un développement. *Obsecro itaque vos, fratres*, dit St.-Paul après avoir montré que tout vient de Dieu, que tout est pour lui, *per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem*

Nom. 12, 1.) Et dans l'épitre aux Ephésiens : *Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino, ut digni ambuletis vocatione qua vocati estis.* (2, 1.) Je vous prie donc, dit St.-Chrysostôme en terminant un discours, *je vous conjure tous, je me prosterne à vos pieds pour vous supplier de vous laisser persuader et de sortir de l'enivrement où vous êtes : secouez les chaînes d'un si honteux esclavage*, etc. Beaucoup de discours n'ont d'autre péroraison qu'une déprécation adressée à Dieu, à Notre-Seigneur, à la sainte Vierge, au saint dont on vient de faire l'éloge. Quelquefois ce sont les auditeurs mêmes qui en sont l'objet. Elle peut produire un très-bon effet et toucher vivement, si elle est bien amenée et faite avec art. Langage d'une ardente charité, elle est très-propre à émouvoir et convient particulièrement à l'orateur sacré.

L'*adjuration* consiste à prendre à témoin les êtres animés ou inanimés, l'autel, la croix, les fonts baptismaux, les tribunaux sacrés, etc.

L'*optation* est une figure par laquelle on forme des vœux pour détourner un malheur, ou pour attirer la félicité sur soi ou sur la personne à laquelle on porte intérêt.

L'*imprécation* au contraire appelle l'infortune. *Pereat dies in qua natus sum.* Dans les livres saints elle n'est souvent qu'une simple prédiction. Elle est de peu d'usage dans l'éloquence sacrée ; quand on l'emploie, on la fait suivre d'une correction.

LIVRE SECOND.

Différents genres de discours sacré.

Le discours sacré revêt des formes différentes selon les matières que l'on traite, ou les circonstances dans lesquelles on parle. De là différents genres de discours sacré, qui ont chacun leur ton particulier et leur marche propre. Chacun d'eux, tout en se conformant en général aux règles précédemment tracées, s'en éloigne cependant à certains égards et est soumis à des règles particulières. Il est donc nécessaire, pour achever ce qui concerne la composition du discours sacré, que nous en parcourions les divers genres, en indiquant ce qui est propre à chacun. Nous commencerons par les formes les plus simples pour terminer par les plus relevées. Le catéchisme n'étant pas à proprement parler un discours sacré, et appartenant cependant rigoureusement à la prédication évangélique, dont il est le premier degré et l'un des principaux devoirs, nous en traiterons dans un chapitre préliminaire.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

DU CATÉCHISME.

SECTION I.

Excellence et difficultés du catéchisme.

L'Église ne veut pas qu'on attende, pour instruire l'enfant, que ses forces physiques et intellectuelles permettent de le lui amener dans le temple du Seigneur ; elle veut que les parents soient ses organes auprès de l'enfance, et remplissent les premiers par eux-mêmes, ou par d'autres personnes dignes de leur confiance, la fonction de catéchiste. Elle leur recommande instamment cette partie importante de leurs devoirs. Elle accueille ensuite avec amour au pied des autels ces tendres nourrissons, et pendant plusieurs années leur prodigue, par le ministère des pasteurs, des soins vraiment maternels.

Heureux ceux qui se trouvent chargés d'enseigner l'enfance! Ils remplissent une fonction extrêmement chère à l'Église, très-honorable dans la maison du Seigneur, très-grande aux yeux de la foi, et d'une importance telle dans ses résultats, que sous ce rapport aucun genre de prédication ne peut lui être comparé. En effet, en donnant à un enfant une bonne instruction élémentaire, vous placez un fondement sur lequel on pourra ensuite élever convenablement tout l'édifice des connaissances religieuses qui lui seront un jour nécessaires dans les différents âges, dans les différents états, en un mot, tout l'édifice de son salut. Si au contraire ce premier fondement vient à manquer, tout ce que l'on

construira dans la suite ne tiendra pas ou ne tiendra qu'imparfaitement.

Mais ce n'est pas seulement l'esprit, c'est le cœur aussi que vous formez par l'instruction élémentaire. Pendant que vous illuminez ces jeunes intelligences des plus pures lumières de la foi, vous remplissez leurs âmes de l'amour de la vertu, et vous dressez de bonne heure ces cœurs tendres et sensibles à aimer la religion, à vénérer ses ministres, à observer ses enseignements. Ces premières impressions resteront toute la vie; elles soutiendront les uns, elles ramèneront les autres après les égarements de la jeunesse ou les fautes de l'âge mûr. Un moment arrivera, le moment de la grâce, où telle notion religieuse, inculquée autrefois avec force, mais qui depuis semblait avoir entièrement disparu, se réveillera tout-à-coup et procurera à des âmes longtemps égarées la conversion et la persévérance.

Le catéchisme renouvelle les paroisses, forme les populations chrétiennes et vertueuses, empêche le sentiment religieux de dépérir et de s'éteindre, et par-là sauve, pour ainsi dire, la société de sa ruine. Tels en sont les avantages; mais en revanche les difficultés en sont grandes; ce genre de ministère offre peu d'attrait et demande une extrême patience; il s'agit de répéter sans cesse les mêmes choses, de s'abaisser continuellement au niveau de l'enfance et d'en supporter la pétulance et la légèreté, sans pouvoir prétendre, ni de leur part, ni de la part de leurs parents, à beaucoup de reconnaissance. Cette fonction n'a rien de brillant, n'offre aucun dédommagement humain, et cependant exige beaucoup de tact, de soins, de persévérance.

Pour s'encourager, le catéchiste considérera les fruits immenses qui seront le résultat de ses travaux. Il se rappellera que plus ses fonctions sont obscures, plus il doit les chérir,

s'il préfère à toute chose sa sanctification et son bonheur éternel ; il est d'autant moins exposé à l'orgueil ; il a d'autant moins à craindre d'être mis un jour au nombre de ceux à qui seront appliquées ces paroles : *Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.* Il s'animera par l'exemple de J.-C. : *Sinite parvulos...* ; par celui de St-Paul, *omnibus omnia factus,* et d'un si grand nombre de saints personnages, qui ont témoigné le haut prix qu'ils attachaient à ce saint ministère en l'exerçant eux-mêmes ; d'un St-François de Sales qui, autant que ses occupations le lui permettaient, remplissait dans sa cathédrale les fonctions de catéchiste, et, quand il ne le pouvait pas, ne confiait cette charge qu'aux premiers dignitaires de son clergé. Enfin quoi de plus encourageant que d'être assuré que J.-C. regarde comme accordé à lui-même le bienfait de l'instruction donnée à l'enfance ; que c'est le Sauveur lui-même que nous instruisons dans la personne de ce pauvre enfant tout couvert des haillons de la misère, et que nous entendrons un jour de sa bouche ces consolantes paroles : *Amen dico vobis : quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matth. 25, 40.)

SECTION II.

Moyens généraux d'y réussir.

Il faut avant tout concevoir une haute idée des fonctions qu'on exerce en catéchisant l'enfance, exciter dans son cœur un zèle ardent pour le salut des enfants, et leur porter un véritable amour. *Ama et fac quodvis.* Ce sentiment nous fera surmonter toutes les difficultés et nous rendra ingenieux pour découvrir les moyens les plus sûrs et les plus efficaces

de procurer l'instruction et le bonheur de ceux qui sont confiés à nos soins.

Le grand art, c'est de faire aimer et estimer le catéchisme aux enfants. Y viennent-ils avec peine et à contre-cœur, ils finissent par se dégoûter de tout enseignement religieux, quelquefois pour toute la vie. Mais si vous avez l'adresse de leur faire concevoir une haute idée du catéchisme, de les y affectionner, ils se donneront à vous et vous ferez d'eux ce que vous voudrez. Pour atteindre ce but, faites en sorte qu'ils comprennent que vous y êtes affectionné vous-même; qu'ils voient que vous y mettez de l'ardeur, que vous y venez avec plaisir; qu'ils sentent en un mot l'importance que vous y attachez. Qu'ils soient aussi persuadés qu'on les aime, qu'on aime à se trouver au milieu d'eux. Évitez donc de vous présenter jamais parmi eux, avec un air chagrin et la mauvaise humeur peinte dans les traits; que votre visage au contraire soit épanoui et votre ton affable. L'extérieur doit offrir un heureux mélange de gravité et de bonté; la gravité imposera à la légèreté, la bonté gagnera les cœurs et encouragera la timidité.

2° Faites-vous une loi de ne vous éloigner jamais d'une extrême douceur, d'une grande patience, d'une parfaite longanimité; possédez-vous toujours parfaitement, et que l'enfant ne puisse jamais attribuer à l'humeur, à la passion, à la partialité une réprimande ou une punition. Que les châtiments soient très-rares, et autant que possible, qu'ils ne pèsent jamais sur la généralité des enfants et n'atteignent que quelques individus. Variez-les suivant la gravité et la nature des fautes, la condition et le caractère des coupables. Faites les consister en général dans des privations d'assez peu d'importance, ou dans de petites humiliations; mais que toujours ces punitions soient assaisonnées

de douceur et de bonté. Comme un silence rigoureux est de toute nécessité pour le fruit du catéchisme, et que les manquements ordinaires des enfants consistent à le rompre, ce sera une manière douce et néanmoins efficace de les avertir et de faire cesser la faute, si, s'arrêtant tout-à-coup, le catéchiste se tourne vers le coupable et fixe un instant les yeux sur lui.

3° Un grand moyen d'intéresser les enfants, c'est de se mettre parfaitement à leur portée. Dès qu'ils ont quelque peine à comprendre, la mobilité de leur imagination les emporte ailleurs. Il faut peser avec soin les idées qu'on veut leur communiquer et les expressions dont on devra se servir, de telle manière qu'on ne leur propose rien qu'ils ne puissent comprendre et saisir. Qu'on explique tout ce qui doit être expliqué, en peu de mots, le plus simplement possible; qu'on ait soin de parler lentement et de bien articuler. Si les enfants sont de force différente, distribuez-les en plusieurs divisions, provoquez en eux et satisfaites ensuite le désir de parvenir à la connaissance de nouvelles vérités. L'ordre que vous mettrez entre les matières, contribuera beaucoup non-seulement à l'intérêt et à la clarté de l'enseignement, mais aussi à la durée des impressions; le dogme d'abord, puis les conséquences morales.

4° Tenez toujours les esprits en suspens, piquez la curiosité, réveillez l'attention; partez de ce fait que la plupart des enfants ne sauraient fixer leur attention sur un même objet plus de quatre ou cinq minutes : en conséquence variez continuellement et entremêlez tout ce que vous dites d'histoires, de paraboles, de comparaisons prises des objets qui frappent le plus leur jeune âge.

5° Excitez l'émulation par des distinctions et des récompenses. Un encouragement donné à propos anime l'enfant,

lui fait mieux retenir la réponse qui le lui a valu, l'attache au catéchisme et pique les autres d'émulation. Mais ne multipliez pas trop les récompenses et sachez leur donner de l'importance.

6° Les cantiques sont très utiles, ils délassent les enfants ; en outre ils instruisent. Saint-François Xavier faisait chanter aux enfants l'oraison dominicale et les missionnaires venus après lui ont fidèlement suivi sa méthode.

SECTION III.

L'enseignement.

1° *Interrogation sur la lettre du catéchisme.* Un point essentiel, c'est que l'enfant sache parfaitement la lettre du catéchisme ; rien ne tiendra dans son esprit, si les notions ne s'y rattachent à des formules bien déterminées qui, par conséquent, doivent être profondément gravées dans la mémoire. Il s'ensuit que les formules doivent toujours être les mêmes et ne jamais varier ; il s'ensuit encore qu'il faut interroger beaucoup et longtemps sur la lettre du livre qui renferme ces formules, et comme la chose finit par devenir fort ennuyeuse, une des principales industries du catéchiste doit être de rendre cet exercice intéressant par la manière vive, rapide, animée, dont il fera les demandes, passant de l'un à l'autre, encourageant ceux qui craignent de répondre ou hésitent, excitant de petites rivalités, proposant de petits défis. Il est très-important qu'il sache parfaitement lui-même par cœur les demandes et les réponses.

2° *Explication.* La faculté la plus développée dans l'enfant, c'est la mémoire ; c'est donc à elle qu'il faut recourir

de préférence. Mais quelle serait pour les enfants l'utilité de savoir par cœur, s'ils n'avaient pas en même temps l'intelligence de ce qu'ils savent? Ils ne seraient ni véritablement éclairés, ni assez instruits pour être sauvés. Donc avoir soin, en leur assignant la leçon du catéchisme, de leur en faciliter l'intelligence par une explication succincte, en les éclairant, par exemple, sur la signification des termes qui peuvent avoir pour eux quelque obscurité; et après qu'ils ont été suffisamment interrogés sur la lettre, il faut prendre le temps nécessaire pour leur expliquer ce qu'ils ont appris, d'autant plus qu'en apprenant ils ne s'inquiètent jamais de comprendre par eux-mêmes une chose qu'il leur est déjà bien pénible de confier à leur mémoire. Il se trouvera quelquefois parmi eux des intelligences tellement bornées qu'elles sembleront totalement incapables d'instruction. On parviendra cependant à les instruire, pourvu qu'on s'y prenne bien, dit Bossuet, et qu'on excite en eux un vrai désir de s'instruire. Voici comment il faut expliquer ou développer la leçon apprise du catéchisme; il faut le faire d'une manière courte, claire et convaincante, *breviter*, *aperte, verisimiliter*, dit St-Augustin.

Breviter, peu et bien. Les esprits des enfants sont des vases à ouverture fort étroite, où les notions ne peuvent entrer qu'une à une et la science, pour ainsi dire, goutte à goutte. Il faut se bien mettre à la place des enfants et voir ce que leur attention peut porter; on doit donc être court et néanmoins s'interrompre encore à chaque instant pour interroger. La longueur de l'explication vient souvent du défaut de préparation. On ne saurait trop recommander au catéchiste de se bien préparer, de bien recueillir ses idées sur le point qu'il se propose de développer, et de tout prévoir avec le plus grand soin.

Aperte, clairement. Clarté dans les idées, clarté dans les expressions ; rien de recherché, de relevé, de trop figuré ; point de terme technique. Il faut se rapprocher des enfants le plus possible, et pour cela étudier avec soin le caractère de l'enfance, reconnaître les idées des enfants, découvrir comment elles se présentent à eux, rechercher quel sens ils donnent aux mots ; car il y a une foule de mots qu'ils prennent dans des acceptions tout-à-fait étrangères à leur vrai sens. Ils seront longtemps quelquefois à comprendre ces mots *attention, distraction,* et mille autres. Observons cependant que tout en se mettant bien à leur portée, on doit éviter de descendre trop bas ; que l'on cherche plutôt à les familiariser avec un langage convenable.

Verisimiliter, de manière à faire agréer ce que l'on dit à la raison des enfants, en donnant des éclaircissements, en glissant des preuves pour appuyer ce que l'on avance. On tire ces preuves en général de la raison ; on les choisit simples, frappantes, telles qu'elles n'aient pas besoin d'un grand raisonnement ; on les emprunte souvent aux objets qui entourent les enfants et dont la vue les frappe tous les jours. Tout ce qui est un peu sensible et frappant a un merveilleux effet pour fixer leur imagination essentiellement mobile, pour les rendre attentifs, pour les aider à comprendre. Les exemples ont sur eux bien plus d'empire encore. Ayez soin de leur présenter sous le voile d'une histoire véritable ou fictive, le point d'instruction que vous désirez le plus vivement qu'ils retiennent. Au reste tous les hommes aiment les récits, et ce n'est pas sans un dessein bien marqué de sa providence, si pleine de sagesse et de bonté, que Dieu a rattaché à des faits tous les dogmes de notre sainte religion. Aussi dans l'instruction du peuple, rien de plus utile que de faire tout découler de l'histoire sainte. Il faut en

user de même à l'égard des enfants, et c'est pour cela que Bossuet place en tête de chaque leçon de son catéchisme, un abrégé des faits qui doivent lui servir d'introduction et d'explication, méthode adoptée également pour son catéchisme par Mgr. le révérendissime évêque de notre diocèse. Ainsi nous lisons en tête de la première leçon du premier catéchisme de Bossuet, leçon qui a pour objet la doctrine chrétienne : *On représentera J.-C. à l'âge de douze ans écoutant les docteurs et les interrogeant;* et dans la troisième, où il est traité du mystère de la sainte trinité : *On racontera le baptême de J.-C., où apparurent les trois personnes divines*, etc. On pourrait de cette manière et avec la plus grande utilité faire sortir toute l'instruction de l'histoire sainte et surtout de l'histoire de Notre-Seigneur, en prenant toujours sur chaque matière un fait pour point de départ.

3° Tout en conservant à l'instruction les trois qualités qui viennent d'être indiquées, on peut y suivre pour la présenter deux routes différentes : l'une est la méthode du discours suivi ; mais elle ne peut convenir pour préparer des enfants à la première communion ; il ne serait pas possible de fixer leur attention ; l'autre beaucoup plus convenable consiste à tourner en questions toute la matière. Vous voulez expliquer et faire comprendre la réponse à cette question : *Qu'est-ce que Dieu? Dieu est le créateur*, etc. ; on pourrait tourner ainsi les questions adressées aux plus jeunes : *Qui sont ceux qui font les maisons ?* l'enfant répond. *N'en avez-vous pas vu qui se bâtissent elles-mêmes?..... Mais les montagnes, les rivières, les étoiles se sont-elles faites elles-mêmes ?....* On les amène ainsi à saisir la vérité que l'on a en vue. Mais que ces interrogations soient faites avec discernement.

Elles doivent être 1° très-précises, très-claires, très-courtes; car les enfants ne peuvent embrasser plusieurs idées à la fois ; et de là la nature de leur langage bref, coupé, sententieux, dont on doit s'efforcer de se rapprocher autant qu'on le peut. 2° Qu'on évite toute question oiseuse ou trop subtile ou imprudente, capable de faire naître des doutes sur la foi, ou une curiosité dangereuse. 3° Il faut proposer des questions auxquelles les enfants puissent répondre ; une bonne réponse les encourage et les anime ; s'ils ne peuvent résoudre la difficulté, il faut les aider en les mettant sur la voie, par exemple, en les amenant par une suite de questions à découvrir la réponse que l'on avait d'abord vainement provoquée. Dans ce genre d'instruction, comme dans tous les autres, la seule méthode possible est d'aller du connu à l'inconnu, du facile au difficile. Seulement quelquefois, pour réveiller l'attention et piquer la curiosité, on propose une question à laquelle on sait bien que les enfants ne pourront répondre ; mais en général, il faut se mettre à la portée de la multitude.

Règle générale : il faut parler peu et interroger beaucoup, et le meilleur catéchiste est celui qui sait le mieux interroger. Il n'y a que les faits, les histoires, que l'on raconte de suite et sans s'interrompre, si ce n'est pour rendre plus attentif, ou pour faire mieux saisir une circonstance plus importante ou le point essentiel. La question que l'on fait alors doit être telle que la réponse amène naturellement la suite de l'histoire. Enfin que l'on ait soin de tout ramener à la pratique et que l'on travaille constamment à déposer ou à développer dans ces jeunes cœurs les germes de la piété et de toutes les vertus. Le catéchiste ne doit jamais perdre de vue que c'est pour lui un rigoureux devoir de former les cœurs à la vertu, en même temps

qu'il communique aux esprits les lumières de la foi ; il a, pour ainsi dire, dans sa main tout l'avenir et même les destinées éternelles des enfants dont l'instruction lui est confiée.

4° A l'instruction catéchistique doit succéder dans les colléges et dans les pensionnats un cours suffisamment développé des vérités de la religion. La première instruction, fortifiée continuellement par la prédication, les bonnes lectures et les instructions familières dans les congrégations, pourra suffire à l'enfant du peuple. Il n'en est pas de même pour cette portion de la jeunesse qui appartient aux classes aisées, qui aura un jour entre ses mains l'autorité et qui exercera sur les autres classes une influence ou si heureuse, ou si funeste ; son éducation et son instruction religieuse exigent de ceux qui en sont chargés, une attention, un zèle, une sollicitude d'autant plus vifs, que de nos jours surtout elle est de tous côtés menacée dans sa foi et dans son innocence. Un chef d'institution rendra donc un éminent service à ceux qui lui sont confiés et en même temps à la religion, à la société tout entière, s'il prend à tâche de donner ou de faire donner dans son établissement un cours de religion solide, complet, bien coordonné, embrassant autant d'années qu'en renferme le cours d'études ou d'éducation. Ainsi l'instruction d'abord plus simple se fortifie, se développe successivement, et laisse dans les esprits, au terme des études, à l'achèvement des humanités ou de la philosophie, un excellent ensemble de notions religieuses, et les jeunes gens non-seulement connaissent la religion, mais ils l'estiment encore, ils l'aiment et ils seront un jour en état de la défendre.

CHAPITRE I.

DE L'INSTRUCTION FAMILIÈRE.

L'instruction familière est le genre de prédication qui se rapproche le plus du catéchisme, sans descendre cependant jusqu'au ton de la conversation. Il faut appliquer à ce genre de discours, mais avec certaines modifications, les règles que nous avons données dans le livre précédent sur la composition du discours en général. Le but, le fonds de la doctrine, la marche, l'enchaînement des vérités, les bienséances à observer, sont choses communes à toute espèce de prédication. Mais ici on évite de donner à son enseignement le ton et les formes élégantes des discours proprement dits et des sermons. On a une manière de procéder plus simple et plus à la portée des classes inférieures de la société.

L'exorde n'est qu'un simple début, qui souvent se rattache au texte, ou rappelle ce qui a été traité précédemment, et annonce ce que l'on va développer. On ne recherche pas ici les divisions soignées et régulières ; néanmoins il est bon d'indiquer l'ordre que l'on suivra dans le développement de son sujet.

Des trois moyens de persuasion que nous avons indiqués comme objet de la confirmation, c'est le premier qui doit faire le fond du genre de prédication dont nous nous occupons en ce moment. Tout ce que nous avons dit sur la partie instructive du discours, sur l'importance de ce genre d'enseignement religieux, sur la méthode à suivre pour le donner convenablement, sur les matières qu'on doit y traiter, l'ordre

général à suivre en les traitant, le choix, l'emploi, l'arrangement des notions jugées nécessaires, toutes ces règles s'appliquent entièrement ici. Remarquez seulement qu'en s'attachant surtout à *instruire*, on ne laisse pas, à l'occasion, que d'appuyer ce que l'on avance de quelques preuves formelles et d'affectionner par le sentiment à la doctrine enseignée. Ce qu'on évite avec soin ce sont les longs raisonnements et les forts mouvements.

Il est bon de présenter dans la péroraison quelque considération qui aille au cœur et porte à tirer du fruit des vérités dogmatiques ou morales qui viennent d'être présentées.

Le sujet ordinaire des instructions familières que l'on donne au peuple, embrasse, comme nous l'avons déjà indiqué, l'ensemble des vérités chrétiennes; c'est-à-dire, l'historique de la religion, le Symbole, les Sacrements, les Commandements, les règles de la piété chrétienne.

En traitant du Symbole, ayez soin d'insister sur les perfections divines, sur les bienfaits de Dieu et sur les fins dernières de l'homme. Il est extrêmement important de donner des idées bien justes de Dieu, de sa sagesse, de sa puissance et de sa bonté, et d'insister sur les conséquences morales qui découlent en abondance de ces vérités. Ceci est fondamental. Il importe aussi beaucoup de rappeler souvent les bienfaits dont il plaît à Dieu de nous combler; sujet facile à traiter par les circonstances : *Quis?* L'infini, l'éternel, qui s'abaisse ainsi jusqu'à nous. *Quid?* à quoi en est-il venu? etc.

Il ne faut pas manquer de réveiller souvent dans les esprits le souvenir des fins dernières. Ce sont ces grandes vérités qui présentées avec force dans les retraites et les missions, produisent de si admirables fruits de salut. L'occasion se

présente souvent, quelque matière que l'on traite, de rappeler à l'homme pourquoi il est sur la terre, quel sera le terme de son pèlerinage et ce qui l'attend au sortir de cette vie. Mais ne vous contentez pas, pour obtenir de vos auditeurs quelque sacrifice, de les mettre, en traitant des vertus et des vices, en présence de l'une ou l'autre de leurs fins dernières; consacrez à ces importantes vérités des discours entiers, lorsque quelque circonstance extraordinaire ou l'Évangile du jour semble vous y inviter.

Quant aux Commandements, il ne faut pas manquer de rappeler quel est celui qui les a promulgués, le droit que Dieu a d'en imposer la pratique; exposez le détail des obligations, les récompenses qui y sont attachées. Ici reviennent encore les circonstances, *Quis, quid, ubi, etc.* Nous avons indiqué les principales idées à développer relativement aux vices et aux vertus, ainsi que par rapport aux Sacrements.

Nous parlerons plus loin des mystères et indiquerons comment il les faut exposer. Ayez soin de simplifier la méthode que nous proposerons et de vous borner dans votre instruction familière à ce que le mystère renferme d'essentiel et de plus important. Simplifiez de même, devant un auditoire qui ne comporte que ce genre d'enseignement familier, les règles qui seront tracées en leur lieu pour composer un panégyrique ou une oraison funèbre, lorsque vous croirez utile de porter à la dévotion envers un Saint, ou de payer un tribut d'éloge à une personne que la mort vient d'enlever à l'édification de la paroisse.

Les genres de prédication que nous allons traiter d'abord, ne sont guères que des formes de l'instruction familière, ou du moins s'en rapprochant beaucoup : c'est l'homélie, le prône, la conférence et la méditation.

CHAPITRE II.

DE L'HOMÉLIE.

SECTION I.

Antiquité, nature, règles de l'homélie.

Le mot *Homélie* est grec et signifie conversation, discours familier, *sermo*. On donna dans les premiers siècles du Christianisme ce nom aux discours qui étaient prononcés dans les assemblées de la religion, pour montrer, dit Fleury, que ce n'étaient pas des harangues et des discours d'apparat, comme ceux des auteurs profanes ; mais des entretiens tels que ceux d'un maître avec ses disciples, ou d'un père avec ses enfants. Photius distingue l'homélie du sermon, en ce que la première se faisait familièrement par les pasteurs, qui interrogeaient le peuple et en étaient interrogés comme dans une conférence, au lieu que les sermons se faisaient à la manière des anciens orateurs.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons juger par tout ce qui nous reste d'homélies des anciens Pères, que cette méthode d'instruire le peuple consistait dans l'explication de l'écriture sainte, explication dans laquelle ces vénérables pasteurs faisaient rentrer tous les avis, toutes les instructions qu'ils avaient à donner à leurs ouailles. Les dimanches et les fêtes des martyrs, tout le peuple se trouvant réuni à la métropole, un prêtre ou un diacre lisait un passage des livres

saints. Ensuite l'évêque montait à l'ambon et de là expliquait le texte sacré qu'on venait de lire, développant, paraphrasant, intercalant des réflexions morales, s'arrêtant à chaque verset selon son importance. Il reprenait, dans la réunion suivante, l'explication du passage à l'endroit où il l'avait laissé. Ces saints Pères, doués d'ailleurs d'un si beau génie, expliquaient avec la plus grande facilité un livre qui était toute leur théologie, qu'ils connaissaient à fond, dont ils avaient fait pendant de longues années, dont ils continuaient de faire la nourriture habituelle de leurs âmes. Ils ne se contentaient pas cependant d'une explication simple et sèche du sens des livres saints; ils parlaient d'une manière vive, solide, pressante, intéressante, et ils savaient répandre sur leurs instructions tous les charmes de l'éloquence. Quelquefois même ils donnaient à leurs homélies la forme de vrais discours et se conformaient aux règles tracées par les anciens maîtres de l'art oratoire. A ce genre appartiennent les homélies de St-Grégoire de Nazianze et celles que St-Chrysostôme adressa au peuple d'Antioche. Contre la coutume généralement établie, celui-ci n'était encore que simple prêtre lorsqu'il fut chargé d'annoncer la parole divine. Presque tout ce que nous avons d'homélies des Pères grecs et latins, c'est à des évêques que nous les devons. Mais on fit au quatrième siècle une glorieuse exception chez les Grecs, en faveur de St-Chrysostôme, comme au cinquième chez les Latins, en faveur de St-Augustin; ils furent l'un et l'autre chargés de la prédication avant d'être élevés à l'épiscopat, à cause de leurs talents supérieurs et de leur rare doctrine.

Depuis les saints Pères l'homélie n'a pas cessé d'être en usage dans l'Église; mais elle a subi quelques modifications. On entend aujourd'hui par Homélie : *une explication simple*

et pieuse de l'évangile ou de l'épître du jour, dans laquelle on suit l'ordre des faits et des vérités qu'ils contiennent, tirant des principaux textes une instruction propre à édifier l'auditoire. Le but n'est donc pas ici, comme dans le discours proprement dit, d'inculquer quelque grande vérité, en recourant à toutes les ressources de l'art oratoire, mais plutôt d'instruire et surtout d'édifier, de nourrir la piété par cette onction naturellement attachée à l'explication pieuse du texte sacré, explication qui ne manque pas de remuer, de toucher les cœurs, lorsqu'elle se fait d'une manière animée et intéressante.

Voici les règles de l'homélie actuelle proprement dite. On commence par la lecture en langue vulgaire de tout l'évangile ou de toute l'épître, ou du moins de la partie qu'on se propose d'expliquer. Cette lecture doit être faite à voix très-intelligible pour l'auditoire et être un peu animée.

2° On donne ensuite tous les éclaircissements préliminaires que l'on juge nécessaires ou utiles sur les circonstances de temps, de lieu, de personnes; l'occasion, les motifs qui ont dirigé l'Église dans le choix qu'elle a fait pour tel jour, telle époque, de cette partie du texte sacré; les usages de l'ancienne loi, les coutumes du peuple juif; on présente en un mot tous les détails historiques ou autres qui sont de nature à jeter du jour sur le sens du passage, ou à préparer l'instruction. Il est très-souvent important de rappeler les circonstances qui précèdent le fait rapporté dans l'évangile. Ainsi, par exemple, dans une homélie sur l'évangile de la fête du St-Sacrement : *Caro mea vere est cibus* (Joan. 6, 56), il faut exposer à quelle occasion et dans quelles circonstances le Sauveur prononça ces paroles.

3° On reprend ensuite verset par verset, suivant pas à pas l'évangile, le livre à la main. On explique avant tout le

sens littéral ; on tâche de le faire bien comprendre et l'on met dans cette explication une certaine chaleur, afin de soutenir l'attention. Si le sens d'un texte offre quelque difficulté particulière, on l'éclaircit en le rapprochant d'autres textes de l'écriture sainte, et on invoque le témoignage des saints Pères, interprètes naturels des livres sacrés. Inutile sans doute de faire observer qu'il ne peut pas être ici question d'explication grammaticale ni de discussion philologique.

4° Quand il se rencontre quelque beau sens mystique ou spirituel, bien appuyé, il ne faut pas manquer d'en profiter, si l'auditoire peut s'en édifier.

5° Il faut surtout avoir soin d'intercaler les réflexions morales, ascétiques ou même quelquefois dogmatiques, qui se présentent naturellement. Mais il faut en faire un bon choix et s'attacher surtout à celles qui sont le plus propres à nourrir la piété des fidèles. Avec un peu d'habileté, il est facile de rattacher à l'un ou l'autre texte d'un évangile les instructions dont une paroisse ou dont une communauté a le plus de besoin dans le moment.

6° Quoique dans l'homélie l'on puisse descendre à des détails que ne comporteraient pas les autres discours, et que le style y soit généralement plus simple, il faut cependant ne jamais perdre de vue ce que réclame la dignité de la chaire.

7° On finit par une exhortation vive et touchante, afin d'inculquer mieux les vérités développées, et d'achever de faire une salutaire et forte impression sur les cœurs. On s'y attache surtout à recommander l'un ou l'autre point plus important et plus essentiel.

SECTION II.

Avantages et inconvénients de l'homélie.

Avantages. 1° C'est un genre d'instruction plein de piété et d'onction. Rien de plus touchant dans leur simplicité, que les paroles du Sauveur. L'instruction d'ailleurs emprunte une grande force de la suite et de la liaison des faits et des paroles. Enfin elle est, si je puis dire, plus purement la parole de Dieu : le raisonnement humain y a moins de part et ne vient jamais qu'à la suite de la divine parole.

2° On peut être utile à un plus grand nombre de personnes, en ce qu'il est facile de trouver une morale applicable aux différentes classes d'auditeurs. On a d'ailleurs toute facilité de traiter ou de toucher en passant des matières qu'on n'oserait quelquefois aborder directement. On peut en outre entrer dans certains détails populaires, qui seraient déplacés dans un discours d'un autre genre. Enfin du côté des auditeurs, les distractions nuisent moins au fruit de la prédication, que si ceux-ci assistaient à un discours qui offrirait des développements suivis et des raisonnements soutenus.

Inconvénients. 1° On ne traite rien à fond, surtout lorsque l'évangile offre plusieurs vérités. On ne peut dire que peu de chose sur chacune ; on ne peut qu'effleurer les matières. Aussi ce genre est peu convenable, quand il s'agit d'extirper les vices ou de faire quelque forte impression, parce qu'il ne peut y avoir ni amplification, ni grands mouvements, ni aucune combinaison des grands moyens oratoires ; aussi ne convient-il guère qu'à des auditoires

composés de personnes instruites ou pieuses, tels que les communautés religieuses et les séminaires.

2° Il faut beaucoup de talent pour pouvoir intéresser jusqu'au bout et soutenir l'attention à cause de ce passage continuel d'une vérité à l'autre, l'homélie n'ayant d'autre unité que celle de l'évangile même et l'enchaînement des textes. En suivant l'orateur, on ne voit pas bien où il tend, et on retient peu, les développements ne s'unissant pas bien et ne se rattachant pas à un point unique.

On peut parer à ces inconvénients en faisant entrer toutes les vérités particulières dans le développement d'une seule idée principale. On a dès lors une unité rigoureuse, et l'homélie devient un véritable discours d'un genre très-noble et très-relevé. Telles sont les homélies de Massillon. Mais il faut l'avouer, en traitant ainsi l'homélie, on doit renoncer à ses principaux avantages que nous avons détaillés plus haut. On remarquera d'ailleurs que quelques paraboles seulement et quelques faits de l'écriture sainte se prêtent à cette sorte d'homélie. Parmi ces faits et ces paraboles, nous citerons en particulier la parabole de l'enfant prodigue, celle du mauvais riche, de l'économe infidèle, des vierges folles, du pharisien et du publicain, la conversion de Madelaine et la résurrection de Lazare.

Essayons de conserver à l'homélie presque entièrement sa forme primitive; modifions seulement celle-ci d'après les règles qu'a tracées un grand maître, Louis de Grenade. De cette manière nous conserverons tous les avantages de l'homélie et nous aurons paré à la plupart de ses inconvénients. Au lieu de lire le texte sacré, bornons-nous à énoncer le fait ou la parole que renferme l'évangile; mettons-y quelques ornements, donnons quelques développements, de manière à en faire le fond d'une sorte de narration oratoire. Le récit

est fort attachant de sa nature. On peut encore partager celui-ci en autant de parties que l'on veut traiter de points particuliers. L'exorde consistera ou dans quelque sentence, dans quelque lieu commun qui vous amènera naturellement au point sur lequel vous vous proposez particulièrement d'insister ou que vous voulez traiter d'abord, ou bien dans quelque observation sur l'occasion, etc. Vous pourrez aussi dire quelques mots sur le divin auteur des évangiles, sur la personne qui a prononcé ces paroles; chose utile pour faire disparaître un des plus grands obstacles au fruit de la prédication, le manque de foi, de respect pour la parole sainte. Quant à l'explication même de l'évangile, il faudra s'en tenir à trois, quatre ou cinq points tout au plus. De cette manière on ne sera pas obligé de s'interrompre à chaque instant pour passer à une autre matière. On pourra donner plus à la preuve et au sentiment.

Pour être en état de faire de bonnes homélies, il faut avoir bien étudié les quatre évangiles, en comprendre et en posséder suffisamment la concordance. L'ancien testament fournira les figures, et les épîtres aideront à éclaircir plus complètement les dogmes et la morale. On pourra trouver d'excellents matériaux dans les auteurs ascétiques qui ont donné des méditations sur les évangiles.

CHAPITRE III.

DU PRÔNE.

SECTION I.

Nature et règles du prône.

Le prône est une instruction familière, adressée le dimanche aux fidèles pendant la célébration de l'office princi-

pal. On le divise en deux parties : l'une où l'on explique l'ordre des fêtes, des jeûnes de la semaine, etc. ; l'autre, qui est le prône proprement dit, où l'on s'applique à instruire le peuple de sa religion et de ses devoirs. Ce genre de discours a succédé presque partout à l'homélie ; il roule comme elle sur l'évangile ou sur l'épître du jour, mais avec cette différence essentielle qu'au lieu d'en parcourir les divers textes, il s'arrête à un seul. Il n'a conservé de commun avec l'homélie que l'occasion où on le prononce, le ton moins relevé dont on se sert et le sujet général qui est une vérité tirée de l'évangile ou de l'épître du jour. Il diffère beaucoup moins du discours proprement dit. Seulement c'est un genre plus simple, dans lequel on tient moins aux formes oratoires ; il doit être aussi régulièrement de moindre étendue ; car il est du plus grand intérêt de ne point le prolonger de manière à éloigner les fidèles de l'office paroissial.

Quoique le sujet ordinaire du prône soit une vérité tirée de l'évangile ou de l'épître du jour, cependant, si le besoin de l'auditoire le demande, le curé ou celui qui le remplace, ne doit pas faire difficulté de déroger à une coutume infiniment respectable d'ailleurs, en prenant son texte et choisissant son sujet hors de l'évangile et de l'épître du jour. L'exception deviendra la règle, si par exemple, ce qui est tant à conseiller, on adopte un plan général pour ses instructions du dimanche. Dans ce cas, si un pasteur croit se trouver dans la nécessité de toucher incidemment plusieurs points, ou de donner plusieurs avis en dehors du plan général, il conserve toute sa liberté. L'unité du plan ou même du discours isolé pourra en souffrir ; mais le genre du prône ne commande pas cette unité rigoureuse. Le prêtre, un curé

surtout, parlant aux fidèles d'une paroisse rassemblés dans leur église propre, c'est un pasteur qui s'adresse à ses ouailles, un père qui parle à ses enfants.

Le texte se tire de l'évangile du jour ; ce texte doit servir comme de fondement ou d'introduction à l'instruction que l'on s'apprête à donner.

Dans le prône surtout soyez simple, paternel, sans affectation, sans recherche. Gardez-vous de vous élever dans une région où vos auditeurs ne pourraient vous suivre. Que votre ton soit naturel, animé. Qu'il soit, autant que possible, celui d'une conversation polie. Aimez les âmes auxquelles vous vous adressez ; soyez rempli de ce zèle qui portait l'apôtre à se faire tout à tous : vous n'aurez pas de peine à proportionner tout ce que vous direz au degré d'intelligence de vos auditeurs ; vous connaîtrez, vous devinerez leurs besoins ; vous irez toujours au plus pressé. Quoiqu'il faille éviter dans le prône de s'élever à la hauteur du grand discours, il faut cependant toujours être intéressant et solide, ne pas se contenter d'exposer la vérité, mais l'expliquer et la faire bien comprendre, la faire valoir, la faire aimer, prévoir et lever les difficultés, montrer la pratique, faire l'application des préceptes généraux aux circonstances du temps, des personnes, des conditions, etc. Nous croyons inutile de revenir ici sur des considérations importantes, sur lesquelles nous avons insisté plus haut.

Soyez simple, nous le répétons, mais gardez-vous de tomber dans le bas et le trivial. Si vous y parlez d'abondance, ce qui se fait généralement plus dans ce genre de discours que dans les autres, parce qu'il est plus simple, soyez en état de le faire convenablement, et préparez-vous toujours par l'étude et la prière à vous acquitter d'un minis-

tère si important pour le maintien des bonnes mœurs dans votre paroisse et le salut de vos ouailles.

SECTION II.

Des avis et des lectures publiques.

Le prône est quelquefois remplacé par des avis donnés au peuple ou une lecture faite en chaire.

Des avis. Ce ne sont ni des sermons, ni des conférences, proprement dites ; ce sont de simples conseils, des avertissements qu'un pasteur donne à ses ouailles, un supérieur à sa communauté, un missionnaire au peuple qui suit les exercices de la mission. Selon le Père Brydayne, qui lui-même fut un modèle accompli en ce genre, les avis sont d'une extrême importance : ils sont l'âme d'une mission ; ils donnent de la valeur aux sermons, entretiennent la ferveur, inspirent le goût des exercices. Le peuple est d'ailleurs flatté qu'on lui apprenne simplement les choses qu'il doit faire. Quelques avis donnés à propos et convenablement, remplaceront quelquefois avantageusement l'instruction que l'on n'aura pas eu le temps de préparer ou que la longueur de l'office ne permet pas de faire.

En donnant des avis, on ne doit ni prêcher ni déclamer ; il faut prendre le ton de la conversation, parler avec aisance et abandon, sans étude, sans recherche. Parfois on appuie ces avis de quelque réflexion, de quelque considération courte, qui ne semble pas avoir été préméditée.

Il y a trois sortes d'avis :

1° Les avis ordinaires qui expliquent l'ordre et le temps des exercices. La simplicité et la précision doivent en être le caractère.

2° Les avis extraordinaires, qui ont pour objet quelque œuvre d'éclat, quelque exercice important. Il est bon d'y préparer par un mot qui fixe l'attention et dispose les cœurs. Ces avis doivent être bien motivés, soutenus d'un peu d'éloquence, d'un peu plus de voix et d'action.

3° Le troisième genre d'avis concerne des abus à réformer, des reproches à faire, des pratiques à indiquer. Il ne faut dans ces avis ni déclamation ni érudition, mais beaucoup d'art, d'adresse, d'insinuation.

Les avis s'adressent à l'esprit et rappellent ce qu'il importe de ne pas oublier dans la circonstance ; les exhortations s'adressent au cœur. Elles ont pour but de faire entrer les auditeurs dans les sentiments et les dispositions convenables, soit pour approcher d'un sacrement ou célébrer une fête, soit pour bien remplir un des autres devoirs que leur imposent la religion et la piété. Elles sont ordinairement jointes aux avis et comme eux elles doivent durer peu. Les avis et les exhortations produisent quelquefois plus d'effet que les grands discours. Mais il faut bien prendre son temps, dire peu et bien ; ce qui demande du tact et de l'expérience. Évitez de placer des avis à la fin d'un discours ; ils en détruiraient en partie l'effet.

Des lectures publiques. Le prône est quelquefois remplacé par la lecture du *Præconium majus* que prescrivent les statuts diocésains, ou des mandements épiscopaux. Il est encore d'autres occasions d'instruire et d'édifier le peuple par des lectures pieuses. Ainsi les *statuts* expriment le désir que chaque jour pendant le carême la messe soit suivie de la lecture en langue vulgaire de l'évangile du jour, accompagnée ou suivie de quelques courtes réflexions. C'est encore un moyen sûr et facile de procurer beaucoup de bien en portant à la

belle et touchante dévotion envers Marie, que de donner chaque jour du mois de mai, soit après la messe, soit au salut, soit à la prière du soir, la lecture d'un bon livre de piété concernant la dévotion envers la sainte Vierge.

Pour faire convenablement et utilement une lecture, ayez soin avant tout de la bien préparer. Il y a quelque fois dans les livres de piété des choses qui ne peuvent pas faire d'utiles impressions sur l'auditoire auquel on s'adresse. Il importe donc, avant la lecture, de prévoir et de marquer ce qu'il faudra passer, ainsi que les endroits sur lesquels il faudra appuyer, etc.

Arrivé en chaire, prenez un ton de voix assez élevé, ferme, clair, naturel, accompagné d'une bonne articulation, des inflexions convenables et de certain feu, en évitant toute précipitation. Enfin, faites ressortir ce qui mérite d'être mis en relief. Il sera bon de s'arrêter quelquefois, pour appeler davantage l'attention sur un point plus important.

CHAPITRE IV.

DE LA CONFÉRENCE.

SECTION I.

La conférence par demandes et par réponses.

C'est une instruction sous la forme d'un dialogue. Le dialogue est une des meilleures méthodes d'instruction ; aussi cette méthode a-t-elle été toujours en usage. Les philosophes y avaient souvent recours ; le Sauveur lui-même n'a pas dédaigné de s'en servir. Selon Photius, c'était, comme nous l'avons vu plus haut, le genre primitif de l'homélie. Les anciens religieux s'en servaient pour s'édifier

et s'instruire mutuellement. Elle n'est plus guère d'usage aujourd'hui que dans les missions, où elle produit des fruits très-abondants.

La grande utilité de ce genre d'instruction religieuse provient 1° de ce qu'elle a en elle-même quelque chose d'attrayant et de propre à piquer la curiosité : l'auditoire y étant représenté par l'interlocuteur, y prend un vif intérêt ; 2° de ce que l'on peut y entrer dans une foule de détails, descendre à une foule de cas pratiques que le discours ne comporterait pas, et y développer les devoirs du chrétien d'une manière plus familière, plus à la portée de tous.

La conférence renferme trois parties : l'introduction, le corps de la conférence, la conclusion.

1° *L'introduction.* S'il y a une suite dans les conférences, après avoir énoncé son texte, on rappelle l'objet de celle qui a précédé ; vient ensuite l'exposition du sujet, dont on fait sentir l'utilité, l'importance, la nécessité. On peut diviser sa matière en deux ou trois propositions que l'on présente tournées en questions. Car il est important d'exposer toujours le sujet sous la forme dubitative. Brydayne propose ainsi la conférence sur la confession générale : 1° Est-elle utile à tous? 2° nécessaire à plusieurs? 3° impossible à quelques-uns ?

2° *Le corps de la conférence.* Il renferme les demandes et les réponses. Les demandes sont faites par l'interlocuteur. Elles ne doivent être ni courtes ni sèches, mais suffisamment développées et appuyées. Le grand art, c'est de piquer vivement la curiosité de l'auditoire, en provoquant des réponses intéressantes et instructives. Il faut donc présenter la question avec l'étendue nécessaire ; rappeler d'abord en peu de mots l'exposition du sujet, ou bien la réponse pré-

cédente, former ensuite des objections, ou, s'il n'y en a pas à faire, proposer d'autres questions, mais qui se rattachent à la principale question traitée. On doit s'attacher à bien mettre la question dans tout son jour, en sorte que l'auditeur la comprenne parfaitement, et puisse ainsi saisir toute la portée de la réponse.

Si le but de la conférence est d'établir une vérité dogmatique, l'interlocuteur fera les objections les plus communes, selon les temps et les lieux. Il usera d'une grande discrétion, d'une grande prudence, pour ne pas sortir des limites convenues avec le prédicateur. Car pour peu que l'objection soit spécieuse, et que, n'ayant pas été prévue par le prédicateur, la réponse soit ou paraisse faible ou peu claire, elle produirait un effet tout contraire à celui que l'on avait en vue, et l'on ferait plus de mal que de bien. Au reste l'interlocuteur ne doit pas se rendre trop aisément; il ne faut pas qu'on s'aperçoive trop qu'il joue un rôle de commande et qu'il ne cherche dans les objections qu'il soulève, dans les difficultés qu'il propose, qu'à laisser la victoire à celui qu'il semble combattre.

S'il s'agit d'une question morale, l'interlocuteur doit pénétrer dans l'esprit des auditeurs pour découvrir les raisons qu'ils apportent ordinairement pour s'exempter de tel devoir, les prétextes que suggèrent les passions, la cupidité, etc.; il faut que chacun reconnaisse ses propres pensées, ses propres objections dans celles de l'interlocuteur et prenne ainsi le plus vif intérêt à la réponse provoquée. Il faudra souvent descendre aux questions les plus simples, l'ignorance du peuple étant en général fort grande.

On pourra assaisonner les demandes de quelque trait d'esprit propre à soutenir l'attention, à augmenter l'intérêt;

mais il faut éviter avec soin de tomber dans la bouffonnerie ou la puérilité. L'instruction chrétienne doit toujours être grave ; on ne doit pas s'y permettre de plaisanterie.

Les réponses doivent être claires, solides et péremptoires. Il faut commencer par répéter la demande et la mettre même dans un plus grand jour. On donne ensuite la réponse et on la prouve, sans trop s'étendre, par l'écriture sainte, les Pères, la raison, les similitudes, les exemples. On peut y joindre des affections, de pieux mouvements. Il est extrêmement important que l'on soit bien préparé; un peu d'hésitation ou d'embarras ferait perdre toute autorité. Quant au style de la conférence, quoiqu'il doive être simple, il ne doit jamais être bas ni trivial ; ici comme ailleurs, il faut toujours se soutenir et pour le fond des choses et pour la manière de les dire.

3° *La conclusion*. L'orateur y indique le fruit à recueillir de la conférence. Il doit résumer les réponses et indiquer le fruit à tirer de chacune d'elles, ou bien insister sur un seul fruit principal. Il fera bien de rappeler l'obligation, d'inviter l'auditoire à examiner s'il y a conformé sa conduite, de l'engager enfin à le faire à l'avenir.

SECTION II.

La conférence en forme de discours.

C'est un entretien sur une vérité chrétienne ou sur un devoir de la religion. Le mot Conférence suppose un genre de discours plus familier, dans lequel on ne tient pas autant aux formes oratoires. On y donne plus à la discussion ; on en appelle davantage au bon sens de son auditoire, cherchant à lui expliquer d'une manière plus claire

certaines vérités, certains devoirs. Dans la conférence, l'orateur semble se confondre avec ses auditeurs, raisonner avec eux, engager avec eux un véritable entretien, dans lequel il écoute ce qu'on lui objecte, répond à tout, résout toutes les difficultés.

Quoique ce genre paraisse peu favorable à la haute éloquence, il a néanmoins de quoi donner carrière au plus beau talent. Il y faut en général beaucoup d'art et de méthode. Tantôt on y expose d'une manière bien simple, bien nette, bien détaillée, ce qu'on doit croire sur tel point, pratiquer relativement à tel devoir. Tantôt on entre dans une discussion sérieuse et animée ; on pèse les raisons pour et contre, etc. Quel vaste champ pour l'orateur ! Nous ne parlons pas des fruits abondants que produit ce genre de discours en apparence si humble, mais réellement si utile.

Dans les retraites que l'on donne aux communautés séculières ou religieuses, il y a ordinairement chaque jour une conférence consacrée la plupart du temps à expliquer les devoirs particuliers des divers états. Le plus souvent même les instructions qui se font habituellement dans l'intérieur de ces maisons, ne sortent point du genre des conférences.

Les conférences que l'on fait au clergé dans les retraites et les synodes, sont aussi d'une très-grande utilité. Les supérieurs ou ceux qui parlent à leur place choisissent de préférence ce genre de prédication, comme infiniment plus convenable que le discours régulier, pour traiter une foule de choses pratiques, concernant les devoirs et les fonctions du saint ministère. Il offre cet avantage que l'on peut y entrer dans des détails dont ne s'accommoderait point le ton ordinaire de la chaire. Nous citerons comme un modèle ad-

mirable de ces sortes de conférences, celles de Massillon; c'est là certainement un de ses plus beaux titres de gloire.

Le mérite de la conférence est d'être faite avec beaucoup d'ordre et de méthode, de clarté et de précision, et de renfermer une doctrine bien sûre et éloignée de toute exagération. A mesure qu'on expose les devoirs, il est bon de glisser quelques considérations à l'appui, toutes les fois qu'il peut y avoir doute sur l'obligation, ou difficulté particulière dans la pratique. Enfin il faut que les convenances y soient exactement observées, et qu'on s'éloigne avec soin de tout ce qui pourrait ressentir le reproche amer ou la personnalité.

La conférence a quelquefois pour objet la défense de la religion contre l'hérésie ou l'impiété. Elle appartient alors à la controverse, dont nous parlerons dans un chapitre suivant. Les conférences de Mgr. de Frayssinous sont ce que nous avons de mieux en ce genre : ces conférences forment un des plus beaux monuments de l'éloquence de nos jours. C'est un cours de philosophie religieuse, une suite d'instructions pour la défense du christianisme. L'auteur y considère la religion *dans ses principes fondamentaux, dans les preuves qui en établissent la vérité, dans les reproches généraux que lui font ses ennemis, et sous tous ces rapports il cherche à la venger des attaques de l'incrédulité.* L'orateur s'excuse ensuite de devoir entrer souvent dans des discussions purement philosophiques, et ainsi de se trouver obligé, dans la chaire de l'évangile, de parler un langage profane, qui en général, doit lui être étranger. Sa manière est tout-à-fait convenable à ce genre de discours : il est clair, méthodique, pressant ; il ne s'élève guère en général, mais il est toujours noble et toujours soutenu.

CHAPITRE V.

DE L'INSTRUCTION EN FORME DE MÉDITATION.

En traitant des qualités nécessaires à l'orateur sacré pour exercer avec fruit son divin ministère, nous avons placé en première ligne l'esprit d'oraison. (Liv. II. sect. III.) L'oraison mentale est l'âme de la prédication comme de la vie spirituelle : par les communications intimes qu'elle établit entre Dieu et l'homme, elle éclaire l'intelligence des lumières de la foi, elle allume dans le cœur les flammes du zèle et de la charité ; elle rapproche ainsi le prédicateur du foyer divin d'où émane toute lumière, toute grâce, toute puissance de la parole sacrée. Or l'esprit d'oraison se nourrit et se perfectionne par l'exercice de la méditation. Ce n'est pas le lieu de nous étendre davantage sur ce grand moyen de salut. Nous considérons en ce moment la méditation comme une forme particulière du discours sacré, telle qu'elle est fréquemment employée dans les retraites, dans les missions, et dans les exercices spirituels des communautés religieuses.

L'instruction donnée sous forme de Méditation n'est autre chose que l'expression oratoire de la méditation intérieure, dont les règles, sanctionnées par l'expérience des Saints, ont été formulées par les maîtres de la vie spirituelle. Donner la méditation, c'est donc à proprement parler, pratiquer à haute voix l'exercice de l'oraison mentale. Parmi les méthodes qui nous apprennent cet art sublime de la prière

et de la contemplation, nous nous bornerons à exposer la plus connue, celle qui porte le nom de S. Ignace, et qui basée sur une connaissance admirable du jeu des facultés de l'âme, se recommande par la simplicité naturelle de ses applications.

Toute méditation renferme trois parties bien distinctes : la préparation, le corps de l'oraison, la conclusion.

La Préparation ne s'entend évidemment pas ici de ces dispositions nécessaires à l'oraison mentale qui consistent dans les bons sentiments du cœur et le recueillement d'une âme attentive à l'acte religieux qu'elle va poser. La préparation *oratoire* dont il s'agit, et qu'on pourrait appeler l'exorde de la méditation consiste en divers actes d'adoration, d'invocation, de bon propos, qui ont pour effet de faire vivement sentir à l'âme la présence de Dieu, et de préciser le but de ses réflexions. Cette première partie renferme par conséquent trois choses : l'*adoration*, l'*oraison préparatoire* et ce que l'on appelle les *préludes*.

L'*oraison préparatoire* est toujours la même, quel que soit le sujet de la méditation. Après avoir *adoré* profondément la majesté divine, l'âme placée en face de son néant et de sa misère, exprime le sentiment de repentir qu'elle éprouve au souvenir de ses fautes, invoque l'infinie miséricorde, et fait à Dieu l'hommage de toutes ses puissances pour le glorifier dignement par le saint exercice de la méditation, et obtenir le secours de sa grâce.

Les *préludes* ne sont autre chose qu'une représentation vive et sensible de l'objet sur lequel on se propose de méditer, suivie d'une prière affectueuse pour demander au Seigneur la grâce spéciale qui doit être le fruit de la méditation.

Cette représentation sommaire des circonstances les plus

frappantes d'un sujet, que S. Ignace appelle la *composition du lieu*, est comme un tableau vivant placé sous les yeux de l'imagination pour l'impressionner fortement dès l'abord, et prévenir ses divagations dans le cours de l'oraison. Ainsi nous avons à méditer sur la mort. Transportons-nous en esprit auprès du lit de mort d'une personne que nous avons connue. Ce cadavre pâle, flétri, inanimé . . . ces yeux fermés pour toujours . . . ces mains qui serrent un crucifix . . . la lumière tremblante du cierge funèbre . . . ce silence lugubre . . . ces parents qui prient . . . ces pleurs silencieux qui coulent . . . toutes ces images réunies nous placent en face de la triste réalité de la mort, et concentrent sur ce point l'attention de nos pensées, en disposant nos cœurs à des impressions profondes. Nous méditons sur le mystère adorable de la rédemption. Représentons-nous le Calvaire où s'immole notre divin Sauveur . . . ce corps livide et crucifié . . . cette tête couronnée d'épines . . . ces plaies sanglantes . . . le ciel obscurci . . . Marie au pied de la croix . . . les pharisiens qui passent en branlant la tête . . . les juifs qui blasphèment . . . les soldats qui préparent le fiel et la lance . . . et nous-mêmes agenouillés dans la contemplation de ce grand sacrifice. Quel exorde plus propre à recueillir l'âme dans le saint exercice de la méditation et à préparer les voies du cœur! La prière jaillit tout naturellement de cette contemplation émouvante, pour demander à Dieu la grâce de pénétrer profondément la vérité proposée, et de concevoir des affections et des résolutions convenables. Cette prière forme le second prélude, et son but précis et particulier est ce qui la distingue de l'oraison préparatoire dont nous avons parlé plus haut, et dont l'effet est simplement de recueillir l'âme en l'élevant vers Dieu, sans entrer dans aucune considération particulière.

Ces préambules de la méditation peuvent, au premier aspect, paraître compliqués à ceux qui seraient peu familiarisés avec la pratique de l'oraison mentale; cependant on comprend sans peine combien ce mouvement combiné de l'imagination et du cœur est d'un effet puissant pour saisir vivement les facultés de l'âme, et comment, plus que toute autre, cette préparation dispose au recueillement et à la ferveur d'une bonne méditation. Que la forme oratoire tempère, si l'on veut, l'uniformité régulière de ce début, mais que la substance et la méthode en soient généralement gardées. L'expérience quotidienne en prouve d'ailleurs l'efficacité. Cet exorde est sujet à deux défauts que l'on doit éviter : celui de violenter l'imagination pour ramener toute espèce de sujet à une forme sensible, et celui de donner aux préambules une ampleur qui fasse tort au fond même de la méditation; car, ce n'est pas l'imagination, c'est le cœur surtout qu'il faut chercher à émouvoir pour bien méditer.

Le *corps de l'oraison*, ou la méditation proprement dite, consiste dans l'action simultanée des puissances de l'âme, s'exerçant, d'après leurs fonctions respectives, sur le sujet proposé : action de la mémoire, action de l'entendement, action de la volonté. On exerce la *mémoire* en cherchant à se rappeler le sujet, non plus d'une façon sommaire comme on l'a fait dans le prélude, mais d'une manière précise, détaillée, minutieuse. Si le sujet est un fait historique, par exemple un des mystères de la vie de Notre Seigneur, j'en pèserai attentivement toutes les circonstances : *quis*, *quid*, *ubi*, *quibus auxiliis*, *cur*, *quomodo*, *quando*? Chacune de ces circonstances présente à l'esprit tout un ordre d'idées et de sentiments. Voilà l'office de la mémoire. Si le sujet est une doctrine ou un précepte, la

mémoire rappellera dans quelles circonstances cette verité, cette loi ont été promulguées, par qui, comment; elle mettra sous les yeux les faits historiques qui en sont l'application ou la conséquence; elle suggérera le souvenir des bienfaits de Dieu, les enseignements de N. S. Jésus-Christ. C'est en nous fournissant ainsi la matière de nos réflexions, que la mémoire ouvre la voie aux opérations de l'intelligence.

L'exercice de *l'entendement* consiste à réfléchir sur les vérités proposées, à en scruter les raisons, à en découvrir les analogies et les principes, à en déduire les conséquences, et surtout à tirer par le raisonnement un fruit pratique de ces considérations variées, en les appropriant aux besoins actuels de l'âme et à la réforme de la vie. Il faut s'efforcer d'aller au vif des choses et de pénétrer dans le plus intime de l'âme. Les auteurs ascétiques qui ont réduit en art l'éducation spirituelle de l'âme analysent avec un détail très circonstancié les moyens pratiques de féconder l'intelligence et de développer à fond la matière d'une méditation. L'un des plus aisés consiste à parcourir, en y répondant, une série de questions qui nous montrent la vérité sous toutes ses faces, par exemple : Qu'ai-je à considérer ici? Quelle conclusion pratique dois-je tirer de cette vérité? Quels motifs me pressent de l'admettre? Comment ai-je observé jusqu'ici cette doctrine? Quel est l'état de mon âme à cet égard? Que dois-je faire à l'avenir? Quels obstacles dois-je écarter? Quels moyens choisir?

L'exercice de la *volonté* dans la méditation consiste en deux choses: produire des *affections* et arrêter des *résolutions*. La volonté forme, dans tout le cours de l'oraison, des mouvements d'amour, de componction, de reconnaissance, de repentir, de crainte, d'adoration, de bon propos; c'est elle qui embrasse une conclusion pratique, et formule une

résolution généreuse. C'est la volonté surtout qu'il faut chercher à émouvoir. En cela réside tout le fruit de la méditation. Plus les bons sentiments naissent d'eux-mêmes dans le cours d'une méditation, plus la grâce de Dieu s'y fait sentir. L'onction est ici moins que partout ailleurs un moyen oratoire, c'est la vie même de l'oraison. L'âme, émue par la contemplation des vérités célestes, éprouve la douce influence de la grâce divine qui l'éclaire, qui la purifie, et qui l'enflamme. Il faut suivre cette impression, ce souffle de l'Esprit Saint, lorsqu'on médite dans le secret de son cœur : il faut la suivre de même lorsqu'on médite pour autrui, dût la symétrie de la composition perdre quelque chose de sa justesse et la forme littéraire de son élégance, dût-on même se borner à ne parcourir qu'une faible partie du champ que l'on s'était proposé d'explorer dans toute son étendue.

La *conclusion* de la méditation se liant d'une manière intime à l'exercice de la volonté, nous en donnons ici les principaux caractères. Puisque le but de la méditation est surtout d'émouvoir le cœur, le fruit principal de ces mouvements doit consister dans les *résolutions* qu'ils inspirent. On aurait vainement fatigué son âme ou son auditoire si l'on ne devait aboutir à ce résultat, qui résume en définitive tout le fruit de la méditation. Les résolutions se rencontrent semées dans le cours de l'oraison selon qu'une vérité produit une impression plus ou moins profonde et salutaire. Mais c'est surtout en concluant qu'il est nécessaire d'arrêter des résolutions pratiques. Quelle que soit la nature des réflexions qui les suggèrent, ces résolutions doivent être précises particulières, appropriées à l'état actuel de notre âme, parfaitement fondées et appuyées d'une humble supplication du secours de Dieu. Plus la méditation aura été intime et

profonde, plus nous nous serons efforcés d'appliquer nos pensées à l'état actuel de nos âmes, plus aussi nos résolutions seront précises et efficaces. Enfin, la méditation se termine soit par une prière fervente, soit par un colloque entre l'âme et son Dieu considéré sous les différents aspects de sa miséricorde infinie : créateur, père, sauveur, maître, ami, bien suprême. L'Écriture sainte et les prières de l'Eglise fournissent particulièrement pour ces conclusions, où le cœur seul doit parler sous l'influence de la grâce, la matière des plus touchantes et des plus sublimes paraphrases.

Telles sont les règles qui apprennent à méditer avec ordre et succès. Ceux qui désirent s'instruire plus à fond dans la pratique de l'oraison mentale en chercheront naturellement les principes et les modèles dans les ouvrages ascétiques, écrits sur la matière, et aujourd'hui mis à la portée de tout le monde. Les plus utiles à consulter à cet effet sont les *Exercices spirituels* de S. Ignace et les travaux de ses imitateurs tels que Bellecius, De Ponte et autres, de même que les ouvrages ascétiques de St. Sulpice, et quelques bons recueils de méditations que leurs auteurs ont eu soin de faire précéder d'une méthode.

En exposant la manière de faire la méditation, nous avons surtout analysé le travail intérieur d'une âme qui s'entretient avec Dieu dans le recueillement d'une oraison solitaire. La méthode et les règles de l'instruction faite en forme de méditation se ramènent toutes à celles-là. En effet, le prédicateur qui médite ne fait ni une conférence, ni un discours. Si l'art doit être voilé et disparaître pour trouver le chemin du cœur, c'est surtout dans ce genre de travail. Tout doit y porter le cachet de la simplicite, de la conviction, de la piété ; tout doit y parler le langage du cœur. Pas de phrases, pas de mouvements étudiés, rien qui puisse distraire. Mais une

analyse profonde de la pensée, mais une connaissance parfaite du cœur humain, mais une onction qui fait partout sentir la grâce de Dieu agissante, voilà les qualités que requiert ce genre d'instruction. Sous ce rapport, le meilleur maître qui puisse former le prédicateur, c'est l'oraison elle-même. Nul n'est apte à faire passer dans le cœur des autres des sentiments qui sont le résultat d'une foi vive, d'une piété tendre ef affectueuse, s'il ne possède à certain degré l'amour des choses de Dieu et l'habitude des contemplations célestes. Aussi la méditation est-elle le genre d'éloquence particulier aux Saints, et les méditations de S. Bernard, de S. Ephrem, de S. Augustin, de S. Anselme et de tant d'autres Pères de l'Église sont-elles les plus beaux modèles où nous puissions apprendre à parler dignement la langue intime des choses de Dieu.

CHAPITRE VI.

DES DISCOURS DE CONTROVERSE.

SECTION I.

Dangers de la controverse.

Est-il expédient de faire de la controverse proprement dite avec les adversaires de la religion, d'attaquer de front l'erreur ou l'incrédulité, de traiter, comme dit St-François de Sales, dans la chaire chrétienne, des matières de controverse directement et par forme de dispute ? non, répond ce grand saint, cet homme évangélique, dont Dieu s'était servi pour ramener à l'Église soixante-dix mille hérétiques. Cette méthode, ajoutait-il, ne m'a jamais réussi, et j'ai remarqué la

même chose de ceux qui m'étaient associés pour la conversion du Chablais. Les sermons où l'on attaque de front la doctrine de nos frères séparés, les effarouchent au lieu de les apprivoiser. Quand ils voient qu'on les attaque, ils se mettent en garde, et quand on leur porte la lampe trop près des yeux, ils se rendent rebelles à la lumière. Ils se défient de ces discours où celui qui fait l'objection fait aussi la réponse, et où le prédicateur dit ce qu'il veut sans que personne lui tienne tête.

Ce que disait ce saint évêque de la controverse par rapport à ceux qui ont le malheur de vivre séparés de l'Église catholique, peut s'appliquer à celle qui a pour objet de combattre les adversaires quelconques de la religion et des vérités révélées. Dès que vous annoncez le dessein de les combattre et de les réduire par la force du raisonnement, ils croient que vous les provoquez. Vous leur jetez le gant, ils le relèvent; tout leur soin pendant toute la durée de votre discours, sera de lutter de raisonnement avec vous, d'opposer raison à raison, autorité à autorité. Vous avez piqué leur amour-propre et en le faisant vous avez suscité contre vous un adversaire que vous ne vaincrez pas. Ils vous auraient écouté avec une sorte de bienveillance comme le ministre d'une religion qu'ils estiment, qu'ils respectent, à laquelle ils seraient heureux de croire. Vous avez blessé leur cœur, flatté peut-être, par l'importance que vous semblez donner à des difficultés vaines et creuses, leur orgueil d'incrédule : ils pourront vous trouver habile, mais vous les aurez endurcis, ou vous vous serez fermé leur cœur.

Les disputes en matière de religion, disait encore St-François de Sales, n'opèrent pas de conversion et n'ont d'autre effet que de faire paraître la science ou l'adresse des disputants. Si l'on commence avec le dessein de soutenir la religion, on

entre dès le troisième argument dans le désir de maintenir sa réputation ; on veut à quelque prix que ce soit, soutenir son opinion et lui faire remporter l'avantage sur celle de son adversaire ; ce n'est plus Dieu que l'on cherche, mais soi-même ; car, de garder la modération de la dispute, c'est une chose qu'il ne faut pas espérer. L'esprit de tempête et d'orage tel qu'est celui de la contestation, n'est pas propre à conduire au port de la vérité. Dieu habite dans la paix et il veut que nous agissions les uns avec les autres en esprit de paix et de tranquillité. Ainsi s'exprime le saint évêque de Genève.

Cette méthode de prédication peut donc devenir funeste à tout le monde, à ceux qu'on prétend ramener et qui ne font que s'aigrir et s'envenimer davantage ; au prédicateur qui conserve beaucoup plus difficilement dans ce genre de discours la pureté d'intention et l'esprit de douceur et de charité. Mais que dirons-nous des catholiques et des véritables fidèles présents à ces sortes de discours ? Presque toujours les bons croyants sont singulièrement scandalisés de voir mettre en doute devant eux les plus augustes vérités, celles auxquelles ils avaient toujours donné, et sans la moindre difficulté, leur plein assentiment. Le peuple de son côté, qui ne s'était jamais imaginé qu'il pût y avoir de l'incertitude sur les vérités qu'on lui a toujours présentées comme incontestables, ne peut pas s'expliquer qu'elles soient cependant contestées, et qu'il faille les soutenir par le raisonnement. Ainsi sa foi est ébranlée plutôt qu'affermie ; non-seulement il perd quelque chose de ce profond respect qu'il portait à la religion qu'il n'avait jamais crue attaquable ; mais, par une suite du malheureux penchant de notre nature vers le mal, il s'attache aux objections, et les difficultés proposées font sur lui une im-

pression que les réponses les plus solides ne parviennent pas toujours à dissiper.

Faudra-t-il donc abandonner la défense de la religion et laisser les sectaires, les incrédules, les impies, attaquer impunément ce qu'il y a de plus sacré pour nous ? Faudra-t-il les abandonner eux-mêmes à leur mauvais sort et ne pas travailler à leur conversion ? Loin de nous une telle pensée. Comment à la vue de tant d'âmes qui se précipitent à leur perte éternelle, ne pas être ému de compassion, ne pas désirer ardemment de ramener les unes, de prémunir les autres contre la séduction? La question est seulement de savoir quelle méthode on doit choisir. Puisque la controverse directe entraîne avec elle tant d'inconvénients, écartons-la et suivons de préférence la marche que nous ont tracée tous les hommes apostoliques et par leurs leçons et par leurs exemples.

SECTION II.

Méthode de St-François de Sales proposée pour modèle.

Voici la méthode de St-François de Sales : on ne peut s'égarer en marchant sur les pas d'un si grand maître. Soit dans ses sermons, soit dans ses conférences particulières avec les protestants, il se contentait d'expliquer, avec cette clarté et cette facilité qui lui étaient naturelles, les simples et nues vérités de la foi, disant que la vérité, en sa simplicité toute naïve, avait des grâces et des attraits capables de se faire aimer des âmes les plus rebelles. Venait-on à l'interrompre pour argumenter contre lui ou pour l'injurier, il écoutait avec la plus grande patience, ne témoignait aucun déplaisir ; puis, quand on lui donnait le loisir de

parler, il se gardait bien de perdre ce temps, dont les moments lui étaient si précieux, à réfuter les objections proposées ; mais, s'attachant au sujet qui avait été traité par l'hérétique ou bien à quelqu'autre de notre foi, qu'il estimait plus important, il exposait brièvement, nettement et fort simplement ce qu'enseignait l'Église catholique, sans aucun mot qui sentît la controverse et de la même manière que l'on traite des articles de foi dans les catéchismes.

Cette méthode lui réussissait si admirablement que, pourvu qu'il pût obtenir d'un protestant d'avoir avec lui une conférence paisible et tranquille, non-seulement il lui faisait tomber les armes des mains et lui enlevait ses objections avant qu'il les eût proposées ; mais, s'il ne le gagnait pas sur le champ, il le touchait du moins si profondément, que bientôt l'hérétique revenait pour demander le remède et la guérison à la main qui l'avait si heureusement frappé.

Un des plus grands obstacles à la conversion des hérétiques, nous dit encore ce saint évêque, c'est qu'on s'est attaché à leur déguiser la croyance catholique et à leur rendre odieuse notre sainte religion par mille calomnies. Aussitôt que nous leur faisons connaître la vérité, les écailles leur tombent des yeux, et ils emportent au moins dans leurs cœurs le désir de s'instruire plus à fond.

Cette méthode de controverse que suivait le saint dans les entretiens particuliers et qu'il recommande vivement, était également celle de ses discours sur les matières controversées. Elle consistait à expliquer la doctrine de l'Église, en résolvant chemin faisant toutes les difficultés, mais par manière de raisonnement et non pas de réfutation, en disant tout ce qu'il fallait pour prévenir et pulvériser une objection, mais sans la proposer. Il se servait même pour établir la vérité des textes de l'écriture sainte, qu'objectent les héré-

tiques, se bornant à exposer avec force et lucidité leur véritable sens, comme s'il ne se fût nullement agi de réfuter une objection. Telle est la méthode qu'il a expliquée lui-même à son ami l'évêque de Belley, qui nous l'a transmise.

C'est ainsi qu'il déguisait habilement la controverse, amenant doucement les protestants à entendre dans leur véritable sens les paroles de l'écriture dont ils se faisaient auparavant une arme contre l'Église. Dans le carême qu'il prêcha à Grenoble, en présence d'un grand nombre de protestants, il employait toujours la première partie de ses sermons à traiter les vérités catholiques selon la méthode qui vient d'être indiquée, donnant la seconde à la morale et à la piété; et les protestants ne pouvaient comprendre comment il se servait pour prouver la doctrine catholique, des mêmes passages de l'écriture, dont les ministres formaient leurs principales objections.

Reconnaissons cependant que le Saint avait pour lui des avantages peu communs. Il réunissait au plus haut point tout ce qui peut faire un excellent controversiste : le génie, la science et un cœur brûlant d'amour pour le salut de ses frères ; cet amour lui inspirait cette angélique douceur qui lui ouvrait tous les cœurs. Dans ses discours publics et dans ses conversations particulières, il cherchait à persuader les hérétiques, sans leur causer ni honte ni confusion ; il ménageait certain orgueil secret qui nous prévient contre la vérité que d'autres nous découvrent. Il ne s'annonçait point comme un guerrier, qui veut à tout prix remporter la victoire, mais comme un bon père, vraiment touché de l'égarement de ses enfants, qui ne pense qu'à les ramener à la vérité, à la vertu et au bonheur ; il plaignait leur malheur et montrait pour eux une affection si vive, qu'il aurait fallu

être bien dur et bien insensible pour n'en être pas touché. Telle était l'ardeur du zèle qui animait ses traits, sa voix, son geste, toute son action, qu'il obtenait sans peine d'être écouté favorablement, et bientôt l'œuvre que sa douceur avait commencée, sa profonde science et son habileté l'achevaient ; il prouvait la vérité d'une manière si claire et si concluante, que les sophismes de l'erreur disparaissaient et se dissipaient comme la fumée.

Il lui arrivait quelquefois de convertir en prêchant sur des matières tout-à-fait en dehors de la controverse. Aussi disait-il que les sermons de morale accompagnés et animés de mouvements de dévotion, étaient bien plus propres à convertir non-seulement les pécheurs en général, mais même ceux qui, sous le rapport de la foi en particulier, sont hors de la voie du salut, que toutes les pointes et toutes les aigreurs de la controverse. Certes, ajoutait-il, depuis trente-trois ans que Dieu m'a appelé à rompre le pain de sa parole au peuple, j'ai remarqué que les sermons de morale traités avec piété et zèle, sont autant de charbons ardents que l'on jette au visage des protestants qui y assistent ; qu'ils en demeurent édifiés et deviennent plus dociles et traitables, quand on vient à éclaircir en conférence les points sur lesquels ils diffèrent d'avec nous.

Pour appuyer les principes et la méthode de St-François de Sales, nous pourrions produire un grand nombre d'autorités respectables. Ce que dit St-François de Borgia pourra jeter du jour sur cette question. Après avoir remarqué combien il y a de danger à rapporter les objections des hérétiques pour les réfuter, parce que la malice et l'astuce du démon surpassent de beaucoup la vigilance et la prudence des hommes, il ajoute : il sera d'un ecclésiastique prudent de présenter avec force les preuves qui établissent la foi

catholique, et de réfuter les erreurs qui y sont opposées sans avoir l'air de répondre à leurs objections. Par exemple, il établira l'obéissance due à l'Église romaine ; il prouvera par l'Écriture et par de fortes raisons l'excellence de la virginité, le mérite des bonnes œuvres, l'obéissance due aux supérieurs, etc., mais il parlera sur tout cela de telle manière que celui qui connaît les erreurs opposées, puisse comprendre par quels raisonnements on les réfute, et que celui qui n'en aurait aucune idée, conserve la simplicité, qu'il continue à ignorer les objections des hérétiques, qu'il ait cependant en main de quoi se défendre, s'il arrivait qu'il fût en butte à des tentations intérieures ou extérieures contre la foi.

Ce fut par une méthode analogue à celle-ci que le P. Eudes eut le bonheur de ramener à l'Église catholique un grand nombre de protestants. Il s'attachait surtout à faire sentir combien l'obéissance que la foi exige, est juste et raisonnable. Une fois en effet ce point établi, toutes les difficultés trouvent une solution dans l'autorité de l'Église : c'est la méthode la plus courte, la plus aisée et en même temps celle qui est le plus à la portée du commun des hommes.

SECTION III.

Règles de la controverse proprement dite.

Si l'on ne peut se soustraire à la nécessité d'attaquer directement l'erreur, il ne faut rien négliger pour donner à ses preuves, à tous ses raisonnements, une force à laquelle on ne puisse résister. Pour peu que vous soyez faible dans l'argumentation, ou indécis dans les solutions, vous ne faites qu'affermir dans leurs erreurs et encourager dans leur fu-

neste résistance à la grâce, ceux dont vous cherchiez à dissiper les préjugés ou que vous prétendiez ramener à la pratique de la foi, et en même temps vous faites naître des préjugés, vous ébranlez les fondements de la foi dans l'âme de plusieurs fidèles. Abstenez-vous donc de faire de la controverse, mais surtout de la controverse proprement dite, si vous n'unissez à des connaissances sûres et précises, un esprit pénétrant, judicieux et formé par l'étude de la dialectique. Nous recommandons beaucoup à ceux qui croiraient utile au salut des âmes de faire des discours de polémique, de lire attentivement l'instruction pastorale de Mgr. Affre, archevêque de Paris, *sur la composition, l'examen et la publication des livres en faveur desquels les auteurs ou éditeurs sollicitent une approbation.* Ils y trouveront d'excellents conseils sur les fautes à éviter dans la défense de la religion.

Comme la droiture d'intention est plus difficile dans ce genre que dans les autres, selon l'observation de St-François de Sales; qu'on s'y laisse aller beaucoup plus facilement au désir de se faire valoir, soit par la force du raisonnement, soit par un vain étalage d'érudition; il faut se tenir en garde contre un tel travers et s'animer soi-même d'un zèle extrêmement ardent pour le salut de ceux que l'on désire désabuser.

De ce zèle pour le salut de nos frères naîtra en nous cette modération chrétienne, cette douceur, cet éloignement pour tout ce qui sent l'invective, l'ironie, le mépris; ces qualités sont également nécessaires pour convaincre les esprits et toucher les cœurs. On ne persuadera jamais ceux qu'on humilie ou qu'on indispose de quelque manière que ce soit. Saint-Vincent de Paul, en recommandant à ses missionnaires de se rendre habiles dans la controverse, les engageait à faire une bonne provision d'humilité, de

douceur, de patience, pour s'en servir lorsqu'il serait question de conférer avec les hérétiques. Il voulait qu'on leur témoignât beaucoup de respect, d'égards et d'affection. C'était, selon cet homme de Dieu, le moyen de s'ouvrir la porte de leurs cœurs et de porter la conviction dans leurs esprits.

Quoique la controverse tienne plus de la dissertation que du sermon, il faut cependant éviter la sécheresse et donner à l'argumentation le mouvement, la force et la vie qu'elle est susceptible de recevoir d'une éloquence sage, noble et toute chrétienne. Attachez-vous en même temps à ne choisir que des preuves qui soient à la portée de vos auditeurs, et que partout on retrouve de l'ordre, de la précision et de la clarté.

CHAPITRE VII.

DES DISCOURS SUR LES MYSTÈRES.

Nous arrivons à ce que l'on appelle proprement sermon. C'est toute espèce de discours suivi et régulier sur une vérité de la religion, ou un devoir du christianisme. Les règles que nous avons tracées relativement au discours sacré en général, s'appliquent particulièrement et de plein droit au sermon, soit dogmatique, soit de morale. Nous placerons seulement ici quelques observations relatives à deux espèces particulières de sermons, les discours sur les mystères, et l'amende honorable.

SECTION I.

Règles concernant le discours sur les mystères.

On entend par les mystères 1° les vérités essentielles et incompréhensibles de la religion : la sainte Trinité, l'incar-

nation, la présence réelle, etc. ; 2° certains faits qui entrent d'une manière spéciale dans l'économie de notre salut : la naissance, la circoncision, la transfiguration, la passion, la mort, la résurrection, l'ascension du Sauveur ; on ne donnerait pas ce nom à celles des actions de l'Homme-Dieu qui n'ont pas un rapport aussi immédiat à notre salut ; par exemple, on ne le donne pas aux miracles, quoique les miracles soient au-dessus de la nature ; 3° les privilèges merveilleux accordés à la reine des anges, et les événements principaux de sa sainte vie, accomplis dans l'intérêt de notre salut : l'immaculée conception, la nativité, l'annonciation, l'assomption, la présentation, la visitation, la purification, etc.

L'Église a institué des fêtes dans le but d'honorer et de rappeler aux fidèles ces mystères de la foi et du salut. Mais le but qu'elle s'est proposé ne sera pas atteint, et le fruit qu'elle attend de ces fêtes sera presque entièrement perdu, si l'on n'a soin de bien instruire les fidèles de ce qui regarde les mystères et de leur apprendre ce qu'ils doivent faire pour les honorer. D'ailleurs la connaissance des mystères est nécessaire au salut. On ne se perd pas seulement pour ravir au prochain son bien ou sa vie, mais aussi pour ne pas croire, et les mystères sont les principaux objets de la foi. Enfin supposé que la foi des auditeurs n'ait pas besoin d'être éclairée ou fortifiée, un bon discours sur les mystères ne laissera pas de produire beaucoup de fruit, à cause de l'onction qui devra nécessairement y régner ; et d'ailleurs l'enseignement de la morale, pour reposer sur une base solide, demande que l'enseignement des vérités dogmatiques fasse un des principaux soins du ministre de la parole divine.

On peut faire trois choses en traitant un mystère : le

prouver, l'expliquer, en tirer des conséquences morales. Ainsi dans un discours sur la sainte Trinité, on peut 1° proposer les preuves qui établissent la vérité d'un Dieu en trois personnes ; 2° exposer la croyance de l'Église par rapport à ce mystère ; 3° envisager ce mystère sous un point de vue moral, montrer ce que nous devons à ces trois adorables personnes ; quel respect, quel amour et même quel genre d'imitation doit nous inspirer la considération de ce mystère.

1° *Prouver ou établir un mystère.* Ceci ne doit se faire que lorsque l'on ne peut guère s'en dispenser ; et encore faut-il se conformer religieusement à cet égard à la méthode dont nous avons offert un si beau modèle, dans le chapitre précédent, en la personne du bienheureux évêque de Genève. Autrement, nous le répétons, on court risque de scandaliser les faibles, ou du moins de diminuer dans les auditeurs le respect qu'ils doivent aux objets les plus vénérables de notre sainte religion, puisque en cherchant à prouver un mystère, on a l'air d'en révoquer en doute la certitude.

2° *Expliquer un mystère.* Il importe avant tout de le bien faire connaître : il est dès lors très-utile, quelquefois tout-à-fait nécessaire de bien mettre sous les yeux le fait auquel il se rattache. On peut se demander ensuite, selon la méthode de St-François de Sales, qui ? pourquoi ? comment ? En tout cas l'explication doit se faire avec clarté, avec une sorte de crainte religieuse et d'une manière intéressante. *Avec clarté :* la matière est souvent abstraite et par conséquent difficile à concevoir. Qu'on se rappelle ici ce qui a été dit à l'article de l'*instruction*, lorsqu'on a traité des règles qui concernent le corps du discours. Qu'on fasse une grande attention au degré d'intelligence des auditeurs. Qu'on dis-

tingue clairement ce qui est de ce qui n'est pas de foi. Enfin évitez les termes de l'école, ou expliquez-les, si vous êtes forcé de vous en servir. — *Avec une crainte religieuse.* On doit ne pas perdre de vue qu'il ne suffit pas de bien faire connaître le mystère, mais qu'il faut lui concilier le respect et la vénération. Il faut donc vénérer d'abord soi-même, adorer le premier la grandeur et les ténèbres du mystère dont on va parler ; et, en le traitant, se servir d'un style noble, être sévère sur le choix des termes et éviter avec soin les comparaisons basses, les expressions triviales. — *D'une manière intéressante.* La matière étant ou paraissant souvent sèche et aride, il faut s'efforcer de la traiter avec une certaine chaleur, y répandre quelques ornements, relever, animer tout ce que l'on dit au moyen de cette onction et de cette piété qui partent du cœur et qui vont au cœur. Ayez soin de présenter avec une certaine adresse les choses qui demandent un plus grand effort du côté de la foi ; ne manquez pas d'introduire adroitement quelques preuves à l'appui, mais dissimulez en quelque sorte votre art ; rendez les vérités plausibles sans avoir l'air d'avoir voulu les prouver.

3° Remarquez que cette explication ou exposition du mystère serait incomplète, si vous n'indiquiez pas les conséquences morales qui en découlent naturellement. En y insistant vous entrerez dans les desseins de Dieu. Les vérités morales, n'ont jamais plus de force ni d'agrément, que lorsqu'elles sont traitées conjointement avec les mystères qui leur servent de base et de fondement. Les grands orateurs, Bourdaloue principalement, nous fournissent de beaux modèles ; ils font voir comment les mœurs doivent être conformes à la croyance, quelles obligations pratiques celle-ci nous impose, quels effets salutaires elle doit produire en nous.

On pourrait en conséquence adopter l'une de ces deux méthodes de division : 1re méthode : dans la première partie, expliquer la doctrine ; dans la seconde, indiquer les fruits qu'on en doit tirer. Ou bien : 1re partie : Dieu y trouve sa gloire ; 2e partie : les hommes y trouvent leur avantage. Ou bien : 1re partie : ce que Dieu a fait pour nous dans ce mystère ; 2e partie : ce que nous devons faire pour lui, etc. — 2e méthode : établir une division dont chaque point réunira la doctrine et la morale.

Les discours sur la passion présentent une difficulté particulière, celle de combiner l'ordre historique avec l'unité oratoire. L'ordre historique est en usage, les fidèles y tiennent ; il est d'ailleurs très-propre à toucher, à édifier et à instruire. Il faut donc le conserver du moins jusqu'à certain point et en ce qui concerne les principales circonstances du mystère. Mais en même temps il faut tâcher d'envisager tout cet ensemble sous un point de vue unique ; autrement nous aurons une histoire et non un discours. Voici la division dont s'est servi un orateur contemporain : elle nous semble digne d'être ici consignée. Le sacrifice du salut, telle est l'idée qu'il s'applique à développer d'après l'épître de St-Paul aux Hébreux. Le choix, la préparation, l'immolation de la victime, telles sont les idées secondaires, sur lesquelles roule tout le discours, et qui lui donnent lieu de conduire l'auditeur depuis l'origine du monde, où déjà l'agneau paraît immolé, jusqu'au dernier soupir que le Sauveur rend sur la croix. Prophéties, figures, accomplissement des unes et des autres, il trouve dans son plan l'occasion naturelle de toucher du moins incidemment tout ce qui se rapporte au sacrifice de l'Homme-Dieu.

SECTION II.

De l'amende honorable.

Nous parlons ici de l'amende honorable, parce qu'elle se place ordinairement à la fin d'un discours du genre que nous traitons dans ce chapitre. L'amende honorable en général est un acte par lequel on s'humilie devant une personne que l'on a offensée, dans la vue de lui faire réparation. Si c'est un devoir que l'on doit remplir à l'égard de son semblable, lorsque l'on a payé ses bienfaits par l'offense et l'ingratitude; à plus forte raison faut-il s'en acquitter envers Dieu qui nous a comblés de tant de biens et qui ne reçoit souvent en échange que l'indifférence et les outrages! Il est parfaitement juste que touchés de l'infinie tendresse de notre Dieu, touchés en même temps de notre extrême ingratitude, et de la manière indigne dont les hommes en général répondent à ses insignes bienfaits, nous cherchions à consoler son cœur, en nous abaissant devant lui, en lui exprimant de vifs regrets, en lui donnant des gages d'un fervent amour. C'est pourquoi l'Église a enseigné à ses enfants la touchante pratique de l'amende honorable. En y prenant part, les fidèles ne remplissent pas seulement un devoir, mais ils se font encore à eux-mêmes un très-grand bien. Si le prédicateur a soin de bien préparer ses auditeurs par un discours convenable, si ensuite il entre bien dans l'esprit de cet acte de réparation, il touchera vivement les cœurs. On comprendra l'indignité de la conduite de la plupart des hommes et la gravité de ses propres fautes, et l'on se sentira porté à concevoir un grand amour pour le Sauveur et à prendre de généreuses

résolutions. Que le prédicateur ordinaire d'une paroisse ne laisse donc pas échapper l'occasion de faire cet acte de réparation. Elle se présente naturellement le jour consacré à la fête, soit du Saint Nom de Jésus, soit du Sacré Cœur.

Le jour du St. Nom, le discours pourrait traiter de ce que rappelle et signifie le nom de Jésus, c'est-à-dire, de la multitude des bienfaits par lesquels le Sauveur a justifié et réalisé ce saint nom; on y opposerait ensuite naturellement la manière dont les hommes reconnaissent et paient son amour. Ainsi : ce que ce divin maître a fait pour nous ; ce que nous avons fait pour lui. L'acte de réparation qui suivrait se trouverait très-bien amené. On pourrait aussi se borner à parler, soit de l'ingratitude des hommes, soit de l'abus des grâces. Devant un auditoire composé de personnes de piété, ce serait un sujet très-intéressant que de traiter des qualités du nom même de Jésus : 1° sa grandeur et sa dignité ; 2° sa force et sa vertu ; 3° sa douceur et ses charmes.

Le jour du Sacré Cœur, l'amende honorable s'adresse plus particulièrement au Sauveur dans le sacrement de son amour. Tout discours présentant d'une part la grandeur du bienfait eucharistique, de l'autre l'ingratitude dont les hommes paient un si grand bienfait, ou bien l'une de ces deux choses seulement, conviendra pour préparer l'amende honorable. Remarquez seulement, dans le cas où l'on n'aurait pas traité expressément dans le discours des offenses envers le S^t^ Sacrement, qu'il faudrait y insister davantage dans l'amende honorable.

C'est un usage très-convenable, le jour où elle doit se faire, d'élever un autel au bas du chœur, ou dans la grande nef à portée de la chaire, pour y déposer le saint Sacrement

au moment où le prédicateur va commencer l'acte de réparation. On pourra dans l'exorde faire allusion à la circonstance, ou même en faire le sujet de l'exorde.

Sur la fin de la dernière partie du discours, l'orateur doit avertir de ce qu'il va faire, et inviter les auditeurs à se joindre à lui, à entrer dans les sentiments qu'il va exprimer. Après que le S^t^ Sacrement a été apporté solennellement et déposé sur le trône qui lui a été préparé, le prédicateur s'agenouille et, au nom de tous ses auditeurs, un flambeau à la main, il commence l'amende honorable. Voici les idées qu'elle doit renfermer : 1° Début. On entre en matière en disant par exemple : Nous voici prosternés à vos pieds, ô divin Jésus, ici réellement présent, etc., pour vous offrir, etc. Il est bon d'ajouter quelques mots propres à exciter vivement la foi dans la présence réelle.

2° On rappelle les qualités et les titres de Celui que l'on a offensé, ainsi que sa tendresse et ses bienfaits, soit généraux, soit particuliers, à ceux au nom desquels on parle. Si l'amende honorable a pour objet spécial les fautes commises envers le S^t^ Sacrement, on s'arrête naturellement davantage à l'insigne bienfait Eucharistique. Vous venez, Seigneur, habiter invisible et inconnu au milieu des enfants des hommes, pour être leur nourriture... leur consolation... leur force, etc.

3° On énumère ensuite tous les outrages par lesquels les hommes ont payé tant de bienfaits; tous les attentats commis contre la personne du Sauveur par les Juifs, les hérétiques, les catholiques eux-mêmes ; tant d'iniquités, tant de blasphèmes, tant d'indifférence et de mépris, tant de respect humain, et il faut naturellement insister davantage sur les fautes plus communes parmi ceux qui sont présents et au nom desquels on parle.

Quand l'amende honorable concerne particulièrement Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour, en énumérant les irrévérences et les crimes commis envers le S^t^ Sacrement, on insiste avant tout sur le sacrilége.

4° On passe de là à l'expression du vif déplaisir que nous cause l'ingratitude des hommes en général et la nôtre en particulier. On atteste le Sauveur que l'on comprend l'indignité d'une telle conduite, qu'on veut s'employer sans réserve à consoler le cœur d'un si bon maître, qu'on veut lui rester désormais inviolablement attaché. On pourra terminer en mettant ses bons sentiments et ses bonnes résolutions sous la garde de Celui qui les a inspirés et sans lequel après tout on ne peut rien, ainsi que sous la protection de la S^te^ Vierge, des anges et des saints.

CHAPITRE VIII.

DISCOURS POUR LES VÊTURES ET LES PROFESSIONS.

Il est d'usage, quand une religieuse prend l'habit ou fait profession solennelle, de relever cette cérémonie déjà si imposante et si touchante d'elle-même, par un discours d'apparat. Ces sortes de sujets sont très-favorables à l'éloquence. Y a-t-il en effet rien de plus propre à inspirer l'orateur que le magnanime sacrifice d'une personne qui destinée quelquefois à briller dans le monde par la réunion de tous les avantages que les hommes estiment, se dépouille généreusement, pour se donner à Dieu sans réserve et n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ ? Quel spectacle aux yeux du ciel ! Quelle leçon pour la terre !

L'attention de l'orateur doit se partager entre la personne qui est l'objet de la cérémonie, et l'auditoire. Pour ce qui concerne la première, il peut s'arrêter à quelqu'une des considérations suivantes, ou en faire entrer plusieurs dans son plan.

1° On peut se contenter de suivre et d'expliquer les cérémonies et les prières dont l'Église accompagne la vêture et la profession. On indique de quoi le religieux doit se dépouiller intérieurement, de quoi il doit se revêtir. On rappelle que l'Église nomme les vêtements de la religion, la livrée de l'humilité, l'ornement de la chasteté, la parure des vierges sages, le gage des vêtements de gloire.

2° On peut encore s'arrêter à montrer l'excellence des vœux, ainsi que les obligations qu'ils imposent.

3° Une manière d'envisager le sujet qui se présente naturellement, c'est de considérer soit les avantages de la vie religieuse en général : le salut plus facile, le bonheur de la retraite, etc.; soit en particulier les avantages propres à l'ordre où entre la personne à l'occasion de laquelle l'orateur sacré prend la parole. On peut descendre de la première considération à la seconde; ou au contraire établir d'abord celle-ci, puis passer à la première. Dans tous les cas n'exaltez pas un ordre en particulier de manière à paraître déprimer les autres, et écartez tout ce qui sentirait le moins du monde la flatterie.

4° On fait voir enfin dans quel esprit on doit entrer en religion, quels devoirs y attendent, les uns communs à la vie religieuse en général, les autres particuliers à cet ordre, relatifs à sa nature et à son but. Il est bon aussi d'indiquer les obstacles, les difficultés qu'on doit s'attendre à rencontrer.

Quant à l'auditoire, toutes les réflexions précédentes

auront aussi pour lui un côté utile. Il faudra chercher à le dégoûter du monde, en peignant d'une part sa vanité, ses dangers, ses ennuis, de l'autre, les avantages opposés de la vie religieuse. Le noble courage d'une personne qui s'oblige d'une manière plus étroite à observer les vœux de son baptême, en y ajoutant les vœux de religion, doit engager l'homme du monde à observer fidèlement du moins les premiers.

On pourrait adresser quelques mots de consolation aux parents. On les engagerait à faire généreusement le sacrifice que Dieu demande d'eux en considérant 1° le bonheur et tous les autres avantages dont leur enfant va jouir ; 2° les avantages qu'ils en recueilleront eux-mêmes, et à cause du mérite du sacrifice, et parce que cette personne chérie qu'ils donnent à Dieu sera continuellement sous ses yeux comme une agréable victime, qui ne cessera d'attirer les bénédictions célestes sur toute la famille, et sera pour eux tous comme un gage de salut. Bossuet, Bourdaloue et Massillon nous ont laissé de nombreux et beaux modèles de ce genre de discours.

CHAPITRE IX.

DU PANÉGYRIQUE.

SECTION I.

Excellence et difficultés du genre.

Le panégyrique est l'éloge d'un Saint. Tout éloge demande à être traité magnifiquement et relevé par tout ce

que l'éloquence a de plus pompeux. Ici c'est l'éloge d'un héros chrétien, chef-d'œuvre de la grâce, gloire du christianisme, royal habitant des célestes demeures. Cet hommage solennel que l'Église par la bouche de ses ministres, consacre à l'un de ses enfants, passé du lieu des souffrances et des combats à la couronne immortelle, mérite tous les soins du prédicateur. D'ailleurs un discours de ce genre n'est pas seulement destiné à relever la gloire et les mérites des saints, mais à les proposer pour modèles et à leur procurer des imitateurs. Ce genre est singulièrement utile en ce qu'il présente la morale constamment accompagnée de sa preuve. Nous avons fait valoir en son lieu les effets admirables de l'exemple dans le discours. Ici ce ne sont pas seulement quelques traits isolés, c'est une règle de vie tout entière, c'est un ensemble de vertus, c'est un modèle parfait et complet que l'on offre à l'imitation sous les couleurs les plus séduisantes que puisse employer l'éloquence. Aussi dès les premiers siècles du christianisme, l'Église s'est plu à exciter le courage et le dévouement de ses enfants, en célébrant l'héroïque courage des martyrs. Déjà St-Cyprien prononçait des panégyriques sur leurs tombeaux. L'Écriture Sainte elle-même nous offre dans l'Ecclésiastique de beaux éloges des prophètes, des rois, des pieux personnages des anciens temps.

La difficulté est l'apanage de tout ce qui est grand et relevé : ici elle vient, en partie, du genre lui-même qui demande qu'à un grand discernement pour bien choisir les faits, on unisse une grande adresse à les faire valoir ; en partie, de la nécessité d'entremêler la morale à l'éloge, de la distribuer sagement et d'unir étroitement les exemples et les conséquences pratiques en un seul corps de discours ayant une unité oratoire parfaite.

Un premier défaut des panégyristes, c'est de n'offrir qu'une simple narration, telle que l'admet l'histoire. Or, entre la narration historique et la narration oratoire il y a une très-grande différence. L'histoire s'exprime sans doute sur un ton très-noble, mais elle ne tend pas directement à émouvoir; elle se contente de glisser dans son récit quelques réflexions qui aident le lecteur à tirer lui-même les conséquences morales et à recueillir le fruit propre à ce genre d'ouvrages. Dans les discours au contraire, et surtout dans ceux du genre démonstratif, l'orateur cherche par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à faire valoir les faits, à exalter les vertus, à inspirer de vifs sentiments et surtout ceux de l'admiration, de l'estime, de l'amour.

Un second défaut, c'est de présenter un éloge qui peut aller indifféremment à tous les saints. Il faut faire connaître et louer un Saint par ce qui lui est propre; il faut généralement que son éloge ne puisse convenir à d'autres saints.

Un troisième défaut, c'est d'exalter à outrance celui que, par une façon de dire fort familière et même ridicule, on appelle *son saint* ou *notre saint:* On doit se défier de son enthousiasme. Ce défaut était autrefois fort commun; de là est venue cette expression proverbiale : *le saint du jour.* Qu'on s'abstienne avec soin de faire des comparaisons entre les saints, de manière à déprimer les uns pour élever les autres.

Un quatrième défaut, c'est de trop s'arrêter aux œuvres miraculeuses. Il faut se borner dans le récit des choses extraordinaires, afin d'offrir plutôt et à l'admiration et à l'imitation des modèles de vertus que tous puissent plus ou moins imiter selon leur état.

Un cinquième défaut, c'est de donner trop à la morale, quand le sujet est fécond en faits et prête aux détails. Un

sixième enfin, c'est un ton de déclamation, d'emphase triviale, la recherche d'ornements puérils, l'accumulation des épithètes et des superlatifs, en un mot l'exagération dans les termes. Heureux celui qui au brillant nécessaire à ce genre de discours, sait unir la belle et noble simplicité dont l'orateur de la chaire ne doit jamais s'écarter, et cette abnégation, cet oubli de soi-même qui est toujours le plus beau relief du talent !

SECTION II.

Règles du panégyrique.

La 1re règle est relative au but essentiel que l'on doit s'y proposer : ce but, c'est de procurer le bien de son auditoire, en le portant à honorer et à imiter le Saint qui fait le sujet du discours. Dans un éloge profane, on ne se propose guère que de concilier à son héros l'estime et l'admiration. On ne doit pas s'en tenir là dans un panégyrique. Organe du ciel, interprète des volontés de Dieu, l'orateur sacré doit se souvenir de la fin que Dieu s'est proposée en suscitant ces personnages extraordinaires et en manifestant par des prodiges la sainteté de ses serviteurs. Il a voulu nous offrir un tableau parlant des préceptes du Sauveur, et nous mettre en quelque sorte sous les yeux l'évangile en action. L'orateur se proposera donc un double but ; 1° d'honorer, d'exalter, de glorifier ces héros de notre sainte religion, ces amis de Dieu ; 2° de porter les auditeurs à les honorer et à les imiter.

2me Règle. Pour atteindre l'un et l'autre but, il faut nécessairement et avant tout, non-seulement bien con-

naître le saint personnage objet du discours, mais sentir vivement et bien apprécier les merveilles de la grâce dans ces héros de notre sainte religion, l'incomparable magnanimité des martyrs, les prodigieuses vertus des confesseurs, l'éminente pureté des vierges, etc. Si l'on n'est pas extrêmement touché soi-même de tout ce que l'infinie bonté de Dieu et la toute puissance de sa grâce ont opéré dans les saints, on ne parviendra jamais à en parler convenablement et à faire naître pour eux dans ces âmes une admiration qu'on n'éprouve pas soi-même.

3e Règle. L'éloge doit faire le fond du discours, et la morale s'y appliquer comme conséquence. Quelques auteurs distinguent deux sortes de panégyriques : le premier est celui dont nous traçons ici les règles : le fond en est proprement historique; la morale ne s'y rattache que comme accessoire. Dans l'autre la morale forme le corps du discours; la vie du Saint sert principalement à justifier, à appuyer la morale. Il est bon de recourir à cette seconde méthode quand le sujet par lui-même fournit peu à l'orateur; mais c'est alors plutôt un discours de morale qu'un vrai panégyrique. Si l'on ignore les détails de la vie du Saint dont on fait le panégyrique, on peut faire valoir le fait ou la vertu qui constitue son mérite propre et sa gloire particulière. Ceci s'applique, par exemple, aux martyrs dont chaque jour on découvre les restes sacrés dans les catacombes et dont le nom même quelquefois est inconnu. Fénélon nous a laissé un très-beau discours sur un sujet semblable, qu'il a envisagé de la manière que nous venons de dire. On peut suivre la même méthode à l'égard de quelques saintes vierges et de quelques martyrs dont la légende est pleine d'incertitude et d'obscurité. L'Église dans son office se contente aussi quelquefois de louer ses héros

sans entrer dans le détail de leur sainte vie ou de leur triomphe.

4e Règle. Le point le plus difficile dans ces sortes de discours, c'est de rester fidèle aux règles de l'unité. Ce n'est pas faire un panégyrique que de raconter historiquement les faits, ou de louer les vertus l'une après l'autre, l'humilité, la charité, etc. ; il y aura là, si l'on veut, unité historique, il n'y aura pas de rigoureuse unité oratoire. Pour y parvenir, il faut commencer par étudier à fond la vie du saint personnage dont il s'agit, non-seulement pour parvenir à posséder parfaitement son sujet, ce qui est d'ailleurs indispensable sous tous les rapports, mais en particulier afin de découvrir quel a été son mérite spécial, sa vertu caractéristique, chose difficile quand on doit louer l'un de ces saints entre lesquels tout semble commun : même genre de vie, mêmes vertus, mêmes combats. Cependant, si l'on y prend garde, on finira toujours par découvrir dans chacun d'eux quelque chose de particulier, un mérite propre et éminent. Celui-ci se distingue surtout par un zèle ardent pour la gloire de Dieu, celui-là par la charité. Presque tout dans leur vie semble se rapporter d'une manière plus ou moins directe, à l'exercice et à la pratique d'une grande vertu. Cette grande vertu, portée au plus haut point par le Saint dont on fait l'éloge, telle sera l'idée fondamentale du discours, dont elle constituera en quelque sorte l'unité. La division ne fera que la présenter sous différents jours. Bourdaloue divise ainsi son panégyrique de St-François de Sales : *Par la force de sa douceur, il a triomphé de l'hérésie ; par l'onction de sa douceur, il a rétabli la piété dans l'Église.* Ce même orateur n'a pas suivi la même marche dans son panégyrique de St-Pierre : 1re partie, *foi de St-Pierre ;* 2e, *amour de St-Pierre.* Il est préférable quand cela est possible

de ramener à une seule idée principale les deux ou trois grandes propositions du discours. La morale consistera à tirer des faits, à mesure qu'on les présente, des conséquences pratiques, que l'on pourra au besoin soutenir de motifs tirés de l'excellence, des avantages des vertus, etc.

Il faut cependant éviter de rien forcer. Il y a, dit Fénélon, un grand nombre d'actions dans la vie d'un homme qui viennent de divers principes et qui marquent des qualités différentes. C'est là en effet un inconvénient qui gêne beaucoup quand on veut faire rentrer tout dans une seule vertu, mais alors on peut chercher à connaître ce que semble s'être proposé de particulier la divine providence en suscitant le Saint dont il s'agit, quelle a été sa vocation propre et comment il y a répondu. Cette idée fournira un très-bon plan de panégyrique. Voici celui de Fénélon, dans le panégyrique de Ste-Thérèse : *ce que le feu de l'amour divin a fait dans le cœur de Thérèse, et ce que le cœur enflammé de Thérèse a fait ensuite dans toute l'Église*, *apprenant ainsi par son exemple et à mourir à soi-même par le recueillement et à se sacrifier courageusement à Dieu dans l'action.*

5e Règle. Il sera utile dans l'exorde de présenter le tableau abrégé de la vie du Saint en faisant ressortir les traits généraux qui le caractérisent davantage. Cette méthode est très-utile en ce qu'elle excite vivement l'attention, qu'elle contribue à rendre plus intelligible le plan du discours, et qu'elle justifie d'avance le passage fréquent que l'on doit faire dans la suite, du Saint aux applications morales concernant la correction des mœurs et l'amendement de la vie. On peut aussi s'arrêter de préférence à bien exposer l'idée morale qui doit particulièrement ressortir de l'éloge.

6e Règle. *Choix des preuves.* Ces preuves, ce sont les

faits. Parmi ceux-ci choisissez ce qu'il y a de plus frappant, de plus propre à faire connaître le Saint, de plus conforme à la vérité, de plus convenable à l'instruction morale, de plus utile à l'auditoire.

1° De plus frappant, de plus propre à exciter l'admiration, à donner une grande idée du saint personnage. Il faut choisir un petit nombre de faits principaux et sacrifier les traits moins importants.

2° De plus caractéristique du Saint. Quelquefois des actions cachées, une simple parole, une maxime, font mieux connaître le caractère et la vraie vertu que des faits extraordinaires et des actions d'éclat.

3° De plus conforme à la vérité. On doit constamment s'éclairer d'une saine critique pour rejeter non-seulement ce qui est faux, mais encore ce qui n'est que douteux, et pour ne jamais s'exposer à passer pour un homme prêt à tout croire, à tout admettre sans réflexion et sans discernement.

4° De plus convenable à l'instruction. Il faut écarter tout ce qui ne peut pas faire matière d'éloge et par conséquent d'instruction. Ainsi on ne peut proposer à l'admiration dans un panégyrique ni les grands talents ni le génie ni tous les avantages de la nature et de la fortune, la naissance, les dignités, les richesses, parce que toutes ces choses ne donnent aucun mérite réel à la personne qu'on veut louer, et qu'on ne peut en tirer aucune conséquence pour l'instruction, que pour autant que le héros s'est élevé au-dessus de tous ces avantages, ou qu'il en a fait un saint usage, ou qu'ils ont servi à relever en lui la vertu et à la rendre plus éclatante aux yeux des hommes.

Mais ne faut-il pas aussi écarter et par la même raison les œuvres miraculeuses, puisqu'elles font connaître à la

vérité la sainteté des serviteurs de Dieu, mais n'offrent rien d'imitable ? Les miracles ne sont pas seulement une preuve de la vertu de ceux qui les opèrent ; ils ne sont pas seulement propres à nous donner une très-haute idée des saints, et à nous inspirer une confiance sans borne dans ceux auxquels nous voyons Dieu soumettre la nature, les maladies et les forces mêmes de l'enfer ; mais ils nous apprennent l'infinie bonté de Dieu envers ses serviteurs et les magnifiques récompenses qu'il leur accorde dès cette vie. Ils nous font reconnaître et admirer cette éclatante fidélité avec laquelle il accomplit ses promesses, en les élevant au-dessus de tout, et attachant à leurs cendres mêmes, à la poussière de leur tombe, aux fragments du linge qui a touché leur corps, une vertu infiniment supérieure à la puissance des rois. C'est la sage réflexion de Louis de Grenade. Les astres du firmament dans toute leur splendeur, ajoute-t-il, et le ciel et la terre et les mers ne donnent pas de marques plus évidentes de la divine bonté, que cette conduite admirable de la sage providence assujettissant aux ordres de ses serviteurs et à leurs cendres même les lois éternelles qui gouvernent le monde. A cette vue on se sent rempli d'amour pour un si bon maître et pressé d'un vif désir de le bien servir.

5° De plus utile à l'auditoire. Les saints préfèrent certainement le bien de leurs frères à toutes les louanges des hommes. Choisissez donc des faits que l'on puisse imiter, et ici encore considérez de quelle sorte de personnes est composé votre auditoire. Ne craignons pas de faire mention, selon les circonstances, des fautes et des faiblesses de ceux que nous louons. Il importera quelquefois de le faire 1° pour la gloire même des saints, qui les ont si généreusement réparées, et sont parvenus à la plus haute sainteté, malgré les écarts et les imperfections d'une vie d'abord peu

édifiante ou mondaine ; 2° pour la gloire de Dieu, qui a fait éclater dans leur conversion et leur sanctification sa puissance et sa miséricorde ; 3° pour l'encouragement des âmes égarées qui ne croient presque plus à la possibilité d'un retour à Dieu, enfin pour la consolation des pécheurs convertis, qui comprennent alors que la perfection même la plus haute est encore possible pour eux.

7e Règle. *Ordre des faits*, disposition des preuves. 1° On n'est pas tenu de se conformer à l'ordre des temps et des événements, comme le serait un historien ; il faut même éviter une marche trop didactique. Ainsi l'on doit ranger sous chaque vertu les faits qui y ont rapport, à quelque partie de la vie qu'ils appartiennent. Cependant l'ordre historique doit être suivi autant que le comporte la marche libre et dégagée du genre oratoire ; ainsi l'on ne doit pas bouleverser et confondre les principales époques d'une vie. Il est extrêmement désagréable pour l'auditeur de devoir rétrograder tout-à-coup de la fin au commencement, d'entendre annoncer une seconde partie, lorsque déjà on lui a raconté la mort du Saint. C'est une faute encore plus grande de réserver toute la morale pour la seconde partie ; rien de plus insipide. 2° Il est essentiel de bien combiner l'ensemble des faits, de les bien lier, d'en faire comme un de ces tissus achevés où tout se tient, s'enchaîne étroitement et ne présente qu'une surface douce et unie. 3° Évitez de les étouffer sous un amas de réflexions morales ; distribuez au contraire la morale de manière que les faits soient toujours en relief.

8e Règle. *Manière de traiter les faits*. Recourez beaucoup à l'amplification. Faites bien valoir quelques faits principaux ; tou ten vous abstenant de vaines déclamations, sachez leur donner toute leur importance. Ayez souvent recours

aux circonstances ; c'est surtout à cela, comme nous l'avons montré à l'article de l'invention du discours, qu'elles sont destinées, à faire valoir les faits, à relever le mérite des personnes ou des choses. Établissez des contrastes, des parallèles, faites des rapprochements, en évitant toutefois d'élever votre Saint aux dépens des autres. Quant aux faits moins importants, ou que vous ne jugez pas à propos de faire valoir par l'amplification, présentez-les par prétermission ou dans des résumés substantiels rapides et frappants.

On doit recourir dans le panégyrique à toutes les richesses de l'éloquence. Peut-on les employer plus convenablement que dans un sujet si noble et si relevé ? Il faut y déployer toute la pompe de l'art, employer les plus brillantes figures, s'attacher au nombre et à l'harmonie ; en un mot, il faut de l'enthousiasme, mais un enthousiasme modéré et réglé, soit dans les choses, soit dans le style. Que l'on se conforme toujours dans le choix des ornements à ce que demandent la simplicité et la gravité de la chaire ; qu'il n'y ait rien d'affecté, et qu'ici, comme partout ailleurs, l'orateur se fasse entièrement oublier. Parmi les beautés de détail mentionnons ici en particulier les portraits ; ils se trouvent à leur place dans un panégyrique ; ils peuvent être nécessaires pour faire connaître le héros ou d'autres personnes, qui jouent un rôle important dans l'histoire de sa vie. C'est ainsi que Bossuet, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, a été naturellement conduit à tracer l'un des portraits les plus parfaits et les plus hardis, celui de l'usurpateur Cromwel.

Le livre de l'Ecclésiastique pourra fournir à l'orateur sacré des idées d'éloge et une foule de textes propres à être cités dans le sens accommodatif. St-Cyprien, St-Basile,

St-Grégoire de Nazianze, St-Chrysostôme, ont excellé dans le panégyrique. Nous citerons ici encore avec honneur les prédicateurs du siècle de Louis XIV, quoiqu'ils paraissent avoir moins réussi dans ce genre que dans les autres genres du discours sacré. Bourdaloue nous a laissé seize panégyriques qui sont plutôt des sermons de morale, et il déclare lui-même que son intention n'est pas d'offrir à ses auditeurs des panégyriques proprement dits. Aussi s'éloigne-t-il entièrement du genre, soit pour la forme, soit pour le ton; presque toujours il semble perdre de vue son héros; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit toujours admirable par ses qualités ordinaires, la solidité, la beauté des plans, etc. Massillon à son tour est plus faible dans ses panégyriques que dans ses autres discours.

CHAPITRE X.

DE L'ORAISON FUNÈBRE.

SECTION I.

Excellence et difficultés du genre.

Dès les temps les plus reculés, nous voyons l'oraison funèbre en usage chez les Grecs, chez les Romains et chez le peuple de Dieu. Nous avons de David un admirable cantique sur la mort de Saül et de Jonathas; c'est une sorte d'oraison funèbre de ces princes. Jérémie avait également composé des cantiques funèbres dans lesquels il célébrait les belles actions de Josias. Chaque année on les chantait en

chœur, et cette pieuse coutume subsista longtemps dans Israël. Les saints Pères ont prononcé des oraisons funèbres pour des princes, des princesses, des personnages illustres.

L'oraison funèbre, telle qu'elle existe aujourd'hui, est *un discours prononcé aux funérailles d'un personnage remarquable, dans lequel, en louant le mort, on cherche à être utile à ceux qui le regrettent.* Rien de plus relevé qu'un discours de ce genre ; il n'en est pas qui prête plus à l'éloquence. La grandeur du sujet, la confiance dont on donne une marque signalée à celui qui est chargé de prononcer un discours de ce genre, en l'invitant à monter dans la chaire chrétienne en une occasion aussi solennelle, enfin les circonstances dans lesquelles on doit parler, tout anime l'orateur. Il trouve ses auditeurs préparés ; ils sont vivement émus : il ne s'agit que d'entretenir leur émotion, de donner plus de force aux sentiments dont ils sont déjà pénétrés. D'ailleurs en présence de la mort, dont le souvenir est si amer, dont l'empire est si irrésistible, leurs cœurs s'ouvriront sans peine aux préceptes moraux. Les exemples d'un personnage qu'ils révéraient, feront aussi sur eux une vive impression. Enfin il n'est pas jusqu'aux décors mêmes du temple, dans les circonstances où se prononce ce genre de discours, qui ne soient de nature à faire naître de graves pensées, à ouvrir les voies au sentiment et à l'instruction.

Néanmoins ce genre a aussi ses difficultés. 1° Il s'agit de louer ; or l'homme, quelque bien disposé qu'on le suppose, est beaucoup plus difficile sur les louanges que l'on décerne aux autres, que sur celles dont il est lui-même l'objet. Il est rigoureux sur le choix des faits qu'on loue, et sur la manière de présenter l'éloge. Si les faits sont communs, il en est peu touché ; s'ils sont extraordinaires, il y croit difli-

cilement. 2° Il s'agit de louer de manière à remplir l'attente de son auditoire; c'est une circonstance d'apparat : il faut un discours d'apparat, qui réponde à la grandeur du sujet. D'ailleurs l'auditoire dans ces circonstances est presque toujours un auditoire très-distingué. 3° Il faut louer de manière à être utile aux auditeurs, et unir dans un parfait ensemble l'éloge et l'instruction.

SECTION II.

Règles de l'oraison funèbre.

1re Règle. *Sujet de l'oraison funèbre.* Pour pouvoir être loué du haut de la tribune sacrée par le ministre de la religion, il faut 1° avoir occupé certain rang dans le monde, 2° y avoir honoré la religion par ses vertus. Il serait indigne d'un orateur chrétien de louer un homme qui aurait toujours mal vécu, quelle que fût l'éminence de son rang; ce serait une profanation de l'entreprendre en face des saints autels, dans la chaire de vérité, et de faire servir à une lâche flatterie la parole de Dieu.

Mais il est juste, il est pieux, il est digne de la religion d'exalter les vertus de ses enfants, lorsqu'elles ont brillé dans un rang élevé. La religion n'en devient pas plus grande sans doute pour être honorée des grands, mais elle semble le devenir; de là le soin que prennent les apologistes modernes de citer en faveur de la religion les noms de ceux qui l'ont honorée en même temps par leur génie, leur attachement à la foi et leurs vertus. C'est ce qu'a fait entre autres M. Frayssinous dans une de ses conférences.

2e Règle. *Fond du discours dans l'oraison funèbre.* L'oraison funèbre étant à la fois un éloge et une instruction, il est difficile de ne pas les sacrifier l'un à l'autre; il faut donc user ici d'un juste tempérament. Donnez trop à la morale, vous êtes infidèle à votre héros, vous trompez l'attente de l'auditoire, vous manquez à votre ministère, à moins toutefois que la vie que vous offrez à l'imitation soit peu féconde en actions et en vertus remarquables, ou bien que vous ayez malheureusement plus à taire qu'à dire. D'un autre côté, si l'on donne tout à l'éloge, l'âme de l'auditeur ne sera pas assez nourrie, assez édifiée, et l'orateur semblera faillir à son devoir essentiel de docteur et de ministre du Très-Haut.

3e Règle. *Manière de combiner en général l'éloge et l'instruction.* La perfection en ce genre, et cette méthode est celle de Bossuet, est de renfermer le tableau complet d'une vie dans le cadre d'une morale unique, en sorte que l'unité soit surtout dans cette morale, que tous les faits viennent à l'appui, et entrent naturellement dans le développement de cette idée; ainsi la morale a le pas, à la différence du panégyrique.

Avant de se mettre à l'œuvre on commence par étudier à fond la vie de son héros; on en considère toutes les circonstances; on remarque dans quelles situations il s'est trouvé, quels ont été ses vertus et ses vices, ses succès et ses revers, etc. Quelle impression générale fait sur vous la considération de tout cet ensemble? quel sentiment unique éprouvez-vous de ce coup-d'œil général? quelle instruction grande, vaste, unique, peut ressortir de toute cette vie? voilà l'idée morale qui doit présider à la confection du discours; elle en sera l'âme; ce sera le pivot sur lequel tout doit rouler, le cadre, pour ainsi dire, où viendront se placer

sans effort les principales circonstances de la vie du héros. Que si quelque événement des plus remarquables, quelque action des plus honorables de la vie, ne peut entrer sans violence dans le cadre que semblait d'abord devoir vous fournir le développement de cette idée morale, rejetez celle-ci; cherchez-en quelque autre qui aille mieux au personnage que vous devez louer; autrement celui-ci ne sera pas assez connu; ce qui pourtant est essentiel. L'idée morale étant fixée, il faut la considérer sous ses différentes faces, en sorte qu'on puisse y faire correspondre les principales époques de la vie de son personnage. Ainsi, il y aura une double division, ou plutôt une seule, dont les membres renfermeront : 1° des réflexions morales; 2° des faits à l'appui. Dans cette combinaison, il faut éviter de confondre les principales époques de la vie du héros, sans s'astreindre néanmoins à classer rigoureusement les faits dans un ordre historique.

Parmi les modèles de plan, nous devrions citer sans exception tous ceux de Bossuet. C'est lui qui est le vrai créateur et le véritable modèle du genre. Les autres orateurs ne voient dans l'oraison funèbre que ce qu'y ont vu les rhéteurs. Ceux-ci la définissent : *un éloge consacré par la religion;* aussi la plupart des oraisons funèbres sont de véritables panégyriques, dans lesquels l'éloge fait tout le fond du sujet. Ainsi, dans le chef-d'œuvre de Fléchier : *Turenne a triomphé des ennemis de l'état par sa valeur; des passions de l'âme par sa sagesse; des erreurs et des vanités du siècle par sa piété.* Ainsi, dans l'oraison funèbre de Louis-le-Grand par Massillon : *Louis a été grand :* 1° *par l'éclat inouï de son règne;* 2° *par les sentiments héroïques de sa piété.* Mascaron suit la même méthode.

4e Règle. *Le texte.* Il doit être choisi avec le plus grand soin. Ce sera, soit un éloge raccourci du héros, un tableau

abrégé de sa vie, soit une réflexion profonde renfermant la morale, soit enfin l'idée de l'exorde. Exemples : *Et nunc, reges, intelligite, etc. Fleverunt eum omnis populus et dixerunt : quomodo cecidit, etc. Vanitas vanitatum, etc.* Le texte a quelquefois une force particulière, lorsqu'on le place dans la bouche du héros lui-même.

5e Règle. *L'exorde.* Il doit varier selon les sujets; si la perte du personnage dont on déplore la mort, est particulièrement sensible, il est alors naturel de donner davantage à la douleur; c'est ce qu'a fait Bossuet dans l'exorde de l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans. En général on doit s'attacher à donner une grande idée de son sujet, par exemple, en traçant un tableau abrégé des principaux faits de la vie de son héros. Un exorde de pure morale serait nécessairement déplacé. L'idée morale qui dominera tout le discours, doit sans doute se révéler d'abord et exciter vivement l'attention; mais l'éloge se présentera avec elle. Voici l'analyse de l'exorde de l'oraison funèbre de Bossuet pour la reine d'Angleterre : Dieu se glorifie d'instruire les rois, en donnant et en retirant aux princes la puissance; c'est la leçon qu'il a voulu leur donner dans les deux fortunes si opposées de la reine d'Angleterre, qui a usé chrétiennement de l'une et de l'autre.

6e Règle. *La division.* Il n'est point nécessaire qu'elle soit aussi marquée dans l'oraison funèbre que dans le sermon. Le genre démonstratif rejette ces formules trop sèches des divisions ordinaires et demande quelque chose de plus orné. D'ailleurs ici l'orateur a en général affaire à un auditoire choisi et intelligent. Il suffira de renfermer la division dans une figure, une période, un tour oratoire, de manière cependant qu'on puisse la distinguer aisément, mais sans que l'orateur s'inquiète de la faire toucher au doigt.

7e Règle. *Choix des preuves.* Il y en a de deux espèces;

les unes morales, les autres historiques. Celles-ci doivent être plus nombreuses et plus développées, à moins que le sujet de l'éloge ne soit pas assez riche en détails. Il faut suivre dans le choix des preuves à peu près les mêmes règles que pour le panégyrique.

1° Il faut relever dans le héros ce que sa vie présente de plus caractéristique et de plus frappant, en rapport avec l'idée morale dont nous avons parlé. Il ne faut pas seulement faire connaître le héros, mais encore en donner une grande idée, s'il le mérite. On doit le faire d'abord pour sa gloire : ne lisons-nous pas dans l'Écriture Sainte ces paroles : *Laudemus viros gloriosos* (Eccli. 44, 1,)? ensuite pour donner plus de force à l'idée morale dont le développement doit servir d'enseignement utile à l'auditoire. Remarquez cependant qu'un orateur habile tirera quelquefois plus d'avantage d'un simple détail de la vie domestique, d'une maxime, que des faits les plus éclatants.

2° Qu'on ait toujours sous les yeux son idée morale, pour écarter tout ce qui ne peut de manière ou d'autre s'y rattacher. Cependant on doit se donner certaine latitude; il est permis de recourir fréquemment à la prétermission, et par le moyen de cette figure, de mentionner beaucoup de choses dont il ne peut être question directement. En outre l'idée morale autorisera à parler de choses qui ne sont pas louables par elles-mêmes, dont l'orateur sacré ne doit pas faire un sujet d'éloge, tels que les avantages de la fortune et de la nature, la noblesse, les grands emplois, l'autorité, la royauté, les talents naturels ou acquis et les vertus humaines. On peut, par exemple, relever toutes les grandeurs de son héros, afin d'avoir lieu de montrer le néant des choses de ce monde. Voyez en outre dans les règles du panégyrique, comment tous ces avantages peuvent entrer dans l'éloge même du personnage.

3° Il faut apporter dans le choix des faits une certaine impartialité qui empêche qu'on ne vous accuse de déguisement ou de flatterie. La vérité avant tout : montrez pour elle un extrême attachement, au milieu même de la plus vive admiration, au milieu de l'enthousiasme qui vous transporte. Mais s'il ne faut dire que ce qui est vrai, faut-il dire tout ce qui est vrai ? Dévoiler les défauts de son personnage à de grands inconvénients ; car comment le faire sans nuire a l'effet du discours ? D'un autre côté, si l'on passe sous silence tout ce qui est défavorable au héros, combien n'a-t-on pas à craindre les réflexions secrètes et malignes de l'auditoire ? Établissons donc en principe qu'on ne peut dissimuler les défauts marqués, notables, connus ; mais il faut s'attacher à les présenter avec art. Cet art consiste à paraître agir avec une grande franchise et une grande sincérité, en observant cependant toutes les bienséances dues au défunt, au public, aux personnes intéressées. Ainsi on doit plutôt laisser entrevoir les défauts que les dénoncer ouvertement ; il faut les placer, pour ainsi dire, dans l'ombre ; sans prétendre excuser de grandes fautes, on les attribue à une réunion de circonstances malheureuses ; on insiste sur la réparation de ces mêmes fautes ; on en tire une instruction salutaire en faisant remarquer que Dieu a permis ces écarts pour le bien même de celui qui y est tombé, comme pour le bien des auditeurs.

Ainsi en use Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé. Les sentiments, nous dit-il, qui avaient toujours animé ce prince, prouvent qu'il fut poussé, comme malgré lui, par la force même des choses, à la grande faute qu'il a commise. L'orateur cite ensuite plusieurs circonstances qui diminuent l'odieux de la conduite de ce prince ; il insiste enfin sur la manière glorieuse dont il a réparé sa faute. Bour-

daloue consacre la seconde partie de son oraison funèbre du même prince à cette époque de sa vie. Division du discours : *Les qualités du cœur de Condé :* 1° *la solidité ;* 2° *la droiture;* 3° *la piété.* Sa droiture le soutient dans ses égarements. L'orateur aborde directement cette matière, avec une franchise dont il se fait gloire ; puis il atténue la faute du grand Condé par six circonstances ; *a*) il a fait des efforts inouïs pour détourner l'orage ; *b*) il s'est condamné lui-même ; *c*) il n'hésitait pas à le faire, en présence de ses amis et de son fils, pendant son exil ; *d*) il a refusé tous les avantages qui auraient pu être un obstacle à sa réconciliation; *e*) il n'a rien épargné pour rendre la paix à la France ; *f*) la réparation de sa faute a été éclatante. Peut-être préférera-t-on la méthode de Bossuet, qui arrête bien moins longtemps les regards sur la triste époque des égarements du prince. Sans rien excuser, sans rien dissimuler, il l'enveloppe de tant de gloire qu'elle disparaît presqu'entièrement, comme les fautes des saints pénitents dans la gloire du paradis.

8e Règle. *Ordre et arrangement des preuves.* 1° Il faut éviter deux excès ; l'un, c'est une trop scrupuleuse attention à l'ordre historique ; rien de plus froid, rien de plus contraire à cette libre allure que doit constamment conserver l'éloquence. D'un autre côté, il ne faut pas bouleverser les grandes époques de la vie, ni former, pour ainsi dire, de tous les faits un amas confus, pour les rapporter ensuite l'un après l'autre aux différentes vertus du héros. 2° Il faut assembler les faits de manière qu'ils se tiennent, qu'ils fassent une suite, un véritable ensemble ; que la marche du discours soit noble, aisée, naturelle, tout oratoire, en sorte que l'intérêt se soutienne, qu'il aille même toujours croissant, et qu'il y ait dans le développement quelque chose de dramatique.

9e Règle. *Le style.* Une grande élévation doit caractériser le style de l'oraison funèbre. L'orateur doit tendre sans cesse, d'un côté, au sublime, au merveilleux ; de l'autre, au touchant, au pathétique ; il doit prendre dès le commencement un grand essor ; une majestueuse tristesse doit régner dans toute la suite du discours. Que l'orateur recourre à toutes les ressources de l'éloquence ; qu'il emploie les grandes et nobles figures, soit d'ornement: comparaisons, portraits, parallèles, tableaux frappants, etc. ; soit de sentiment : exclamations, prosopopées, etc. Que le raisonnement soit caché sous une belle amplification. Enfin qu'il n'y ait rien de commun, rien de médiocre. L'oraison funèbre est un genre à part ; il faut ou ne pas s'en mêler, ou faire très-bien. C'est surtout à la fin du discours que l'orateur doit prendre un essor encore plus sublime ; c'est alors qu'il ne doit rien négliger pour en assurer le fruit en achevant d'édifier son auditoire et en donnant l'idée la plus haute de son héros. On pourra réserver pour la péroraison les circonstances édifiantes de la mort du personnage et ses dernières paroles.

Nous ferons observer en terminant qu'en cherchant à s'élever dans l'oraison funèbre, en voulant donner au discours de la pompe et de la magnificence, il faut prendre garde de s'écarter jamais de la saine éloquence et du vrai genre de la chaire : craignons d'être guindés en voulant être sublimes ; faibles et languissants, en nous occupant trop de l'arrangement des phrases et des menus détails du discours.

LIVRE TROISIÈME.

De l'action.

Nous parlerons en premier lieu de la mémoire pour passer de là à l'action proprement dite. Nous avons en vue dans ce traité d'éloquence sacrée de faire un ouvrage essentiellement pratique : nous devons donc aider le jeune orateur à confier son travail à sa mémoire, avant de lui apprendre à débiter son discours avec le ton et le geste qui conviennent au genre sacré.

CHAPITRE I.

DE LA MÉMOIRE.

Se contenter de lire en chaire le discours que l'on a composé, c'est se condamner à recueillir un fruit bien mince de toutes les peines que l'on s'est données pour réunir ses matériaux, les coordonner et les revêtir d'une élocution

convenable. La simple lecture d'un sermon est nécessairement froide et insipide. Il est impossible que l'orateur mette assez de feu et s'anime suffisamment de la voix et du geste, pour que l'attention de la plupart des auditeurs puisse constamment se soutenir.

Il faudra donc apprendre par cœur, et posséder si bien les choses que l'on veut dire et même les mots dont on veut se servir, que l'on soit en état de débiter son discours avec la même aisance, la même assurance, que s'il était inspiré sur l'heure.

SECTION I.

Nécessité de bien apprendre par cœur.

Il y a deux sortes de mémoires : la mémoire des choses et la mémoire des mots. La première est indispensable à tout orateur : celui qui veut débiter un discours tel qu'il l'a écrit ne peut se passer de la seconde.

Il n'est rien de plus nuisible au fruit d'un discours que l'hésitation d'un orateur, à qui sa mémoire menace continuellement de faire défaut, qui se trouble, s'arrête interdit, et a besoin, pour retrouver le fil de ses idées, d'un intervalle de silence, si même il n'est réduit à recourir à son cahier. Dès lors l'assurance lui manque, et sa gêne, son embarras se communique à son auditoire ; celui-ci n'écoute plus avec plaisir, parce qu'il ne suit plus qu'avec anxiété. D'ailleurs rien ne réveille plus son attention ; l'action de l'orateur est sans vie, sa voix faible et languissante, son geste timide et insignifiant.

Il ne faut pas perdre de vue que l'orateur, même lorsqu'il prononce un discours écrit, est toujours supposé parler d'inspiration. Il faut pour qu'on suive avec intérêt, que rien n'accuse un sermon appris, et qu'on puisse croire que tout ce que dit l'orateur lui est inspiré à l'instant même par son zèle. Mais l'illusion est-elle possible, quand on voit l'orateur s'arrêter pour consulter péniblement ses souvenirs ou se trahir lui-même en déroulant son cahier ?

Concluons de ce qui vient d'être dit, que la mémoire est pour l'orateur un don de la nature bien précieux et qu'on ne saurait cultiver avec trop de soin. Cette faculté est sujette à s'affaiblir, si l'on ne s'applique à la perfectionner. Aussi conseille-t-on aux élèves du sanctuaire, pendant leurs cours de philosophie et de théologie, d'apprendre tous les jours quelque chose par cœur, ne fût-ce que cinq ou six lignes ; ce qui présente deux grands avantages : le premier, de cultiver la mémoire, le second, de former le style sur celui de l'auteur dont on confie à sa mémoire les termes et les tournures. C'est ainsi que St-Bernard s'était rendu l'écriture sainte tellement familière, qu'elle reparaissait à chaque instant sous sa plume pour donner à ses écrits une onction toute céleste.

Concluons encore qu'on ne saurait trop bien apprendre un discours entièrement écrit. Un sermon bien appris, dit Gaichiés, paraît bon, quoique médiocre ; excellent, s'il est bon. Le meilleur de mes sermons, disait un grand orateur, c'est celui que je sais le mieux. Que si la mémoire est décidément ingrate, ou si de nombreuses occupations dérobent le temps nécessaire pour composer ses sermons ou pour les apprendre ; et que l'on ait d'ailleurs quelque facilité d'élocution, on pourra renoncer à apprendre par cœur et recourir à une seconde méthode qui est celle de l'improvisa-

tion. Arrêtons-nous un instant à considérer les avantages et les inconvénients de l'une et de l'autre méthodes. Il en pourra résulter pour l'orateur d'utiles enseignements.

SECTION II.

Avantages et inconvénients du discours appris par cœur et du discours improvisé.

L'improvisation a pour elle la pratique des anciens et des saints Pères. Elle offre plusieurs avantages. 1° Un orateur qui sait improviser, peut parler en toute occasion et presque sur le champ. 2° Il gagne beaucoup de temps et s'épargne beaucoup de peine; il se trouve dès lors en état de prêcher bien plus souvent. 3° Il parle avec bien plus d'abondance, de naturel, de conviction, d'onction, moins d'apprêt et comme un homme inspiré. 4° Il se fait beaucoup mieux comprendre : on n'est pas en improvisant aussi serré, aussi concis, que la plume à la main; on est en général moins relevé, et l'on se tient davantage à la portée de l'auditoire; on sent beaucoup mieux ce qu'il faut dire et de quelle manière il le faut dire ; et comme on est resté maître et des choses et du ton qu'il convient de prendre vis-à-vis des diverses classes de personnes dont l'auditoire peut être composé, on est plus sûr de lui être utile et d'en être parfaitement compris. Enfin un avantage de cette méthode qu'aucun avantage de la méthode contraire ne peut contrebalancer, c'est que, pendant même que l'on parle, on peut suivre et remarquer pour sa propre direction les impressions plus on moins vives que le discours fait sur l'auditoire. Reste-t-il indifférent? on s'arrête dans le développement

d'une pensée ; a-t-on frappé juste ? on enfonce le trait ; s'est-on ouvert les voies qui conduisent à la persuasion ? on se gardera bien de les quitter ; on touche au terme, on est sûr du succès. On discerne avec la même facilité ce qui est compris et ce qui ne l'est pas ; on passe outre, ou l'on insiste. L'auditeur semble-t-il distrait, inquiet ? au moyen d'une pensée forte, d'un mouvement oratoire, on fait diversion à l'ennui, on l'excite, on le réveille.

A côté de ces avantages viennent se ranger des inconvénients très-graves. Remarquons d'abord que ce que l'on appelle proprement *improviser un discours* est un talent bien plus rare que la mémoire ; il suppose une grande facilité de conception, un jugement prompt, beaucoup d'instruction, de l'abondance, une élocution facile, une parfaite connaissance de la langue, un goût formé par l'étude des belles lettres et la fréquentation des personnes instruites et polies. Sans doute beaucoup de prédicateurs sont parfaitement en état de développer au prône un point du catéchisme, de faire une instruction, une exhortation, une conférence en langage simple et familier, ce qui suffit du reste pour le très-grand nombre de paroisses à la campagne et même à la ville ; mais autre chose est d'improviser une instruction familière qui n'est après tout qu'un simple entretien ; autre chose, d'improviser dans un style et avec le ton convenables un discours en règle selon les formes oratoires, ayant son plan, sa marche régulière, son argumentation, ses développements, sa partie pathétique. Celui qui se voit doué de ce précieux talent, n'en est pas moins exposé 1° à languir parfois assez longtemps jusqu'à ce que son esprit s'échauffe, et à n'avoir en conséquence qu'un début faible, languissant et froid ; 2° à tomber dans des redites et à s'égarer dans des digressions qui fatiguent et ennuient l'auditoire ; 3° à ne dire que de

choses vagues, communes, embrouillées quelquefois, là où il faudrait être clair et précis, fort et instructif; 4° à ramener sans cesse dans les sermons les mêmes points de morale ; 5° à laisser échapper dans la chaleur de l'improvisation des choses ou des expressions peu mesurées ou peu exactes, soit en fait de doctrine, soit en fait de bienséances, inconvénient auquel on ne peut parer qu'au moyen d'une grande prudence, d'une connaissance parfaite de la théologie et d'une espèce de sang-froid qui ne fasse jamais défaut à l'orateur, dans les mouvements même les plus pathétiques, les plus forts et les plus spontanés. Enfin il n'est presque jamais certain de s'en tirer avec honneur; le succès dépend fort souvent de l'humeur, de l'état de la santé, de la température même et du temps. Il n'est pas jusqu'à la facilité même que l'on acquiert à prêcher de cette manière, qui ne devienne un écueil, en inspirant à l'orateur une confiance présomptueuse, qui le porte enfin à monter en chaire sans cette préparation que demande de lui le ministère si important et si grave de la prédication.

Le discours écrit est en général bien plus fort de choses et de raisonnement ; les mouvements y sont mieux ménagés, plus variés, plus soutenus. Sous le rapport de la doctrine, il est naturellement de beaucoup supérieur au discours improvisé; la doctrine y est généralement traitée avec plus d'exactitude théologique et de précision. A moins que le prédicateur qui improvise ne soit un homme d'une conception forte et d'un génie plein d'élévation et d'originalité, l'orateur qui parle de mémoire approfondira mieux son sujet ; il en saisira mieux l'ensemble; il sera quant aux détails plus intéressant et plus complet. Le discours écrit n'est pas de nature à faire d'aussi fortes impressions que le discours improvisé, parce qu'il est moins animé, parfois moins bril-

lant ; mais en général il charmera davantage une assemblée polie, habituée à la lecture des chefs-d'œuvre de la littérature. Ce style si soigné, si exact, si coulant, si harmonieux que l'on demande à l'orateur, on le chercherait en vain dans un discours improvisé. Enfin en composant, puis en apprenant avec soin ses discours, on confie à la mémoire une foule d'expressions et de tournures heureuses qui serviront ensuite pour les circonstances où l'on voudra improviser.

A ces avantages opposons deux grands inconvénients : le premier, c'est que cette méthode emporte un temps considérable et exige un travail extrêmement ingrat et rebutant. Je suis excédé, disait Massillon, d'apprendre tous les jours ma leçon comme un écolier. Combien d'hommes de talent, moins constants que Massillon, ont renoncé au ministère sublime auquel Dieu les destinait, par suite d'une infidélité de mémoire, qui n'aurait dû contribuer qu'à les rendre plus humbles, ou rebutés par la difficulté d'un travail pénible, qui ne laisse pas cependant, pour un orateur qui a du goût et de l'étude, d'avoir son agrément et ses charmes.

Le second inconvénient qui est plus grave encore, c'est qu'il est presque impossible de mettre dans son débit cet abandon, cet enthousiasme qui frappe vivement et qui enlève. On est trop contraint ; on craint trop qu'une action un peu animée ne déroute la mémoire. Il n'en est pas de même du discours improvisé : le style est moins soigné, mais il est comme plus naturel ; l'action est plus libre, plus aisée, plus animée ; on voit que c'est le cœur qui parle au cœur ; on écoute l'orateur avec plus de confiance, et l'on songe bien plus à profiter des vérités qu'il annonce, qu'à examiner la manière dont il les annonce ; on sent que le désir du salut de ses auditeurs est la seule chose qui l'occupe.

D'ailleurs il ne laisse guère à son auditoire le temps de former sur sa manière de traiter les choses ou de s'exprimer, des jugements critiques, tant il est pressant, tant il le captive et le maîtrise. Quelque beaux sentiments que renferme un discours écrit, vous êtes obligé d'en répéter tant de fois l'expression pour la fixer dans votre mémoire, que vous finissez par vous blaser vous-même sur ce qui excitait en vous d'abord l'émotion la plus vive. Dans le discours improvisé, non-seulement les mouvements prévus d'avance sont accompagnés de plus de feu, d'abandon et de naturel, mais encore il se présente à l'intelligence des pensées qui n'avaient pas été même aperçues auparavant, et qui émeuvent vivement. C'est quelquefois une expression hardie qu'est venu offrir à l'orateur un texte de l'écriture sainte. Dans un mot il trouve la matière des plus beaux développements. Cette expression, cette image, ce raisonnement, cette pensée, le frappent par leur nouveauté; son imagination s'enflamme, il s'abandonne au transport qui l'entraîne, l'auditoire s'y abandonne avec lui et partage son enthousiasme. Enfin, selon la pensée de St. François de Borgia, on suit mieux en improvisant les mouvements de l'esprit de Dieu. Les inspirations qui viennent en chaire sont souvent ce qu'il y a de plus propre à toucher, de plus adapté aux dispositions actuelles des auditeurs; elles ne servent à celui qui parle de mémoire, qu'à lui faire regretter de se trouver dans l'impossibilité de les accueillir et d'en profiter.

SECTION III.

Conséquences de ce qui précède.

Si l'on est libre d'adopter et de suivre à volonté l'une ou l'autre méthode, il est évident qu'on fera bien en général

d'improviser. Le salut des âmes ne pourra qu'y gagner infiniment. C'est l'avis de St-Alphonse de Liguori, de tous les Saints, de tous les maîtres de l'art, de ceux-là surtout qui insistent le plus pour que tous les misérables calculs de l'amour-propre soient tenus pour rien en présence du grand intérêt du salut des âmes et de l'éternité. Néanmoins de quelque facilité d'élocution que l'on soit doué, ce serait s'exposer beaucoup que de commencer trop tôt à improviser. Il faut d'abord s'être formé le style, et avoir acquis par l'étude et la lecture des connaissances solides et variées. Voici ce que nous conseillons.

Nous voudrions qu'à son entrée dans la carrière apostolique, on se fît d'abord une loi de composer et d'apprendre exactement par cœur. On s'habitue en écrivant à ne rien dire que de solide et de concluant, à faire de bons plans, à mettre de la suite dans les pensées, à soigner toutes les parties de l'art. Si dès le début on se mettait à improviser, qu'arriverait-il? eût-on de la facilité pour la composition, on en perdrait tout au moins l'habitude ; la mémoire deviendrait paresseuse et revêche ; au bout de quelques années il deviendrait comme impossible de composer au besoin, d'apprendre et de prononcer d'une manière convenable un discours écrit. Commencez donc par écrire vos discours et même vos instructions les plus simples, en cherchant vos idées dans les sources que nous avons indiquées à l'article de l'invention du discours. Vous devez vous efforcer avant tout d'être neuf, exact, plein de nerf et d'onction, si vous voulez pouvoir un jour improviser avec succès. Ne vous pressez pas d'abandonner cette méthode, à laquelle vous devez généralement vous astreindre au moins pendant plusieurs années, dans la supposition même que vous composeriez un sermon ou une exhortation familière tous les

huit jours. Dieu saura faire naître des circonstances où votre talent pour l'improvisation viendra de lui-même se révéler à vous. La grâce elle-même semblera vous inviter à quitter le chemin ordinaire.

Le passage d'une méthode à l'autre ne devra point cependant se faire brusquement. Il faudra s'essayer et consulter ses forces. Écrivez d'abord un petit discours tout entier et aussi exactement que si vous vouliez le débiter mot à mot ; choisissez tout exprès un sujet sur lequel vous ayez un assez grand nombre d'idées, auxquelles répondront nécessairement dans votre esprit un nombre égal de termes propres, d'expressions justes. Appliquez-vous ensuite à vous rendre bien compte de votre travail ; que votre intelligence encore plus que votre mémoire en possède bien l'ensemble, ainsi que toute la suite des idées, sans chercher toutefois à apprendre et à retenir exactement des expressions et des tournures qui pourront d'elles-mêmes se représenter plus tard à vous, mais dont vous ne pouvez plus désormais rester l'esclave. Repassez ensuite à diverses reprises cette suite d'idées dans votre esprit. Vous les y verrez reparaître tour à tour, la plupart du temps revêtues d'expressions nouvelles. Qui vous empêche de monter en chaire et de répéter tout haut un exercice dont le résultat a été si heureux et si encourageant? Vous avez bien fixé dans votre mémoire l'ordre, l'enchaînement et la progression des idées ; si l'une ou l'autre expression vous échappe, votre intelligence elle-même d'accord avec votre mémoire vous en fournira de nouvelles. Peut-être, pour être plus certain de réussir dans les premiers essais, fera-t-on bien de déclamer une couple de fois son discours en particulier. Presque toujours on éprouvera, en le débitant ensuite dans la chaire sacrée, une facilité beaucoup plus grande qu'on n'avait osé l'espé-

rer. Au reste, à mesure que l'on éprouvera plus de facilité à improviser, l'on devra naturellemeut moins écrire; on finira par ne plus guère mettre par écrit que son plan général et quelques idées plus importantes, que l'on ne veut à aucun prix s'exposer à perdre de vue dans la chaleur du débit.

Quelque talent d'improvisation que vous ayez reçu de la nature, quelque expérience et quelque facilité que vous ayez en outre acquises à force d'exercices réitérés pendant un grand nombre d'années, ne vous fiez pas trop ni à votre facilité, ni à votre talent; et ne manquez jamais de vous préparer à la prédication même la plus ordinaire, par l'étude, la méditation et la prière. On ne saurait trop recommander de s'attacher fortement dans cette préparation à concevoir en perfection, si je puis m'exprimer ainsi, ce que l'on veut dire. *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément*, a dit le poëte. Faute de notions claires et distinctes sur le sujet que vous avez à traiter, vous serez infailliblement obscur, embrouillé, entortillé, long et embarrassé. Que votre plan soit bien arrêté; que votre route soit toute tracée d'avance. A l'égard de la suite et de l'enchaînement des pensées, comme pour ce qui concerne les mouvements oratoires, ne vous écartez en rien des règles ordinaires du discours. Il est bon de marquer par écrit ou du moins de prévoir plus exactement les textes, les commencements des phrases principales, les transitions et tout ce qui demande des notions plus précises, enfin la matière de l'exorde et celle de la péroraison.

Après avoir fait de votre côté tout ce qui était en vous, abandonnez-vous avec confiance et humilité à la divine providence. C'est Dieu qui rend diserts les enfants, et qui, après avoir conféré aux hommes apostoliques le talent de

la parole, peut seul encore délier leur langue et bénir leurs travaux. C'est ici surtout que la présomption serait fatale.

SECTION IV.

Conseils propres à aider la mémoire.

On nous saura gré de tracer ici quelques règles qui rendront plus facile à ceux qui sont encore réduits à apprendre par cœur leurs discours, un exercice essentiellement pénible.

Nous supposons avant tout que l'on s'y prend assez longtemps d'avance pour n'être pas réduit à bégayer en chaire un sermon mal appris. Quant au temps et au lieu les plus propres pour apprendre par cœur, apprenez à tête reposée, lorsque vous êtes calme et libre. L'expérience vous fera connaître si vous devez le faire de préférence à la promenade ou dans le silence du cabinet.

2° Il importe fort que la composition ait été bien soignée. Il est en effet excessivement difficile d'unir et de coordonner dans la mémoire des pensées disparates, discordantes, jetées confusément et sans ordre sur le papier.

3° Apprenez autant que possible votre discours sur une copie propre et lisible. Cependant quelques ratures aideront la mémoire à mieux distinguer les pages. La mémoire locale tirera un grand secours des alinéa bien ménagés, de l'inégalité des marges, des changements d'écriture et même de certains signes arbitraires, qui serviront d'autant de points de rappel.

4° Quand on commence à prêcher, il est bon d'apprendre son discours textuellement et mot à mot. On habitue par-là

la mémoire à retenir fidèlement ce qui lui est confié. Dans la suite encore il faudra attacher une importance particulière aux détails, aux énumérations, aux mouvements pathétiques, en un mot à tout ce qui doit être débité avec plus de feu ou de rapidité.

5° Il faut être sûr encore de l'ordonnance du discours, de la progression et de l'enchaînement des idées. Tenez en main ce fil de manière à ne pas le laisser échapper; quoiqu'il arrive, vous ne pourrez vous perdre entièrement.

6° Il est très-utile dans les commencements de déclamer son discours une ou deux fois en particulier, avant de le prononcer en public; c'est le moyen de le fixer sûrement dans la mémoire. C'est en même temps un exercice utile qui ne peut qu'influer heureusement sur l'action oratoire elle-même et sur le débit du discours, chose dont il serait trop tard de s'occuper lorsque déjà l'on se trouve placé devant son auditoire.

7° Parfois, à force de revenir sur les mêmes idées, de repasser dans votre mémoire les mêmes expressions, en apprenant par cœur, vous vous sentirez en quelque sorte blasé. Votre travail qui d'abord vous semblait rempli d'idées neuves et capables de faire une forte impression, vous paraîtra insignifiant ou insipide. Ne perdez pas courage, ranimez votre zèle en vous rappelant que ces vérités que vous allez annoncer, ce sont après tout des vérités que le Fils de Dieu a entendues dans le sein de son Père, et dont la foi est si intéressante pour le salut.

8° Après avoir fait ainsi, pour vous préparer et pour réussir, tout ce qui dépend de vous, bannissez toute vaine terreur; revêtez-vous d'une sainte hardiesse; souvenez-vous de votre ministère. Le secours de Dieu vous est acquis; vous l'avez sollicité par des prières ferventes; vous

vous l'êtes assuré par un travail pénible, entrepris en vue de Dieu. Que pourriez-vous craindre encore? Si c'est la critique des auditeurs que vous appréhendez, rappelez-vous que ceux dont on craint ordinairement le plus la critique, sont précisément presque toujours les censeurs les plus indulgents et les auditeurs les plus faciles à satisfaire.

9° Arrivé en chaire et sur le point de porter la main au front pour faire le signe de la croix, parcourez modestement des yeux votre auditoire, comme pour faire connaissance avec lui, vous familiariser avec les objets divers que vous avez devant vous, et remarquer au besoin comment sont groupées les diverses classes de personnes que vous vous apprêtez à évangéliser.

10° Vous voilà lancé : faites bonne contenance. Un mot échappe à votre mémoire, remplacez-le à l'instant par un autre, fût-il d'ailleurs à tous égards moins heureux. Vous avez perdu le fil du discours, insistez sur ce que vous venez de dire, intercalez quelques phrases, quelques réflexions générales; vous aurez décrit une courbe qui vous ramènera au droit chemin. Nous avouerons que pour savoir se tirer ainsi d'embarras, il faut certain exercice, certaine habitude. Heureux celui qui pendant le cours de ses études a appris suffisamment à improviser, pour ne pas être exposé à rester court faute de retrouver sur sa route une pensée, une transition, un mot, sur lequel on avait trop compté !

11° Si cependant la mémoire vous fait entièrement défaut, sans qu'une facilité d'improvisation naturelle ou acquise vienne à l'instant à votre secours, faites un effort sur vous-même, ne vous troublez pas. C'est à votre sang-froid à vous sauver. Priez, confiez-vous en Dieu. Souvent un instant de réflexion suffira pour ramener la suite de vos idées et vous remettre en voie.

12° Évitez les causes de distraction : gardez-vous d'examiner avec trop de curiosité ou d'anxiété votre auditoire, de vous inquiéter, de vous impatienter d'un bruit incommode qui annoncerait parfois un auditoire inattentif et distrait, de vous abandonner sans mesure à des mouvements violents, de suivre enfin votre geste, de vous écouter parler, de vous occuper de vous.

13° Quelques-uns se font une mémoire locale, attachant les principales idées du discours aux objets les plus remarquables qu'ils doivent apercevoir du haut de la chaire et aux parties les plus saillantes de l'édifice ; c'est de peu de ressource.

14° Enfin en terminant nous recommandons une pratique qui était celle de St-François de Borgia, et que ce saint religieux recommandait lui-même à ceux de sa compagnie: C'est, dit-il, une pratique très-sainte, et qui ne manque jamais d'avoir d'heureux effets, que de faire trois jours avant le sermon, quelque dévotion aux trois adorables personnes de la très-sainte Trinité, invoquant le Père, pour le prier de fortifier la mémoire du prédicateur et celle de ses auditeurs, suppliant le Fils d'éclairer leurs entendements, et demandant au Saint-Esprit qu'il échauffe et qu'il excite leurs volontés.

CHAPITRE II.

DE L'ACTION PROPREMENT DITE.

SECTION I.

Nécessité de l'action dans l'orateur sacré.

L'action est l'art d'exprimer, de reproduire convenablement au dehors tout ce qui se passe dans l'âme, de manière à communiquer à ses auditeurs toutes les impressions qu'on éprouve soi-même.

La voix est le principal et le plus parfait interprète de nos pensées; mais combien n'est-elle pas elle-même plus puissante, plus efficace pour faire partager nos pensées et nos sentiments, lorsqu'elle s'anime en les exprimant, lorsqu'elle prend le ton convaincu d'un homme qui veut en convaincre un autre, lorsque nous semblons lui communiquer toute notre âme?

La voix est notre plus parfait, mais non pas notre seul interprète : l'attitude du corps, l'expression de la figure, les traits, le regard, reproduisent quelquefois les idées et les émotions avec autant de force et d'énergie que la voix elle-même. L'action est si naturelle à l'homme, que dans la simple conversation il ne saurait un peu vivement manifester ce qui se passe en lui, sans que sa voix s'anime, sans que son être tout entier prenne part aussitôt à cette expression de son intelligence, et s'associe à cet élan de son cœur.

Ne serait-ce donc pas trahir les intérêts de la vérité et la cause de la religion, que de négliger, quand il s'agit de

choses si importantes, une partie des moyens de persuasion que le Créateur a mis à notre disposition, et que l'on sait si bien faire valoir lorsqu'il s'agit des minces intérêts de la terre et du temps. Que doivent penser les fidèles en voyant un orateur parler d'une manière froide, languissante, indifférente, des plus sublimes, quelquefois des plus terribles vérités et des plus grands intérêts qui soient au monde, puisque ce sont ceux de Dieu, de la religion, des âmes, de l'éternité ; si ce n'est, ou bien qu'il ne croit pas lui-même à ces vérités qu'il annonce, ou bien qu'il lui importe fort peu que sa propre conviction devienne aussi celle de ses auditeurs ? On peut appliquer ici ce mot de Cicéron à l'un de ses adversaires : *An tu, Callidi, nisi fingeres, sic ageres?*

Le P. Rapin se plaint, dans ses réflexions sur l'éloquence de la chaire, de tant de prédicateurs qui exigent si impérieusement que leurs auditeurs se corrigent de leurs défauts, et qui pensent si peu à se défaire des leurs. Ils étudient, ajoute-t-il, la théologie, les Pères, la rhétorique et tout ce qui peut contribuer à les rendre habiles ; enfin ils étudient tout et ne s'étudient pas eux-mêmes ; leur méchante prononciation, leurs mines, leur action, leurs gestes peu conformes à la bienséance ; enfin tout ce qu'il y a de choquant dans leur extérieur dure toujours ; ils ne s'en défont jamais. Mais comment peuvent-ils se négliger si fort, sans donner lieu de croire qu'ils négligent encore plus leurs auditeurs ? Quelle déférence peut-on avoir pour ce qu'ils disent, puisqu'ils ne veulent en avoir pour personne?

L'orateur sacré a des motifs tout particuliers de bien soigner son action. Les choses qu'il dit sont d'une extrême importance ; elles ont droit par conséquent d'être annoncées avec tout ce qui peut en faciliter la persuasion. Elles com-

battent les plus chères affections de l'homme ; il faut donc appeler à son secours l'action oratoire, pour vaincre la répugnance des auditeurs et les soumettre au règne de Dieu. Enfin, si jamais sujet a mérité par sa grandeur et sa sublimité d'être traité avec enthousiasme, et par conséquent avec cet éclat et cette solennité que l'action extérieure ajoute à l'éloquence, ce sont sans doute les sujets si graves et si touchants de la chaire chrétienne. D'ailleurs en se faisant de l'éloquence du corps un utile auxiliaire, l'orateur sacré entre dans l'esprit de la religion, qui s'applique à relever en quelque sorte les objets si vénérables de son culte par la magnificence de ses fêtes et la pompe de ses cérémonies ; elle aime à mettre partout sous les yeux de l'homme des objets sensibles et à parler aux sens. Au reste l'action dans l'orateur sacré doit convenir à la dignité de son caractère et à la gravité de ses fonctions ; voici les qualités principales qui doivent la caractériser.

SECTION II.

Qualités générales de l'action dans l'orateur sacré.

Elle doit être 1° *noble et polie ; cum suavitate quadam gravis* (Quintilien) ; ce qui exclut la rusticité, les cris, les mouvements désordonnés, durs, brusques, emportés ; tout ce qui est trop violent ; — une imitation trop servile du ton et des manières du monde ; il ne faut jamais confondre l'action oratoire avec celle de la scène ; — tout ce qui sentirait la légèreté ; les petites minauderies, etc. Le moyen de ne pas tomber dans ces différents défauts, c'est de se rappeler sans cesse la nature de son ministère et la sublimité de ses fonctions.

2° *Forte et expressive ;* ce qui exclut l'action faible et languissante, timide et craintive ; — l'action molle et efféminée ; un air agréable, une douceur affectée. On se garantira de ces défauts par une profonde conviction ; il faut, comme dit St-François de Sales, que les paroles sortent plus du cœur que de la bouche. Rien ne persuade comme l'air d'un homme persuadé. Il faut cependant éviter de tomber dans l'excès : on doit ménager ses forces physiques, et ne pas s'exposer à fatiguer, à incommoder son auditoire par une action trop forte et trop véhémente.

3° *Naturelle et aisée ;* ce qui exclut une tenue raide et guindée, des mouvements contraints et gênés ; l'affectation et l'emphase. Le moyen d'acquérir le naturel à cet égard, c'est l'étude de la nature elle-même. Voyez comment on s'exprime sans recherche et sans effort sous l'impression d'un sentiment vif et profond. Étudiez, si vous êtes à l'occasion de le faire, les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture. Enfin exercez-vous fréquemment sous les yeux d'un homme de goût qui se fasse votre censeur sincère et bienveillant, qui, en vous avertissant de vos défauts, vous apprenne lui-même par ses exemples à mieux faire, qui vous reprenne sans vous décourager, et ne prétende pas vous imposer toutes ses manières, tous ses tons de voix, tous ses gestes. Soyez naturel, restez dans votre naturel.

4° *Une et bienséante.* L'action sera une, si tout concourt à exprimer la même pensée, le même sentiment ; si en tout, dans la voix, le geste, l'attitude du corps, le regard, il y a parfaite harmonie. Celle-ci n'existe pas, lorsque la voix exprime une chose et le geste une autre ; lorsque le ton est animé, et que l'œil est sans vie, le regard indifférent. Pour être une, l'action doit être bienséante ; en effet, si l'une ou

l'autre des bienséances propres à l'action n'est pas observée, il y a dans l'action de l'orateur quelque chose qui, loin d'assurer son effet, ne peut contribuer qu'à le faire manquer, à le détruire.

Les bienséances sont, ou communes et ordinaires, ou particulières et relatives. Communes, elles conviennent à tous les orateurs, à tous les temps, à tous les discours ; ce sont celles qui sont commandées par le respect dû à la parole de Dieu, par les égards que l'orateur sacré doit à son auditoire et par ceux qu'il se doit à lui-même. Ainsi il devra se présenter dans la chaire chrétienne avec un air propre et décent, en évitant toutefois dans sa mise, comme la chose la plus ridicule du monde, tout ce qui annoncerait de la recherche, de la prétention et de l'apprêt. C'est la moindre preuve qu'il donnera à ses auditeurs de son respect pour eux, comme pour les vérités saintes qu'il leur annoncera. Parler à ses auditeurs avec indifférence et sans âme, c'est leur donner lieu de croire qu'on les méprise. Il serait tout aussi déplacé de montrer de l'humeur, lorsqu'on n'a devant soi qu'un auditoire peu nombreux, ou peu attentif. Il faut au contraire qu'on soit réellement, et qu'on se montre satisfait de l'auditoire quelconque auquel on a mission, dans le moment, de rompre le pain de vie. Il ne sera pas dès lors difficile à l'orateur de parler avec ce naturel et cet abandon qui gagne la confiance. La bienveillance semblera déborder de son cœur; tout son extérieur annoncera en lui ce sentiment; sa voix, son regard, son geste, son attitude même, tout en lui semblera dire continuellement aux fidèles : *Os nostrum patet ad vos ; cor nostrum dilatatum est.* (2 Cor., 6, 11.) Enfin une prudente retenue et une sage réserve achèveront de régler l'extérieur, de tempérer l'expression du zèle, de gagner l'estime et la confiance. La modestie est la

compagne ordinaire du vrai talent. *Nihil ad conciliandum gratius,* dit Quintilien.

I est ensuite un grand nombre de bienséances relatives. Elles se rapportent à *l'orateur lui-même ;* soit à son âge : l'action doit être caractérisée, dans les jeunes gens, par une extrême modestie et une certaine timidité ; dans la force de l'âge, par la véhémence du zèle ; dans les vieillards par un ton paternel, un ton d'autorité. — Soit à son rang, à sa dignité, à la réputation dont il jouit, à ses qualités personnelles : l'un devra s'imposer une plus grande réserve ; un autre peut se permettre davantage. — Soit à l'aptitude plus ou moins marquée que l'on peut avoir pour tel ou tel genre d'action. Ce qui va à l'un ne sied pas à l'autre ; dans celui-ci telle chose est selon les règles et déplait ; dans celui-là, tout plaît, même les défauts ; et c'est pour cela que l'imitation exclusive d'un orateur, quelque excellent qu'on le suppose, gâte quelquefois plutôt qu'elle ne forme, en rendant un prédicateur guindé, contraint, ridicule même, de supportable qu'il était.

A l'auditoire. Ce sera ou bien un auditoire composé d'un petit nombre de personnes choisies ; l'action doit être en ce cas fort polie et accompagnée d'une grande réserve ; ou bien un auditoire ordinaire de ville : l'action doit être sagement réglée, ferme et conforme au degré d'autorité que l'on croit pouvoir se donner ; ou bien encore, un auditoire ordinaire de campagne : l'action doit y être fort animée, pleine de fermeté et d'assurance, néanmoins sans aucune apparence d'orgueil ou de fierté, ces vices étant toujours et partout des obstacles invincibles à la persuasion. Mais c'est surtout dans les missions que l'importance des matières que l'on traite, la nécessité de recourir à tous les moyens pour produire de fortes impressions, et l'assurance où l'on est d'une

assistance spéciale de la grâce, doivent engager l'orateur à donner à son action, une grande véhémence. Une voix tonnante, un geste impétueux, un appareil presque théâtral, feront un bon effet. Qu'on évite cependant tout ce qui pourrait faire soupçonner de la part du prédicateur quelque emportement ou exposerait au ridicule.

Au genre de discours. Les grandes vérités morales demandent plus de force et d'énergie ; les mystères plus de grandeur et de noblesse ; les panégyriques, les oraisons funèbres, plus d'enthousiasme ; les prônes, les conférences, les instructions, plus de simplicité.

A la partie du discours. On doit énoncer fort simplement et ne pas déclamer le texte ; qu'on le débite assez haut cependant pour qu'on puisse bien l'entendre. Le ton de l'exorde doit avoir les qualités d'un début ; il doit être fort modeste par conséquent, réservé et presque sans gestes, du moins en général. Dans l'énoncé de la proposition et de la division, il faut s'abstenir de tout mouvement qui serait de nature à distraire tant soit peu l'attention. Dans la narration, l'action variera selon que celle-là sera simple, passionnée ou fleurie. Une récapitulation fait-elle le fond de la péroraison ? le ton dans celle-ci devra être ferme, assuré, sans modulation extraordinaire, plus propre enfin à achever de convaincre qu'à exciter le sentiment. La péroraison est-elle dans le genre pathétique ? l'action de l'orateur devra être vive et pleine de véhémence. En général il faut appliquer à l'action ce principe de Quintilien relatif au discours lui-même : *Semper augeatur et crescat.* Vouloir trop tôt émouvoir, c'est s'exposer à nuire à toute la suite du discours. Une grande réserve doit en conséquence marquer le début ; à la modestie succèdera une certaine hardiesse tem-

pérée, puis une véhémence sage et discrète qui ira en croissant jusqu'à la fin.

Aux différents morceaux dont se compose le discours. C'est un défaut non-seulement de s'animer trop ou trop peu, mais encore de le faire à contre-temps, ou de le faire constamment et à tout propos. Il y a des choses qu'on ne peut mieux exprimer que par une cessation totale de mouvement. Vous instruisez, vous racontez, vous cherchez à vous insinuer ? votre action ne pourrait être trop simple ; vous établissez des principes ? la fermeté en sera le principal caractère ; l'argumentation la demande plus ferme encore et plus énergique. Toujours passionnée dans l'expression du sentiment, elle sera douce ou violente, selon que vous traiterez un sentiment tendre ou véhément. Il faut avoir en outre le plus grand soin de toujours bien discerner ce qu'il y a de plus important, ce qui doit porter coup dans une partie du discours, dans un passage et même dans une période, afin de ménager son feu dans ce qui précède, pour donner ensuite à son action plus de véhémence, plus de rapidité à sa diction, ou plus de force à sa voix.

SECTION III.

De la voix.

Heureux l'orateur qui a reçu de la nature une voix juste, nette, sonore, agréable et flexible ! Si la nôtre n'a point ces qualités précieuses, nous pouvons du moins la cultiver; si elle a des défauts, il est en notre pouvoir de les corriger au moins en partie, par l'exercice, peut-être même de les

dissimuler par une déclamation habile. La pureté des mœurs contribue beaucoup à la beauté de la voix. On peut en outre lui donner plus de force, de fermeté, d'étendue et de flexibilité au moyen de la lecture à haute voix, du chant et de l'exercice même de la déclamation. L'étude de la musique aura pour l'orateur le double avantage, de former son oreille à l'harmonie et de lui faire connaître les tons divers que sa voix peut parcourir, en sorte qu'il sache l'élever ou l'abaisser à volonté, suivant les sujets qu'il traite, les sentiments qui l'animent, etc.

L'orateur doit régler sa voix de manière 1° à se faire bien comprendre, 2° à faire impression.

Il doit se faire bien comprendre ; cela suppose cinq choses qui heureusement dépendent plus encore de l'étude que de la nature.

1° *Un son de voix pur et naturel.* L'esprit saisit beaucoup plus difficilement le sens de paroles dont le son n'arrive à l'oreille que dénaturé. Que la voix ne soit donc ni nasillarde, défaut insupportable pour la plupart des auditeurs, partant doublement nuisible à la persuasion ; ni gutturale, ce qui arrive quand on veut gonfler ou grossir sa voix, ni rauque, aigre, en fausset, etc. On peut corriger en grande partie ces défauts par un fréquent exercice.

2° *Le soin de donner une portée suffisante à sa voix,* en parlant assez haut et assez fort pour être entendu de tout l'auditoire, et remplir tout l'espace qu'on a devant soi. Parler assez fort, c'est donner à sa voix un son plus plein, plus nourri, à proportion de l'étendue du vaisseau où l'on parle et du nombre de ses auditeurs ; parler assez haut, c'est élever le ton de manière que la voix arrive claire et distincte aux personnes qui se trouvent le plus loin de la chaire. Il faut, avant de commencer, mesurer des yeux la distance qui vous

sépare des personnes les plus éloignées de l'auditoire. Gardez-vous cependant, en voulant vous faire mieux entendre, de prendre un ton de voix trop élevé ; vous finiriez par vous fatiguer vous-même et vous fatigueriez dès le début vos auditeurs ; vous ne seriez plus dans le naturel. Il y a un certain milieu entre la conversation à voix basse et le cri : c'est le ton qu'il faut prendre pour pouvoir ensuite élever ou baisser la voix à volonté. Il suffit à un prédicateur exercé d'entendre résonner sa voix dans une église, pour saisir tout d'abord le ton convenable.

3° *Une articulation distincte.* Le défaut de cette qualité rend tout le reste inutile ; mais aussi elle supplée à la force de la voix ; elle permet de se faire entendre, avec une voix faible, d'un grand auditoire. Celui qui articule bien peut baisser quelquefois la voix d'une manière très-propre à produire un grand effet. Il importe de bien desserrer les dents, de bien ouvrir la bouche, de bien détacher les monosyllabes, de faire tout entendre, surtout les finales et jusqu'aux *e* muets à la fin des mots, de ne pas glisser légèrement sur certaines syllabes, de lier tout ce qui doit être lié, d'observer la ponctuation, les alinéa.

4° *Parler lentement et posément.* Se hâter, c'est ôter au discours toute sa dignité, c'est se priver de l'avantage d'émettre des sons pleins, forts, harmonieux ; c'est embrouiller l'esprit des auditeurs qui cherchent vainement à suivre l'orateur, se fatiguent et se rebutent. Cependant, à moins qu'on ne parle à des personnes d'une intelligence très-faible, ou qu'on n'ait des motifs pour appuyer plus fortement sur les mots, il faut éviter une certaine lenteur, qui ennuierait infailliblement l'auditoire en rendant la marche du discours lourde et pesante.

5° *Une bonne prononciation.* Qu'elle soit claire, nette

et distincte, donnant à chaque lettre, à chaque syllabe le son consacré par l'usage des personnes qui parlent bien. Il faut se défaire autant que possible de tout accent qui sentirait trop le terroir. Outre qu'une mauvaise prononciation nuit au discours, en donnant aux auditeurs une idée défavorable de l'orateur et de l'éducation première qu'il a reçue, elle est encore nuisible en ce qu'elle empêche souvent qu'on ne le comprenne.

Il ne suffit pas de se faire comprendre, on doit encore *faire impression*. Il ne faut pas seulement que la voix du prédicateur arrive aux oreilles des auditeurs bien claire et bien distincte, mais encore qu'elle soit animée, qu'elle ait, pour ainsi dire, son éloquence et son langage propre, indépendamment même du sens des mots. Voulez-vous posséder le secret de cette éloquence de la voix, qui dans certains orateurs supplée à tout, excepté à l'esprit de Dieu, que du reste elle suppose ? Ayez fortement à cœur le salut, le bien spirituel de vos auditeurs, et sentez vivement ce que vous dites : vous aurez du feu, vous aurez du naturel, vous ferez par le ton seul de votre voix une forte impression. Prenez garde cependant aux règles suivantes.

1° Modulez, ménagez, modifiez même au besoin tellement votre voix, qu'elle n'ait rien qui choque l'auditeur ou qui l'ennuie. Que le passage d'un ton à un autre soit naturel ; gardez-vous ici d'une affectation malheureusement trop commune. Que votre ton lui-même ne soit ni plaintif et pleureur, ni efféminé et languissant, ni monotone, ni chantant, ni déclamatoire ; il faut parler dans la chaire chrétienne, et non pas chanter ou pleurer. Un ton pleureur a quelque chose de faible, de bas, qui ne sied à personne, mais qui sied peu surtout à un ministre de la parole divine ; à plus forte raison ce ton de voix de com-

mande par lequel un orateur, froid d'ailleurs et néanmoins désireux à l'excès de faire répandre quelques larmes, semble prendre à tâche de faire croire que le sentiment le suffoque et qu'il est prêt à éclater en sanglots. Le ton déclamatoire doit être laissé au théâtre. Rien de plus insipide qu'un ton chantant et perpétuellement cadencé. Soyez naturel; parlez, et l'on vous écoutera avec plaisir. Il faut, il est vrai, que dans son ton de voix, comme dans sa manière de dire, l'orateur sacré s'efforce de s'élever à la hauteur des vérités qu'il annonce; mais ce ton plus relevé, plus noble, plus soutenu, doit être au fond celui de la bonne conversation, comme lui, plein de grâce et de politesse, de force et de vivacité, d'aisance et de naturel.

2° Il faut donner à chaque pensée, à chaque sentiment, l'inflexion qui lui convient. Il y a dans la voix un grand nombre de modulations différentes, de notes, de sons; il faut s'en servir pour exprimer les pensées et les sentiments que la nature semble y avoir attachés. Nous l'avons dit : ce ne sont pas seulement les mots qui expriment ce que nous sentons, c'est encore le ton avec ses inflexions différentes. Il varie à l'infini selon qu'il s'agit d'exprimer la joie ou la tristesse, la crainte ou l'espérance. La preuve a de son côté son langage propre, ses intonations, ses inflexions particulières; on ne parle pas lorsqu'on prouve, comme lorsqu'on veut toucher, ou lorsqu'on se borne à enseigner. Instruisez-vous ? votre ton doit être simple, assez animé seulement pour donner à ce que vous dites un nouvel intérêt et y répandre de la vie. Il doit surtout faire ressortir les points principaux sur lesquels vous voulez spécialement attirer l'attention des auditeurs. Cherchez-vous à prouver ? insistez-vous en particulier sur les preuves d'autorité ? il faudra employer un ton plus ferme, plus affirmatif. Les preuves

les plus importantes ou les plus difficiles à saisir, devront être traitées avec plus de lenteur. Argumentez-vous? considérez comment parle un homme qui discute avec chaleur quelque grave question d'intérêt. Avez-vous à toucher? donnez à votre voix un ton pénétré, qui vienne du cœur; mais encore une fois ne sortez pas de la nature.

Que le ton dans l'exorde soit simple, uni, modeste; dans la proposition et dans la division, clair, assuré, accompagné d'une certaine lenteur; dans la narration ordinaire, simple, uni, varié, mais de manière seulement à bien marquer les temps, les personnes; dans la confirmation, qu'il y ait de la force, de la gravité, de la conviction.

Conservez aux diverses passions leur ton propre. Leurs effets par rapports à l'âme sont différents; elles ont aussi une manière différente de se produire. La douleur abat l'âme et la trouble: la voix devient languissante et le discours entrecoupé. Le plaisir et la joie dilatent le cœur, et s'expriment par des accents vifs et animés. La colère est bouillante, elle jette le désordre dans l'âme et se produit au dehors par un ton violent, énergique, impétueux. Dans l'admiration le ton sera incertain, haletant, interdit, parce que l'âme en est à se rendre compte de ce qu'elle voit, de ce qu'elle éprouve.

Par rapport aux tournures oratoires, aux figures, etc., la *répétition* doit se marquer par l'appui sur le mot répété; la *disjonction* par la rapidité et la vivacité; la *permission* par un ton de confiance qui sent un peu l'ironie; la *dubitation*, par un ton douteux et incertain, qui exprime ou qui trahit l'embarras qu'on éprouve; la *communication* par un ton comme plus familier, plus confiant, par un certain abandon; la *suspension*, par un repos et une sorte d'interruption momentanée; l'*antithèse* par l'appui sur les mots

mis en contraste et par la différence de ton ; l'*ironie* par un ton qui tient à la fois de la compassion et du mépris. On marque l'*interrogation*, en élevant le ton au commencement ou à la fin ; l'*apostrophe*, en élevant la voix au commencement, puis revenant au ton ordinaire ; l'*exclamation*, par un élan, un mouvement comme spontané et partant du cœur ; l'*épiphonème*, surtout quand il renferme une maxime ou une grande vérité d'expérience, par un ton plus ferme et plus assuré ; l'*obsécration*, par un ton tendre, touchant, animé ; l'*énumération* par la vivacité, la rapidité, en sorte néanmoins que les sons se détachent bien, sans s'embarrasser les uns les autres et se confondre. Les *interjections* doivent varier selon le sentiment qu'elles expriment ; les *parenthèses* demandent un ton plus bas ou plus haut que le reste de la phrase où elles se trouvent intercalées ; le *dialogue* doit être présenté d'une manière animée ; on donnera un ton différent à chaque interlocuteur ; on fera parler l'un plus bas, l'autre plus haut, ou bien, plus vite, plus lentement, d'un ton plus grave, plus léger, selon le caractère des choses ou des personnages. Ce sont particulièrement les mots renfermant la pensée de l'orateur, qui doivent dominer dans la phrase pour lui conserver son véritable sens.

3° On doit prononcer d'une voix plus pleine, plus forte, souvent même avec un ton particulier, le mot saillant d'une phrase, c'est ce qu'on appelle l'appui de la voix ; il sert à la fois à mieux faire comprendre une phrase, et à donner au discours une grande énergie. Dans cette phrase de Bossuet : *Elle* (la duchesse d'Orléans) *que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être sitôt après le sujet d'un discours semblable ;* l'appui de la voix doit être placé sur *sitôt après*, parce que c'est particulièrement sur ces mots que portent ici le sens et la force de

la phrase. Dans ce vers d'un poëte où il s'agit du choix d'un état de vie : *Mais qui donc vous retient encore embarrassé ;* si vous mettez l'appui sur *encore,* le sens sera : incliné comme vous êtes, et par tant de motifs, à choisir cet état, pouvez-vous rester encore irrésolu ? Si vous le placez sur *qui,* cela signifiera : quel motif assez fort peut vous empêcher, etc. Ce puissant moyen de faire ressortir le mot essentiel d'une phrase, doit être employé avec goût et réserve ; il faut éviter l'affectation dans le débit de la phrase, comme dans la phrase elle-même, il faut éviter l'enflure. Il est bon, quand on commence à prêcher, de prévoir et de marquer d'avance les mots sur lesquels on devra placer l'appui de la voix.

4° Les repos doivent être aussi convenablement placés. Il y a dans le débit oratoire deux sortes de repos : les uns servent à indiquer le sens et répondent à la ponctuation. Il faut les observer en général. Il serait cependant ridicule et nuisible à l'effet du discours de s'y astreindre trop servilement; il faut plutôt suivre la nature, et faire en sorte de se ménager les repos nécessaires pour la respiration sans nuire au sens, ayant soin de respirer suffisamment avant chaque période, et profitant pour se soulager des plus légères suspensions. Il faut ensuite éviter deux excès, le 1^er^ de fatiguer l'attention des auditeurs par un trop grand nombre de mots unis sans repos, ou de nuire au sens en unissant des mots qui doivent être séparés ; le 2^e^, c'est de trop couper le discours, de hacher en quelque sorte les phrases en y multipliant trop les repos. Remarquez que les repos de la ponctuation se marquent autant par le changement de ton que par la durée des repos eux-mêmes. Les autres repos sont des repos de goût qui servent à exciter davantage l'attention sur ce que l'on a dit, ou sur ce que l'on va dire, et con-

tribuent merveilleusement à l'effet général du discours. Il faut en user comme de l'appui de la voix, avec discernement et avec réserve.

SECTION IV.

Du geste.

C'est l'expression de la pensée par les mouvements du corps. Le geste a une éloquence qui lui est propre, et qui vient puissamment en aide à celle de la voix, en donnant en quelque sorte un corps à la pensée et en la rendant palpable et sensible. De même qu'il y a dans la voix une foule de modulations et d'inflexions destinées par la nature à marquer les divers sentiments, ainsi aux mouvements de l'âme et jusqu'à certain point aux conceptions de l'intelligence correspondent diverses attitudes, divers mouvements du corps ; d'où il s'ensuit que le geste loin d'être une chose arbitraire est fondé sur le rapport intime qui existe entre le signe et l'idée. De là on doit conclure que c'est dans la nature qu'il faut étudier le geste ; la nature est la meilleure conseillère, mais bien entendu, la nature cultivée et bien réglée, telle qu'on la trouve chez les hommes de goût et d'une éducation soignée. Remarquons en général les gestes d'un homme que quelque passion émeut ; étudions aussi le geste des orateurs qui nous paraissent exceller en cette partie de l'art. Il faut seulement ne pas perdre de vue que parmi les gestes, les uns sont communs et vont bien à tous les hommes, tandis que les autres sont, pour ainsi dire, personnels, et dépendent de la manière particulière de voir

ou de sentir de tel orateur, de l'idée qu'il attache à certain geste ; il a bien conçu tel geste, il s'y est habitué, il lui donne une grâce, une expression particulière ; voulez-vous l'imiter? peut-être le ferez-vous gauchement, ne saisissant pas bien son idée, ne comprenant pas comme lui le rapport qu'il y a entre telle pensée et tel signe. Tâchons du reste de nous approprier et de nous rendre naturels les gestes heureux que nous croyons remarquer dans les autres; mais ne le faisons qu'après que nous nous serons rendu compte de leur signification et de leur convenance. A l'observation de la nature et à l'imitation, il faut joindre l'étude des règles écrites, dont on aura soin de faire l'application dans un fréquent exercice sous la direction d'un ami judicieux et éclairé.

Il faut avant tout s'attacher à polir son geste et à retrancher de son action tous les mouvements désordonnés et désagréables, les contorsions, les gestes rudes et brusques, certaines habitudes peu décentes ou même ridicules, comme de s'essuyer à tout moment le visage, etc. ; certains tics, comme de hausser les épaules, de soupirer, de clignoter, de froncer les sourcils, etc. Qu'il y ait dans tout l'extérieur, dans tous les mouvements quelque chose de grave, de sage, de réglé, de noble, de bienséant, de poli, d'agréable ; une certaine perfection, pleine de naturel et de simplicité. La belle nature, voilà la perfection de l'art. Dans le geste, comme dans tout le reste, l'affectation est insupportable ; on pardonne plus aisément encore quelque chose d'inculte à l'orateur, pourvu qu'il paraisse y mettre du zèle et parler du cœur ; et malheureusement, lorsqu'on est parvenu à donner de la grâce à son geste, on se laisse aller bien facilement à quelque vaine complaisance, à une secrète admiration de soi-même et de là à l'affectation.

Le maintien. Qu'il soit plein de dignité avec un certain

tempéramment de modestie et de fermeté : qu'il soit libre et aisé, tenant le milieu entre une immobilité qui est tout-à-fait hors de la nature, et une agitation ridicule. Que le corps soit droit, sans être raide ; il faut néanmoins éviter avec soin de prendre en chaire un air hautain. Que les épaules soient bien effacées ; il faut faire ressortir la poitrine ; ce qui contribue à donner un maintien noble et convenable, et facilite en même temps la respiration. Que l'on soit bien sur ses pieds ou bien assis. Assis on établit des principes, on raisonne avec calme, on raconte, on expose les faits ; debout on s'abandonne à des sentiments vifs. Il faut éviter tout mouvement désordonné ; mais on peut et se pencher vers l'auditoire, et faire un mouvement brusque à droite ou à gauche, et même faire un pas ou un demi pas en arrière, lorsqu'il s'agit ou de montrer à ses auditeurs un intérêt plus vif, ou de marquer pour quelque objet un sentiment d'horreur, ou d'inspirer une crainte salutaire à la vue, par exemple, d'un abîme entr'ouvert devant soi.

La tête. Elle ne doit être penchée ni à droite ni à gauche, ni en avant ni en arrière ; elle doit être droite. Les différentes poses ne lui sont point interdites ; mais comme elles ont une signification propre, il faut les réserver pour le besoin ; le geste de la tête est de tous les gestes le plus nécessaire, le plus éloquent et le plus expressif. C'est ici surtout que nous voudrions pouvoir envoyer les jeunes orateurs à l'école des Rubens et des Raphaël. Le visage doit être habituellement calme, grave, serein. La physionomie doit paraître s'animer avec le discours ; rien d'insupportable comme ces figures sans vie et sans expression, qui ne nous disent rien et semblent donner un démenti aux paroles les plus véhémentes et aux assertions les plus précises de l'orateur. Que la physionomie s'épanouisse dans la joie,

l'espérance, le désir; qu'elle prenne alors un air de bonheur, de satisfaction; qu'elle s'alarme et s'enflamme dans l'indignation, etc.

Après la voix, comme le remarque Cicéron, c'est la physionomie qui exprime le mieux notre pensée, et ce sont les yeux surtout qui donnent de la vie et de l'expression à la physionomie. Avant tout que le regard ne soit ni fixe, ni incertain, ni hagard, ni immobile, ni languissant et endormi, ni mou et efféminé, mais ferme et grave, annonçant dans l'orateur un zèle sincère et un vif désir de procurer le salut des âmes. Qu'il ne se détache pas de l'auditoire; qu'il le tienne constamment attentif. Fermer les yeux en prêchant, c'est se priver d'un grand moyen de persuasion : les yeux sont le miroir de l'âme; il faut que l'auditoire puisse lire continuellement dans les yeux de l'orateur l'expression des sentiments dont son âme est pénétrée. De plus il indique les objets, même sans le secours de la main; il interroge, il confond, il menace, etc. Au mouvement des yeux se joint quelquefois, mais rarement, celui des sourcils, qui s'élèvent ou s'abaissent. Le front doit être habituellement serein et épanoui. Quant à la bouche, qu'on ait soin de l'ouvrir toujours avec décence, sans la laisser ouverte un seul instant dans les moments de repos.

Les bras et les mains. De tous les gestes, celui des bras et des mains est le plus varié; il doit donc faire de la part d'un orateur qui cherche à se former, l'objet d'une étude spéciale. Avant tout il doit être libre, aisé, bien dégagé; pas de geste gêné, mesquin, raide ou forcé, léger et sautillant, vague ou incertain. Qu'en général il commence, s'arrête, se termine et s'achève avec la pensée, qu'il doit soigneusement chercher à rendre dans ce qu'elle a surtout de plus important et de plus saillant. La main comme le regard pourra quel-

quefois précéder d'un petit instant l'émission de la voix. On déclame habituellement de la droite. Il faut quelquefois, ne fût-ce que pour varier les gestes, faire usage en même temps des deux bras; il faut le faire surtout lorsqu'on veut exprimer des sentiments vifs ou peindre des objets grands ou terribles. Ils doivent agir de concert, et avec une certaine harmonie, à moins qu'il ne faille exprimer des choses différentes,; car alors chaque main agit à part indépendamment de l'autre. On emploie rarement la gauche seule, ce geste sert à marquer l'aversion, le mépris, l'horreur.

On peut diviser le geste des bras et des mains en quatre classes; le geste *simple,* ordinaire, destiné à aider à l'émission de la voix, et à conduire la période. Le geste *indicatif* montre et distingue les lieux, les temps, les personnes, etc. Le geste *imitatif* décrit aux yeux, et cherche à représenter les objets d'une manière vraie et pittoresque. L'orateur ne peut l'employer que fort sobrement et avec une grande réserve, et il doit s'abstenir de toute imitation trop servile et trop rigoureuse. Le geste *affectif* est le plus noble de tous les gestes et celui qu'il faut préférer quand on a le choix; il est destiné à exprimer les sentiments de l'âme. Il faut ici encore, comme nous l'avons dit en parlant du ton de la voix, consulter la nature; chaque passion a des gestes qui lui sont propres. La crainte et la tristesse abattent, ôtent toute vigueur, toute énergie; leur geste est en général faible et languissant. Le geste est impétueux, violent, vif à l'excès dans les transports de l'indignation. Un geste qui convient bien dans les affections douces, c'est d'approcher la main de la bouche ou de la poitrine, puis de l'éloigner doucement en la portant vers les auditeurs. On supplie avec les mains jointes. On affirme en étendant la main vers les auditeurs, la paume en bas, quelquefois la main sur la poitrine. Ce

geste est d'usage dans le serment, qui n'est lui-même qu'une affirmation forte et solennelle. Dans l'aversion, on fait un mouvement de la main vers la droite et plus ordinairement vers la gauche en tournant la tête du côté opposé.

Les mains. La main doit être bien ouverte ; que les doigts ne soient ni trop serrés l'un contre l'autre, ni trop écartés ; qu'il y ait dans ses mouvements quelque chose de ferme, d'aisé, d'agréable, de naturel. Elle doit suivre le bras dans ses mouvements ; et ne jamais paraître s'en détacher en quelque sorte pour agir séparément. Remarquons enfin qu'il ne faut jamais lever les mains vers le visage de manière à le couvrir ou à le cacher en partie.

Conclusion.

Nous voici parvenu au terme de la route que nous nous étions proposé de parcourir. Mais avant de nous séparer de ceux qui l'ont parcourue avec nous, qu'il nous soit une dernière fois permis d'engager vivement les élèves du sanctuaire et tous ceux à qui cet ouvrage est spécialement destiné, à ne rien négliger pour se rendre de dignes et d'habiles ministres de la parole sainte. Nous les en supplions au nom de tant d'âmes qui se perdent, au nom de J.-C. qui a versé pour elles son sang, au nom de la parole sainte elle-même qui *peut les sauver*.

Qu'ils se rappellent pourquoi ils ont renoncé à tous les avantages que peut-être le monde leur offrait, pourquoi ils se sont enrôlés dans la milice sainte. Ah! ils ont été vivement émus à la vue de tant d'âmes que menace un malheur sans fin; ils ont entendu le cri du Sauveur leur disant du haut de la croix : *j'ai soif* de leur conversion et de leur salut; ils ont été accablés de douleur à la vue de son sang *devenant inutile* pour tant de chrétiens endurcis et de pécheurs obstinés. Voilà, en partie du moins, ce qui les a

décidés à dire adieu au monde et à s'inscrire dans la milice sacrée.

Eh ! bien, comment pourront-ils réaliser la pensée, exécuter le généreux dessein qui les y a portés ? Où sont les armes de ceux à qui le Sauveur à confié la noble mission d'établir son règne sur la terre et de sauver les âmes ? Le glaive de la parole sainte, n'est-ce pas là l'arme qu'il remet entre leurs mains, arme d'une trempe si forte, d'un tranchant si acéré, *penetrabilior omni gladio ancipiti,* dit St-Paul. S'ils savent manier cette arme divine, forts de la force de Dieu, ils déjoueront les complots pervers des ennemis du salut ; ils briseront l'empire du *prince des ténèbres*, ils conserveront, ils gagneront au royaume paisible du Christ, des âmes *qu'il a rachetées à un si haut prix.*

N'entendent-ils pas la voix de leur divin chef les appeler à sa suite et leur crier, comme autrefois Matathias aux enfants de Juda : quiconque est transporté d'un saint zèle pour la loi de Dieu, qu'il sorte des rangs et qu'il me suive. *Omnis qui zelum habet legis... exeat post me.* (1 Mac. 2, 27.) Le voilà qui nous précède ; marchons avec ardeur à sa suite ; allons combattre à son exemple et sous ses drapeaux.

Il est le chef de la milice sacrée ; il est aussi le maître de la moisson. Allez, nous dit-il, *partez en mon nom ; sicut misit me vivens pater, ego mitto vos ;* un champ fertile vous est ouvert ; la moisson est abondante ; mais hélas ! les vrais ouvriers, les ouvriers véritablement dévoués, qui ne s'occupent que des intérêts du père de famille, ceux-là sont-ils fort nombreux ? *Si vous restez en moi et que je reste en vous, vous produirez des fruits abondants.* Soyez *le sel de la terre* et *la lumière du monde ;* le sel de la terre par la pureté de votre vie, la sainteté de vos mœurs ; la lumière du monde

par la prédication de mon évangile ; *et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

Nous sommes sensibles à la gloire ; tout ce qui est grand, noble et généreux nous émeut et nous transporte : y a-t-il rien de plus grand et de plus glorieux que de vivre et de nous dévouer pour le salut de nos frères, comme nous créés à l'image de Dieu, comme nous rachetés au prix d'un sang divin, comme nous appelés à prendre place au céleste banquet.

Ils sont saints, ils sont intimes, ils sont nombreux les rapports qui unissent aux fidèles les ministres de la parole divine : ceux-ci remplissent à leur égard les fonctions de docteurs, de médecins, de pasteurs et de pères.

Le prédicateur est le docteur des âmes. C'est lui qui fait descendre en elles la lumière céleste et les entoure des plus vives clartés de la foi. Dieu se sert de lui pour initier le peuple fidèle à la connaissance de la plus sublime de toutes les sciences, et lui faire parcourir le cercle des vérités qu'il doit croire et pratiquer, *circumduxit eum et docuit;* c'est lui qui leur apprend à détacher leurs pensées et leurs affections de toutes les choses passagères et terrestres, pour les fixer sur l'unique objet qui soit digne de ravir notre admiration et notre amour. Comme de jeunes aiglons encore faibles, il les excite, il les anime, il les emporte avec lui dans les cieux ; *expandit alas suas et assumpsit.* (Deut. 32, 11.)

Ministres de la parole sainte, vous êtes encore les médecins des âmes. Accablées de leurs maux, brûlées par le feu des passions, à charge à elles-mêmes, âmes infortunées, elles se sont tournées de tous côtés, demandant partout quelque soulagement à leurs maux, quelque rafraîchisse-

ment dans la soif qui les dévore ; et tous les biens, tous les plaisirs, toutes les jouissances de la nature et du temps se sont déclarés impuissants à soulager leurs maux, à calmer leurs douleurs. Elles arrivent alors brisées, haletantes dans le temple du Seigneur. Là elles entendent l'un de ces hommes apostoliques dont les discours sont comme les discours de Dieu ; *si quis loquitur, quasi sermones Dei.* (1 Petri 4, 11.) Ce langage est pour elles comme un baume salutaire versé sur leurs plaies, comme une voix du Sauveur commandant à la mer et apaisant les flots. Bientôt la parole divine achève au saint tribunal l'œuvre déjà commencée ; les plaies se ferment, les douleurs disparaissent ; la vie, la paix, le bonheur seront désormais le partage de ces âmes, naguères en proie à tant de misères et à tant de maux.

L'homme est un pauvre malade qui ne compte ses jours et ses heures mêmes que par ses infirmités : il est encore une brebis faible et sujette à s'égarer, qui a besoin d'entendre continuellement la voix du pasteur. Ministres de la parole de vie, il n'y a qu'un pasteur ; c'est celui qui s'appelle le bon pasteur ; mais c'est vous qui êtes sa voix, c'est par vous qu'il se fait entendre à elles ; c'est par vous qu'il leur rend sa présence sensible. Dociles à votre voix, elles s'éloignent des pâturages et des sources empoisonnées de l'erreur ; vous leur signalez l'approche du lion rugissant, et vous les prémunissez avec plus de soin encore contre l'astuce de l'ennemi trompeur qui, pour les perdre plus sûrement, emprunte les dehors de l'innocence et les apparences de la vertu. Vous ne cessez de veiller sur les âmes qui vous ont été confiées, parce que vous savez qu'il vous faudra rendre compte un jour de chacune d'elles au maître du bercail.

Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. (Hébr. 13, 17.)

Enfin le prédicateur est le père des âmes : elles lui doivent une existence nouvelle, une existence d'un prix incomparable. Comme le grand apôtre, il peut les appeler ses chers enfants, *filioli mei*, parce qu'il leur donne une vie nouvelle, et qu'il forme en elles l'homme nouveau, qui n'est autre que J.-C. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Gal. 4, 10.) C'est aussi en vrai père qu'il leur parle et qu'il les conduit. *Omnibus omnia factus*, comme St-Paul, il donne aux uns le lait de la doctrine, *tanquam parvulis in Christo* (1 Cor. 3, 2.), pendant qu'il réserve pour les autres un aliment plus fort et plus solide. Il n'y a pas d'amertume dans ses paroles, parce qu'il n'y a pas de fiel dans son cœur. Il gémit des égarements du prodigue, plus qu'il ne s'en indigne ; il le rappelle avec une touchante bonté ; il l'accueille à son retour avec des transports de joie ; partout et toujours *la charité de Jésus-Christ le presse.*

Ministre de la parole sainte, avez-vous jamais pensé à tout ce que la mission dont vous êtes revêtu renferme de salutaire et de sublime ? Votre parole est comme une rosée bienfaisante, qui tombant sur des âmes altérées, les pénètre, les vivifie et les féconde. *Quomodo descendit imber de cœlo... inebriat terram et infundit eam et germinare eam facit et dat semen serenti et panem comedenti.* (Isaï. 55.) A la vue du zèle qui vous transporte, pendant que vous annoncez les mystères du salut, on reconnaît le ministre de celui qui a dit : venez à moi vous tous qui avez des peines, et je vous soulagerai. Le pécheur ne pourra s'y méprendre ; il sait où il trouvera son consolateur et son père. Le malade entendra parler du zèle et de la charité qui vous anime; il voudra vous

confier les derniers secrets de son cœur, et recevoir du légitime dispensateur de la parole et des mystères de Dieu la consolante assurance de son pardon et de son salut.

Oh ! de combien de bénédictions celui qui est ainsi pour la terre l'instrument des miséricordes du Seigneur, n'est-il pas l'objet de la part de ceux que la haine de Dieu, fille de la luxure, n'a point égarés ! Tant de pécheurs dont il a brisé les fers, tant d'infortunés dont il a séché les larmes, tant d'âmes désolées qu'il a rendues à la vie, à l'espérance, au bonheur ; tant de familles qu'il a comblées de joie, en ramenant dans leur sein un enfant égaré ! Tous le bénissent, le vénèrent et dans leur impuissance de lui marquer dignement eux-mêmes leur reconnaissance, ils supplient *celui qui les a faits* de se charger de leur dette et de l'acquitter lui-même dans l'éternité. *Hi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt* (Eccli. 44, 10) : voilà l'hommage que chacun lui rend au moins dans le secret de son cœur, et cet hommage est sans doute infiniment préférable aux vains et dangereux applaudissements de la foule, qui quelquefois exalte outre mesure ce qu'elle ne comprend pas, comme d'autres blasphèment ce qu'ils ignorent.

Consolateur de tant d'infortunés, le prédicateur de la parole divine aura peut-être besoin lui-même de consolation. Il a beaucoup travaillé au champ du père de famille, et il n'a point vu germer la semence qu'il avait arrosée de tant de sueurs, peut-être de tant de larmes. Oh ! consolez-vous et attendez avec patience le jour du Seigneur. *Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini.* Imitez le cultivateur ; vous avez travaillé ; attendez patiemment la bénédiction de Dieu sur vos travaux. *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum et serotinum.* (Epist. cath. 5, 7.) La moisson est ra-

rement plus abondante et plus belle, que lorsque la terre a été rudement éprouvée par les frimats. Combien St-François de Sales n'eut-il pas d'obstacles à surmonter, de dégoûts à dévorer, de persécutions à souffrir, avant d'obtenir seulement de se faire écouter des habitants du Chablais, qu'il avait mission de ramener à la foi. Enfin la pluie du ciel féconda la semence qu'il semblait avoir pendant si longtemps jetée en vain, et cette terre ingrate se couvrit tout à coup de la plus riche moisson. Imitons, dans son zèle, dans sa constance, dans sa confiance en Dieu, le saint évêque de Genève. Prenons pour nous en particulier, ces paroles de St-Paul aux Corinthiens : *Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in opere domini semper, scientes quia labor vester non est inanis in Domino.* (1 Cor. 15, 58.)

Non, notre travail n'est pas perdu devant le juste rémunérateur, et c'est là la pensée qui adoucira nos derniers moments, si alors nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons été des ministres zélés et désintéressés de la parole divine. L'aumône faite pendant la vie, *précède l'homme comme une lumière*, l'éclaire et le réjouit dans son passage à l'éternité ; un verre d'eau froide donné aux pauvres au nom de J.-C. ne restera pas sans récompense. Ah ! dans le moment où notre âme aux portes de l'éternité se demandera compte à elle-même de ses défaillances et de ses infidélités, nous nous rappellerons avec une bien douce consolation les sueurs que nous aura coûtées le ministère pénible de la prédication, les veilles que nous aurons employées à nous y rendre habiles, les âmes surtout que nous aurons enfantées à la grâce et conduites déjà au terme du salut. Non, nous ne craindrons pas la mort: Tirez-nous, Seigneur, dirons-nous avec le prophète, qui avait promis à Dieu d'ap-

prendre ses voies aux pécheurs, tirez-nous de la prison où vous retenez nos âmes. *Educ de custodiâ animam meam.* Vos justes m'ont précédé ; ils m'appellent, ils m'attendent; ô Dieu, exaucez mes vœux, exaucez leurs prières; que le moment de mon passage soit celui de ma récompense, de ma gloire et de mon bonheur. *Me expectant justi, donec retribuas mihi.* (Ps. 141, 3.)

FIN.

QUESTIONS

SUR LA MATIÈRE RENFERMÉE DANS CET OUVRAGE.

L'astérisque indique les questions qui concernent ce qui a été ajouté dans cette édition.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'orateur sacré.

LIVRE I.

CE QUE C'EST QUE L'ORATEUR SACRÉ.

1. Donnez la définition de l'orateur sacré.
2. Qu'est-ce qu'il est à propos d'examiner pour comprendre la dignité du ministère de la prédication?

CHAPITRE I.

L'orateur sacré, l'orateur profane.

3. Qu'est-ce que l'orateur sacré et l'orateur profane ont de commun?
4. De quelle importance peut être l'étude de la rhétorique pour l'orateur sacré?

* 5. Résumez la doctrine de St-Augustin sur ce point et donnez les réflexions qu'elle inspire à Louis de Grenade.

6. D'où résulte la supériorité de l'éloquence sacrée sur l'éloquence profane?
7. Expliquez comment les matières de la prédication sont particulièrement favorables à l'éloquence.
8. Exposez de quelle manière les circonstances dans lesquelles parle l'orateur sacré lui donnent un grand avantage.
9. Quelle est la différence essentielle entre l'orateur sacré et l'orateur profane ?
10. Pourquoi importe-t-il à l'auditeur de ne pas la perdre de vue?
11. Comment est-ce que cette idée qu'on sera un jour ministre de la parole de Dieu est propre à enflammer le zèle de l'aspirant à la chaire chrétienne?
12. Comment de cette vérité que la parole du prédicateur est la parole de Dieu suit la nécessité de la mission?
13. Comment le prédicateur puise-t-il dans la pensée de cette vérité de la force et de la fermeté, ainsi qu'un grand respect pour la parole qu'il annonce et une grande pureté d'intention ?

CHAPITRE II.

Combien est auguste la parole dont le prédicateur est le ministre.

14. Pour faire comprendre combien est auguste la parole dont le prédicateur est l'organe, expliquez en l'origine.
15. Quand est-ce qu'il y a mission entre les personnes divines, et quelles missions Dieu le Fils a-t-il reçues de son Père ?
16. Dieu n'a-t-il pas parlé aux hommes avant de leur envoyer son Fils sur la terre et comment celui-ci est-il descendu sur la terre ?
17. Comment le Sauveur s'est-il préparé à sa prédication ?
18. Quels sont les principaux caractères de sa prédication ?
19. Pourquoi le Sauveur choisit-il ses disciples dès le début de sa vie publique ?

20. Pourquoi choisit-il des hommes tels que les apôtres et quels soins donna-t-il à leur instruction ?
21. De quelle manière est-ce qu'il les exerça au ministère de la prédication ?
22. De quoi se montra-t-il occupé après sa résurrection ?
23. Quand et comment confia-t-il solennellement sa mission à ses apôtres ?
24. Comment s'est-elle ensuite transmise jusqu'à nous ?
25. Expliquez comment le Sauveur exige le même respect et la même docilité pour la parole du prédicateur que pour la sienne propre, et comment il donne à l'une et à l'autre la même efficacité.

CHAPITRE III.

Force et vertu de la parole de Dieu.

26. De quelle manière la parole de Dieu agit-elle sur les âmes ?
27. De quelles comparaisons se sert l'Écriture Sainte pour faire comprendre la force de la parole de Dieu ?
28. Quel rapprochement peut-on établir entre la parole sainte et la sainte Eucharistie ?
29. De quelle manière la force de cette divine parole est-elle indépendante 1° des talents, 2° de la sainteté, 3° de l'intention même de celui qui l'annonce ?
30. Montrez la force de la parole sainte par les effets qu'elle a produits dans l'univers et qu'elle produit encore.
31. Que faut-il conclure de ces considérations ?

LIVRE II.

QUALITÉS REQUISES DANS L'ORATEUR SACRÉ.

32. Pourquoi la parole de Dieu toute-puissante par elle-même doit-elle être secondée dans l'orateur par des talents, des vertus, des connaissances ?

CHAPITRE I.

Des talents naturels.

§. I. 33. Quels sont les talents naturels requis pour devenir véritablement éloquent ?

34. Les grands talents naturels sont-ils nécessaires au prédicateur ? à quelles conditions peut-il s'en passer ?

35. Celui qui en est avantagé, que doit-il éviter et pourquoi ?

36. Pourquoi faut-il discerner de bonne heure son talent particulier ?

§. II. 37. Quels services rendront à l'orateur, 1° un esprit juste et pénétrant, 2° une vive et féconde imagination, 3° une grande sensibilité ?

38. Comment cette dernière faculté peut-elle se développer ?

CHAPITRE II.

Des vertus nécessaires à l'orateur sacré.

39. Que faut-il nécessairement unir aux talents naturels, pour atteindre au but du discours sacré ?

§. I. 40. Quelle est la nécessité de la bonne vie et de la vertu pour le succès de la prédication ?

41. La sainteté nécessaire à l'orateur sacré doit-elle être à la fois

intérieure et extérieure ? Pourquoi faut-il avant tout régler sa vie et se montrer vertueux ?

42. Pour quelles raisons ne doit-on pas se contenter de paraître vertueux et doit-on l'être réellement ?

43. Développez la première raison tirée de la sainteté du ministère évangélique.

44. Expliquez la seconde raison prise de ce que, humainement parlant, on ne peut être éloquent sans vertu.

§. II. 45. Qu'entendez-vous par cette piété que le prédicateur doit joindre à la bonne vie et à la vertu ? Examinez les raisons qui en montrent la nécessité.

46. Expliquez cette 1re raison que sans piété on ne peut inspirer la piété.

47. Pourquoi est-ce de la piété qu'il faut attendre la conversion des pécheurs ?

48. Qu'est-ce que l'onction qui naît de la piété ? pourquoi ne naît-elle que de la piété ?

49. Quels rapports les autres vertus nécessaires au prédicateur ont-elles avec la piété ?

§. III. 50. Qu'est-ce que l'esprit d'oraison est pour le prédicateur ?

51. Comment l'oraison donne-t-elle la connaissance, l'intelligence et le goût des vérités évangéliques ?

52. Outre la connaissance des vérités, que trouvera-t-on dans l'oraison d'utile pour la prédication ?

53. Que faut-il conclure des avantages de l'oraison et des succès de ceux qui la pratiquent ?

54. Pourquoi faut-il en outre prier pour le succès de ses discours ?

55. Que fait la prière dans l'église ?

56. A quelles pratiques de piété faut-il vaquer pour réussir dans une prédication ?

§. IV. 57. Pourquoi le zèle est-il si nécessaire à l'orateur sacré ?

58. Pourquoi est-il si juste et si raisonnable ?

59. Enumérez les effets du zèle et développez le 1er, qui est de

faire entreprendre courageusement les travaux de la prédication.

60. Expliquez le 2e effet, de surmonter les fatigues et les difficultés de ce saint ministère. Dites quelles sont ces difficultés et comment le zèle les surmonte.

61. Expliquez un 3e avantage du zèle, d'être un grand maître dans l'art oratoire.

§. V. 62. Pourquoi faut-il tempérer le zèle par la prudence?

63. Quelles précautions fait prendre la prudence avant une détermination ?

64. De quels ménagements fait-elle user à l'égard des personnes ?

65. Quelle circonspection fait-elle employer à l'égard de certaine matière ?

§. VI. 66. Comment l'intention droite tient-elle à la fois du zèle et de l'humilité? En quoi consiste-t-elle ?

67. Comment le défaut contraire est-il 1° répréhensible dans le prédicateur?

68. Comment est-il 2° nuisible au prédicateur et au succès de la parole ?

69. Que faut-il faire en conséquence ?

70. Quels avantages recueille-t-on d'une intention droite?

§. VII. 71. Pour quelles raisons l'humilité est-elle nécessaire au prédicateur? pourquoi 1° le prédicateur doit-il particulièrement appuyer sa parole de l'exemple de l'humilité?

72. Pourquoi 2° l'humilité attire-t-elle de grandes bénédictions célestes sur la parole du prédicateur?

73. Pourquoi 3° est-elle nécessaire pour garantir le prédicateur du danger propre à son ministère?

74. Comment St-Xavier pouvait-il conseiller à un missionnaire d'attribuer ses succès aux prières des autres plutôt qu'à l'efficacité de ses discours?

75. Que conclure pratiquement de tout ce qui a été dit dans ce chapitre?

CHAPITRE III.

Des connaissances nécessaires à l'orateur sacré.

§. I. 76. Pourquoi ne faut-il négliger aucun genre d'instruction?
77. Pourquoi faut-il avant tout connaître la religion ?
78. Qu'arrive-t-il au prédicateur qui n'a pas un fonds suffisant de science religieuse? que doit-il pouvoir faire par rapport à la doctrine ?
§. II. 79. Pourquoi est-il absolument nécessaire de bien connaître la théologie dogmatique?
80. Quel usage dans la prédication faut-il faire de l'instruction dogmatique ?
§. III. 81. Pourquoi la connaissance de la théologie polémique est-elle d'une si haute importance et que faut-il s'attacher à connaître de cette science ?
§. IV. 82. Pourquoi est-il si nécessaire au prédicateur de bien connaître la théologie morale ?
83. Que doit-il acquérir avec la connaissance des préceptes?
84. Pourquoi la connaissance du cœur humain est-elle indispensable? comment peut-il l'acquérir?
85. Quelle autre connaissance est nécessaire au prédicateur de la morale, et pourquoi ?
86. Quelle utilité peut-il retirer pour acquérir ces connaissances du saint ministère au tribunal de la pénitence?
§. V. 87. Qu'est-ce que la théologie ascétique et pourquoi cette science est-elle nécessaire au prédicateur ?
88. Que doit-il faire en conséquence ?
§. VI. 89. Pourquoi l'étude de l'Écriture Sainte est-elle d'une si grande importance pour l'orateur sacré ?
90. Quels avantages lui procurera-t-elle 1° pour instruire, 2° pour aller au cœur?

91. Quels fruits immédiats recueille-t-on de l'étude des livres saints ?
92. Que faut-il faire pour recueillir tous ces avantages ?
93. Quelles dispositions faut-il apporter à cette lecture ?

§. VII. 94. En quel sens les Pères sont-ils 1° nos maîtres, 2° nos modèles ?

95. Que faut-il pratiquement en conclure ?
96. Qu'est-ce qui est recommandé pour se rendre particulièrement profitable la lecture de la Bible, des Pères etc. ?

§. VIII. 97. Quelle utilité peut retirer le prédicateur de l'étude du droit canonique ?

98. Quel intérêt présente l'histoire ecclésiastique ?
99. Quelle utilité offre-t-elle pour la prédication 1° par rapport au dogme et à la morale, 2° au culte extérieur et à la discipline ?

§. IX. 100. Comment faut-il considérer les cérémonies de la religion ?

101. Que doit pouvoir faire le prédicateur par rapport à notre sainte liturgie ?

§. X. 102. Quelle est en général l'utilité des études philosophiques et littéraires ?

103. Dites un mot de l'utilité que l'orateur retirera de chaque partie des études du cours des humanités.
104. Pourquoi est-il particulièrement important de bien connaître la langue dans laquelle on annoncera la parole de Dieu ?

§. XII. 105. Pourquoi est-il absolument nécessaire de bien connaître la Dialectique ? quels services cette connaissance rendra-t-elle à l'orateur sacré ?

106. A quoi faut-il prendre garde, pour s'y former, en lisant les modèles, en composant soi-même ?

§. XII. 107. Pourquoi faut-il continuer à donner des soins après sa rhétorique à l'étude de l'art oratoire ?

108. Pourquoi et comment faut-il étudier les modèles ?
109. Quels modèles faut-il choisir ?

110. Quels soins faut-il donner à l'exercice de la composition ?
111. Quelle pensée doit encourager dans les peines qu'il faut se donner pour se former à la prédication ?
112. Comment peut se diviser l'histoire de la prédication ?
113. (1re Epoque) Que faut-il penser de l'éloquence des apôtres ?
114. (2e Ep. celle des persécutions) Qu'est-ce qu'elle a donné de remarquable ? dites un mot des principaux Pères apologétiques ?
115. (3e Ep. 4e et 5e siècle) Pourquoi est-elle l'âge d'or de l'éloquence sacrée ?
116. Qu'est-ce qui distingue 1° St-Basyle, 2° St-Grégoire de Naziance, 3° St-Chrysostôme ?
117. Caractérisez chacun des 4 grands docteurs de l'Église latine.
118. (4e Ep. du 6e au 13e siècle) Qu'est-ce qui caractérise cette époque ?
119. (5e Ep. 13e, 14e, 15e siècle) Qu'y a-t-il à remarquer sur la prédication à cette époque ?
120. (6e Ep. 16e siècle) Quelle influence la renaissance des lettres eut-elle sur l'éloquence sacrée ?
121. (7e Ep. premiers moines du 17e siècle) Dans cette époque de transition quels services rendit St.-François de Sales à l'éloquence sacrée ?
122. Quels sont les autres orateurs de cette époque dignes d'être nommés ?
123. (8e Ep.) Dites ce qui concerne 1° Bossuet, 2° Bourdaloue, 3° Massillon, 4° Fénélon, 5° Fléchier, 6° les autres orateurs tenant un rang distingué à cette grande époque.
124. (9e Ep. 18e siècle) Qu'est-ce qui caractérise cette époque ? quels sont les orateurs qui se préservèrent des travers de leur siècle ?
125. (10e Ep. 19e siècle) Quels orateurs se sont distingués au commencement de ce siècle ?
126. Comment peut-on diviser l'histoire de la prédication fla-

mande ? Quels sont les orateurs de la 1re époque ? de la 2e ?

127. De la 3e dans le 17e siècle ? le 18e ? le 19e ?

SECONDE PARTIE.

Du discours sacré.

LIVRE I.

DU DISCOURS SACRÉ EN GENERAL.

CHAPITRE I.

Choix du sujet.

§. I. 128. De quelle idée faut-il partir pour bien choisir son sujet ? quels sujets faut-il écarter ?

129. A quelles circonstances faut-il faire attention pour faire ce choix ? donnez la règle générale du choix du sujet.

§. II. 130. Comme il importe de traiter successivement toutes les vérités importantes, que faire lorsqu'il se trouve plusieurs prédicateurs pour une paroisse ?

131. Que répondre à l'objection qu'il est difficile de s'entendre sur ce plan général ?

132. Que faut-il faire lorsque les circonstances empêchent de suivre un plan ?

133. Faut-il consulter sur le choix du sujet ?

134. Pourquoi faut-il se former un bon plan et quels auteurs peut-on prendre en cela pour modèles ?

135. De quelle étendue doit-il être et ne peut-on jamais s'en écarter ?

136. Quels sont les principaux sujets qu'il doit renfermer ?

*137. Dans quel ordre doivent-ils être placés ?

§. III. 138. Pourquoi faut-il envisager le sujet sous un point de vue particulier ?

139. Quel doit être ce point de vue?

140. Qu'est-ce qui doit diriger dans le choix de ce point de vue ?

CHAPITRE II.

Étude de la matière.

§. I. 141. Pourquoi est-il absolument nécessaire de faire une étude approfondie de la matière?

142. Quels avantages en retire-t-on ?

§. II. 143. Quels sont les moyens à employer pour la préparation de la matière ? quand faut-il recourir à la lecture?

144. Quels auteurs en général faut-il consulter et de quelle manière ?

145. Indiquez les ouvrages à consulter sur la plupart des matières.

* 146. Quelle est, d'après les statuts diocésains, la principale source de matière pour les instructions du dimanche ?

147. Faut-il et comment faut-il méditer son sujet ?

148. Qu'est-ce qui peut faciliter l'invention ? nommez les principaux *lieux intrinsèques*.

§. III. 149. Quest-ce que la *définition?* quelles en sont les espèces? que peut-on y rapporter?

150. Qu'est-ce que l'énumération des parties ? à quoi sert-elle ?

151. Dites ce qui concerne 1° le genre 2° les espèces.

152. A quoi servent les causes et les effets? quelles sont les différentes causes? donnez-en des exemples, ainsi que des effets?

153. En quoi consiste la *comparaison?* expliquez-en les différentes espèces.

154. Qu'est-ce que la *différence?*

155. En quoi consistent les contraires ?

156. Montrez comment les *lieux intrinsèques* fournissent beaucoup de secours à l'orateur sacré et à quelle condition.

§. IV. 157. Quelle différence y a-t-il entre les *circonstances* et les *lieux* précédents ?

158. Quelle est l'utilité de ce topique?

159. Indiquez les *circonstances* de la personne.

160. Indiquez celles des faits.

161. Faut-il dans les hypothèses se borner aux circonstances ?

§. V. 162. Qu'est-ce qu'on entend par *lieux extrinsèques* ou autorités ? quelle est la force de ce genre de preuves ?

163. De quel secours sont pour l'orateur sacré les sources d'autorités qui lui sont propres ?

164. Quelle est pour lui la première source *d'autorités ?* que lui fourniront, 1° les livres historiques, 2° les psaumes, 3° les prophètes ?

165. Quelle est la première chose à faire quand il s'agit de préparer la matière d'un sermon ?

166. Quelles choses l'orateur doit-il tirer de l'Écriture Sainte ?

§. VI. 167. Quelle est la force des preuves tirées de la *Tradition ?*

168..... de l'autorité de l'Église ?

169..... de l'autorité du Saint Siége ?

170..... des Conciles ?

171..... de l'autorité des Saints Pères ?

172..... des théologiens ?

§. VII. 173. Quelle différence y a-t-il entre l'autorité des auteurs sacrés et celle des auteurs profanes ? que faut-il en conclure?

174. Quelles sont les autorités communes à tous les genres d'éloquence ?

175. Dites ce qui concerne 1° les maximes reçues dans la société, 2° les paroles mémorables, 3° les textes des auteurs.

176. Quel rang les exemples occupent-ils parmi les preuves ? d'où vient leur force ?

177. Quel avantage ont-ils sur les œuvres de raisonnement? qu'est-ce qui s'en suit ?
178. Pourquoi est-ce une preuve sans réplique à l'égard de ceux qui allèguent leur impuissance ?
179. Comment peuvent-ils servir pour les bienséances et dans le genre démonstratif ?
180. Quels exemples faut-il donner de préférence ?

CHAPITRE III.

Partage de la matière.

§. I. 181. Qu'entendez-vous par les matériaux du discours que vous avez réunis ? de quoi faut-il ensuite s'occuper ?
182. Quelle est la qualité fondamentale d'un bon plan ? comment l'idée unique se divise-t-elle en plusieurs propositions générales ?
183. A quel point l'ensemble du discours doit-il être bien combiné ?
184. Indiquez quelle marche il faut suivre dans la distribution de la matière : faut-il suivre cette marche dans la composition même ?
§. II. 185. Quel doit être le partage de la matière ? qu'y a-t-il à dire contre et pour les divisions rigoureuses et régulières ?
186. Quand faut-il se passer de toute division formelle ?
187. Quelles sont les qualités d'une bonne division ?
188. A quoi faut-il faire attention en cherchant à mettre de la gradation entre les membres ?
189. Que penser des divisions tirées du texte ?
§. III. 190. Quelles divisions peut-on admettre dans les matières ordinaires ?
191. De quelle manière peut-on diviser par les propositions du syllogisme ?

192. Comment les dispositions de l'auditoire peuvent-elles fournir des divisions ?
193. Quelles divisions peut-on former dans les matières morales ?
194. Indiquez quelques divisions régulières des grands orateurs applicables à beaucoup de matières.
195. Indiquez quelques uns des objets que l'on peut encore envisager pour former des divisions régulières.
* 196. Indiquez par un exemple la méthode de Fénélon.

CHAPITRE IV.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans la composition d'un discours.

197. Faut-il composer son discours sans aucune interruption ?
198. Quelles sont les choses qu'il ne faut pas perdre de vue en composant son discours ? et comment doit-on se considérer relativement à son auditoire ?
199. Expliquez de quelle manière on se concilie l'auditoire par les mœurs oratoires.
200. Comment l'orateur doit-il faire attention à ce qui le regarde personnellement ?
201. Comment faut-il avoir sous les yeux le but de son discours ?
202. Que faut-il envisager dans son auditoire ?
203. Que faut-il faire pour éviter de parler d'une manière vague et trop générale ?

CHAPITRE V.

De l'exorde.

§. I. 204. Qu'est-ce que l'exorde ? quel exorde convient au discours sacré ?
205. Faut-il et comment faut-il rendre son auditoire 1° *Benevolum*, 2° *attentum*, 3° *docilem*.

206. Pourquoi faut-il donner des soins particuliers à l'exorde? quel doit en être le style et l'étendue ? quelles en sont les parties?

§. II. 207. Pourquoi place-t-on un texte en tête du discours ?

208. Quelles sont les règles concernant le texte du discours ?

§. III. 209. Que faut-il observer pour le choix d'une pensée propre à introduire dans le sujet ? à quoi en général faut-il l'emprunter?

210. Expliquez comment ce sera tantôt une idée plus générale, tantôt une preuve d'un ordre différent des preuves du discours?

211. Quelle idée conviendra quand il s'agira d'instruire? de prouver?

212. Quels sont les autres genres d'introduction au sujet?

§. IV. 213. Comment faut-il énoncer la *proposition?*

214. Comment faut-il présenter la *division* 1° dans le genre démonstratif, 2° dans les autres genres ?

215. Que faut-il éviter dans cet énoncé ?

216. Que faut-il remarquer par rapport aux subdivisions ?

217. Pourquoi faut-il une invocation à la sainte Vierge.

218. Qu'est-ce qui remplace quelquefois *l'Ave Maria* et comment faut-il aborder l'invocation?

CHAPITRE VI.

De la confirmation.

219. Place-t-on des préambules en tête de la confirmation ?

220. Quelle est l'importance de la confirmation, quel en est l'objet ?

221. Dans la conversation veut-on persuader? comment le fait-on? En est-il de même dans le discours ?

222. Dans quels cas emploie-t-on chacun ou plusieurs des 3 moyens de persuasion?

CHAPITRE VII.

Partie instructive du discours.

§. I. 223. Qu'est-ce que l'instruction 1er moyen de persuasion, et qu'est-ce que la partie instructive du discours ?

224. Pour quels motifs la simple *instruction* est-elle si indispensable ?

225. Qu'est-ce qui soutiendra le prédicateur dans l'accomplissement de ce devoir ?

* 226. Que demande en conséquence Fénélon du prédicateur ?

* 227. D'après les *statuts*, à quoi doit-on s'attacher dans *l'instruction* ?

§. II. 228. Comment se donne *l'instruction* ?

229. D'où faut-il tirer les notions instructives ?

230. Dans quel ordre faut-il disposer la matière ?

231. Ces points se traitent-ils de la même manière quand il s'agit d'instruire et quand il s'agit de convaincre ou de prouver ?

232. De quelle manière et d'après quelles règles doit se faire le choix des notions ?

233. Qu'est-ce qu'on entend par amplification dans *l'instruction* ? comment doit-elle se faire ?

234. Quel ordre faut-il suivre dans l'arrangement des notions ?

235. En quoi consiste ici la réfutation ?

236. Quelle conséquence faut-il tirer de l'utilité et de la facilité de ce genre de prédication ?

CHAPITRE VIII.

Argumentation.

§. I. 237. Quelle différence y a-t-il entre convaincre et persuader ?
238. Pourquoi faut-il souvent s'occuper de convaincre et ne pas se contenter toujours d'instruire ou de toucher ?
239. Quand faut-il s'occuper de convaincre en apportant des preuves formelles ?
240. Comment s'opère la conviction et de combien de manières ?
241. Expliquez l'emploi de la manière négative.
242. Expliquez les méthodes de l'analyse et de la synthèse.
243. Qu'est-ce qui résulte de ce que la conviction s'opère en allant du certain à l'incertain ?
§. II. 244. Pourquoi faut-il préférer la force à la multitude des preuves ?
245. Que faut-il penser des preuves qui rendent seulement la vérité probable ?
246. Qu'est-ce qu'une preuve ? expliquez en la 1re condition ?
247. Expliquez-en la seconde condition et dites pourquoi c'est là une chose essentielle.
248. Dites ce qu'il faut faire en conséquence pour bien choisir ses preuves.
§. III. 249. Pourquoi est-il si difficile d'assigner des règles pour l'ordre des preuves ?
250. Comment la marche est-elle quelquefois tracée par la nature même des choses que l'on dit ?
251. Que faut-il observer par rapport aux preuves qui appartiennent à un même ordre ?
252. Quelles sont les 6 sortes de biens et de maux dont se tirent des preuves ?
253. Quand la nature des choses n'indique pas d'ordre à suivre et qu'on ne considère que la force des preuves, quel ordre faut-il choisir et pourquoi ?

254. De quelle force s'agit-il ici, absolue ou négative ?

255. Quelles sont dans les matières religieuses les plus fortes preuves? quel ordre d'après cela peut-on adopter ?

§. IV. 256. Comment traite-t-on chaque preuve à part ? qu'est-ce que le raisonnement fait au discours ? expliquez-en l'usage.

257. Appliquez ceci au discours de Massillon *sur la vérité de la religion.*

§. V. 258. Quelle différence y a-t-il entre la matière et la forme d'un argument ?

259. Donnez une idée des principales formes d'arguments.

§. VI. 260. Quels sont les dangers à éviter dans le développement des propositions du syllogisme? que faut-il faire pour éviter le 1er ?

261. Comment se laisse-t-on aller aux faux raisonnements ? quelles en sont les causes ?

262. Pourquoi faut-il éviter d'avoir 2 prémisses à développer ? à laquelle faut-il s'attacher ?

263. Que faut-il observer par rapport à la conclusion ?

§. VII. 264. Quelle différence y a-t-il, dans l'usage, entre le raisonnement et l'amplification ?

265. Quelle est l'importance de l'amplification ?

266. Qu'est-ce qu'amplifier et que faut-il amplifier ?

267. Par quels moyens se fait l'amplification ?

268. Que faut-il pour qu'elle soit bonne ?

§. VIII. 269. Que doit faire l'orateur sacré après avoir établi les principes de la morale ? pourquoi est-ce là une chose qui lui est propre ?

270. Pour quels motifs faut-il descendre dans le détail des mœurs ?

271. Donnez des exemples.

272. Quelles difficultés offre cette partie de la prédication ?

§. IX. 273. Donnez un sommaire des règles concernant l'emploi des textes de l'Écriture Sainte.

274. Pourquoi faut-il être sobre de textes? à quoi faut-il s'en tenir ?
275. Comment faut-il citer l'Écriture Sainte avec respect ?
276. Faut-il et comment faut-il s'assurer du sens d'un texte?
277. Quels sont les différents sens de l'Écriture Sainte?
278. Que faut-il éviter en traitant un texte? Peut-on néanmoins rapporter les différentes interprétations, ainsi que le sens du grec ou de l'hébreu?
279. Quels doivent être les textes considérés comme preuves ?
280. Quelles sont les différentes méthodes pour présenter et traiter les textes dans le discours ?
281. En quelle langue et avec quelle traduction faut-il les donner?

§. X. 282. Que peut-on tirer des saints Pères ?
283. Quelle modération faut-il apporter dans cette sorte de citations ?
284. Que faut-il écarter ?
285. Quel soin faut-il apporter à bien placer et à bien traiter les preuves tirées des Pères?
286. Faut-il citer les P. P. grecs ou latins et indiquer l'ouvrage d'où le texte est tiré?

§. XI. 287. Résumez les règles pour l'emploi des exemples ?
288. Pourquoi avant tout doivent-ils être certains ?
289. Faut-il en faire un grand usage ?
290. A quoi doivent-ils être accommodés ?
291. Faut-il employer les histoires miraculeuses ?
292. Comment faut-il traiter les exemples.

§. XII. 293. Quelle utilité y a-t-il à présenter une digression ?
294. Quelles sont les qualités d'une bonne digression?

§. XIII. 295. Où se place la réfutation ? est-ce une chose importante que la réfutation ?
296. Pourquoi est-ce une chose difficile ?
297. A quoi faut-il prendre garde pour faire une bonne réfutation ?
298. Comment faut-il présenter l'objection ?

299. Quelle doit être la réponse? que faire quand on prévoit qu'on ne pourra résoudre parfaitement l'objection ?

300. Quelle est la première méthode de réfutation ? donnez des exemples.

301. Comment en second lieu détruit-on quelquefois l'un après l'autre le principe et la conséquence ?

302. Qu'est-ce qui est surtout favorable à la cause dans la réfutation ?

303. Que faut-il faire quand l'objection vient moins d'une erreur de l'intelligence que de la corruption du cœur ?

CHAPITRE IX.

Partie pathétique.

304. Qu'est-ce que le talent d'émouvoir par les passions suppose dans l'orateur ?

§. I. 305. Expliquez ce que c'est qu'une passion ?

306. Qu'est-ce que l'orateur doit conclure de ce que les passions exercent sur l'homme un si grand empire ?

307. Qu'est-ce qui empêche souvent que l'instruction ou l'argumentation ne réussisse ? que faut-il faire alors ?

308. Quels sont les prédicateurs qui convertissent ? et quelle est selon Fénélon la chose essentielle pour un prédicateur ?

309. Quel est sur le même point l'avis de St-François de Sales, de Louis de Grenade, de St-Liguori, etc. ?

§. II. 310. A quoi faut-il d'abord faire attention pour bien choisir les sentiments qu'on veut exciter ?

311. Quelles sont les principales passions ?

312. Quelles différences peut-il y avoir dans l'auditoire relativement aux passions ?

313. Pourquoi faut-il faire aussi attention au degré d'intelligence des auditeurs ?

314. Toutes ces choses présupposées, quels sentiments faut-il choisir ?

315. Que faut-il remarquer 1° dans la matière, 2° dans l'auditoire ?

316. A propos de quoi est-il ici question des degrés par lesquels l'homme arrive à la justification ?

317. Comment la foi peut-elle devenir sentiment ?

318. Quel parti peut tirer l'orateur de la crainte des jugements de Dieu ?

319..... de l'espérance ?

320..... de la charité ?

§. III. 321. Pourquoi faut-il éviter d'employer les mouvements trop tôt ?

322. Pourquoi faut-il bien amener un mouvement ? que doit-on faire en conséquence ?

323. Pourquoi ne faut-il pas les faire durer trop longtemps ?

324. Où faut-il placer les mouvements oratoires ?

325. Quel ordre doit-on mettre entre eux et entre les différentes considérations propres à exciter une passion ?

*§. IV. 326. Le sentiment choisi quelles sont les trois choses à faire pour l'exciter ?

327. De quelles considérations faut-il se servir ?

* 328. Est-ce par voie de raisonnement qu'il faut les présenter ?

* 329. Qu'est-ce qui en général émeut les passions ? Comment profiter de ceci dans l'éloquence ?

* 330. Appliquez cela aux considérations concernant les intérêts spirituels ou temporels.

* 331. Appliquez cette méthode à toutes les passions.

* 332. Pourquoi ne peut-on rien attendre de ses efforts, si l'on ne parvient d'abord à s'émouvoir soi-même ?

* 333. Comment y parvient-on ? donnez des exemples.

334. Quels sont dans le discours les effets d'une vive émotion ?

335. Quelles sont les précautions à prendre quand on fait usage de l'imagination en parlant des mystères ?

* §. V. 336 Par quels moyens peut-on combattre les passions ?
337. Expliquez celui qui consiste à atténuer ce qui les excite.
* 338. Montrez comment à une passion on oppose une autre passion.
* 339. Comment oppose-t-on une passion à elle-même ?

CHAPITRE X.

Péroraison.

340. Pourquoi faut-il donner des soins particuliers à la péroraison ?
341. Quelles sont les différentes méthodes de péroraison ?
* 342. Quelles sont les règles de la récapitulation ?
343. Quand est-il bon d'employer cette sorte de péroraison dans le discours sacré ?
344. Quelles sont les autres méthodes ? donnez des exemples.
345. Que faut-il remarquer en général sur la marche et sur la fin de la péroraison ?

CHAPITRE XI.

Des bienséances.

346. De quelle importance sont les bienséances ?
§. I. 347. Que faut-il faire avant tout pour observer les bienséances relatives aux choses que l'on dit ?
348. Comment faut-il parler des vices et des choses du monde ?
349. Quel milieu faut-il tenir en traitant de la morale ?
350. Peut-on se permettre de faire rire ?
§. II. 351. Pourquoi faut-il observer avec soin les bienséances relatives aux personnes ?
352. Donnez-en un résumé.

353. Comment faut-il éviter de qualifier ses auditeurs ?
354. Pourquoi ne doit-on se permettre aucune personnalité ?
355. Que doit-on éviter dans l'exposé des détails de mœurs ?
356. Pourquoi et comment doit-on montrer de l'estime pour son auditoire ?
357. Que faut-il éviter et comment se conduire à l'égard des pécheurs ?
358. De quels moyens peut-on se servir pour adoucir des reproches ?
359. Comment faut-il se conduire à l'égard du clergé ?
360..... des autorités.
361..... des confrères dans le saint ministère ?
362. Comment doit-on se corriger quand il est échappé quelque chose d'inexact ou d'offensant ?
363. Faut-il adresser des éloges à son auditoire ?
§. III. 364. Quelles sont les bienséances relatives au temps de la prédication ?
365..... à la durée ? quelle conclusion pratique faut-il en tirer ?

CHAPITRE XII.

Du style du discours sacré.

§. I. 366. Pourquoi l'orateur sacré doit-il soigner son style ?
367. Que penser de cette expression : prêcher à l'apostolique ?
§. II. 368. Quelles qualités doit avoir ce style ? pourquoi doit-il être correct ?
369. Pourquoi doit-il être clair ? que faut-il en conséquence éviter ?
370. Pourquoi doit-il être bien lié ?
371. Quand faut-il employer des transitions formelles ? Quelles doivent-elles être ?
372. Suffisent-elles pour lier le style ?

373. Pourquoi le style doit-il être harmonieux ? et comment le sera-t-il ?
374. Pourquoi faut-il répandre quelques ornements dans le discours ?
375. De quelle manière le style doit-il être varié ?
376. Pourquoi la simplicité doit-elle toujours régner dans le discours sacré ?

§. III. 377. Quels sont les avantages des figures ? comment peuvent-elles se diviser ?
378. Nommez les principales figures servant à la preuve. Quels sont les avantages de la *prétermission* ?
379. En quoi consiste la *concession* ?
380..... la *correction* ?
381..... la *communication* ? quel en est l'avantage ?
382..... l'*occupation* et la *subjection* ?
383..... l'*induction*? quelles qualités doit-elle avoir ?
384..... la *supposition*?
385. Quelles figures peuvent être rangées parmi les figures d'imagination ?
386. Qu'est-ce qu'on entend par *description* ? quelles en sont les espèces ? que faut-il remarquer sur l'emploi de ces figures?
387. Quels sont les avantages de *l'antithèse* ?
388. A quoi servent les *similitudes* ? d'où faut-il les tirer ?
389. Quelle est l'importance des figures servant aux passions?
390. Comment *l'exclamation* et *l'apostrophe* servent-elles à exprimer les passions ?
391. La *prosopopée* est-elle dans la nature ? en quoi consiste-t-elle ?
392. Quels sont les avantages de *l'interrogation* ?
393..... de la *dubitation*?
394..... de la *suspension* et de la *réticence* ?
395. L'*ironie* peut-elle servir dans le discours sacré ?
396. A quoi sert la *répétition*? quelle en sont les différentes espèces ?
397. Quelles figures se rattachent à la *répétition* ?

398. A quoi sert la *gradation ?*
399. Qu'est-ce que la *déprécation ?* quel en est l'usage ?

400. En quoi consistent l'*adjuration*, l'*optation*, l'*imprécation ?*

LIVRE II.

DIFFÉRENTS GENRES DE DISCOURS SACRÉ.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Du Catéchisme.

§. I. 401. Quelle importance l'Eglise attache-t-elle au catéchisme ?
402. Quels services les catéchistes rendent-ils à l'enfance ? aux populations ?
403. Quelles sont les difficultés de ce genre d'instruction ?
404. Qu'est-ce qui doit encourager le catéchiste ?
§. II. 405. Quels services rendront au catéchiste l'amour pour les enfants et le zèle pour leur salut ?
406. Dites sommairement quels moyens de succès dans le catéchisme ces sentiments font découvrir ?
407. Pourquoi le grand art est-il de faire aimer et estimer le catéchisme? comment atteindre ce but ?
408. Quelles vertus sont essentielles au catéchiste ? quelles punitions doit-il employer ?
409. Pourquoi est-il si important de se bien mettre à la portée des enfants ? que faut-il faire pour cela ?
410. Comment peut-on les tenir toujours en suspens ? exciter leur émulation ? les délasser en les instruisant ?
§. III. 411. Est-il important que l'enfant connaisse parfaitement la lettre du catéchisme ? que suit-il de là ?
412. Ne faut-il s'adresser qu'à sa mémoire ? que faire en conséquence ?

413. De quelle manière faut-il expliquer la leçon apprise ? pourquoi brièvement ? d'où vient souvent la longueur de l'explication ?
414. Comment et pourquoi faut-il être très-clair ?
415. Quels sont les moyens de faire agréer ce que l'on dit à l'intelligence des enfants ?
416. Faut-il se servir du discours suivi ou des interrogations pour les instruire ?
417. Quelles doivent être ces interrogations ?
418. Pourquoi faut-il dans l'instruction tout ramener à la pratique ?
419. Faut-il se borner dans les colléges et les pensionnats à la première instruction catéchistique ?

CHAPITRE I.

De l'instruction familière.

* 420. Qu'est-ce qu'on entend par *instruction familière ?*
* 421. Quels doivent être en ce genre l'exorde, le corps du discours, la péroraison ?
* 422. Quels en sont les sujets ordinaires ?
* 423. Que faut-il observer relativement au symbole ?
* 424..... aux commandements, etc. ?
* 425. Comment faut-il dans le genre familier, traiter les mystères ? les éloges ?

CHAPITRE II.

De l'homélie.

§. I. 426. Que signifie ce mot ? à quel genre de discours ce nom était-il donné ?
427. Expliquez quel était chez les Pères ce genre de prédication ?
428. Quel est-il aujourd'hui ? quel but s'y propose-t-on ?
429. Quelles en sont les règles ?
§. II. 430. Quels sont les avantages de notre homélie ?
431. Quels en sont les inconvénients ?
432. Comment peut-on parer à ces inconvénients ?

433. Quelle est la méthode proposée par Louis de Grenade ?
434. Quelle connaissance est essentielle pour bien faire l'homélie ?

CHAPITRE III.

Du Prône.

§. I. 435. Qu'est-ce que le prône ? quelles en sont les parties ? quel rapport a-t-il avec l'homélie ? avec le discours proprement dit ?
436. Quel est le sujet du prône ?
437. Quelles sont les règles du prône ?
438. Qu'est-ce qu'on entend par *les avis* que l'on donne quelquefois à la place du prône ?
§. II. 439. Quelle en est l'utilité et comment faut-il les donner ?
440. De combien de sortes y en a-t-il ?
441. A quoi servent les exhortations ?
* 442. Quand le prône est-il remplacé par une lecture ? y a-t-il d'autres occasions de faire des lectures ?
* 443. Comment doivent-elles se faire ?

CHAPITRE IV.

De la Conférence.

§. I. 444. Quelle est la nature et quelle est l'utilité de la conférence par demandes et par réponses ?
445. Que faut-il placer dans l'introduction ?
446. Comment doivent se faire les demandes en général ? dans les questions dogmatiques ? morales ?
447. Comment doivent se faire les réponses ?
448. Quelle doit être la conclusion ?
§. II. 449. Expliquez ce que c'est que la conférence en forme de discours ?
450. Qu'est-ce que l'on y traite d'ordinaire ?

451. Quelle est l'utilité de la conférence ? quel en est le mérite ?
452. N'appartient-elle pas quelquefois à la controverse ?

CHAPITRE V.

De la Méditation.

453. A. Qu'est-ce que la méditation considérée comme une forme particulière du discours sacré ?
B. Quelles sont les parties de la méditation ? Qu'entend-on par *préludes?* Comment faut-il développer le *corps de l'oraison ?* comment faut-il *conclure* la méditation ?
454. Quel doit-être le caractère oratoire de la méditation ?

CHAPITRE VI.

De la Controverse.

§. I. 455. Que pensait St-François de Sales de la controverse engagée directement avec les hérétiques ?
456. Pourquoi faut-il appliquer cette doctrine à la controverse concernant les autres adversaires de la religion ?
457. Pourquoi selon St-François de Sales, ne procure-t-on pas par là de conversion ?
458. Pourquoi cette méthode est-elle encore nuisible aux catholiques ?
459. Puisqu'il ne faut pas néanmoins abandonner la défense de la religion, quelle méthode faut-il suivre ?
§. II. 460. Quelle était la méthode de St-François de Sales dans ses conférences particulières avec les protestants ? avec quel succès la suivait-il ?
461..... dans ses discours de controverse ?
462. Quels étaient ses avantages particuliers ?
463. Quelles autorités peut-on joindre à celle de l'évêque de Genève ?
§. III. 464. Quand on est forcé de faire de la controverse proprement dite, quelles règles faut-il suivre ?

CHAPITRE VII.

Du sermon sur les Mystères.

465. Qu'est-ce qu'on entend par sermon?

§. I. 466. Qu'est-ce qu'on entend par mystère ?

467. Est-il nécessaire d'en faire le sujet de la prédication ?

468. Que peut-on faire en traitant un mystère ?

469. Faut-il et comment faut-il prouver les mystères ?

470. Comment faut-il les expliquer ?

471. Pourquoi faut-il indiquer les conséquences morales des mystères ? quelles divisions peut-on dès lors adopter ?

472. Quelle forme faut-il donner aux discours sur la passion ?

§. II. * 473. Qu'est-ce que l'amende honorable ? pour quels motifs l'usage s'en est-il introduit ?

* 474. Quand se présente régulièrement l'occasion de faire une amende honorable ?

* 475. Quelle doit-être la matière du sermon qui la précède le jour du Saint-Nom ? le jour du Sacré-Cœur ?

476. Comment se fait ensuite l'amende honorable ? quelles doivent en être la marche et les idées?

CHAPITRE VIII.

Discours pour les vêtures et les professions.

477. Pourquoi ces sortes de discours sont-ils favorables à l'éloquence ?

478. Quelles considérations peut-on y faire entrer relativement à la personne objet de la cérémonie ?

479..... relativement à l'auditoire et aux parents ?

CHAPITRE IX.

Du Panégyrique.

§. I. 480. Quelle est l'excellence du panégyrique ?
481. Quelles en sont les difficultés ?
482. Quels sont les défauts ordinaires du panégyrique ?
§. II. 483. Quel est le but qu'on doit s'y proposer ?
* 484. Quelle préparation faut-il y apporter ?
485. Quel doit-être le fond du discours ? quand peut-on recourir à un autre genre de panégyrique, qui est plutôt un discours de morale ?
486. Comment peut-on établir dans le panégyrique une rigoureuse unité oratoire ?
* 487. Quand on ne peut tout ramener à une vertu, n'y a-t-il pas un autre moyen d'établir l'unité oratoire ?
488. Qu'est-ce qu'il est utile de présenter dans l'exorde ?
489. Quels faits faut-il donner en preuves ? qu'entendez-vous par ce qu'il y a de plus frappant ? de plus caractéristique du saint ? de plus conforme à la vérité ?
490. Pour ne donner que ce qui est convenable à l'instruction, que faut-il écarter ?
491. Ne faut-il pas aussi dès lors écarter les œuvres miraculeuses ?
492. Quelle utilité peut-il y avoir à parler des fautes des saints ?
493. Que faut-il observer par rapport à l'ordre ? à la liaison des faits ? aux réflexions morales ?
494. Comment faut-il traiter les faits ?
495. Quels sont les modèles de ce genre.

—

CHAPITRE X.

De l'oraison funèbre.

§. I. 496. Qu'est-ce que l'oraison funèbre ? quelle en est l'antiquité et l'excellence ?

497. Quelles en sont les difficultés ?

§. II. 498. Quel est le sujet de l'oraison funèbre ?

499. Quel doit en être le fond ?

500. Comment peut-on, selon la méthode de Bossuet, combiner l'éloge et l'instruction ?

501. Quelle est la méthode des autres orateurs ?

502. Quel doit en être le texte ?

503..... l'exorde ?

504. Comment la division doit-elle être présentée ?

505. Quelles sont les preuves ?

506. Que faut-il relever dans le héros?

507. Quelle influence aura l'idée morale générale sur le choix des faits ?

508. Quelle impartialité faut-il apporter dans le choix des faits ?

509. Quelle règle faut-il suivre pour l'ordre et l'arrangement des faits ?

510. Quel doit être le style de l'oraison funèbre ? quel excès faut-il éviter ?

LIVRE III.

DE L'ACTION.

CHAPITRE I.

De la mémoire.

511. Pourquoi ne faut-il pas se contenter de lire simplement son discours ?

§. I. 512. Les deux sortes de mémoire sont-elles nécessaires à l'orateur ?

513. Quels sont les fâcheux effets de l'hésitation d'un orateur ?

514. Que faut-il en conclure ?

§. II. 515. Quels sont les avantages de l'improvisation ?

516. Quels en sont les inconvénients ?

517. Quels sont les avantages du discours écrit ?

518. Quels en sont les inconvénients ?

519. Comment le discours improvisé l'emporte-t-il sur le discours écrit ?

§. III. 520. Laquelle des deux méthodes faut-il préférer ? Faut-il se hâter d'en venir à l'improvisation ?

521. Pourquoi faut-il commencer par écrire ses discours ? quelle méthode doit-on suivre d'abord et pendant combien de temps ?

522. Comment faut-il en venir à l'improvisation ?

523. Quelle préparation faut-il y apporter ?

§. IV. 524. Donnez en résumé les conseils propres à aider la mémoire ?

CHAPITRE II.

De l'action proprement dite.

§. I. 525. Qu'est-ce que *l'action ?* quels sont les interprètes de nos pensées ?

526. Pourquoi l'action est-elle d'une si grande importance en général pour l'orateur, pour l'orateur sacré en particulier ?

§. II. 527. Quelles sont les qualités générales de l'action? expliquez comment elle doit être 1° noble et polie ?

528..... 2° forte et agressive.

529..... 3° naturelle et aisée.

530..... 4° une et bienséante.

531. Quelles sont les bienséances propres à l'action communes et ordinaires ?

532..... relatives à l'orateur lui-même?

533..... à l'auditoire?

534..... au genre du discours ? à une partie? aux différents morceaux ?

§. III. 535. Quelle doit être la voix de l'orateur ? comment la cultiver ?

536. Quels services la voix doit-elle rendre à l'orateur ? expliquez les cinq choses nécessaires pour se bien faire comprendre ?

537. Qu'est-ce qui est requis avant tout pour faire impression ?

538. Que faut-il éviter dans le ton pour ne pas choquer l'auditoire ?

539. Quelles sont les règles relatives aux inflexions par rapport aux moyens de persuasion ? aux parties du discours ? aux passions ? aux figures ?

540. Qu'est-ce qu'on appelle *l'appui* de la voix ? quel en est l'usage ?

541. Quelles sont les règles par rapport au *repos ?*

§. IV. 542. Qu'est-ce que le geste? est-ce une chose arbitraire? où faut-il l'étudier?

543. A quoi faut-il prendre garde dans l'imitation des gestes?

544. Que faut-il chercher avant tout et éviter ensuite relativement au geste?

545. Quel doit être le maintien?

546. Quelles sont les règles qui concernent la tête? le visage? les yeux?

547. Quel doit être le geste des bras et des mains?

548. En combien de classes ce geste se divise-t-il?

549. Comment doit se faire le geste de la main?

FIN DES QUESTIONS.

TABLE

DES MATIÈRES.

Pages.

Lettre de SS. Grégoire XVI à Mgr Van Bommel. v
A sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Liége. vii
Avant-propos xi
Note sur cette nouvelle édition. xiv

Premiere Partie.

DE L'ORATEUR SACRÉ.

Livre premier. Ce que c'est que l'orateur sacré. 1
CHAPITRE I. Ce qui distingue l'orateur sacré de l'orateur profane 2
CHAPITRE II. Combien est auguste la parole dont le prédicateur est le ministre. 9
CHAPITRE III. Force et vertu de la parole de Dieu. 20
Livre second. Qualités requises dans l'orateur sacré. . . . 25
CHAPITRE I. Des talents surnaturels. 26
Section I. Si et jusqu'à quel point les talents surnaturels sont nécessaires à l'orateur sacré, ... *ib.*
Section II. De quelques talents naturels en particulier. . . 28
CHAPITRE II. Des vertus nécessaires à l'orateur sacré 31
Section I. De la bonne vie et de la vertu en général. . . . *ib.*
Section II. Piété. 37
Section III. Esprit d'oraison 40
Section IV. Zèle 45
Section V. Prudence 50
Section VI. Intention droite 52
Section VII. Humilité. 56
CHAPITRE III. Des connaissances nécessaires à l'orateur sacré, . 61
Section I. Science de la Religion 62

Section II. Théologie dogmatique. 64
Section III. Théologie polémique 65
Section IV. Théologie morale. 66
Section V. Théologie ascétique. 69
Section VI. Écriture sainte 71
Section VII. Saints Pères. 75
Section VIII. Droit canonique et histoire ecclésiastique. . . . 78
Section IX. Liturgie. 80
Section X. Connaissances philosophiques et littéraires . . 82
Section XI. Dialectique. 85
Section XII. Art oratoire 87
§ I. Histoire abrégée de la prédication. Première époque 91
§ II. Deuxième époque 92
§ III. Troisième époque 93
§ IV. Quatrième époque. 95
§ V. Cinquième époque. 97
§ VI. Sixième époque . . . . . *ib.*
§ VII. Septième époque 98
§ VIII. Huitième époque 100
§ IX. Neuvième époque. 102
§ X. Dixième époque. 104
§ XI. Appendice sur les prédicateurs flamands. . . . 105

Seconde Partie.

DU DISCOURS SACRÉ. 110

Livre premier. Du discours sacré en général. 111
CHAPITRE I. Choix du sujet. . . . . *ib.*
Section I. Règle générale du choix du sujet. . . . . *ib.*
Section II. Régles particulières concernant le choix du sujet. 114
Section III. Manière d'envisager le sujet. 117
CHAPITRE II. Étude de la matière. 120
Section I. Nécessité de cette étude. . . . . *ib.*
Section II. Méthode pour étudier la matière. 122
Section III. Des lieux intrinsèques, sources des preuves de raison. 125
Section IV. Des circonstances. 131
Section V. Des autorités propres à l'orateur sacré. 135
Section VI. Suite des autorités propres à l'orateur sacré. . . 139

Section VII. Des autorités communes aux différents genres d'éloquence. 141
CHAPITRE III. Disposition générale du discours ou partage de la matière. 146
Section I. Plan du discours. . . . . *ib.*
Section II. Division du discours 150
Section III. Idées ou modèles de divisions. 155
CHAPITRE IV. Choses que l'orateur ne doit jamais perdre de vue en composant son discours. 161
CHAPITRE V. De l'exorde 167
Section I. Nécessité, but, qualités générales de l'exorde. . *ib.*
Section II. Le texte. 172
Section III. L'introduction au sujet. 174
Section IV. Exposition du sujet et invocation. 177
CHAPITRE VI. De la confirmation en général. 181
CHAPITRE VII. Partie instructive du discours 184
Section I. Importance de l'instruction. 185
Section II. Méthode pour instruire. 189
CHAPITRE VIII. Argumentation. 195
Section I. De la conviction 196
Section II. Choix des preuves. 200
Section III. Ordre des preuves. 205
Section IV. De la manière de traiter les preuves et premièrement du raisonnement 211
Section V. Formes des arguments 214
Section VI. Observations sur l'emploi du raisonnement. . . 217
Section VII. De l'amplification 221
Section VIII. Amplification des conséquences dans les matières morales. 224
Section IX. Des preuves tirées des livres saints et de l'emploi de l'écriture sainte en général. 228
Section X. De l'emploi des saints Pères. 234
Section XI. De l'emploi des exemples. 236
Section XII. Des digressions 238
Section XIII. De la réfutation. 240
CHAPITRE IX. Partie pathétique du discours. 245
Section I. Nécessité des mouvements passionnés. . . . . *ib.*
Section II. Choix des sentiments. 249
Section III. Place et ordre des mouvements oratoires. . . 254
Section IV. Sur la manière d'exciter les sentiments. . . . 257
Section V. Sur la manière de combattre les passions. . . . 266
CHAPITRE X. De la péroraison. 269

CHAPITRE XI. Des bienséances de la chaire. 274
Section I. Bienséances relatives aux choses. 275
Section II. Bienséances relatives aux personnes. 278
Section III. Bienséances relatives à certaines circonstances de la prédication. 283
CHAPITRE XII. Du style du discours sacré. 286
Section I. Nécessité pour l'orateur sacré de soigner son style. *ib.*
Section II. Qualités du style 288
Section III. Des figures 294
Livre second. Différents genres de discours sacré. 306
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. Du catéchisme 307
Section I. Excellence et difficultés du catéchisme. . . . *ib.*
Section II. Moyens généraux d'y réussir. 309
Section III. L'enseignement. 312
CHAPITRE I. De l'instruction familière 318
CHAPITRE II. De l'homélie 321
Section I. Antiquité, nature, règles de l'homélie. . . . *ib.*
Section II. Avantages et inconvénients de l'homélie. . . . 325
CHAPITRE III. Du prône 327
Section I. Nature et règles du prône. . . . . *ib.*
Section II. Des avis et des lectures publiques 330
CHAPITRE IV. De la conférence 332
Section I. La conférence par demandes et par réponses. . *ib.*
Section II. La conférence en forme de discours 335
CHAPITRE V. De l'instruction en forme de méditation. . . . 338
CRAPITRE VI. Des discours de controverse. 345
Section I. Danger de la controverse. . . . . *ib.*
Section II. Méthode de St-François de Sales proposée pour modèle. 348
Section III. Règles de la controverse proprement dite . . . 352
CHAPITRE VII. Du sermon. 354
Section I. Discours sur les mystères. , ... *ib.*
Section II. De l'amende honorable. . , ... 359
CHAPITRE VIII. Discours pour les vêtures et les professions . . 362
CHAPITRE IX. Du panégyrique. 364
Section I. Excellence et difficultés du genre. . . . . *ib.*
Section II. Règles du panégyrique. 367
CHAPITRE X. De l'oraison funèbre. 375
Section I. Excellence et difficultés du genre. . . . . *ib.*
Section II. Règles de l'oraison funèbre. 377
Livre troisième. De l'action. 385
CHAPITRE I. De la mémoire. . . . . *ib.*
Section I. Nécessité de bien apprendre par cœur. . . . 386

Section II. Avantages et inconvénients du discours appris par cœur et du discours improvisé. 388
Section III. Conséquences de ce qui précède. 392
Section IV. Conseils propres à aider la mémoire. 396
CHAPITRE II. De l'action proprement dite. 400
Section I. Nécessité de l'action dans l'orateur sacré. . . . *ib.*
Section II. Qualités générales de l'action dans l'orateur sacré. 402
Section III. De la voix. 407
Section IV. Du geste 415
Conclusion. 421
Section I. Questions sur la matière renfermée dans cet ouvrage. 429

FIN DE LA TABLE.

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
BV4213.B44 C001
MANUEL D'ELOQUENCE SACREE LIEGE, [BELGI
3 0311 00036 0672

54612

BV
4213
.B44

Bellefroid, L.

AUTHOR

MANUEL D'ELOQUENCE SACREE

TITLE

894

WHEN taking out this book, please write name and date on card and place card in CARD-DROP.

PLEASE see that this book is returned on time: others may be waiting for it.

KINDLY refrain from defacing this book in any way, and also from leaving markers of any kind between the pages.

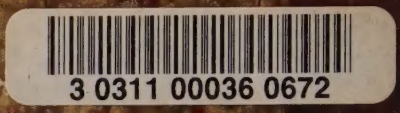
3 0311 00036 0672